

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DÉMOGRAPHIE
INSD

DIRECTION DE LA DÉMOGRAPHIE



ANALYSE DES RESULTATS
du Recensement Général de la Population
et de L'Habitation de 1996

Volume II

Ouagadougou
décembre 2000

4^{ème} PARTIE :
LES PHENOMENES DEMOGRAPHIQUES

CHAPITRE 9 : NUPTIALITE

François ILBOUDO
L. Désiré KONATE

INTRODUCTION

Dans les pays à forte tradition comme le Burkina Faso, le mariage occupe une place importante. L'individu marié jouit d'une meilleure considération que lorsqu'il demeure célibataire à un âge avancé, dans lequel cas il devient l'objet de critiques ou d'observations malveillantes de la part de la société.

Au Burkina Faso, le mariage peut revêtir des formes multiples : mariage civil (c'est à dire célébré devant l'officier d'état civil), coutumier, religieux, union libre, lévirat, etc. Le mariage coutumier est réalisé lorsqu'un certain nombre de cérémonies rituelles sont effectuées, notamment au niveau des parents de la jeune fille. La femme peut rejoindre son futur mari lorsque ces cérémonies sont accomplies. Le mariage religieux est établi lorsqu'il est célébré à l'église ou la mosquée. Quant au mariage moderne, il est reconnu lorsqu'il est célébré par un officier de l'état civil, conformément au code des personnes et de la famille. En dehors de ces types de mariage, il y a les unions consensuelles (unions libres) et les lévirats qui peuvent entrer dans le cadre du mariage coutumier dans la mesure où ils sont reconnus par la tradition.

Compte tenu des déficiences notables dans le fonctionnement du système d'état civil au Burkina Faso, recueillir uniquement les mariages civils aboutirait à une importante sous estimation du phénomène puisque très peu de mariages sont déclarés à l'état civil. Ainsi, le mariage, tel qu'il a été saisi lors du recensement, recouvre les unions socialement reconnues comme telles.

L'information sur la situation matrimoniale des individus au moment du recensement a été demandée pour toutes les personnes âgées de 12 ans et plus ; elle a été recueillie sur la base des déclarations du répondant. Les modalités prévues étaient les suivantes : célibataire (n'a jamais été marié), marié(e), en union libre, divorcé(e) ou séparé(e), veuf(ve).

Ce chapitre traite dans un premier temps l'état matrimonial de la population ; une étude de la nuptialité fait l'objet de la deuxième partie.

I. ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION

1.1 SITUATION MATRIMONIALE DANS L'ENSEMBLE DU PAYS

Le tableau 1 présente la situation matrimoniale de l'ensemble de la population résidente de 12 ans et plus au Burkina Faso : plus de la moitié (57 %) de la population est alors mariée et un peu plus d'un tiers (35,5 %) célibataire ; le veuvage n'en concerne que 5,4%, tandis que le divorce et l'union libre ne représentent respectivement que 0,6% et 0,3% du total (dans la suite de l'analyse, la modalité « union libre » sera assimilée au mariage). L'intensité du remariage explique en partie ces faibles niveaux dans les situations de veuvage et de divorce, pour les femmes relativement jeunes et les hommes. Les femmes passent relativement peu de temps dans l'état de divorcée ou de veuve, surtout si la rupture de l'union intervient au cours de la période de vie féconde. Chez les hommes, la pratique de la polygamie concourt aussi à cette situation, en ce sens que le décès d'une épouse ou le divorce d'avec l'une des épouses ne modifie pas l'état matrimonial de l'homme polygame, qui reste marié.

Graphique 1 : Situation matrimoniale de la population

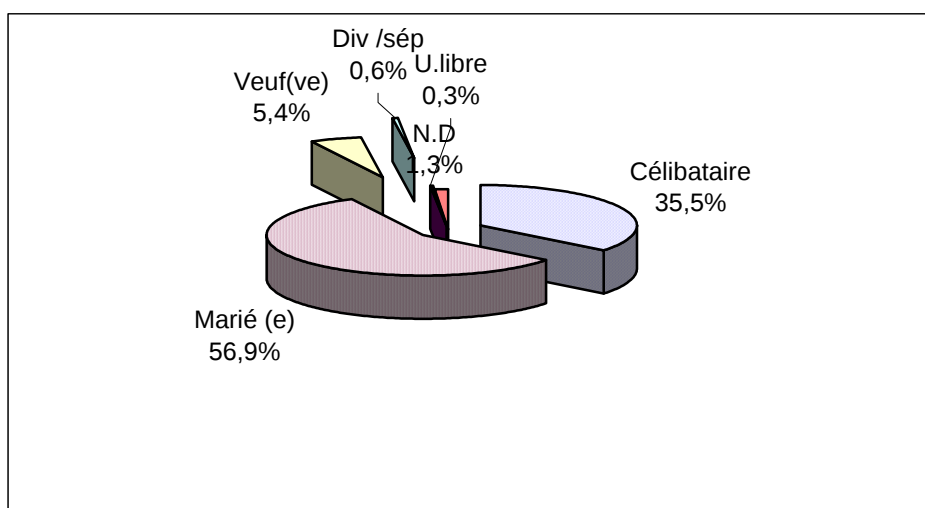


Tableau 1 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et le sexe

Situation matrimoniale	Masculin	Féminin	Ensemble	
			Effectif	%
Célibataire	1365969	809697	2175666	35,5
Marié (e)	1393815	2092710	3486525	56,9
Veuf(ve)	30182	301043	331225	5,4
Divorcé(e)/séparé(e)	12297	25533	37830	0,6
Union libre	7014	9965	16979	0,3
N.D	39347	40430	79777	1,3
Total	2848624	3279378	6128002	100,0

1.2 SITUATION MATRIMONIALE PAR MILIEU DE RESIDENCE

Quels que soient le milieu de résidence et le sexe, la population reste composée essentiellement de célibataires et de mariés (graphique 2). Le régime du célibat est cependant plus fréquent en milieu urbain qu'en milieu rural, quel que soit le sexe ; et il concerne davantage les hommes que les femmes, que ce soit en ville ou dans les villages. Ainsi, la plus faible proportion de célibataires concerne les femmes rurales (22,1%), et la plus élevée s'observe chez les hommes résidant en ville (57,7%).

La situation de veuvage apparaît comme un phénomène essentiellement féminin (9,1% pour les femmes contre 1,1% pour les hommes) ; elle est par ailleurs relativement plus fréquente en milieu rural (9,5% de veuves contre 7,4% en ville).

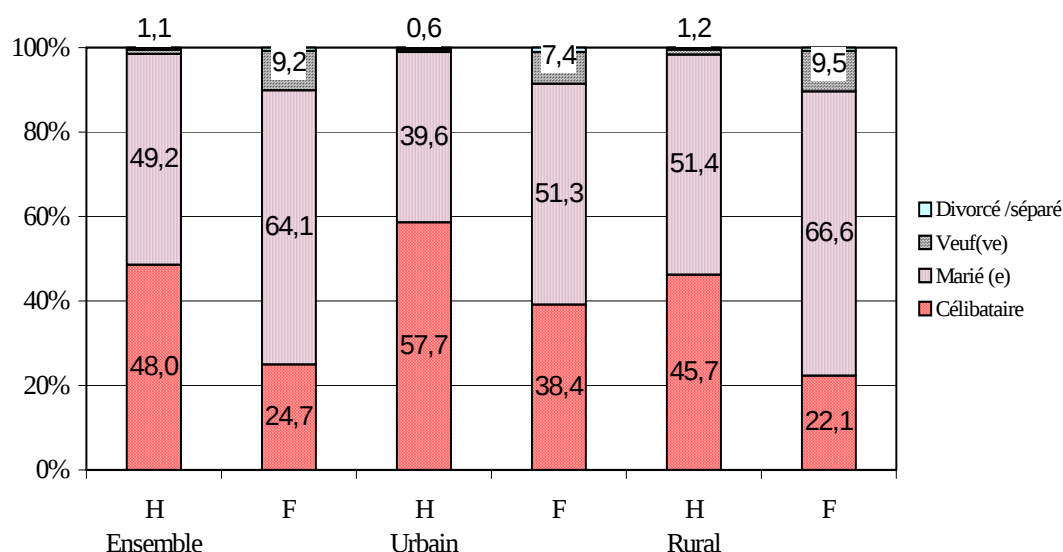
A l'exception des célibataires, majoritairement masculins, le sexe féminin prédomine dans toutes les autres catégories (tableau 2).

Les différences de comportements matrimoniaux entre les milieux urbain et rural s'expliqueraient essentiellement par la survivance de certaines pratiques et comportements traditionnels dans le domaine du mariage en milieu rural. Ainsi, selon les normes traditionnelles, on accepte difficilement qu'une personne (surtout une femme), passé un certain âge, n'ait jamais été mariée.

Tableau 2 : Rapport de masculinité par situation matrimoniale selon le milieu de résidence

Situation matrimoniale	Rapport de masculinité		
	urbain	rural	ensemble
Célibataire	156,0	172,9	168,7
Marié (e)	80,3	64,6	66,6
Veuf (ve)	8,4	10,3	10,0
Divorcé /Séparé	45,9	48,7	48,2

Graphique 2 : Situation matrimoniale par sexe selon le milieu de résidence



1.3 SITUATION MATRIMONIALE A OUAGADOUGOU ET A BOBO-DIOULASSO

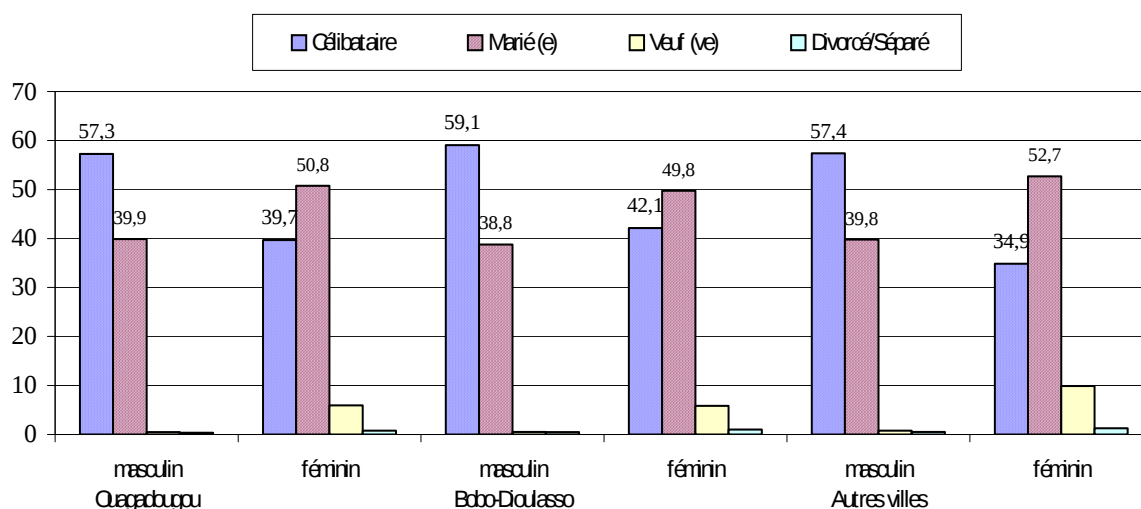
D'une façon générale, les comportements matrimoniaux des hommes d'une part, et des femmes d'autre part sont semblables dans les deux plus grandes villes du Burkina Faso, que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Comme le montre le graphique 3, près de 60 % des hommes âgés de 12 ans et plus sont célibataires (respectivement 57 % à Ouagadougou et 59 % à Bobo-Dioulasso).

Au niveau des femmes, les proportions de mariées tournent autour de 50 % (50,8 % à Ouagadougou et 49,8 % à Bobo-Dioulasso), tandis que la fréquence du célibat, également comparable dans ces deux villes, se situe autour de 40 % (respectivement 39,7 % et 42,1 %).

1.4 SITUATION MATRIMONIALE DANS LES AUTRES VILLES

Dans les autres villes, la situation matrimoniale est également comparable dans une certaine mesure à celle qui prévaut à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Plus de la moitié des hommes de 12 ans et plus sont célibataires (57,4 %) et un peu moins de 40 % sont mariés. Les autres situations sont négligeables, chacune d'elles ne représentant pas 1 % des effectifs. Un peu plus de 50 % des femmes sont mariées, et la proportion des veuves y est également plus importante avec un niveau non négligeable de 10 %.

Graphique 3 : Situation matrimoniale par sexe à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans les autres villes



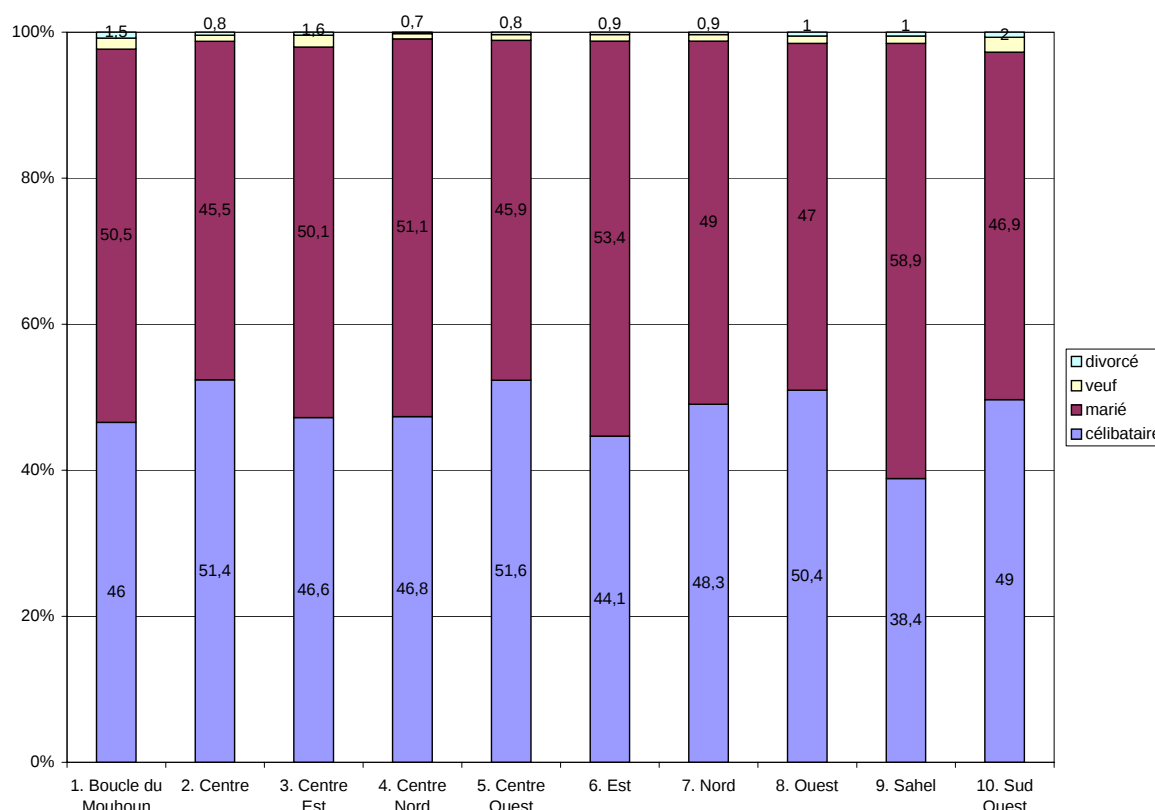
1.5 SITUATION MATRIMONIALE DANS LES REGIONS

D'une façon générale, la situation matrimoniale des hommes et des femmes dans les différentes régions de planification reste identique à ce qui est observé au niveau national : le célibat et le mariage sont les deux principales modalités (95 % au moins des cas). Cependant, au niveau des hommes, on peut noter que dans la plupart des régions, la proportion des mariés est légèrement plus importante que celle des célibataires (Graphique 4). Quatre régions font exception à cette règle : le Centre, le Centre-Ouest, l'Ouest et le Sud-Ouest, où la proportion des célibataires est plus élevée que celle des mariés. La présence de grandes villes dans ces régions explique cette situation, avec Ouagadougou pour le Centre, Bobo-Dioulasso pour l'Ouest et Koudougou pour le Centre-Ouest.

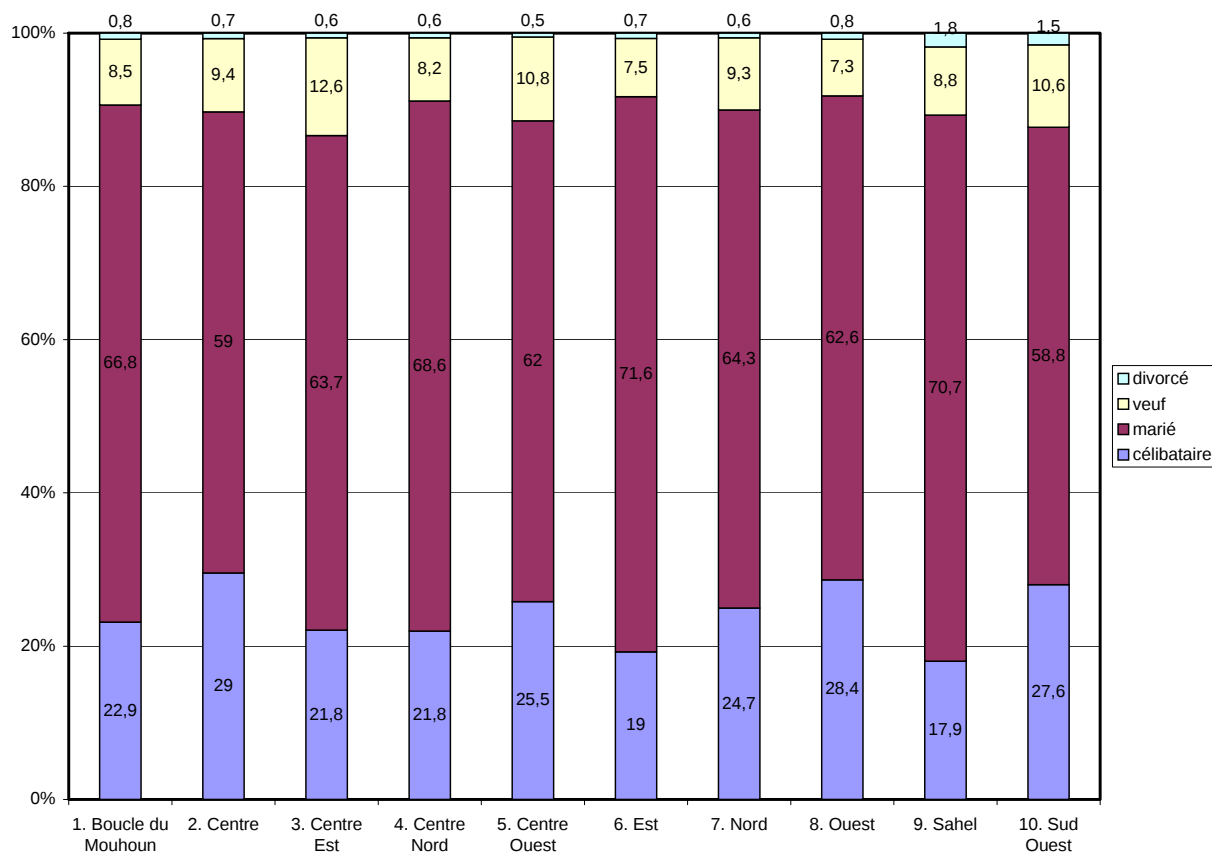
Au niveau des femmes, on observe également à peu près le même profil dans les différentes régions comparé à celui pour l'ensemble du pays : le nombre de mariées est nettement supérieur à celui des célibataires. Quatre régions semblent cependant se particulariser avec des proportions de mariées relativement plus importantes. Il s'agit de l'Est, du Sahel, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun, où les mariées représentent plus des deux tiers des femmes de 12 ans et plus. Une plus grande précocité du premier mariage dans ces régions explique essentiellement ce constat, comme nous le verrons plus loin.

Par ailleurs, le veuvage, représente un pourcentage assez important dans certaines régions et particulièrement dans le Centre-Est, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest, où les proportions de veuves varient de 11 à 13 % environ (Graphique 5).

Graphique 4 : Population masculine selon la situation matrimoniale par région



Graphique 5 : Population féminine selon la situation matrimoniale par région



1.6 SITUATION MATRIMONIALE PAR AGE

1.6.1 Ensemble du pays

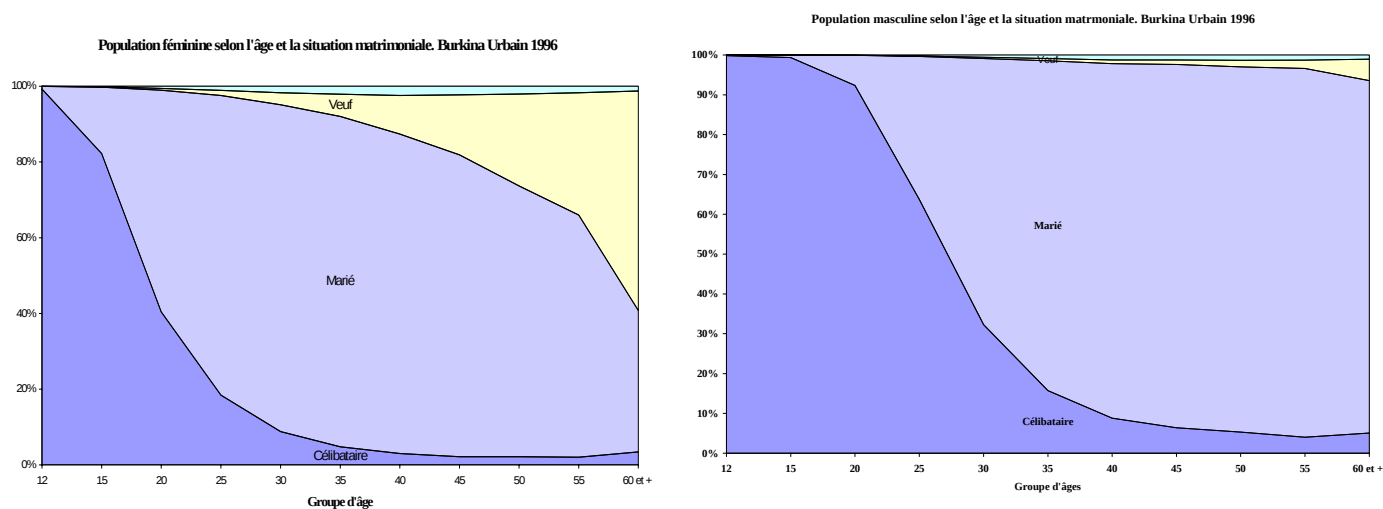
Le graphique 6 donne la répartition de l'état matrimonial selon le groupe d'âges, et selon le sexe et le milieu de résidence. Reflet de l'écart d'âge au premier mariage entre les hommes et les femmes, la proportion des célibataires diminue avec l'âge beaucoup plus vite pour le sexe féminin : à 25-29 ans, 5% seulement des femmes sont encore célibataires, contre 40% des hommes. À tous les âges, les hommes n'ayant jamais été mariés sont proportionnellement bien plus nombreux que les femmes. Par ailleurs, la faible proportion des célibataires chez les femmes et chez les hommes aux âges élevés témoigne du fait que le mariage demeure une pratique largement répandue au Burkina Faso.

A l'inverse, la proportion des mariés augmente avec l'âge (graphique 7). Pour le sexe féminin, plus de 80% des femmes sont ainsi déjà mariées dès le groupe d'âges des 20-24 ans ; cette proportion atteint son maximum (93%) à 30-34 ans, mais diminue ensuite régulièrement, avec seulement 40% de femmes mariées à 60 ans et plus. En contrepartie, la proportion de femmes veuves croît avec l'âge, résultat d'un remariage de moins en moins fréquent, surtout pour les femmes ayant achevé leur vie féconde.

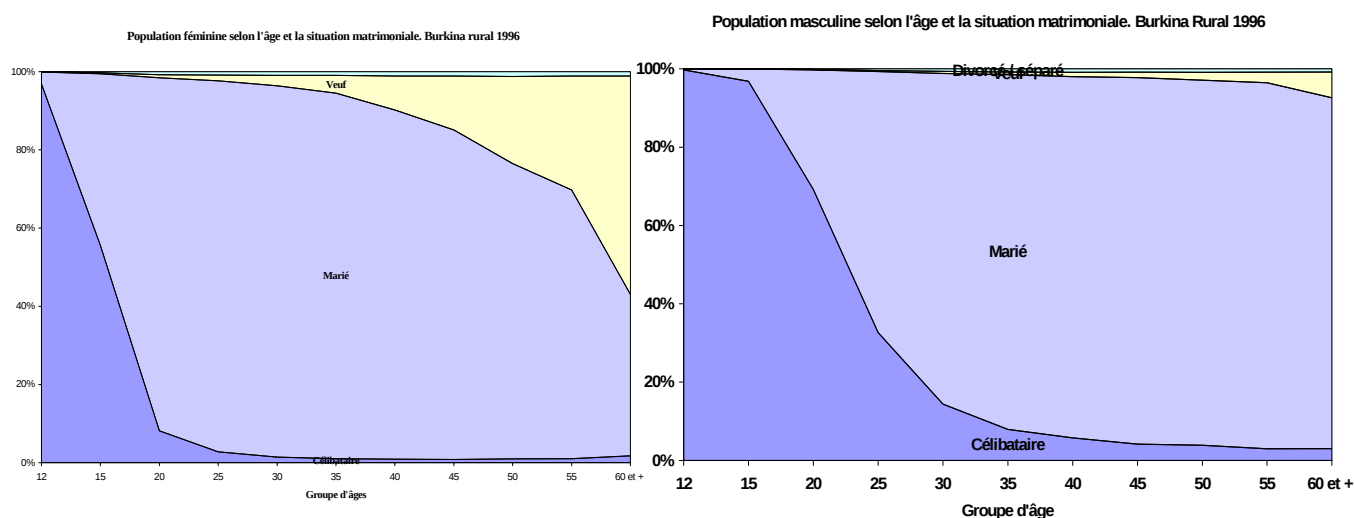
Pour le sexe masculin, à 20-24 ans seulement à peine un quart (24,4%) des hommes sont mariés ; il faut attendre le groupe d'âges des 30-34 ans pour que la proportion de 80% soit atteinte. Mais contrairement aux femmes, elle se stabilise ensuite autour de 90%.

Graphique 6 : Population résidente de chaque sexe selon l'âge, la situation matrimoniale et le milieu de résidence

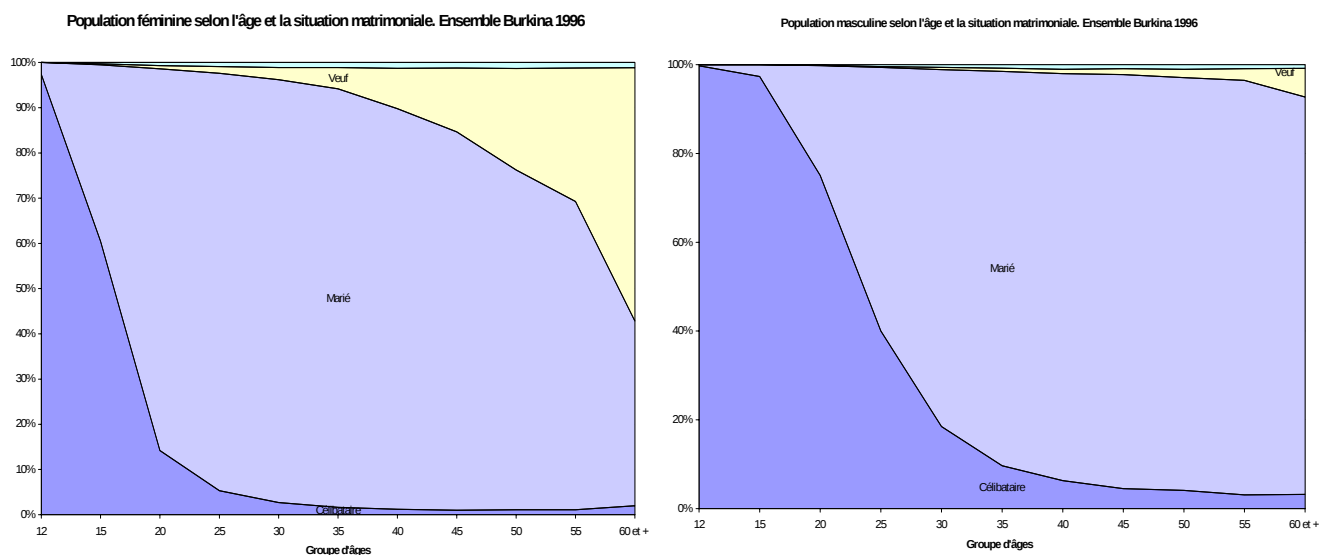
a) Burkina urbain



b) Burkina rural



c) Ensemble Burkina

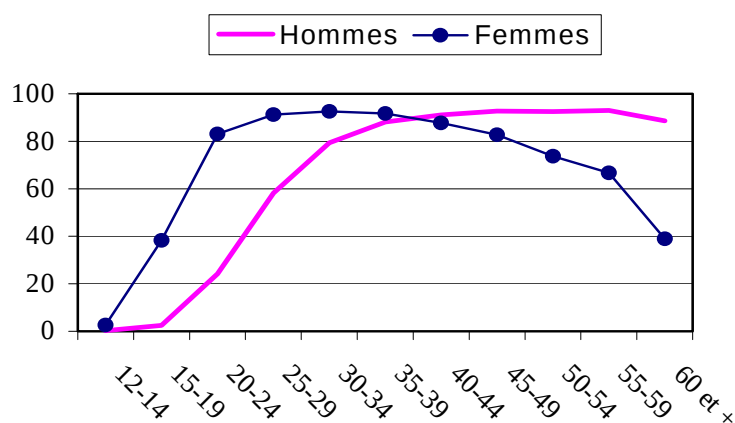


1.6.2 Situation matrimoniale selon l'âge et le milieu de résidence

L'analyse de la situation matrimoniale selon l'âge montre davantage les disparités entre milieu urbain et milieu rural. C'est ainsi qu'à 20–24 ans, la proportion des femmes célibataires représente 40 % en milieu urbain contre seulement 8 % en milieu rural. Au niveau des hommes, la situation est similaire, toutes proportions gardées. En milieu urbain, plus de 96 % des hommes sont encore célibataires à 20 ans (annexe, tableaux 3 et 4). A 20-24 ans, alors que cette proportion dépasse encore 90 % en milieu urbain, elle n'est plus que de 68 % en milieu rural. Cette situation trouve essentiellement son explication par la scolarisation plus importante en milieu urbain et par certaines pratiques traditionnelles encore vivaces en milieu rural.

Le nombre de divorcés ou séparés masculins est négligeable quel que soit le milieu de résidence. Cependant, des différences apparaissent lorsque l'on considère les groupes d'âges. En effet, c'est à partir de 40 ans que ce phénomène est plus prononcé en milieu urbain par rapport au milieu rural.

Graphique 7 : Population mariée selon l'âge et le sexe



1.6.3 Situation matrimoniale selon l'âge à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso

L'examen de la situation matrimoniale des hommes selon l'âge confirme les similitudes de comportement entre les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso d'une part, et les autres villes d'autre part (graphique 8). Les différences restent très peu marquées, surtout aux jeunes âges. Ainsi jusqu'à l'âge de 20 ans, environ 97 % des hommes sont encore célibataires. Cette proportion est de 54 % à 25-29 ans dans les autres villes, mais elle est nettement plus élevée à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (au moins 66 %). Après 35 ans, la situation redevient tout à fait comparable dans ces différentes entités urbaines en matière de célibat masculin.

Dès l'âge de 20 ans, la moitié des femmes entrent en union. Aux âges élevés, le veuvage devient de plus en plus important : encore peu important avant 40 ans, il concerne environ trois femmes sur dix à 55-59 ans, et une femme sur deux à 60 ans et plus. C'est une situation liée à une surmortalité masculine, à la différence d'âges élevée entre époux et à une pratique du remariage des veuves moins fréquente en milieu urbain.

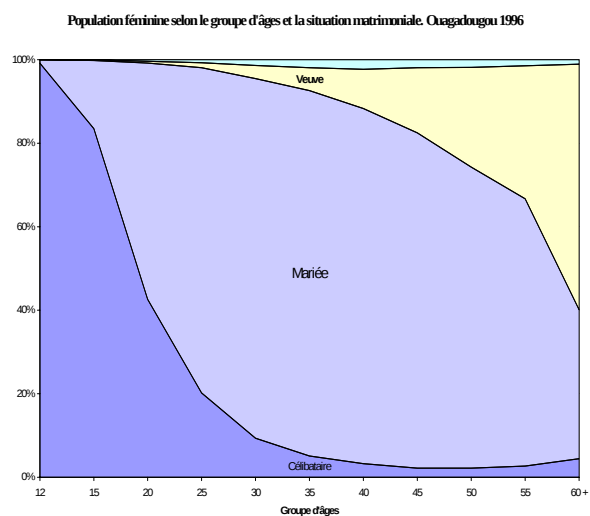
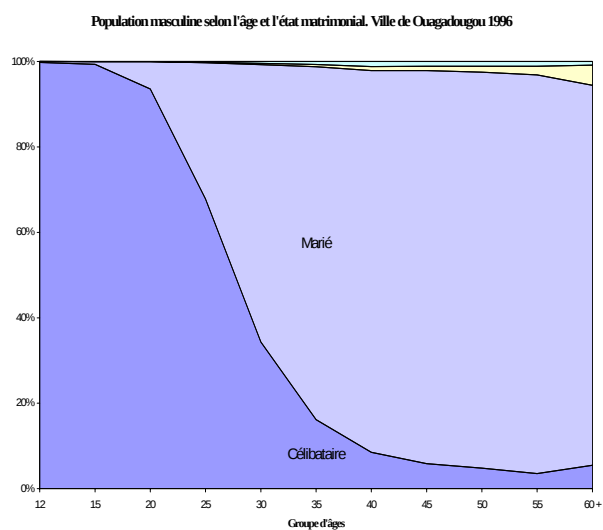
1.6.4 Situation matrimoniale selon l'âge dans les autres villes

On observe globalement les mêmes tendances matrimoniales dans les autres villes qu'à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, avec toutefois quelques nuances. Un peu plus de 50% des femmes sont mariées, mais la proportion des veuves y est également plus importante avec un niveau non négligeable de 10%.

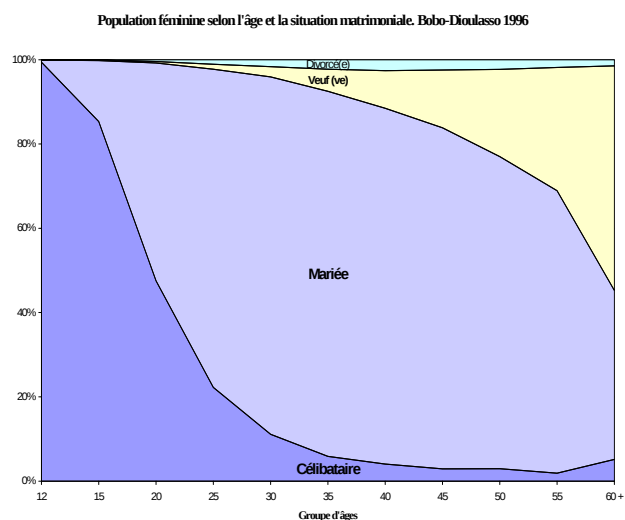
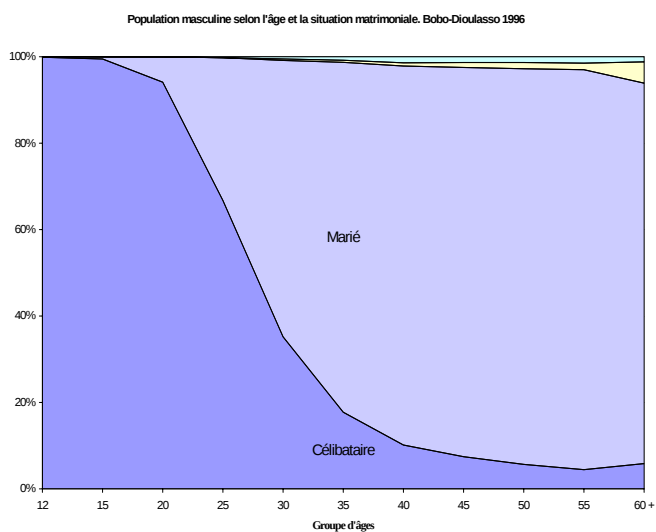
Si la proportion des mariées croît rapidement avec l'âge, notamment à partir de 20 ans, le maximum est atteint avant 40 ans (86 %), du fait précisément du veuvage qui touche près de 12 % des femmes à 40-44 ans, une femme sur trois à 55-59 ans et plus de la moitié (56 %) des femmes à 60 ans et plus.

Graphique 8 : Population résidente de chaque sexe selon l'âge et la situation matrimoniale à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et autres villes

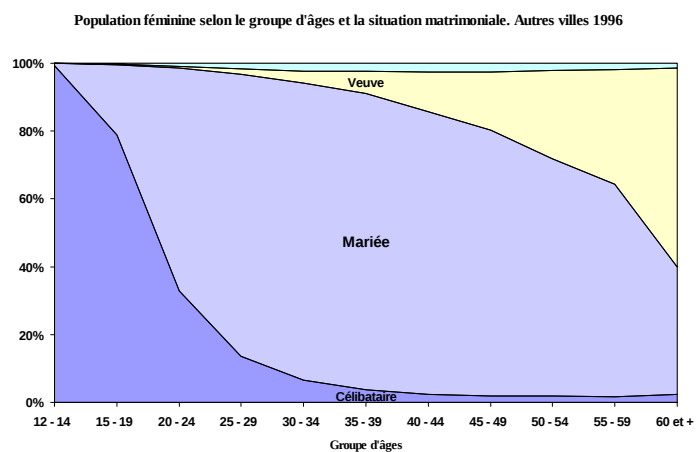
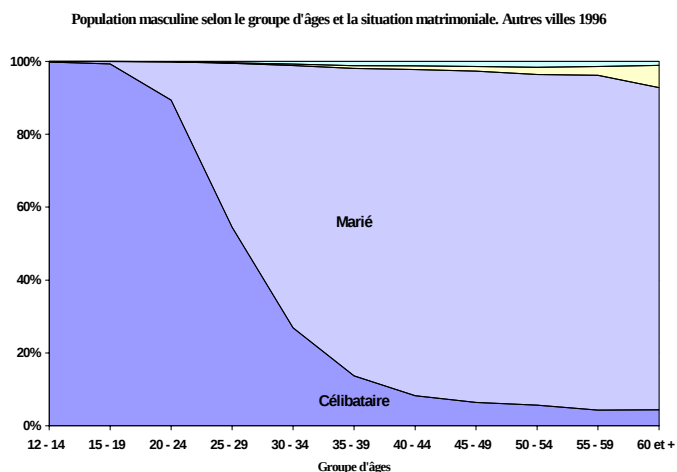
a) Ouagadougou



b) Bobo-Dioulasso



c) Autres villes



1.7 ÉVOLUTION DE L'ÉTAT MATRIMONIAL DEPUIS 1975

L'état matrimonial de la population n'a globalement pas subi de grands changements depuis 1975. Les modifications les plus sensibles se situent au niveau des femmes. On observe ainsi une augmentation de 19 % de la proportion des célibataires au cours de la période intercensitaire 1985 – 1996 et une faible diminution des ruptures d'union (divorce et veuvage).

Tableau 3 : Évolution de l'état matrimonial de 1975 à 1996

État matrimonial	1975 ^a		1985		1996	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Célibataire	50,5	24,4	48	21	48,0	24,7
Marié	47,2	67,3	50	67	49,2	64,1
Veuf	2,3	8,3	1	11	1,1	9,2
Divorce			1	1	0,4	0,8
ND	-	-	-	-	1,4	1,2
Total	100	100	100	100	100	100

^a : population masculine de 15 ans et plus

1.8 ANALYSE DIFFÉRENTIELLE SELON LES CRITÈRES SOCIO-ECONOMIQUES

1.8.1 Justification du choix des critères

Le mariage est un fait social majeur dans toutes les sociétés, notamment en Afrique. Il apparaît même obligatoire aux yeux des membres de la famille et de l'ensemble de la société. Dans les sociétés traditionnelles, il est fortement influencé par un certain nombre de considérations dont principalement l'âge. De nos jours, des facteurs socioculturels et économiques jouent de plus en plus un rôle important dans la prise de décision à s'engager dans le mariage. Le statut d'occupation, la situation dans l'occupation, le niveau d'instruction et la religion sont quelques unes de ces variables retenues ici.

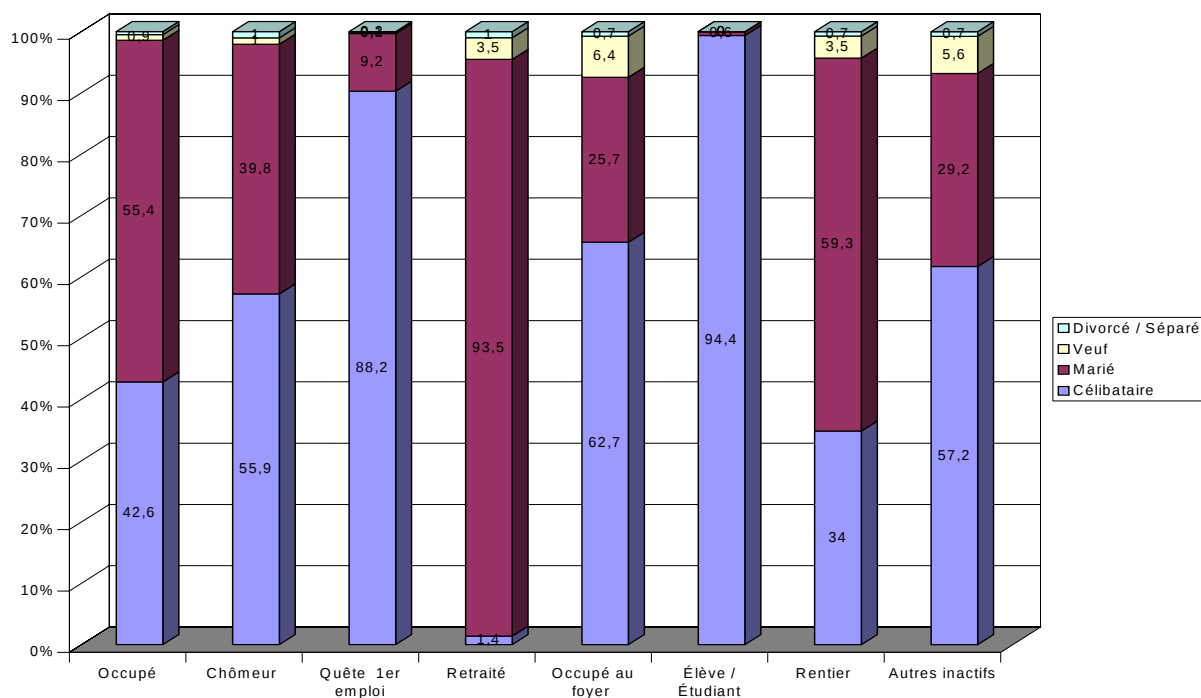
1.8.2 Situation matrimoniale et statut d'occupation

L'analyse de la situation matrimoniale des hommes selon le statut d'occupation montre que les fortes proportions de mariés se rencontrent chez les retraités, les rentiers et les occupés (graphiques 9 et 10). A l'inverse, les célibataires se recrutent essentiellement parmi les élèves et étudiants et les chômeurs, surtout ceux qui sont à la recherche d'un premier emploi ; autrement dit, chez les plus jeunes.

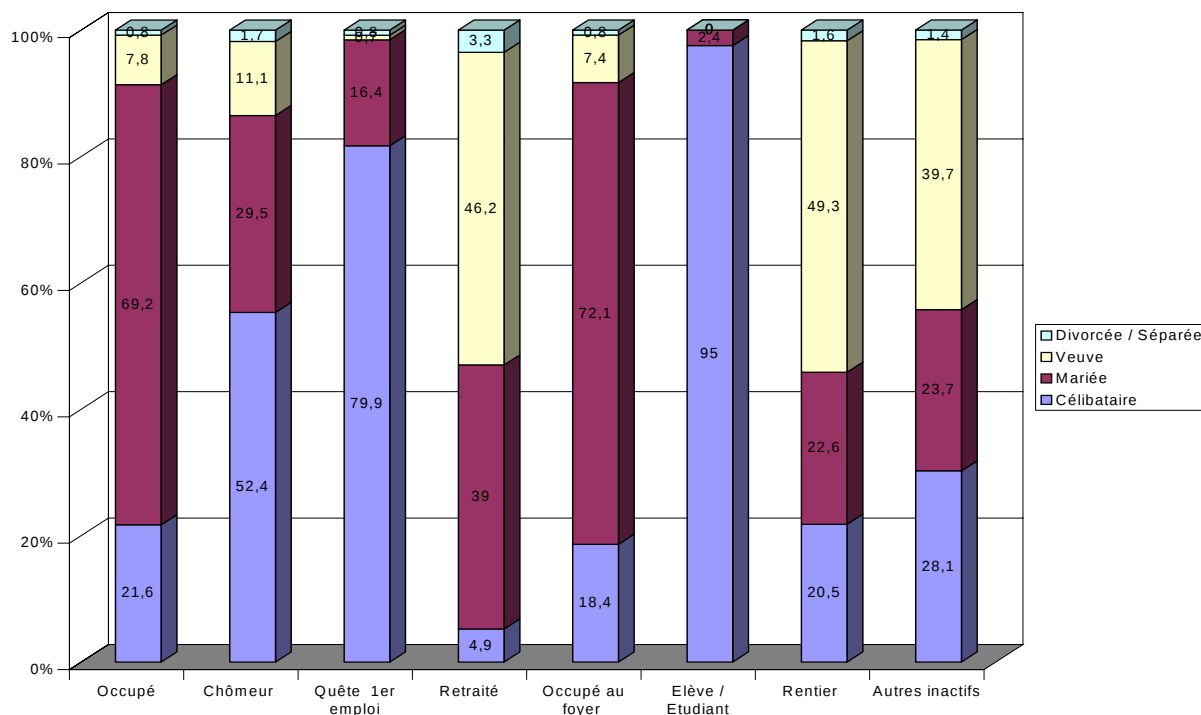
Au niveau des femmes trois modalités se dégagent :

- le célibat concerne essentiellement les femmes au chômage, notamment celles qui sont en quête de leur premier emploi, et les élèves et étudiantes ;
- le mariage touche principalement les occupées et les femmes au foyer ;
- le veuvage se rencontre surtout au niveau des retraitées et des rentières.

Graphique 9 : Population masculine selon le statut d'occupation et la situation matrimoniale



Graphique 10 : Population féminine selon le statut d'occupation et la situation matrimoniale



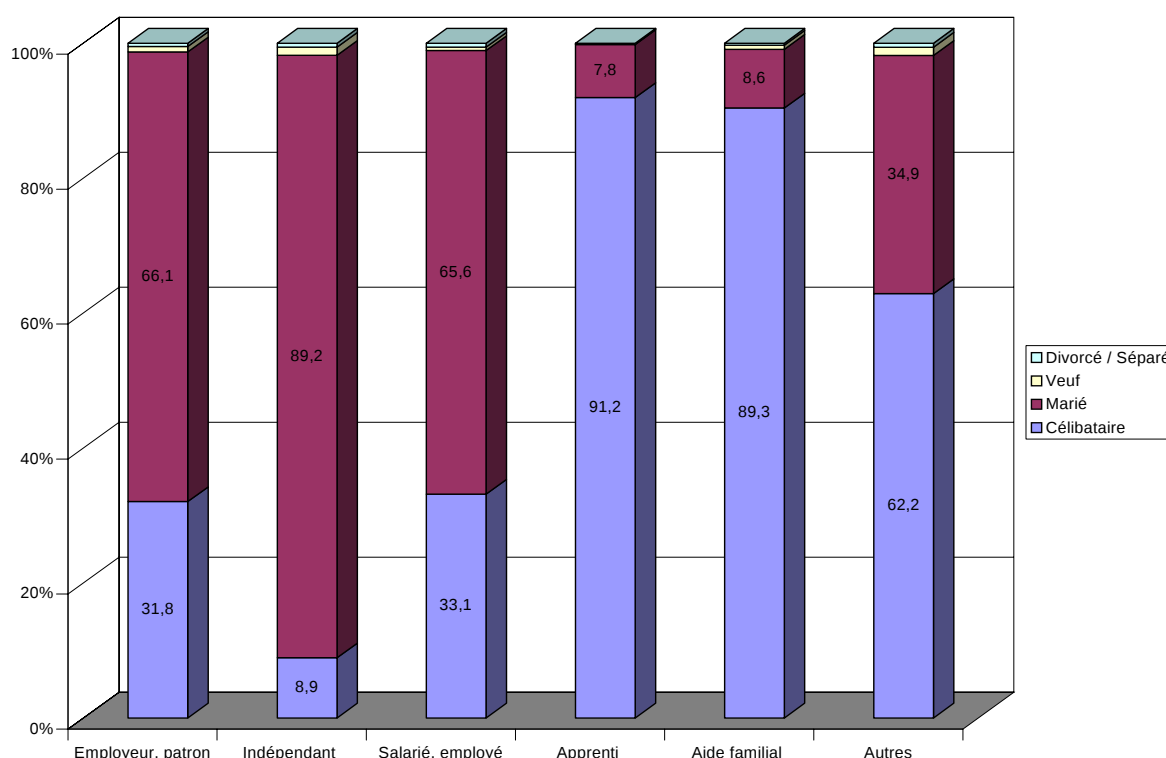
1.8.3 Situation matrimoniale et situation dans l'occupation principale

En ce qui concerne la situation dans l'occupation principale des hommes, deux groupes se distinguent : d'une part, les apprentis et les aides familiaux, et d'autre part, les employeurs, les indépendants et les salariés et employés. Les premiers sont généralement des célibataires (pour 90% au moins) ; les seconds sont en revanche plus souvent mariés, selon des pourcentages variant de 66 à 89%.

Pour les femmes, seules les apprenties sont majoritairement célibataires (73%). Contrairement aux hommes, les femmes aides familiales¹, qui constituent jusqu'à 82% de l'ensemble des femmes de 12 ans et plus, sont pour la plupart mariées (70%).

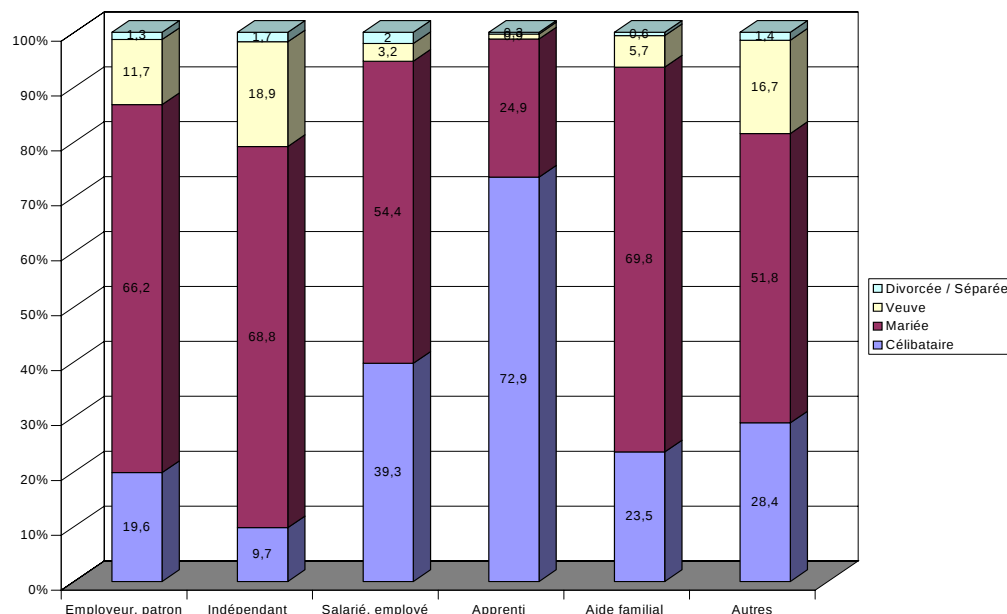
Le statut d'aide familial ou d'apprenti (pour les hommes) s'applique généralement à des personnes relativement jeunes par rapport aux autres catégories comme employeur, indépendant ou salarié. L'âge déterminant sensiblement le statut matrimonial, on s'attend à ce que l'aide familial ou l'apprenti, généralement plus jeune, soit plus souvent célibataire que marié. A l'inverse, l'employeur, l'indépendant ou le salarié seront plutôt mariés que célibataires.

Graphique 11 : Population masculine selon la situation dans l'occupation principale et la situation matrimoniale



¹ Compte tenu du rôle et du statut social inférieur de la femme dans la société burkinabè, l'activité économique des femmes dans le cadre familial est souvent placée sous le contrôle du chef de ménage, de l'homme en général. La femme se voit ainsi placée dans le rôle d'aide familial, même lorsque sa productivité est équivalente, voire supérieure à celle de l'homme. Ainsi, la plupart des femmes restent longtemps, voire toute leur vie, des aides familiales alors que les hommes, une fois mariés, deviennent généralement indépendants.

Graphique 12 : Population féminine selon la situation dans l'occupation principale et la situation matrimoniale



1.8.4 Situation matrimoniale et niveau d'instruction

Lorsqu'on examine le niveau d'instruction de chaque catégorie de situation matrimoniale, on s'aperçoit que les personnes sans niveau d'instruction dominent largement (graphiques 13 et 14). Au niveau des hommes, 70 % des célibataires et près de 90 % des mariés sont sans aucun niveau d'instruction. Ce constat vaut pour les femmes avec même plus d'acuité : l'absence d'instruction est partout élevée quelle que soit la situation matrimoniale des femmes. Elle l'est encore plus pour les femmes mariées.

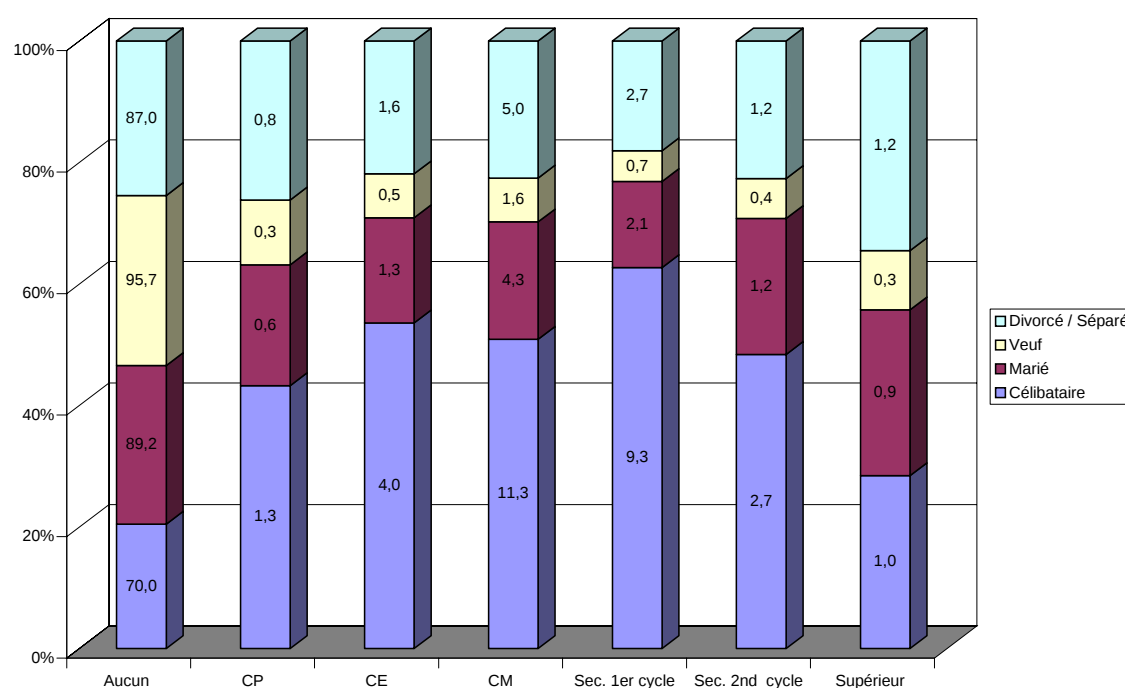
Comme l'instruction est liée à la scolarisation (cf. chapitre sur la scolarisation), les niveaux d'instruction les plus élevés se rencontrent beaucoup plus parmi les célibataires (en moyenne plus jeunes) que chez les mariés. Ainsi, pour les hommes, dans le groupe des célibataires, 11,3 % ont le niveau du cours moyen et 9,3 % celui du secondaire premier cycle, contre respectivement 4,3 % et 2,7 % parmi les mariés (annexe, tableau 12).

Parmi les célibataires, ceux qui ont fréquenté une classe du primaire représentent 16,6 % du total, dont 11,3 % pour ceux qui ont achevé une classe de CM (cours moyen). Quant à ceux qui ont pu poursuivre jusqu'au secondaire, on en compte 12 % à peine, soit 9 % pour le premier cycle et 3 % pour le second cycle du secondaire. A peine 1 % des célibataires ont suivi des études supérieures.

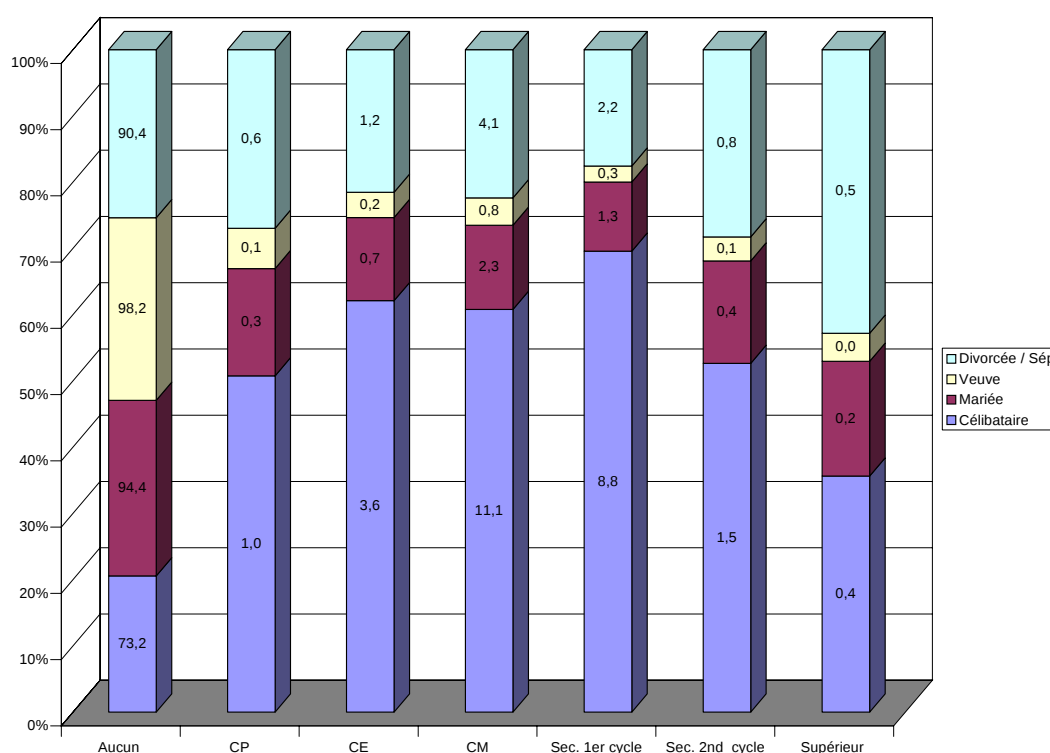
S'agissant des mariés, près de 90 % sont sans aucun niveau d'instruction. Ceux qui ont fréquenté l'école au niveau du primaire et du secondaire représentent respectivement 6,1 % et 3,2 % ; et moins de 1 % possèdent le niveau supérieur.

En ce qui concerne les femmes, on retrouve à peu près le même profil. Parmi les femmes célibataires, 73,2 % sont sans instruction. Celles qui ont fréquenté une classe de l'enseignement primaire représentent 15,7 % dont 11,1 % ayant atteint le niveau du cours moyen. Le secondaire ne concerne qu'une femme célibataire sur dix, essentiellement le premier cycle. S'agissant des mariées, les proportions sont les suivantes : 94,4 % pour les sans niveau d'instruction et 3,3 % pour celles ayant fréquenté une classe du primaire. Parmi celles-ci, seulement 2,3 % ont pu atteindre le cours. L'enseignement supérieur est encore plus négligeable que pour les hommes (0,2%).

Graphique 13 : Population masculine selon le niveau d'instruction et la situation matrimoniale



Graphique 14 : Population féminine selon le niveau d'instruction et la situation matrimoniale

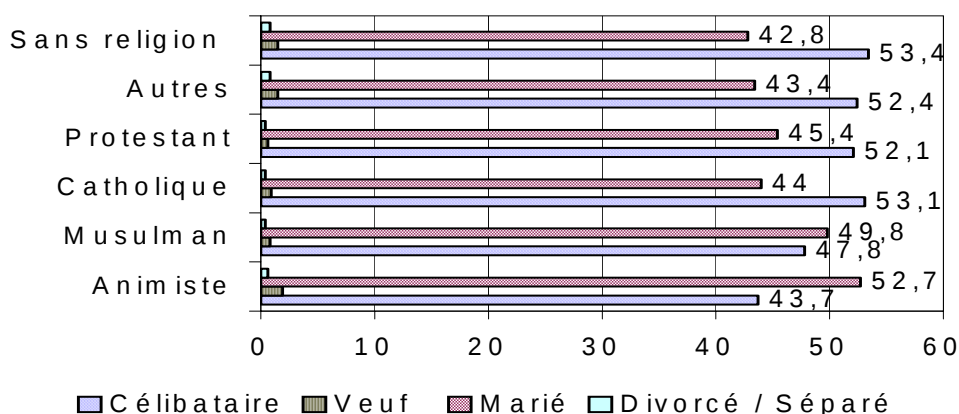


1.8.5 Situation matrimoniale et religion

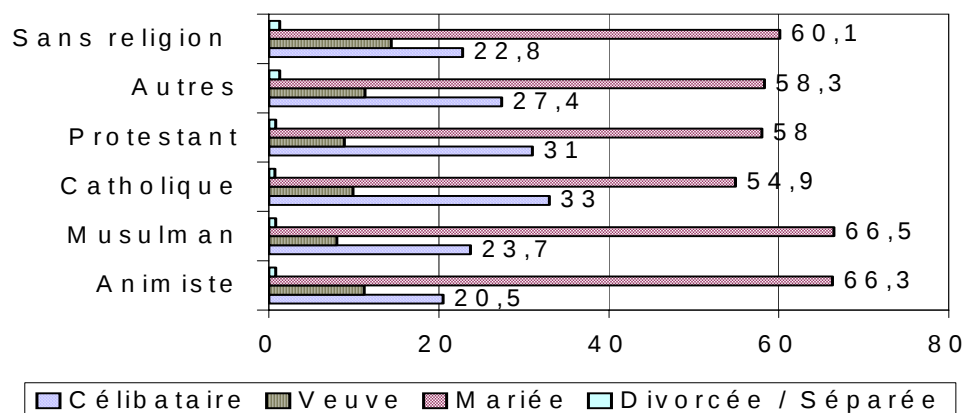
L'examen de la situation matrimoniale selon la religion montre que les animistes et les musulmans sont dans l'ensemble majoritairement mariés, tandis que les chrétiens (catholiques et protestants) sont plutôt majoritairement célibataires. Cela signifie que, la population ayant une structure jeune, musulmans et animistes ont tendance à se marier plus jeunes que les seconds. L'âge moyen au premier mariage confirme cette assertion (cf. section sur la nuptialité).

La religion semble donc jouer un rôle dans la précocité ou non des unions surtout au niveau des femmes. En effet, les femmes de confession musulmane ou animiste sont en moyenne plus souvent mariées (66,2 %) que celles qui sont de confession chrétienne, notamment catholique (54,3 %). Le veuvage est moins fréquent chez les musulmanes que chez les femmes des autres confessions. Le divorce par contre est plus rare pour les chrétiennes.

Graphique 15 : Population masculine selon l'état matrimonial et la religion



Graphique 16 : Population féminine selon l'état matrimonial et la religion



1.9 LA POLYGAMIE

La pratique de la polygamie (terme utilisé habituellement à la place du mot « polygynie » désignant l'union d'un homme avec plusieurs épouses) est assez répandue en Afrique. Elle l'est particulièrement au Burkina Faso, bien que les textes tendent à consacrer de plus en plus la monogamie (cf. Code des personnes et de la famille).

L'étude de la polygamie est faite à l'aide de deux indices :

- le taux de polygamie **p** ou proportion d'hommes polygames parmi les hommes mariés. Cet indice mesure l'incidence du phénomène ;
- le nombre moyen d'épouses par homme polygame **e** qui résume l'intensité du phénomène.

Ces deux indices combinés donnent un troisième indice **m** qui sert à mesurer le nombre moyen d'épouses par homme marié. On peut l'exprimer par la formule ci-dessous :

$$m = 1 + p (e-1)$$

1.9.1 Données globales

Le tableau 4 montre qu'un tiers des hommes mariés (33 %) et plus de la moitié des femmes en union (51,7 %) vivent en régime de polygamie. Cette pratique est plus fréquente en milieu rural qu'en milieu urbain : en ville, à peine un homme sur cinq (19%) est polygame, contre plus du tiers (35,5%) des hommes mariés en milieu rural.

L'intensité de la polygamie **e** est relativement élevée au Burkina Faso, même en milieu urbain. La valeur de l'indice est assez comparable entre les deux milieux de résidence (2,3 contre 2,4), même si l'incidence du phénomène est plus marquée en milieu rural. La polygamie se caractérise essentiellement par la bigamie ou « petite polygamie », c'est-à-dire deux femmes par homme polygame : c'est la forme la plus répandue de la polygamie au Burkina Faso. Elle l'est un peu plus en milieu urbain qu'en milieu rural ; dans ce milieu, la proportion des bigames parmi les polygames est en effet de 72 % environ contre 20 % pour les polygames à trois femmes et 8% pour les polygames ayant quatre femmes et plus. En milieu urbain ces pourcentages sont respectivement de 75,7 %, 17,8 % et 6,5 %.

En définitive, le nombre moyen d'épouses par homme marié est de 1,5. Comme pour l'indice **e** les différences ne sont pas sensibles entre milieu urbain et milieu rural (tableau 4).

Tableau 4 : Principaux indices de polygamie selon le milieu de résidence

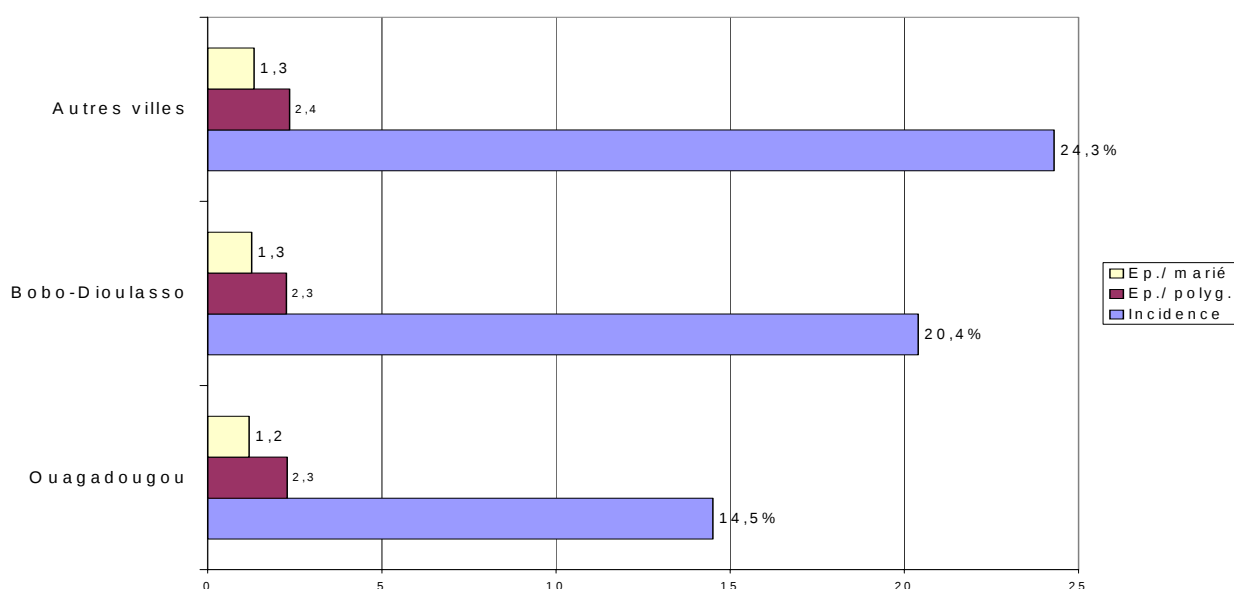
Milieu de résidence	Taux de polygamie (%)*		p (%)	e	m
	Hommes	Femmes			
Urbain	19,0	32,0	19,0	2,3	1,3
Rural	35,5	54,6	35,5	2,4	1,5
Ensemble	33,0	51,7	33,0	2,4	1,5

* Les « unions libres » ont été comptabilisées avec les mariés monogames dans les calculs

1.9.2 La polygamie à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans les autres villes

L'incidence de la polygamie apparaît d'autant plus faible que le degré d'urbanisation est élevé : Ouagadougou présente ainsi les plus faibles indices de polygamie, avec 14,5 % de polygames parmi les hommes mariés et 24,2 % de femmes mariées à un homme polygame ; à Bobo-Dioulasso, la polygamie touche environ un homme marié sur cinq (20,4%) et une femme mariée sur trois (32,8%), tandis que dans l'ensemble des autres villes, près d'un homme marié sur quatre (24,3%) et deux femmes mariées sur cinq (40,8%) vivent en régime de polygamie. Par contre, l'intensité du phénomène est tout à fait comparable dans les différents centres urbains. En effet, le nombre moyen d'épouses par homme polygame est de l'ordre de 2,3 aussi bien à Ouagadougou, à Bobo-Dioulasso, que dans l'ensemble des autres villes (graphique 17). Les nombres moyens d'épouses par homme marié sont également très proches : 1,2 pour la ville de Ouagadougou et 1,3 pour tous les autres centres urbains.

Graphique 17 : Incidence et intensité de la polygamie à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans les autres villes



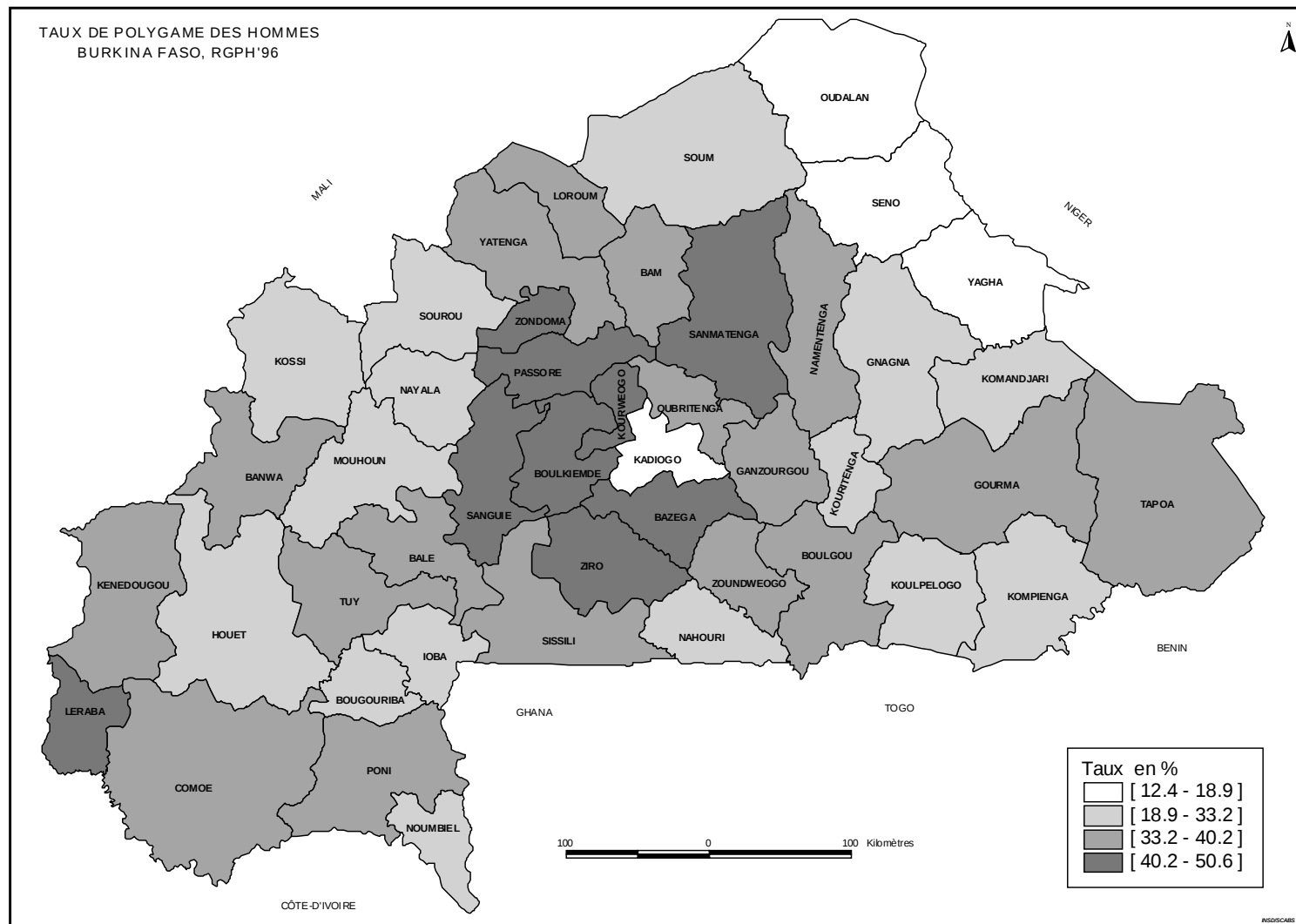
1.9.3 La polygamie dans les provinces

La pratique de la polygamie varie assez fortement selon les provinces au Burkina Faso (carte 1, annexe tableau 21). Ce sont les provinces du Sahel qui présentent les plus faibles taux de polygamie : Oudalan (12,4 %), Séno (14,2 %), Yagha (16,2 %). Les valeurs les plus élevées se rencontrent particulièrement dans les provinces du Plateau central, en pays mossi : Kourweogo (50,6%), Boulkiemdé (46,7%), Sanguié (45,7%), Sanmatenga (44,3%), Zondoma (43,2%), Passoré (42,9%), Bazega (42%). L'explication d'une telle répartition tient davantage aux traditions et coutumes, ou encore à des facteurs d'ordre économique qu'à l'influence de la religion, notamment l'Islam. En effet, bien que la polygamie soit liée à tort ou à raison à l'Islam, son incidence est nettement plus faible dans les provinces du Sahel pourtant plus islamisées, que dans celles du plateau central, moins islamisées.

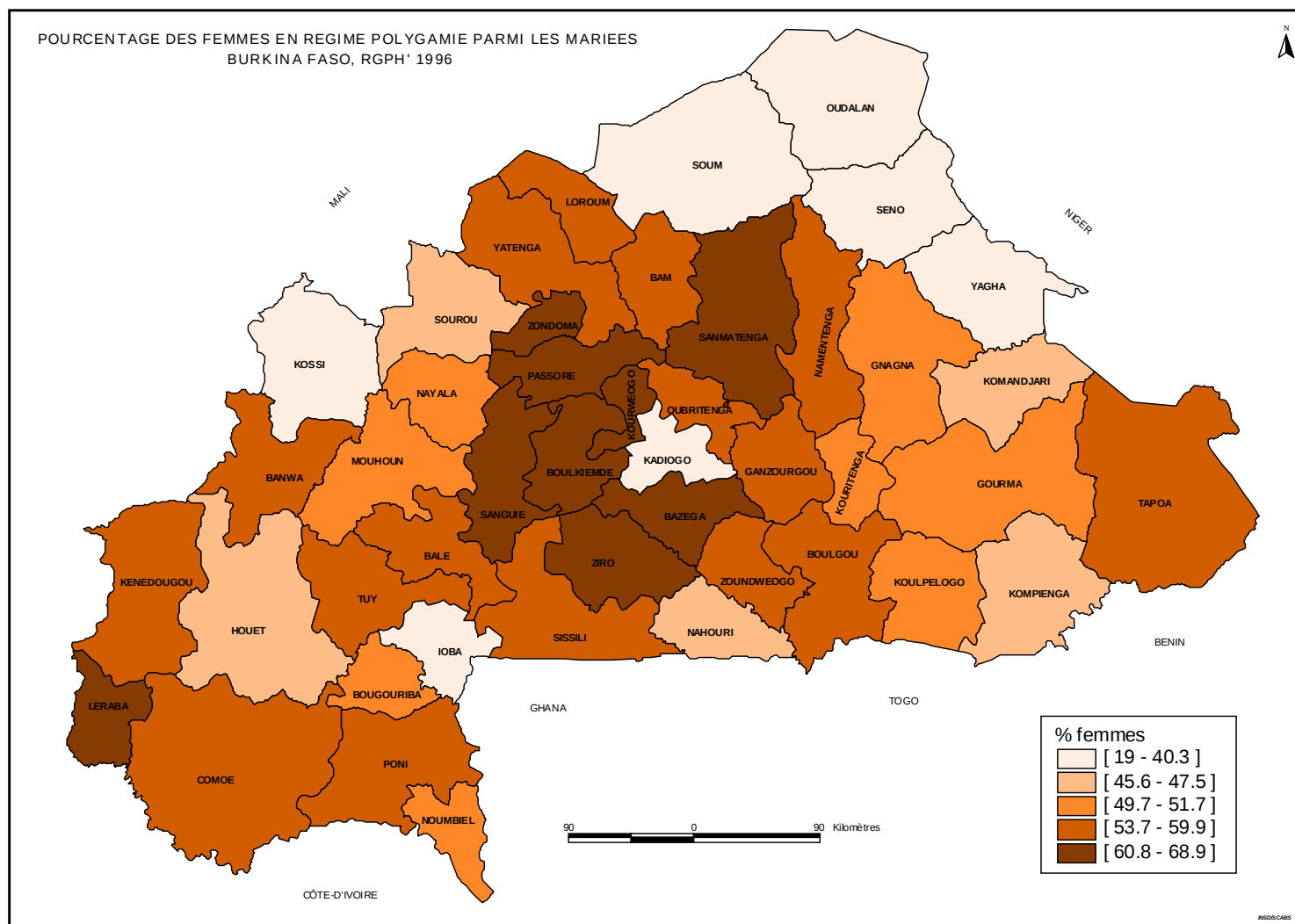
La province du Kadiogo constitue une exception avec un taux de polygamie relativement faible (18,9%), en raison de l'influence de la ville de Ouagadougou qui représente près de 95% de la population résidente de la province.

S'agissant des femmes, la répartition géographique est identique à celle des hommes, mais avec des niveaux d'incidence plus élevés (carte 2).

Carte 1 : taux de polygamie des hommes par province



Carte 2 : Pourcentage des femmes mariées en situation de polygamie, par province



1.9.4 La polygamie selon l'âge

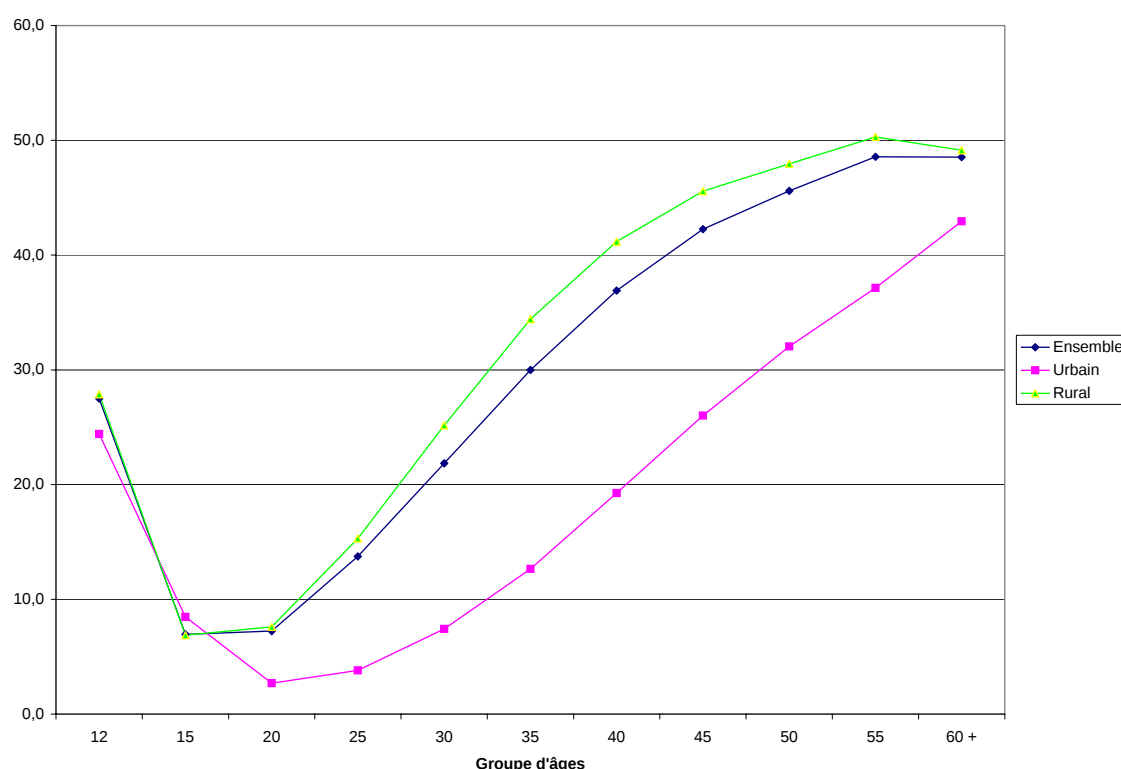
La polygamie augmente avec l'âge (graphique 18). A tous les âges, le taux de polygamie en milieu rural est supérieur à celui des zones urbaines. L'écart entre les deux courbes est très prononcé dès 25–29 ans et se creuse au fur et à mesure que l'âge augmente pour atteindre un maximum à 40–44 ans, avant de diminuer progressivement. Cette diminution est due essentiellement aux ruptures d'union (divorce ou décès d'au moins une des épouses), notamment dans le milieu rural.

Si l'incidence de la polygamie croît avec l'âge, il faut noter également que, quel que soit le milieu de résidence, le nombre d'épouses par homme polygame augmente avec l'âge de ce dernier. L'âge moyen des mariés montre bien cette situation illustrée par le tableau 5. L'écart entre les âges moyens des monogames et des polygames à 4 épouses et plus est d'au moins 15 ans pour l'ensemble et le milieu rural ; il est de 10 ans pour le milieu urbain.

Tableau 5 : Age moyen (en années) des hommes mariés selon le milieu de résidence et le type de mariage

Milieu de résidence	Monogame	Bigame	Polygame 3 femmes	Polygame 4 femmes +	Ensemble polygame	Ensemble marié
Urbain	40,6	48,8	54,5	57,3	50,3	42,5
Rural	40,9	47,0	52,5	56,2	48,9	43,7
Ensemble	40,8	47,2	52,6	56,3	49,0	43,5

Graphique 18 : Taux de polygamie selon le groupe d'âges par milieu de résidence



1.9.5 Évolution de la polygamie

Depuis 1985, la polygamie est légèrement en régression au Burkina Faso. Le taux global de polygamie a en effet baissé de 36% à 33%, de même que la proportion des femmes en union polygame, qui est passée de 57% à 51,7%. Il en est de même de l'intensité de la polygamie : le nombre moyen d'épouses, aussi bien par homme polygame que par homme marié, a diminué (tableau 6).

Le faible pourcentage des femmes en union polygame (29,4%) en 1975 suscite quelques interrogations, si on le compare à ce qu'il était en 1985 et en 1996. L'hypothèse selon laquelle les effectifs féminins ont été sous-estimés² en 1975 peut en être l'explication.

Tableau 6 : Évolution de quelques caractéristiques de la polygamie de 1975 à 1996 au Burkina

Caractéristiques	1975	1985	1996
Hommes mariés à 1 épouse (%)	67,6	64	66,8
Hommes mariés à 2 épouses (%)	23,4	25	23,8
Hommes mariés à 3 épouses (%)	6,6	7	6,8
Hommes mariés à 4 épouses et + (%)	2,4	3	2,6
Taux de polygamie (%)	32,4	36	33,0
Nombre moyen d'épouses par homme marié	1,5	1,6	1,5
Femmes mariées en union polygame (%)	29,4	57	51,7

² A l'analyse du recensement de 1985, l'hypothèse a été faite que celui de 1975 a sous-estimé la population totale, notamment la population féminine en raison du fait que nombre de chefs de ménage ont omis de déclarer tous les membres de leur ménage, notamment certaines épouses afin de les soustraire à l'imposition fiscale. Cet impôt dit de capitation n'existait plus lors du recensement de 1985, ayant été supprimé en 1984 par le pouvoir du Conseil National de la Révolution.

CONCLUSION

De l'analyse de la situation matrimoniale de la population résidente du Burkina en 1996, on peut retenir les caractéristiques suivantes :

- La population burkinabé vit majoritairement en union : environ 57 % des personnes âgées de 12 ans et plus sont mariées. Les autres situations matrimoniales en dehors du célibat (35 %) sont relativement négligeables : veuvage (5,4 %), divorces /séparations (0,6 %). Les remariages, surtout des jeunes femmes expliquent essentiellement cette situation.
- L'état matrimonial de la population est assez différencié selon le milieu de résidence : les personnes vivant en milieu rural sont plus souvent mariées (60 %) que celles résidant dans les centres urbains (45 %). Les survivances de certaines pratiques et comportements traditionnels dans le domaine du mariage qui font que le célibat à un certain âge est « mal vu » par la communauté notamment dans le milieu rural, en sont les causes majeures.
- La situation matrimoniale des femmes est fondamentalement différente de celle des hommes; elles sont plus souvent mariées (64 %) que ces derniers (49 %). En terme de rapport de masculinité, on note que 67 hommes pour 100 femmes vivent en union.

Au niveau des hommes, la situation matrimoniale est caractérisée par :

- une fréquence plus importante du mariage en milieu rural (54 %) qu'en milieu urbain (40 %) ;
- avant 20 ans, la proportion des célibataires est très élevée (95 %). Elle reste importante à 25–29 ans (40 %) par rapport à celle des femmes dans le même groupe d'âges (5 %) ;
- dans le dernier groupe d'âges (60 ans et plus) les célibataires ne représentent que 3,2 % seulement des résidents de 12 ans et plus. Cela témoigne du fait que le mariage est une pratique largement répandue et que la grande majorité de la population finit par se marier au Burkina Faso ;
- l'analyse de la situation matrimoniale selon la religion montre que les animistes et les musulmans sont dans l'ensemble majoritairement mariés (respectivement 52,7 % et 49,8 %) tandis que les chrétiens (catholiques et protestants) sont plutôt majoritairement célibataires (respectivement 53,1 % et 52,1 %).
- au niveau des régions de planification, le Centre, l'Ouest, le Centre-Ouest, et le Sud-Ouest apparaissent comme celles où le mariage est relativement moins fréquent que dans les autres régions. On remarquera que ce sont les régions les plus urbanisées du pays puisque les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou se retrouvent respectivement au sein des trois premières ci-dessus.

Au niveau des femmes, on peut retenir les principaux résultats suivants :

- Dans l'ensemble, près de deux femmes sur trois sont mariées (64 %), une femme sur quatre est célibataire (25 %) et une proportion non négligeable de femmes connaît le veuvage (9,2 %) ;
- Si en ville, 50 % des femmes vivent en union, en milieu rural ce sont deux femmes sur

trois (66 %). Il faut également noter que le veuvage féminin est plus important dans ce milieu où il touche 9,5 % des femmes, alors qu'il se situe à 7,4 % en milieu urbain.

- du point de vue de la religion, les femmes de confession musulmane ou animiste sont en moyenne plus souvent mariées (66,2 %) que celles qui sont de confession chrétienne, notamment catholique (54,3 %). Le veuvage est moins fréquent chez les musulmanes que chez les femmes des autres confessions. Le divorce par contre est plus rare pour les chrétiennes.

S'agissant de la polygamie, un tiers des hommes et plus de la moitié des femmes mariés vivent en union polygame. La pratique de la polygamie est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain.

Si l'incidence du phénomène de la polygamie est relativement importante, son intensité est par contre, peu élevée au Burkina Faso. Qu'elle soit mesurée par le nombre moyen de femmes par homme polygame (2,3) ou par le nombre moyen de femmes par homme marié (1,5), cette intensité traduit ce qu'il est convenu d'appeler une pratique de petite polygamie. La bigamie concerne en effet 72 % des polygames et les hommes mariés à 4 femmes et plus n'en représentent que 8 %.

Cette situation ne diffère pas sensiblement selon le milieu de résidence. Le nombre moyen de femmes par homme marié est de 1,3 en milieu urbain et de 1,5 en milieu rural.

Partant de la répartition géographique de la polygamie, on peut faire le constat suivant : les provinces du Sahel très islamisées telles l'Oudalan, le Séno et le Yagha ont les taux de polygamie les plus faibles au Burkina, variant de 12 à 16 %. A l'inverse, les provinces du plateau central comme le Kourwéogo, le Boulkiemdé, le Sanguié, le Sanmatenga, le Zondoma, le Passoré, le Bazèga, moins islamisées, ont les taux de polygamie les plus élevés, allant de 40 % à 50 %. La pratique de la polygamie tient donc plus aux traditions et coutumes qu'à l'influence de la religion islamique à laquelle on l'associe trop souvent.

La polygamie croît au fur et à mesure que l'âge augmente. La différence entre les milieux de résidence est nette et s'établit à tous les groupes d'âges, les niveaux étant plus importants dans le milieu rural que dans les centres urbains.

La polygamie apparaît en légère régression depuis 1985 au Burkina Faso. En effet, la proportion des hommes monogames a augmenté de 64 % à 67 %, le taux de polygamie est passé de 36 % à 33 % sur la période intercensitaire. Il en est de même de l'intensité du phénomène, le nombre moyen d'épouses par homme marié passant de 1,6 à 1,5.

L'étude de l'état matrimonial a permis de dégager quelques indicateurs relatifs au mariage monogamique ou polygamique, le célibat, et autres situations matrimoniales. La deuxième partie dégagera d'autres indices qui permettront une meilleure compréhension de la nuptialité de la population au Burkina Faso.

II. NUPTIALITE

Cette partie traite des premiers mariages à partir des proportions de célibataires. Pendant le dénombrement de la population, la question suivante a été posée aux résidents de 12 ans et plus des deux sexes : « Est-ce (nom) vit avec une (des) femme(s), (un homme) ? ». L'exploitation de cette question a permis d'obtenir des données sur la répartition de la population résidente par sexe, groupe d'âges et état matrimonial. Ont été ensuite calculées des proportions de célibataires par groupe d'âges et sexe. Ces proportions de célibataires, ramenées à des âges exacts par interpolation graphique, ont été assimilées aux célibataires de la table de nuptialité.

Cette méthode a pour avantage d'obtenir les premiers mariages des célibataires sans poser directement la question aux intéressés.

Cependant, elle présente quelques inconvénients. Les tables de nuptialité du moment ainsi obtenues supposent des hypothèses implicites qui peuvent ne pas toujours être vérifiées.

Cette partie aborde les cinq points suivants :

- table de nuptialité ;
- évolution des principaux indices de la nuptialité depuis 1975 ;
- analyse différentielle de la nuptialité selon les critères socio-économiques ;
- nuptialité selon les régions de planification ;
- nuptialité selon les provinces.

2.1. TABLE DE NUPTIALITE

La table de nuptialité du moment est la description du mariage au sein d'une génération fictive, qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée en l'absence de mortalité et de migration. C'est un tableau de quatre colonnes, comprenant la colonne des âges exacts, celle des célibataires, celle des mariés et enfin la colonne des taux de nuptialité (tableau7).

Tableau 7 : Tables de nuptialité, pour chacun des deux sexes.

Âges exacts	Hommes			Âges exacts	Femmes		
	c(x)	m(x,x+4)	nx		c(x)	m(x,x+4)	nx
15	1 000	160	160	12	1 000	200	200
20	840	155	185	15	800	525	656
25	685	395	577	20	275	198	720
30	295	155	527	25	77	41	532
35	140	60	425	30	36	21	583
40	80	27	338	35	15	-	-
45	53	8	151				
50	45	9	200				
55	36	-	-				

2.1.1. Intensité de la nuptialité

L'intensité de la nuptialité des hommes et des femmes est mesurée par le « célibat définitif ». C'est la proportion des célibataires qui finissent par ne pas contracter un mariage. Au Burkina Faso, on suppose qu'à 55 ans, lorsqu'un homme n'est pas marié, il ne se mariera plus. Ce seuil a été fixé à 35 ans pour les femmes.

La proportion d'hommes célibataires qui finissent par ne pas se marier est plus élevée que celle des femmes dans l'ensemble du pays. Elle est de 3,1 % pour les hommes et de 2,2 % pour les femmes (tableau 8).

Quel que soit le sexe, le célibat définitif est plus important en milieu urbain qu'un milieu rural. Le célibat définitif chez les hommes est de 5 % en milieu urbain et de 1,8 % en milieu rural. Chez les femmes, il est de 7,6 % en milieu urbain et 1,4 % en milieu rural.

Tableau 8 : Célibat définitif des hommes et des femmes

Milieu de résidence	Célibat définitif (en %)	
	Hommes	Femmes
Ensemble Burkina	3,1	2,2
Rural	1,8	1,4
Urbain	5,0	7,6
Ouagadougou	4,9	10,6
Bobo-Dioulasso	5,2	8,4
Autres villes	5,0	5,2

Dans les grandes villes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, la proportion des hommes et des femmes qui finissent par ne pas se marier est très importante ; elle est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. A Ouagadougou, le célibat définitif chez les femmes est de 10,6 % contre 4,9 % chez les hommes. A Bobo-Dioulasso, il est de 8,4 % chez les femmes et de 5,2 % chez les hommes.

2.1.2. Calendrier de la nuptialité

Le calendrier de la nuptialité des hommes est décrit à l'aide des âges moyens et médians au premier mariage.

L'âge moyen au premier mariage des hommes (26,7 ans) est plus élevé que celui des femmes (18,7 ans) dans l'ensemble du pays, et ce quel que soit le milieu de résidence. Quel que soit le sexe, l'âge au premier mariage varie selon le milieu de résidence (tableau 9).

Tableau 9 : Âges moyens et médians au premier mariage des hommes et des femmes selon le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Âges moyens en années			Âges médians en années		
	Hommes	Femmes	Écart des âges moyens au 1 ^{er} mariage entre homme et femme	Hommes	Femmes	Écart d'âges médians entre homme et femme
Burkina Faso	26,7	18,7	8	25,4	15,2	10,2
Milieu rural	26,0	18,3	7,7	21,4	15,1	6,3
Milieu urbain	30,1	21,7	8,4	25,8	15,7	10,1
Ouagadougou	31,2	22,5	8,7	25,6	15,8	9,8
Bobo-Dioulasso	30,5	22,5	8	25,4	15,8	9,6
Autres	28,9	20,9	8	25,1	15,6	9,5

En milieu urbain, l'âge moyen au premier mariage est 30,1 ans pour les hommes et 21,7 ans pour les femmes. En milieu rural, ils sont respectivement de 26,0 ans pour les hommes et 18,3 ans pour les femmes.

Pour les deux sexes, l'âge moyen au premier mariage des hommes et celui des femmes sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural. Les difficultés économiques en milieu urbain (chômage) et les changements de comportement liés à l'urbanisation expliquent cette différence. C'est dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso que les hommes et les femmes se marient pour la première fois le plus tardivement : l'âge au premier mariage des hommes dans ces deux villes est respectivement de 31,2 ans et 30,5 ans ; pour les femmes, il est de 22,5 ans pour Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

L'âge médian au premier mariage varie de la même manière en fonction du sexe et du milieu de résidence. Il est de 25,4 ans pour les hommes et 15,2 ans pour les femmes dans l'ensemble du pays. Quel que soit le sexe, il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Au niveau de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, il n'existe pas une différence significative entre les âges médians au premier mariage des hommes. Quant aux femmes, l'âge médian au premier mariage est identique à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso.

2.2. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICES DEPUIS 1975

Entre 1975 et 1996, l'âge moyen au premier mariage des hommes a légèrement baissé, avec un rajeunissement de 0,3 ans entre 1975 et 1985, et de 0,2 ans entre 1985 et 1996 (tableau 10). En ce qui concerne les femmes, l'âge moyen au premier mariage s'est en revanche accru entre 1975 et 1996, et de manière plus marquée, avec un report de 0,9 ans entre 1975 et 1985 et de 0,7 ans entre 1985 et 1996.

Quant au célibat définitif, l'évolution est également différente selon le sexe : diminution chez les hommes (de 5,3 % à 3,1 %) et augmentation chez les femmes (de 0,6 % à 2,2 %).

Tableau 10 : Evolution de l'âge moyen et du célibat définitif des hommes et les femmes de 1975 à 1996.

Année	Âge moyen en années		Célibat définitif en %	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1975	27,2	17,1	5,3	0,6
1985	26,9	18,0	4,2	1,7
1996	26,7	18,7	3,0	2,2

2.3. ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA NUPTIALITE SELON LES CRITERES SOCIO-ECONOMIQUES

L'analyse différentielle de la nuptialité est réalisée selon les déterminants socio-économiques et culturels suivants :

- Niveau d'instruction
- Situation dans l'occupation principale
- Statut d'occupation
- Religion

Cette analyse est menée au niveau national pour toutes les variables et selon le milieu de résidence uniquement pour le niveau d'instruction ; l'analyse des autres variables par milieu de résidence n'étant pas significative compte tenu du poids du milieu rural. Les indicateurs calculés dans le milieu rural sont sensiblement les mêmes que ceux du niveau national. Les indices utilisés dans cette partie sont l'âge moyen au premier mariage et le célibat définitif.

2.3.1. Niveau d'instruction

Il apparaît très clairement que plus le niveau d'instruction est élevé, plus les hommes et les femmes se marient tard, quel que soit le milieu de résidence, et que ces deux facteurs conjuguent leurs effets (tableaux 11 et 12). Ainsi, les hommes n'ayant aucun niveau d'instruction et résidant en milieu rural sont ceux qui se marient le plus tôt, en moyenne à 26 ans, tandis que ceux ayant atteint le niveau supérieur et résidant en ville se marient le plus tardivement, en moyenne à 31,5 ans.

Tableau 11 : Age moyen au premier mariage et célibat définitif des hommes selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Aucun		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	Âge moyen	Célibat définitif	Âge moyen	Célibat définitif	Âge moyen	Célibat définitif	Âge moyen	Célibat définitif
Ensemble	26,0	3,6	28,0	3,0	30,3	2,8	31,3	4,7
Milieu urbain	29,1	5,6	30,3	3,2	31,3	2,9	31,5	3,9
Milieu rural	25,7	3,5	27,1	2,9	29,3	2,7	31,2	5,1

Par ailleurs, les hommes de niveau primaire se marient en moyenne à 28,0 ans. L'âge moyen au premier mariage des hommes du niveau primaire est plus élevé dans le milieu urbain (30,3 ans) que dans le milieu rural (27,1 ans). L'âge moyen au premier mariage des hommes du niveau

secondaire est plus élevé que celui des hommes de niveau primaire. Il est de 30,3 ans dans l'ensemble du pays, de 31,3 ans dans le milieu urbain et 29,3 ans dans le milieu rural.

Tableau 12 : Age moyen au premier mariage et célibat définitif des femmes selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Aucun		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	Âge moyen	Célibat définitif	Âge moyen	Célibat définitif	Âge moyen	Célibat définitif	Âge moyen	Célibat définitif
Ensemble	18,1	1,5	20,2	7,3	24,4	14,7	22,8	18,8
Milieu urbain	19,7	4,6	22,6	11,1	25,1	17,1	22,6	20,8
Milieu rural	17,9	1,2	20,4	4,4	23,6	11,4	23,1	14,7

En ce qui concerne les femmes, l'âge moyen au premier mariage augmente également avec le niveau d'instruction (tableau 12). Dans l'ensemble du pays, l'âge au premier mariage des femmes sans niveau d'instruction est de 18,1 ans ; pour les femmes de niveau primaire et secondaire, il est respectivement de 20,2 ans et 24,4 ans. Différence surprenante, les femmes de niveau supérieur semblent se marier plus tôt que celles de niveau secondaire (22,8 ans) ; sans que l'on puisse trouver une explication satisfaisante à cela.

Quel que soit le niveau d'instruction, l'âge au premier mariage des femmes en milieu urbain est plus élevé qu'en milieu rural. Les femmes sans niveau du milieu urbain se marient en moyenne à 19,7 ans contre 17,9 ans pour celles du milieu rural. Les femmes de niveau primaire du milieu urbain se marient en moyenne à 22,6 ans tandis que celles du milieu rural se marient en moyenne à 20,4 ans. Quant aux femmes de niveau secondaire, leur âge moyen au premier mariage en milieu urbain est de 25,1 ans et en milieu rural de 23,6 ans. L'âge au premier mariage des femmes de niveau supérieur est de 22,6 ans en milieu urbain et de 23,1 ans en milieu rural ; là aussi un résultat surprenant !

D'après le tableau 11, le célibat définitif chez les hommes sans niveau d'instruction est de 3,6 % dans l'ensemble, 5,6 % en milieu urbain et 3,5 % en milieu rural. Chez ceux du niveau primaire, le célibat définitif est plus faible que ceux n'ayant aucun niveau. La proportion de ceux qui finissent par ne pas se marier est de 3,0 % dans l'ensemble, 3,2 % en zone urbaine et 2,9 % en zone rurale.

Il est en de même du célibat définitif chez les hommes de niveau secondaire. Il est de 2,8 % dont 2,9 % en milieu urbain et 2,7 % en milieu rural. Le célibat définitif est plus important chez les hommes de niveau supérieur que chez ceux du niveau primaire et secondaire. Une proportion de 4,7 % d'hommes de niveau supérieur finit par ne pas contracter de mariage dans leur vie ; cette proportion est de 3,9 % en milieu urbain et 5,1 % en milieu rural.

L'intensité de la nuptialité des femmes diffère selon le niveau d'instruction et le lieu de résidence. Plus le niveau d'instruction est élevé, plus la proportion de femmes qui finissent par ne pas se marier devient importante (tableau 12). Le célibat définitif est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. Le degré de scolarisation des filles, le changement de mentalité en milieu urbain et la relative indépendance économique de certaines femmes expliqueraient cette différence.

Seulement 1,5 % des femmes célibataires sans aucun niveau d'instruction finissent par ne pas se marier. Ces proportions sont de 4,6 % en milieu urbain et 1,2 % en milieu rural. Pour les femmes de niveau primaire, le célibat définitif est de 7,3 % dont 11,1 % en milieu urbain et 4,4 %

La proportion des femmes célibataires de niveau secondaire qui finissent par ne pas contracter de mariage atteint 14,7 % pour l'ensemble, 17,1 % dans le milieu urbain et 11,4 % dans le milieu rural. La proportion des femmes célibataires de niveau supérieur se révèle très importante : elle se situe à 18,8 % pour l'ensemble et atteint 20,8 % en milieu urbain et 14,7 % en milieu rural.

2.3.2. Situation dans l'occupation principale

La situation dans l'occupation principale semble également influencer sur l'âge moyen au premier mariage des hommes. Le tableau 13 indique que les hommes qui travaillent à leur propre compte " les indépendants " se marient beaucoup plus jeunes (21,2 ans) que les autres catégories : les " patrons, " les " salariés ", les " apprentis ", et les " aides familiaux ". Les " salariés " se marient un peu plus tard que les " patrons " (29,1 ans contre 26,8 ans). Les " aides familiaux " et les " apprentis " se marient le plus tardivement, respectivement à 32,9 et 36,2 ans. Le manque de moyens et les conditions de vie difficiles de cette catégorie d'hommes expliquent probablement cet âge au mariage plus tardif.

Tableau 13 : Âge moyen au premier mariage et célibat définitif des hommes et des femmes selon l'occupation principale

Catégories	célibat définitif en %		Âge moyen en années		Ecart d'âge
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Patron	3,2	6,4	26,8	18,8	8,0
Indépendant	1,6	2,8	21,2	17,4	3,8
Salarié, employé	3,5	17,2	29,1	25,4	3,7
Apprenti	5,0	13,3	36,2	25,3	10,9
Aide familial	33,2	0,9	32,9	18,3	14,6
Moyenne nationale	3,6	2,2	26,7	18,7	8,0

Les proportions des hommes célibataires qui finissent par ne pas se marier chez les " patrons, employeurs " (3,2%) et chez les "salariés, employés" (3,5%) sont légèrement inférieures à la moyenne nationale (3,6 %). Le célibat définitif au niveau des " indépendants " est faible (1,6 %). Les "apprentis" connaissent un célibat définitif de 5,0 %.

La proportion des " aides familiaux " hommes qui finissent par ne pas se marier est très importante (33,2 %). Cette situation s'expliquerait entre autres par le fait que la plupart des hommes de cette catégorie ne bénéficiant d'aucune forme de rémunération en espèce ou en nature pour entretenir une famille, ne peuvent que difficilement fonder un foyer.

Chez les femmes, le célibat définitif est faible, à l'exception des " salariées " et " apprentis " où les proportions de célibataires qui finissent par ne pas se marier sont relativement importantes, respectivement 17,2 % et 13,3 %. Le célibat définitif au niveau des " aides familiaux " est de 0,9 %. Il est de 2,8 % au niveau des femmes " indépendants " et de 6,4 % chez les femmes " patrons ".

2.3.3. Statut d'occupation

L'âge au premier mariage semble être en relation avec le statut d'occupation (tableau 14). En effet, chez les hommes, les occupés se marient plus jeunes (26,2 ans) que les chômeurs (32,0 ans). Rappelons que l'âge moyen des hommes au niveau national est de 26,7 ans.

Tableau 14 : Âge moyen et célibat définitif des hommes et des femmes selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Âge moyen en années		Ecart d'âges	Célibat définitif En %	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Occupé	26,2	18,3	7,9	3,1	1,7
Chômeur	32,0	24,9	7,2	6,6	22,4
Moyenne nationale	26,7	18,7	8,0	3,6	2,2

Au niveau des femmes, on enregistre le même constat. Les femmes occupées se marient beaucoup plus jeunes que les femmes au chômage. L'âge moyen au premier mariage des femmes occupées est de 18,3 ans et celui des femmes au chômage est de 24,9 ans.

En ce qui concerne le célibat définitif des hommes, on constate que les chômeurs qui restent définitivement célibataires, sont proportionnellement deux fois plus nombreux (6,6%) que les hommes occupés (3,1%). Les meilleures conditions de vie (emploi, revenu) expliqueraient entre autres cette différence.

Au niveau des femmes, la proportion des célibataires occupées qui finissent par ne pas se marier est faible (1,7 %). Par contre, un peu plus de deux femmes célibataires chômeurs sur dix finissent par ne pas se marier. Cette proportion est très importante au regard de la moyenne nationale qui est de 2,2 %.

2.4. NUPTIALITE ET RELIGION

2.4.1 Âge moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage des hommes diffère selon la religion. Ainsi, d'après le tableau 15, les animistes et les catholiques se marient en général en moyenne à un âge élevé (respectivement 31,8 ans et 28,1 ans). Par contre, les musulmans se marient en moyenne beaucoup plus jeunes (26, 4 ans) ainsi que les protestants (26, 9 ans).

Tableau 15 : Âges moyens et célibat définitif selon la religion

Religion	Âge moyen au premier mariage en années		Ecart d'âges	Célibat définitif En %	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Animistes	31,8	18,4	13,4	4,5	1,5
Musulmans	26,4	18,2	8,2	3,0	1,5
Catholiques	28,1	20,5	7,6	4,0	4,0
Protestants	26,9	19,9	7,0	3,5	3,6
Autres	28,4	19,8	8,6	11,5	6,0
Sans religion	27,5	18,4	9,1	11,0	3,0

En ce qui concerne les femmes, les musulmanes se marient en moyenne les plus jeunes (18,2 ans) ; viennent ensuite les animistes (18,4 ans). Les catholiques et les protestantes se marient en moyenne le plus tardivement (respectivement 20,5 ans et 19,9 ans).

2.4.2 Célibat définitif

Concernant le célibat définitif chez les hommes, les proportions des célibataires musulmans et

protestants qui finissent par ne pas se marier sont faibles (respectivement 3,0 % et 3,5 %). Chez les catholiques et les animistes, le célibat définitif est un peu plus élevé (respectivement 4,0 % et 4,5 %).

Au niveau des femmes, la quasi totalité des animistes et musulmanes célibataires finissent par se marier (tableau 15). Le célibat définitif est de 1,5 % au niveau de ces femmes. Enfin, 3 % des célibataires protestantes finissent par ne pas se marier. Cette proportion est de 4 % chez les catholiques célibataires.

2.5. NUPTIALITE SELON LES REGIONS DE PLANIFICATION

2.5.1. Âge moyen au premier mariage

Les hommes des régions économiques du Centre, du Centre Ouest, de l'Ouest et du Sud Ouest ont un âge moyen au premier mariage supérieur à la moyenne nationale (26,7 ans). L'âge moyen au premier mariage le plus élevé se situe dans la région du Centre (28,7 ans) et le plus faible dans la région du Sahel (24,1 ans).

Quant aux femmes, elles se marient tardivement dans les régions économiques du Centre (19,8 ans), de l'Ouest (19,4 ans), du Centre-Ouest (18,8 ans) et du Sud-Ouest (18,9 ans). Par contre, elles se marient très jeunes au Sahel (14,6 ans), au Centre Nord (15,9) et à l'Est (14,9 ans).

2.5.2. Le célibat définitif

Le célibat définitif des hommes est important au Centre-Est (4,9 %), à l'Ouest et au Sud-Ouest (4,6 %) et enfin dans la boucle du Mouhoun (4,3 %). Il est très faible dans la région du Sahel (1,4 %).

En ce qui concerne les femmes qui finissent par ne pas se marier, leurs proportions sont importantes au Sud-Ouest (5,3 %) et à l'Ouest et au Centre (3,3 %). Elles sont très faibles dans les régions économiques du Centre-Nord (0,8 %) et de l'Est (0,9 %).

Tableau 16 : Âge moyen et célibat définitif des hommes et des femmes par région économique

Régions économiques	Âge Moyen au premier mariage en années			Célibat définitif en %	
	Hommes	Femmes	Ecart d'âges moyen en année	Hommes	Femmes
1 Boucle du Mouhoun	24,9	16,1	8,8	4,3	1,3
2 Centre	28,7	19,8	8,9	3,8	3,3
3 Centre Est	26,0	16,2	9,8	4,9	2,1
4 Centre Nord	26,6	15,9	10,7	3,2	0,8
5 Centre Ouest	27,5	18,8	8,7	4,0	1,3
6 Est	25,1	14,9	10,2	2,8	0,9
7 Nord	26,6	16,6	10,0	3,4	1,1
8 Ouest	27,4	19,4	8,0	4,6	3,3
9 Sahel	24,1	14,6	9,5	1,4	2,0
10 Sud Ouest	27,4	18,9	8,5	4,6	5,3
Moyenne nationale	26,7	18,9	7,8	3,6	2,0

2.6. NUPTIALITE SELON LES PROVINCES

2.6.1. Âge moyen au premier mariage

Dans 32 provinces du Burkina, les hommes ont un âge moyen au premier mariage inférieur à la moyenne nationale (26,7 ans). Il s'agit des provinces suivantes :

1 Bam	12 Ouadalan	23 Komandjoari
2 Bazèga	13 Séno	24 Kompienga

3 Boulgou	14 Sissili	25 Koulpélogo
4 Gnagna	15 Soum	26 Léraba
5 Gourma	16 Sourou	27 Lorum
6 Kéné Dougou	17 Tapoa	28 Nayala
7 Kossi	17 Yatenga	29 Tuy
8 Mouhoun	19 Zoundwéogo	30 Yagha
9 Nahouri	20 Balé	31 Ziro
10 Namentenga	21 Banwa	32 Zondoma
11 Oubritenga	22 Ioba	

Les âges moyens les plus faibles sont enregistrés dans les provinces du Yagha (23,0 ans), de la Gnagna (23,5 ans), du Séno (23,7 ans), de la Komandjoari (24 ans) et du Soum (24,1 ans). C'est dans les provinces goulmachéma et fulfuldé que les hommes se marient jeunes. Les traditions et coutumes expliqueraient cette situation.

Dans 13 provinces, les hommes ont un âge moyen au premier mariage supérieur à la moyenne nationale (26,7 ans). Il s'agit des provinces suivantes :

1 Bourgouriba	8 Poni
2 Boulkiemdé	9 Sanguié
3 Comoé	10 Sanmatengé
4 Ganzourgou	11 Kourwéogo
5 Houet	12 Noumbiel
6 Kadiogo	13 Kouritenga
7 Passoré	

Les âges moyens au premier mariage les plus élevés se rencontrent dans les provinces du Kadiogo (30,2 ans), du Houet, du Boulkiemdé (28,6 ans) et de la Comoé (27,7 ans). Cette situation s'expliquerait par le fait que ces provinces abritent les plus grandes villes du Burkina. En milieu urbain, à cause des changements de mentalité et du souci des jeunes de disposer du minimum d'équipements, les hommes se marient en général tard.

Au niveau des femmes, l'âge moyen au premier mariage est faible dans la plupart des provinces. Dans 30 provinces du Burkina, l'âge moyen au premier mariage est égal ou inférieur à la moyenne nationale. Ce sont les provinces suivantes :

1 Bazèga	11 Oudalan	21 Komandjoari
2 Boulgou	12 Sanmatenga	22 Kompienga
3 Ganzourgou	13 Séno	23 Koulpélogo
4 Gnagna	14 Sissili	24 Léraba
5 Gourma	15 Soum	25 Lorum
6 Kéné Dougou	16 Tapoa	26 Nayala
7 Kossi	17 Yatenga	27 Tuy
8 Mouhoun	18 Zoundwéogo	28 Yagha
9 Namentenga	19 Balé	29 Ziro
10 Oubritenga	20 Banwa	30 Zondoma

Les provinces de la Komandjoari, du Séno et de la Gnagna enregistrent les âges moyens au premier mariage les plus faibles. Ils sont respectivement de 16 ans, 16,5 ans et 16,6 ans.

Dans 15 provinces, on enregistre des âges moyens au premier mariage supérieurs à la moyenne nationale (18,7 ans). Ce sont :

1 Bam	6 Kadiogo	11 Sourou
2 Bougouriba	7 Kouritenga	12 Ioba
3 Boulkiemdé	8 Nahouri	13 Kourwéogo
4 Comoé	9 Passoré	14 Noumbiel

Les âges moyens les plus élevés se rencontrent dans les provinces du Kadiogo (22,0 ans), du Poni (21,8 ans), du Houet (21,0 ans), du Boulkiemdé, de la Comoé, du Ioba (20,4 ans) et du Noumbiel (20 ans).

Le cas du Kadiogo, du Houet, du Boulkiemdé et de la Comoé s'expliquerait en partie par une plus forte scolarisation des filles dans ces provinces. Pour ce qui est du Poni, du Ioba et du Noumbiel, le niveau élevé de l'âge moyen au premier mariage s'expliquerait entre autres par le poids des us et coutumes. Dans ces localités, le futur mari doit apporter une forte dot (bœufs) à ses beaux parents. Il n'est pas souvent facile d'obtenir cette dot, ce qui retarderait d'une manière ou d'une autre l'âge au premier mariage.

Les écarts d'âges moyens au premier mariage entre les hommes et les femmes sont très élevés. Ces écarts varient entre 5,4 ans dans la province du Ioba à 8,7 ans dans la province du Ganzourgou. Les écarts d'âges moyens les plus faibles entre les hommes et les femmes se constatent dans les provinces de la Kossi, du Yagha et du Soum.

Les écarts d'âges moyens au premier mariage les plus élevés entre l'homme et la femme se rencontrent dans les provinces de la Tapoa (9,7 ans), du Sanmatenga (9,1 ans) et du Ganzourgou (8,7 ans).

2.6.2. Célibat définitif

En ce qui concerne le célibat définitif, la proportion des hommes qui finissent par ne pas se marier est plus élevée que la moyenne nationale (3,6 %) dans 23 provinces.

Elles sont les suivantes :

1 Bam	13 Séno
2 Bazèga	14 Soum
3 Boulkiemdé	15 Tapoa
4 Ganzourgou	16 Yatenga
5 Gnagna	17 Banwa
6 Gourma	18 Komandjoari
7 Kéné Dougou	19 Kourwéogo
8 Kossi	20 Léraba
9 Namentenga	21 Lorum
10 Oubritenga	22 Yagha
11 Oudalan	23 Zondoma
12 Sanmatenga	

C'est dans les provinces de l'Oudalan (0,9 %) du Yagha (1,1 %), de la Komandjoari (1,6 %), du Soum (1,8 %) et de la Tapoa (1,9 %) que l'on enregistre les plus faibles niveaux de célibat définitif.

Dans 22 provinces, la proportion des hommes qui finissent par ne pas se marier est supérieure à la moyenne nationale. Ces provinces sont les suivantes :

1 Boulgou	12 Sissili
2 Boulkiemdé	13 Sourou
3 Comoé	14 Zoundwéogo
4 Houet	15 Ioba

5 Kadiogo	16 Kompienga
6 Kouritenga	17 Koulpélogo
7 Mouhoun	18 Nayala
8 Nahouri	19 Noumbiel
9 Passoré	20 Tuy
10 Poni	21 Ziro
11 Sanguié	22 Bougouriba

Les proportions de célibataires hommes les plus élevées se retrouvent dans les provinces du Nahouri (7,8 %) du Noumbiel (6,0 %) du Boulgou (5,7 %) et du Poni (4,8 %).

Pour ce qui est du célibat définitif des femmes, c'est dans quatre provinces seulement que la proportion des femmes qui finissent par ne pas se marier est supérieure à la moyenne nationale, qui est de 2,2 %. Ce sont les provinces de la Bougouriba, du Nahouri, de l'Oudalan et du Noumbiel. On enregistre les proportions les plus faibles dans les provinces du Bazèga (0,3 %), du Ganzourgou, du Lorum et du Koulpélogo (0,5 %), du Boulgou, Boulkiemdé, Sanguié, Nayala et Zondoma (0,6 %).

CONCLUSION

Malgré les difficultés économiques et les mutations des mentalités, le mariage demeure encore l'institution privilégiée de fondement de la cellule familiale. En effet, quel que soit le sexe, les proportions de célibataires qui finissent par ne pas se marier restent encore faibles surtout en milieu rural.

L'âge moyen au premier mariage des hommes est nettement plus élevé que celui des femmes et les écarts sont très importants. On se marie en moyenne beaucoup plus jeune en milieu rural qu'en milieu urbain. Par ailleurs, plus le niveau d'instruction est élevé, plus on se marie tard. On constate que les hommes se marient de plus en plus jeunes et les femmes de plus en plus tard. Au niveau national et en milieu rural, les hommes et les femmes célibataires qui finissent par ne pas se marier sont peu nombreux. Par contre, en milieu urbain et particulièrement à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les proportions d'hommes et de femmes qui finissent par ne pas se marier sont élevées.

BIBLIOGRAPHIE

Institut National la Statistique et de la Démographie, 1989 : Analyse des résultats définitifs
Recensement Général de la Population du Burkina Faso 1985

INSD (Institut National de la Statistique et de la Démographie), 1995 : *Analyse des résultats de l'enquête Démographique de 1991*, Deuxième édition 1995, Ouagadougou.

PRESSAT R., 1973 : *L'analyse Démographique*, Presses Universitaires de France, Paris.

ANNEXES

ANNEXE 1

Tableau 1 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe par milieu de résidence

État matrimonial	RURAL		URBAIN		ENSEMBLE	
	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin
Célibataire	1 052 229	608 590	313 740	201 107	1 365 969	809 697
Monogame	764 132	832 191	174 530	182 506	938 662	1 014 697
Polygame	421 166	1 001 965	41 001	86 013	462 167	1 087 978
Veuf/veuve	26 931	262 479	3 251	38 564	30 182	301 043
Divorcé (e)	9 890	20 290	2 407	5 243	12 297	25 533
ND	30 242	30 239	9 105	10 191	39 347	40 430
Total	2 304 590	2 755 754	544 034	523 624	2 848 624	3 279 378

NB : Les " unions libres " ont été comptabilisées avec les mariés monogames dans les calculs

Tableau 2 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial par sexe. Ensemble Burkina

HOMMES							
Groupe d'âges	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé/Séparé	ND	Total	Effectif
12 - 14	95,9	0,2	0,0	0,0	3,9	100,0	407 593
15 - 19	95,3	2,6	0,0	0,0	2,0	100,0	534 025
20 - 24	74,1	24,4	0,1	0,1	1,3	100,0	340 162
25 - 29	39,7	58,9	0,2	0,4	0,8	100,0	285 292
30 - 34	18,4	80,0	0,5	0,6	0,5	100,0	250 049
35 - 39	9,6	88,5	0,7	0,8	0,4	100,0	205 558
40 - 44	6,3	91,3	1,0	1,0	0,3	100,0	173 362
45 - 49	4,5	92,9	1,3	0,9	0,3	100,0	145 091
50 - 54	4,1	92,7	1,9	1,0	0,3	100,0	127 031
55 - 59	3,1	93,1	2,6	0,9	0,3	100,0	102 910
60 et +	3,2	88,8	6,4	0,8	0,8	100,0	277 551
Total	48,0	49,2	1,1	0,4	1,4	100,0	2 848 624
FEMMES							
12 - 14	95,7	2,6	0,0	0,0	1,6	100,0	391 224
15 - 19	60,0	38,7	0,2	0,3	0,9	100,0	548 462
20 - 24	14,1	83,8	0,7	0,7	0,6	100,0	427 300
25 - 29	5,3	91,8	1,5	0,9	0,5	100,0	381 353
30 - 34	2,7	93,0	2,7	1,1	0,6	100,0	322 696
35 - 39	1,6	92,0	4,7	1,1	0,6	100,0	261 912
40 - 44	1,2	87,9	8,8	1,3	0,8	100,0	217 315
45 - 49	1,0	82,9	14,0	1,2	1,0	100,0	166 533
50 - 54	1,1	73,9	22,1	1,3	1,6	100,0	152 284
55 - 59	1,1	66,9	29,0	1,2	1,9	100,0	105 790
60 et +	1,9	39,1	53,6	1,1	4,4	100,0	304 509
Total	24,7	64,1	9,2	0,8	1,2	100,0	3 279 378

Tableau 3 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial en milieu urbain par sexe

HOMMES							
Groupe d'age	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé / séparé	ND	Total	Effectif
12 - 14	95,4	0,2	0,0	0,0	4,5	100,0	63 374
15 - 19	96,8	0,6	0,0	0,0	2,6	100,0	101 709
20 - 24	90,7	7,4	0,0	0,1	1,8	100,0	86 842
25 - 29	63,0	35,5	0,1	0,3	1,2	100,0	68 124
30 - 34	32,1	66,4	0,3	0,6	0,6	100,0	57 838
35 - 39	15,6	82,4	0,6	0,9	0,5	100,0	45 440
40 - 44	8,7	88,7	0,9	1,2	0,4	100,0	34 887
45 - 49	6,3	90,9	1,1	1,3	0,5	100,0	25 128
50 - 54	5,3	91,3	1,6	1,3	0,5	100,0	19 192
55 - 59	4,0	92,2	2,1	1,3	0,5	100,0	13 703
60 et +	5,0	87,7	5,4	1,0	0,9	100,0	27 797
Total	57,7	39,6	0,6	0,4	1,7	100,0	544 034
FEMMES							
12 - 14	96,6	0,7	0,0	0,0	2,6	100,0	66 943
15 - 19	80,7	17,2	0,1	0,1	1,9	100,0	102 981
20 - 24	39,9	57,7	0,5	0,6	1,4	100,0	80 747
25 - 29	18,2	78,2	1,4	1,1	1,1	100,0	63 258
30 - 34	8,7	85,3	3,1	1,7	1,2	100,0	53 290
35 - 39	4,7	86,2	5,8	2,1	1,2	100,0	39 749
40 - 44	3,0	83,1	10,0	2,4	1,5	100,0	29 828
45 - 49	2,1	78,3	15,6	2,2	1,8	100,0	21 716
50 - 54	2,1	69,7	23,6	2,0	2,5	100,0	18 607
55 - 59	2,0	62,1	31,3	1,7	2,9	100,0	12 742
60 et +	3,3	35,2	54,7	1,2	5,6	100,0	33 763
Total	38,4	51,3	7,4	1,0	2,0	100,0	523 624

*Tableau 4 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial
en milieu rural par sexe*

HOMMES							
Groupe d'age	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé / séparé	ND	Total	Effectif
12 - 14	96,0	0,2	0,0	0,0	3,8	100,0	344 219
15 - 19	95,0	3,1	0,0	0,0	1,9	100,0	432 316
20 - 24	68,4	30,2	0,1	0,2	1,1	100,0	253 320
25 - 29	32,4	66,2	0,3	0,4	0,7	100,0	217 168
30 - 34	14,3	84,1	0,5	0,7	0,4	100,0	192 211
35 - 39	7,9	90,3	0,7	0,8	0,3	100,0	160 118
40 - 44	5,7	92,0	1,1	0,9	0,4	100,0	138 475
45 - 49	4,2	93,3	1,4	0,9	0,3	100,0	119 963
50 - 54	3,9	92,9	2,0	0,9	0,3	100,0	107 839
55 - 59	3,0	93,2	2,7	0,9	0,3	100,0	89 207
60 et +	3,0	88,9	6,5	0,8	0,8	100,0	249 754
Total	45,7	51,4	1,2	0,4	1,3	100,0	2 304 590
FEMMES							
12 - 14	95,6	3,0	0,1	0,0	1,4	100,0	324 281
15 - 19	55,2	43,6	0,2	0,3	0,7	100,0	445 481
20 - 24	8,1	89,9	0,8	0,8	0,5	100,0	346 553
25 - 29	2,8	94,5	1,5	0,8	0,4	100,0	318 095
30 - 34	1,5	94,5	2,7	0,9	0,5	100,0	269 406
35 - 39	1,0	93,0	4,5	0,9	0,5	100,0	222 163
40 - 44	0,9	88,7	8,6	1,1	0,7	100,0	187 487
45 - 49	0,8	83,6	13,7	1,1	0,9	100,0	144 817
50 - 54	1,0	74,5	21,9	1,2	1,4	100,0	133 677
55 - 59	1,0	67,6	28,7	1,1	1,7	100,0	93 048
60 et +	1,7	39,6	53,5	1,1	4,3	100,0	270 746
Total	22,1	66,6	9,5	0,7	1,1	100,0	2 755 754

Tableau 5 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial par sexe. Ville de Ouagadougou

HOMMES							
Groupe d'âges	Célibataire	Marié(e)	Veuf	Divorcé	ND	Total	Effectif
12-14	94,2	0,2	0,0	0,0	5,6	100,0	25442
15-19	96,1	0,6	0,0	0,0	3,2	100,0	41895
20-24	91,4	6,2	0,0	0,0	2,3	100,0	42656
25-29	66,8	31,4	0,1	0,2	1,5	100,0	35618
30-34	34,1	64,4	0,3	0,4	0,8	100,0	29453
35-39	16,0	82,1	0,5	0,7	0,6	100,0	22762
40-44	8,5	89,0	0,9	1,2	0,4	100,0	17451
45-49	5,8	91,5	1,0	1,1	0,6	100,0	11989
50-54	4,8	92,1	1,4	1,1	0,6	100,0	8617
55-59	3,5	92,8	2,0	1,1	0,5	100,0	5831
60 et +	5,4	87,8	4,7	0,9	1,3	100,0	9758
Ensemble	57,3	39,9	0,5	0,4	2,0	100,0	251472
FEMMES							
12-14	94,8	0,8	0,0	0,0	4,4	100,0	28964
15-19	80,9	15,8	0,1	0,1	3,1	100,0	46541
20-24	41,7	55,3	0,4	0,4	2,1	100,0	38927
25-29	19,9	76,6	1,2	0,8	1,5	100,0	30244
30-34	9,2	84,7	3,0	1,4	1,6	100,0	25159
35-39	5,0	86,1	5,4	1,9	1,6	100,0	17800
40-44	3,2	83,4	9,2	2,2	2,0	100,0	12747
45-49	2,1	78,2	15,2	1,9	2,6	100,0	8720
50-54	2,1	69,3	23,0	1,8	3,8	100,0	7001
55-59	2,5	61,1	30,4	1,4	4,6	100,0	4318
60 et +	4,1	32,9	54,1	1,0	7,9	100,0	11222
Ensemble	39,7	50,8	6,0	0,8	2,8	100,0	231643

Tableau 6 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial
par sexe. Ville de Bobo-Dioulasso

HOMMES							
Groupe d'âges	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	ND	Total	Effectif
12-14	96,9	0,1	0,0	0,0	3,0	100,0	12372
15-19	97,7	0,5	0,0	0,0	1,8	100,0	19408
20-24	93,0	5,8	0,0	0,0	1,1	100,0	16834
25-29	66,2	32,8	0,0	0,2	0,8	100,0	12829
30-34	35,0	63,6	0,3	0,5	0,5	100,0	11027
35-39	17,7	80,6	0,5	0,8	0,4	100,0	8895
40-44	10,1	87,4	0,8	1,4	0,4	100,0	7057
45-49	7,4	89,7	1,1	1,3	0,4	100,0	4915
50-54	5,6	91,1	1,4	1,3	0,5	100,0	3798
55-59	4,4	92,0	1,5	1,5	0,6	100,0	2794
60 et +	5,8	87,2	4,9	1,2	0,9	100,0	5493
Ensemble	59,1	38,8	0,5	0,5	1,2	100,0	105422
FEMMES							
12-14	98,4	0,5	0,0	0,0	1,0	100,0	13021
15-19	84,6	14,3	0,1	0,1	0,8	100,0	20610
20-24	47,2	51,3	0,3	0,4	0,8	100,0	15817
25-29	22,1	74,9	1,1	1,1	0,8	100,0	12552
30-34	11,0	84,1	2,4	1,6	0,9	100,0	10647
35-39	5,8	85,7	5,2	2,2	1,1	100,0	8065
40-44	4,0	83,4	8,8	2,6	1,3	100,0	6001
45-49	2,9	79,7	13,5	2,4	1,6	100,0	4065
50-54	2,9	72,5	20,3	2,2	2,1	100,0	3501
55-59	1,8	65,2	28,5	1,8	2,7	100,0	2327
60 et +	4,9	38,1	50,7	1,4	4,9	100,0	5136
Ensemble	42,1	49,8	5,8	1,0	1,2	100,0	101742

Tableau 7 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l'état matrimonial par sexe. Ensemble Autres villes du Burkina

HOMMES AUTRES VILLES							
Groupe d'âges	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	ND	Total	Effectif
12-14	95,7	0,1	0,0	0,0	4,1	100,0	25 560
15-19	97,0	0,7	0,0	0,0	2,4	100,0	40 406
20-24	88,0	10,4	0,0	0,1	1,5	100,0	27 352
25-29	54,0	44,6	0,2	0,4	0,8	100,0	19 677
30-34	26,8	71,6	0,4	0,8	0,5	100,0	17 358
35-39	13,7	84,0	0,8	1,2	0,4	100,0	13 783
40-44	8,2	89,2	1,0	1,2	0,3	100,0	10 379
45-49	6,4	90,6	1,3	1,4	0,3	100,0	8 224
50-54	5,7	90,4	2,0	1,6	0,3	100,0	6 777
55-59	4,3	91,5	2,4	1,4	0,4	100,0	5 078
60 et +	4,4	87,8	6,1	1,1	0,6	100,0	12 546
Ensemble	57,4	39,8	0,8	0,5	1,5	100,0	187 140
FEMMES AUTRES VILLES							
12-14	97,8	0,7	0,0	0,0	1,4	100,0	24 958
15-19	78,1	20,7	0,1	0,2	0,9	100,0	35 830
20-24	32,6	65,2	0,6	0,9	0,6	100,0	26 003
25-29	13,4	82,6	1,7	1,6	0,7	100,0	20 462
30-34	6,6	86,8	3,6	2,2	0,7	100,0	17 484
35-39	3,7	86,6	6,7	2,2	0,8	100,0	13 884
40-44	2,2	82,6	11,5	2,6	1,1	100,0	11 080
45-49	1,8	77,6	16,9	2,5	1,2	100,0	8 931
50-54	1,8	68,8	25,7	2,1	1,6	100,0	8 105
55-59	1,6	61,6	33,1	1,9	1,9	100,0	6 097
60 et +	2,3	35,9	56,2	1,3	4,3	100,0	17 405
Ensemble	34,9	52,7	9,9	1,2	1,3	100,0	190 239

Tableau 8 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la région de planification et l'état matrimonial par sexe

HOMMES							
Région	célibataire	marié	veuf	divorcé	ND	TOTAL	Effectif
1. Boucle du Mouhoun	46,0	50,5	1,5	0,8	1,3	100,0	332 444
2. Centre	51,4	45,5	0,8	0,4	1,9	100,0	598 336
3. Centre Est	46,6	50,1	1,6	0,4	1,2	100,0	220 949
4. Centre Nord	46,8	51,1	0,7	0,2	1,2	100,0	240 685
5. Centre Ouest	51,6	45,9	0,8	0,3	1,3	100,0	238 070
6. Est	44,1	53,4	0,9	0,3	1,2	100,0	232 683
7. Nord	48,3	49,0	0,9	0,3	1,4	100,0	245 738
8. Ouest	50,4	47,0	1,0	0,5	1,1	100,0	396 958
9. Sahel	38,4	58,9	1,0	0,5	1,3	100,0	211 548
10. Sud Ouest	49,0	46,9	2,0	0,7	1,4	100,0	131 213
Ensemble Burkina	48,0	49,2	1,1	0,4	1,4	100,0	2 848 624
FEMMES							
1. Boucle du Mouhoun	22,9	66,8	8,5	0,8	1,0	100,0	354 987
2. Centre	29,0	59,0	9,4	0,7	1,8	100,0	669 165
3. Centre Est	21,8	63,7	12,6	0,6	1,3	100,0	275 160
4. Centre Nord	21,8	68,6	8,2	0,6	0,9	100,0	297 122
5. Centre Ouest	25,5	62,0	10,8	0,5	1,2	100,0	317 161
6. Est	19,0	71,6	7,5	0,7	1,2	100,0	251 608
7. Nord	24,7	64,3	9,3	0,6	1,0	100,0	310 980
8. Ouest	28,4	62,6	7,3	0,8	0,9	100,0	425 895
9. Sahel	17,9	70,7	8,8	1,8	0,9	100,0	220 154
10. Sud Ouest	27,6	58,8	10,6	1,5	1,5	100,0	157 146
Ensemble Burkina	24,7	64,1	9,2	0,8	1,2	100,0	3 279 378

Tableau 9 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et le statut d'occupation par sexe

HOMMES							
Statut d'occupation	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé / Séparé	ND	Total	Effectif
Occupé	42,6	55,4	0,9	0,5	0,6	100,0	2 415 984
Chômeur	55,9	39,8	1,0	1,0	2,3	100,0	11 925
Quête 1 ^{er} emploi	88,2	9,2	0,1	0,2	2,3	100,0	38 208
Retraité	1,4	93,5	3,5	1,0	0,6	100,0	12 352
Occupé au foyer	62,7	25,7	6,4	0,7	4,6	100,0	15 847
Élève / Étudiant	94,4	0,6	0,0	0,0	5,0	100,0	190 999
Rentier	34,0	59,3	3,5	0,7	2,5	100,0	1 358
Autres inactifs	57,2	29,2	5,6	0,7	7,3	100,0	123 026
N.D.	89,2	1,0	0,0	0,0	9,8	100,0	38 925
FEMMES							
Occupé	21,6	69,2	7,8	0,8	0,6	100,0	2 285 338
Chômeur	52,4	29,5	11,1	1,7	5,4	100,0	4 760
Quête 1 ^{er} emploi	79,9	16,4	0,7	0,8	2,1	100,0	14 004
Retraité	4,9	39,0	46,2	3,3	6,6	100,0	1 449
Occupé au foyer	18,4	72,1	7,4	0,8	1,3	100,0	649 749
Elève / Etudiant	95,0	2,4	0,0	0,0	2,5	100,0	114 941
Rentier	20,5	22,6	49,3	1,6	6,0	100,0	1 087
Autres inactifs	28,1	23,7	39,7	1,4	7,1	100,0	184 844
N.D.	90,5	4,7	0,7	0,1	4,0	100,0	23 206

Tableau 10 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et la situation dans l'occupation par sexe

HOMMES							
Situation dans l'occupation principale	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé / Séparé	ND	Total	Effectif
Employeur, patron	31,8	66,1	0,8	0,5	0,7	100,0	12 608
Indépendant	8,9	89,2	1,2	0,6	0,2	100,0	1 296 667
Salarié, employé	33,1	65,6	0,5	0,6	0,4	100,0	125 231
Apprenti	91,2	7,8	0,1	0,1	0,8	100,0	22 876
Aide familial	89,3	8,6	0,6	0,3	1,2	100,0	936 377
Autres	62,2	34,9	1,2	0,6	1,2	100,0	8 173
ND	47,8	46,4	0,9	0,0	4,9	100,0	14 052
Total	48,0	49,2	1,1	0,4	1,4	100,0	2 415 984
FEMMES							
Employeur, patron	19,6	66,2	11,7	1,3	1,4	100,0	5 152
Indépendant	9,7	68,8	18,9	1,7	0,9	100,0	363 035
Salarié, employé	39,3	54,4	3,2	2,0	1,1	100,0	29 774
Apprenti	72,9	24,9	0,9	0,3	1,2	100,0	3 637
Aide familial	23,5	69,8	5,7	0,6	0,5	100,0	1 866 786
Autres	28,4	51,8	16,7	1,4	1,8	100,0	4 863
ND	26,5	58,8	7,9	0,6	6,1	100,0	12 091
Total	24,7	64,1	9,2	0,8	1,2	100,0	2 285 338

Tableau 11 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et le niveau d'instruction par sexe

HOMMES							
Niveau d'instruction	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé / Séparé	ND	Total	Effectif
Aucun	42,2	55,2	1,3	0,5	0,9	100,0	2 266 634
CP	65,6	30,9	0,4	0,4	2,8	100,0	27 444
CE	72,1	23,9	0,2	0,3	3,5	100,0	75 153
CM	69,3	27,0	0,2	0,3	3,2	100,0	223 529
Sec. 1 ^{er} cycle	78,9	18,3	0,1	0,2	2,5	100,0	160 760
Sec. 2 nd cycle	66,6	31,6	0,2	0,3	1,3	100,0	54 538
Supérieur	49,2	48,4	0,4	0,5	1,5	100,0	27 356
ND	48,6	31,0	0,8	0,4	19,2	100,0	13 210
FEMMES							
Aucun	20,3	67,8	10,1	0,8	1,1	100,0	2 928 656
CP	52,0	43,1	2,3	0,9	1,7	100,0	16 294
CE	62,9	33,1	1,4	0,7	1,9	100,0	46 414
CM	62,2	33,7	1,6	0,7	1,8	100,0	144 026
Sec. 1 ^{er} cycle	69,8	27,2	0,9	0,6	1,6	100,0	102 265
Sec. 2 nd cycle	54,7	41,7	1,4	0,9	1,4	100,0	21 710
Supérieur	41,6	52,4	1,8	1,6	2,6	100,0	7 685
ND	25,3	48,4	6,1	0,6	19,7	100,0	12 328

Tableau 12 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et le niveau d'instruction par sexe

HOMMES						
Niveau d'instruction	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé / Séparé	ND	Ensemble
Aucun	70,0	89,2	95,7	87,0	53,6	79,6
CP	1,3	0,6	0,3	0,8	2,0	1,0
CE	4,0	1,3	0,5	1,6	6,7	2,6
CM	11,3	4,3	1,6	5,0	18,1	7,8
Sec. 1 ^{er} cycle	9,3	2,1	0,7	2,7	10,3	5,6
Sec. 2 nd cycle	2,7	1,2	0,4	1,2	1,8	1,9
Supérieur	1,0	0,9	0,3	1,2	1,0	1,0
ND	0,5	0,3	0,4	0,4	6,5	0,5
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total Effectif	1365969	1400829	30182	12297	39347	2 848 624
FEMMES						
Aucun	73,2	94,4	98,2	90,4	79,3	89,3
CP	1,0	0,3	0,1	0,6	0,7	0,5
CE	3,6	0,7	0,2	1,2	2,2	1,4
CM	11,1	2,3	0,8	4,1	6,5	4,4
Sec. 1 ^{er} cycle	8,8	1,3	0,3	2,2	4,1	3,1
Sec. 2 nd cycle	1,5	0,4	0,1	0,8	0,7	0,7
Supérieur	0,4	0,2	0,0	0,5	0,5	0,2
ND	0,4	0,3	0,2	0,3	6,0	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	809697	2102675	301043	25533	40430	3 279 378

Tableau 13 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et la religion par sexe

Religion	Célibataire	Marié	Veuf (ve)	Divorcé / Séparé	ND	Total	Effectif
HOMMES							
Animiste	43,7	52,7	1,9	0,6	1,2	100,0	626 084
Musulman	47,8	49,8	0,8	0,4	1,3	100,0	1 613 753
Catholique	53,1	44,0	0,9	0,4	1,6	100,0	497 045
Protestant	52,1	45,4	0,6	0,4	1,4	100,0	88 267
Autres	52,4	43,4	1,5	0,8	2,0	100,0	5 032
Sans religion	53,4	42,8	1,5	0,8	1,6	100,0	15 006
ND	42,2	25,2	0,9	0,5	31,2	100,0	3 437
FEMMES							
Animiste	20,5	66,3	11,2	0,8	1,2	100,0	805 687
Musulman	23,7	66,5	8,0	0,8	1,1	100,0	1 789 379
Catholique	33,0	54,9	9,9	0,7	1,5	100,0	554 435
Protestant	31,0	58,0	8,9	0,8	1,2	100,0	102 288
Autres	27,4	58,3	11,3	1,3	1,7	100,0	5 424
Sans religion	22,8	60,1	14,4	1,3	1,4	100,0	18 682
ND	19,6	50,6	7,1	0,6	22,1	100,0	3 483

Tableau 14 : Nombre de mariés polygames et taux de polygamie selon le milieu de résidence et le sexe

	Nombre total de mariés		Nombre de polygames		Taux de polygamie	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Urbain	215 531	268 519	41 001	86 013	19,0	32,0
Rural	1 185 298	1 834 156	421 166	1 001 965	35,5	54,6
Ensemble	1 400 829	2 102 675	462 167	1 087 978	33,0	51,7

Tableau 15 : Principaux indices de polygamie à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et les autres villes

Milieu de résidence	p (%)		e	m
	Hommes	Femmes		
Ouagadougou	14,5	24,2	2,28	1,19
Bobo-Dioulasso	20,4	32,8	2,26	1,26
Autres villes	24,3	40,8	2,35	1,33
Total urbain	19,0	32,0	2,31	1,25

Tableau 16 : Population masculine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses. Ensemble Burkina Faso

Groupe d'âge	Monogame	M2	M3	M4	Total Polygame	Total marié
12-14	567	150	46	19	215	782
15-19	12 738	756	119	76	951	13 689
20-24	76 205	5 501	366	81	5 948	82 153
25-29	143 294	20 895	1 699	225	22 819	166 113
30-34	154 955	38 209	4 497	628	43 334	198 289
35-39	126 796	44 928	7 902	1 505	54 335	181 131
40-44	99 610	44 722	10 885	2 668	58 275	157 885
45-49	77 662	40 225	12 563	4 057	56 845	134 507
50-54	63 967	35 308	12 996	5 284	53 588	117 555
55-59	49 204	29 052	12 023	5 377	46 452	95 656
60 et +	126 650	71 786	31 173	16 446	119 405	246 055
Total	931 648	331 532	94 269	36 366	462 167	1 393 815

Tableau 17: Population féminine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses du mari. Ensemble Burkina Faso

Groupe d'âges	Nombre d'épouses du mari				Total Polygame	Total mariée
	1	2	3	4 +		
12-14	7 151	1 906	626	371	2 903	10 054
15-19	138 776	50 322	14 554	6 631	71 507	210 283
20-24	210 981	100 712	29 728	13 592	144 032	355 013
25-29	177 927	113 770	38 467	17 947	170 184	348 111
30-34	133 481	103 187	41 988	20 370	165 545	299 026
35-39	97 285	84 627	38 250	20 219	143 096	240 381
40-44	73 320	65 321	33 286	18 771	117 378	190 698
45-49	51 291	46 377	24 931	15 119	86 427	137 718
50-54	42 051	36 650	20 448	13 123	70 221	112 272
55-59	26 258	22 612	13 061	8 662	44 335	70 593
60 et +	46 211	36 235	21 099	15 016	72 350	118 561
Total	1 004 732	661 719	276 438	149 821	1 087 978	2 092 710

Tableau 18 : Population féminine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses du mari Ensemble Burkina

Groupe d'âges	Nombre d'épouses du mari				Total Polygame	Total mariée
	1	2	3	4 +		
12-14	71,1	19,0	6,2	3,7	28,9	100,0
15-19	66,0	23,9	6,9	3,2	34,0	100,0
20-24	59,4	28,4	8,4	3,8	40,6	100,0
25-29	51,1	32,7	11,1	5,2	48,9	100,0
30-34	44,6	34,5	14,0	6,8	55,4	100,0
35-39	40,5	35,2	15,9	8,4	59,5	100,0
40-44	38,4	34,3	17,5	9,8	61,6	100,0
45-49	37,2	33,7	18,1	11,0	62,8	100,0
50-54	37,5	32,6	18,2	11,7	62,5	100,0
55-59	37,2	32,0	18,5	12,3	62,8	100,0
60 et +	39,0	30,6	17,8	12,7	61,0	100,0
Total	48,0	31,6	13,2	7,2	52,0	100,0

Tableau 19 : Population masculine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses par milieu de résidence

MILIEU URBAIN							
Groupe d'âges	Nombre d'épouses				Polygame	Total marié	Effectif
	1	2	3	4 +			
12-14	75,58	18,6	2,3	3,5	24,4	100,0	86
15-19	91,53	6,6	1,0	0,8	8,5	100,0	602
20-24	97,31	2,3	0,3	0,1	2,7	100,0	5 986
25-29	96,20	3,5	0,3	0,0	3,8	100,0	22 714
30-34	92,57	6,8	0,5	0,1	7,4	100,0	36 956
35-39	87,34	11,3	1,2	0,2	12,7	100,0	36 769
40-44	80,75	16,2	2,5	0,6	19,3	100,0	30 668
45-49	73,99	20,6	4,2	1,2	26,0	100,0	22 712
50-54	67,96	23,8	6,1	2,2	32,0	100,0	17 454
55-59	62,86	25,4	8,5	3,2	37,1	100,0	12 582
60 et +	57,06	26,4	11,2	5,4	42,9	100,0	24 287
Total	80,55	14,7	3,5	1,3	19,4	100,0	210 816
RURAL							
12-14	72,13	19,3	6,3	2,3	27,9	100,0	696
15-19	93,12	5,5	0,9	0,5	6,9	100,0	13 087
20-24	92,40	7,0	0,5	0,1	7,6	100,0	76 167
25-29	84,69	14,0	1,1	0,2	15,3	100,0	143 399
30-34	74,84	22,1	2,7	0,4	25,2	100,0	161 333
35-39	65,59	28,3	5,2	1,0	34,4	100,0	144 362
40-44	58,83	31,3	8,0	2,0	41,2	100,0	127 217
45-49	54,44	31,8	10,4	3,4	45,6	100,0	111 795
50-54	52,05	31,1	11,9	4,9	47,9	100,0	100 101
55-59	49,71	31,1	13,2	6,0	50,3	100,0	83 074
60 et +	50,86	29,5	12,8	6,8	49,1	100,0	221 768
Total	64,40	25,4	7,4	2,8	35,6	100,0	1 182 999

Tableau 20 : Population féminine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses du mari par milieu de résidence

Milieu urbain							
Groupe d'âges	Nombre d'épouses du mari				Polygame	Total mariée	Effectif
	1	2	3	4 +			
12-14	73,3	17,4	5,5	3,9	26,7	100,0	438
15-19	80,7	14,7	3,1	1,5	19,3	100,0	16 832
20-24	80,9	14,7	3,0	1,3	19,1	100,0	44 615
25-29	76,1	17,9	4,3	1,7	23,9	100,0	48 244
30-34	68,7	22,4	6,3	2,6	31,3	100,0	44 897
35-39	61,7	25,7	8,8	3,9	38,3	100,0	34 044
40-44	56,6	27,3	10,9	5,2	43,4	100,0	24 669
45-49	52,3	28,2	12,9	6,7	47,7	100,0	16 926
50-54	49,9	28,1	14,4	7,6	50,1	100,0	12 921
55-59	47,4	28,3	15,4	8,9	52,6	100,0	7 871
60 et +	48,4	26,0	14,7	10,9	51,6	100,0	11 828
Total	67,3	21,7	7,4	3,6	32,7	100,0	263 285
MILIEU RURAL							
12-14	71,0	19,0	6,3	3,7	29,0	100,0	9 616
15-19	64,7	24,7	7,3	3,3	35,3	100,0	193 451
20-24	56,3	30,3	9,1	4,2	43,7	100,0	310 398
25-29	47,1	35,1	12,1	5,7	52,9	100,0	299 867
30-34	40,4	36,6	15,4	7,6	59,6	100,0	254 129
35-39	37,0	36,8	17,1	9,2	63,0	100,0	206 337
40-44	35,8	35,3	18,4	10,5	64,2	100,0	166 029
45-49	35,1	34,4	18,8	11,6	64,9	100,0	120 792
50-54	35,8	33,2	18,7	12,2	64,2	100,0	99 351
55-59	35,9	32,5	18,9	12,7	64,1	100,0	62 722
60 et +	37,9	31,1	18,1	12,9	62,1	100,0	106 733
Total	45,2	33,1	14,0	7,7	54,8	100,0	1 829 425

Tableau 21 : Proportion (%) des personnes vivant en régime de polygamie parmi les mariées selon la province et le sexe

N°	Province	% Polygames		N°	Province	% Polygames	
		Hommes	Femmes			Hommes	Femmes
1	KOURWEOGO	50,6	68,9	25	COMOE	34,4	53,7
2	BOULKIEMDE	46,7	68,1	26	GOURMA	34,3	50,8
3	SANGUIE	45,7	66,6	27	BOUGOURIBA	33,2	50,7
4	SANMATENGA	44,3	64,6	28	KOURITENGA	32,5	50,5
5	ZONDOMA	43,2	62,2	29	NAYALA	32,2	51,0
6	PASSORE	42,9	62,0	30	NOUMBIEL	32,2	50,3
7	BAZEGA	42,0	62,8	31	KOULPELOGO	32,1	50,2
8	ZIRO	41,8	62,1	32	MOUHOUN	32,0	50,4
9	LERABA	41,8	60,8	33	GNAGNA	31,6	49,7
10	GANZOURGOU	40,2	58,8	34	KOMANDJOARI	29,8	47,5
11	SISSILI	39,7	59,9	35	SOUROU	29,7	46,9
12	OUBRITENGA	39,4	59,1	36	KOMPIENGA	28,8	46,4
13	YATENGA	39,3	57,7	37	HOUET	28,7	45,6
14	NAMENTENGA	38,5	58,7	38	NAHOURI	27,5	45,6
15	TAPOA	38,1	58,1	39	IOBA	25,8	39,9
16	LOROUM	37,9	56,6	40	SOUM	24,8	40,3
17	ZOUNDWEOGO	37,7	57,3	41	KOSSI	23,5	38,2
18	TUY	37,2	55,9	42	KADIOGO	18,9	32,2
19	BAM	37,0	55,8	43	YAGHA	16,2	28,1
20	PONI	36,5	55,2	44	SENO	14,2	23,9
21	BOULGOU	36,1	53,7	45	OUDALAN	12,4	19,0
22	KENEDOUGOU	35,2	53,8		URBAIN Burkina	19,0	32,0
23	BALE	34,9	53,7		RURAL Burkina	35,5	54,6
24	BANWA	34,6	53,8		ENSEMBLE Burkina	33,0	51,7

N.B. Dans les calculs, les unions libres ont été comptabilisés avec les mariés monogames

ANNEXE 2

Évaluation des données sur la nuptialité

Les données sur la nuptialité sont évaluées à partir de la proportion des célibataires par groupe d'âge.

La construction d'une table de nuptialité n'est envisageable que lorsque la proportion de célibataires décroît régulièrement au fur et à mesure que l'âge augmente.

Dans une table de nuptialité, on distingue les célibataires qui sont en fait les proportions de célibataires, et la série des mariages s'obtient en soustrayant le nombre de célibataires à l'âge x de celui des célibataires à l'âge $x+a$, a étant l'amplitude de classe.

On remarque que quel que soit le sexe, toutes les proportions de célibataires décroissent à mesure de l'âge augmente à l'exception de celles du groupe d'âges 60 ans et plus qui s'avèrent souvent plus élevées par rapport au groupe d'âge précédent. Cette situation se justifie d'ailleurs dans la mesure où le groupe d'âges 60 ans et plus est le cumul de plusieurs groupes d'âges. Le célibat étant considéré comme définitif à 55 ans pour les hommes et 35 ans pour les femmes, le groupe d'âges 60 ans et plus n'intervient pas dans le calcul de l'âge moyen au premier mariage et du célibat définitif.

On peut considérer que les données sur la nuptialité sont bonnes compte tenu de ce qui a été dit précédemment. On n'a donc pas besoin de procéder à un lissage des données avant de réaliser l'étude sur la nuptialité.

ANNEXE 3

Méthode de calcul de l'âge moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage qui mesure le calendrier de la nuptialité est la moyenne pondérée des âges au mariage, avec l'hypothèse que les mariages se répartissent uniformément entre deux anniversaires successifs. L'âge moyen est calculé selon la méthode de Hadjnal. Cette méthode repose sur deux hypothèses qui sont :

- absence de corrélation marquée entre nuptialité d'une part, mortalité et mouvements migratoires d'autre part ;
- nuptialité stable, ce qui signifie que la probabilité pour un célibataire de se marier à un âge donné reste constante. De ce fait, on suppose que les proportions aux différents âges ne varient pas. L'âge moyen au premier mariage se calcule exactement comme l'espérance de vie à la naissance.

Considérons la répartition de la proportion des célibataires par groupe d'âges. Cette proportion pour un groupe d'âges donné est $P(x, x+4)$. Soit β_x , la proportion de célibataires qui finissent par ne pas se marier lorsqu'ils atteignent l'âge x .

Au Burkina Faso, l'âge x a été fixé à 55 ans pour les hommes et 35 ans pour les femmes.

Pour une cohorte fictive de célibataires à 15 ans, elle sera restée dans le célibat :

- à 15 ans : $15 \times 1\,000 = 15\,000$ années
- entre 15-19 ans : $5 \times P(15-19) = 5P(15-19)$ années
- entre 20-24 ans : $5 \times P(20-24) = 5P(20-24)$ années
- etc.

En sommant ces diverses années de célibat, on obtient le nombre total d'années de célibat de l'ensemble de la cohorte qui peut se résumer par la formule suivante :

$$1\,000 \times 3 \times 5 + 5 \sum_{15-19}^{55-59} (P_x, x+4)$$

Il faut soustraire de cette somme le total des années vécues par ceux qui demeurent définitivement célibataires soit à 55 ans pour les hommes ou à 35 ans pour les femmes, soit $55 \times \beta_{55}$ pour les hommes et $35 \times \beta_{35}$ pour les femmes.

On obtient alors le total que voici :

$$15\,000 + 5 \sum_{15-19}^{55-59} (P_x, x+4) - 55 \times \beta_{55}$$

Il suffit de diviser ce total d'années vécues par le nombre d'hommes qui se sont mariés avant 55 ans pour avoir l'âge moyen au premier mariage.

La formule définitive devient alors :

	55-59
	$15\ 000 + 5 \sum (P_x, x+4) - 55x\beta_{55}$
Âge moyen au premier mariage des hommes =	$\frac{15-19}{1\ 000 - \beta_{55}}$

Les femmes pouvant se marier à partir de 12 ans la formule de l'âge moyen au premier mariage devient :

	35-39
	$12\ 000 + 3 P(12-14) + 5 \sum (P_x, x+4) - 35x\beta_{35}$
Âge moyen au premier mariage des femmes =	$\frac{15-19}{1\ 000 - \beta_{35}}$

ANNEXE 4

TABLES DE NUPTIALITE

Tableau I : Table de Nuptialité des hommes en 1996, ensemble du pays

Âge	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
15	1 000	160	160
20	840	155	185
25	685	395	577
30	295	155	525
35	140	60	429
40	80	27	338
45	53	8	151
50	45	9	200
55	36	-	-

Tableau II : Table de nuptialité des femmes en 1996 ensemble du pays

Âge	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
12	1 000	200	200
15	800	525	656
20	275	198	720
25	77	41	532
30	36	21	583
35	15	4	267
40	11	1	91
45	10	-	-

Tableau III : Table de Nuptialité des hommes en zone urbaine et zone rurale en 1996

Âge	Zone urbaine			Zone rurale		
	Cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
15	1 000	63	63	1 000	190	190
20	937	172	184	827	322	389
25	765	285	373	505	255	505
30	480	230	479	250	133	532
35	250	115	460	117	47	402
40	135	50	370	70	20	286
45	85	20	235	50	10	200
50	65	15	231	40	5	125
55	50	-	-	35	-	-

Tableau IV : Table de nuptialité des femmes en zone urbaine et rurale en 1996

	Zone urbaine			Zone rurale		
	Cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
12	1 000	105	105	1 000	230	230
15	895	345	385	770	460	597
20	550	265	482	310	250	806
25	285	145	509	60	38	633
30	140	68	486	22	8	364
35	72	41	569	14	4	286
40	31	8	258	10	3	300
45	23	-	-	07	-	-

Tableau V : Table de nuptialité des hommes actifs en 1996 Burkina Faso

Âge	cx	m(n,x+4)	anx en ‰
15	1 000	170	170
20	830	275	331
25	555	281	506
30	274	144	526
35	130	60	462
40	70	24	343
45	46	7	152
50	39	3	77
55	36	-	-

Tableau VI : Table de nuptialité des femmes actives 1996 Burkina Faso

Âge	cx	m(n,x+4)	anx en ‰
12	1 000	205	205
15	795	260	627
20	535	462	864
25	73	37	860
30	36	21	583
35	15	5	333
40	10	5	500
45	05	-	-

Tableau VII : Table de nuptialité des hommes actifs en zone urbaine et rurale 1996

Âge	Zone urbaine			Zone rurale		
	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
15	1 000	86	86	1 000	185	185
20	914	174	190	815	320	393
25	740	285	385	495	270	545
30	455	220	484	225	110	489
35	235	115	489	115	49	426
40	120	45	375	66	19	288
45	75	20	267	47	11	234
50	55	19	345	36	6	167
55	36	-	-	30	-	-

Tableau VIII : Table de nuptialité des femmes actives en zone urbaine et rurale en 1996

Âges	Zone urbaine	Zone rurale
------	--------------	-------------

	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
12	1 000	110	110	1 000	210	210
15	890	315	354	790	474	600
20	575	255	443	315	261	826
25	320	135	422	55	34	618
30	185	90	486	21	11	524
35	95	42	442	10	5	500
40	53	23	434	05	1	200
45	30	-	-	04	-	-

Tableau IX : Table de nuptialité des hommes à Ouagadougou Bobo-Dioulasso et autres villes en 1996

Âge	OUAGADOUGOU			BOBO-DIOULASSO			AUTRES VILLES		
	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
15	1 000	60	60	1 000	45	45	1 000	75	75
20	940	130	138	955	160	168	925	225	243
25	810	415	512	795	310	390	700	325	464
30	395	130	329	485	225	464	375	175	467
35	265	103	389	260	120	462	200	95	475
40	162	70	432	140	55	393	105	35	333
45	92	22	239	85	23	271	70	10	143
50	70	18	257	62	12	194	60	8	133
55	52	-	-	50	-	-	52	-	-

Tableau X : Table de nuptialité des femmes à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et autres villes

Âge	OUAGADOUGOU			BOBO-DIOULASSO			AUTRES VILLES		
	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
12	1 000	120	120	1 000	85	85	1 000	24	1 000
15	880	230	261	915	70	77	976	441	452
20	650	275	423	845	200	237	535	310	579
25	375	175	467	645	485	752	225	30	133
30	200	100	500	160	75	469	195	146	749
35	100	40	400	85	33	388	49	24	490
40	60	23	383	52	12	231	25	5	200
45	37	-	-	40	-	-	20	-	-

Tableau XI : Table de nuptialité des hommes selon le niveau d'instruction en 1996 Ensemble du Pays

Âge	Aucun niveau		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	cx	m(x,x+4)	cx	m(x,x+4)	cx	m(x,x+4)	Cx	m(x,x+4)

4^{ème} Partie : Les phénomènes démographiques

15	1 000	160	1 000	120	1 000	57	1 000	125
20	840	335	880	245	943	148	875	260
25	505	255	635	295	795	300	615	325
30	250	385	340	170	495	260	290	170
35	120	48	170	85	235	130	120	53
40	72	22	85	35	105	53	67	14
45	50	5	50	10	52	19	53	3
50	45	10	40	10	33	8	50	1
55	35	-	30	-	25	-	49	-

Tableau XII : Table de nuptialité des femmes selon le niveau d'instruction en 1996 Ensemble du pays

Âge	Aucun niveau		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	cx	m(x,x+4)	cx	m(x,x+4)	cx	m(x,x+4)	cx	m(x,x+4)
12	1 000	240	1 000	115	1 000	50	1 000	65
15	760	450	885	210	950	175	935	80
20	310	255	675	260	775	290	855	180
25	55	35	415	170	485	225	675	300
30	20	7	245	115	260	115	375	190
35	13	2	130	57	145	53	185	73
40	11	1	73	32	92	29	112	17
45	10	-	41	-	63	-	95	-

Tableau XIII : Table de nuptialité des hommes selon la situation dans l'occupation principale en 1996 Ensemble du pays

Groupe d'âge	Employeur, Patron		Indépendant		Salarié/employé		Apprenti		Aide Familiale	
	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)
15	1 000	195	1 000	475	1 000	95	1 000	33	1 000	20
20	805	260	525	305	905	185	967	92	980	40
25	545	230	220	128	720	295	875	175	940	135
30	315	145	92	45	425	227	700	195	805	175
35	170	80	47	17	198	108	505	120	630	140
40	90	35	30	6	90	40	385	115	490	70
45	55	15	24	4	50	10	270	125	420	53
50	40	7	20	5	40	5	145	100	367	37
55	33	-	15	-	35	-	45	-	330	-

Tableau XIV : Table de nuptialité des femmes selon la situation dans l'occupation principale en 1996 - Ensemble du pays

Groupe d'âges	Employeur, Patron		Indépendant		Salarié/employé		Apprenti		Aide Familiale	
	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)	cx	m(n,x+4)
12	1 000	230	1 000	315	1 000	38	1 000	55	1 000	220

15	770	400	685	430	962	127	945	120	780	450
20	370	233	255	180	835	275	825	250	330	280
25	137	42	75	32	560	245	575	275	50	35
30	95	32	43	16	315	147	300	175	15	10
35	63	21	27	7	168	73	125	80	5	5
40	42	16	20	5	95	31	45	40	0	0
45	26	-	15	-	64	-	5	-	0	0

Table XV : Table de nuptialité des hommes selon le statut d'occupation en 1996 Ensemble du pays

Âge	Occupé			Chômeur		
	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
15	1 000	35	35	1 000	57	57
20	965	145	150	943	18	19
25	820	300	366	925	120	130
30	520	265	510	805	220	273
35	255	135	529	585	215	368
40	120	53	442	370	163	441
45	67	18	269	207	127	614
50	49	14	286	80	15	188
55	35	-	-	65	-	-

Tableau XVI : Table de nuptialité des femmes selon le statut d'occupation en 1996 Ensemble du pays

Âge	Occupé			Chômeur		
	cx	m(x,x+4)	anx en ‰	cx	m(x,x+4)	anx en ‰
12	1 000	230	230	1 000	100	100
15	770	195	253	900	110	122
20	575	514	894	790	223	282
25	61	35	574	567	192	339
30	26	8	308	375	155	413
35	18	6	333	220	100	455
40	12	2	167	120	30	250
45	10	-	-	90	0	0

CHAPITRE 10 FECONDITE

Youssouf LANGANI
Yimian KABORE

INTRODUCTION

Ce thème a pour objectif de fournir des indicateurs du niveau et de la structure de la fécondité du Burkina Faso en décembre 1996. Il s'agira de décrire les variations aussi bien de niveau que de structure de la fécondité selon certaines variables d'identification sociale tels que le niveau d'instruction, le statut d'occupation, la profession, la situation matrimoniale et la religion.

Dès les années 70, il existait déjà des ONG œuvrant dans le domaine de la planification familiale mais c'est en 1991 que la nécessité de tenir compte des indicateurs démographiques dans les politiques et programmes de développement économique et social s'est concrétisée par l'adoption d'une politique de population. La connaissance de caractéristiques démographiques constitue un préalable à l'élaboration de toute politique cohérente de population et la mise en œuvre d'un programme efficace de développement humain durable.

Il s'avère alors indispensable de disposer d'indicateurs démographiques fiables à même de guider l'élaboration, le suivi et l'évaluation des programmes de population et de servir de référence aux différents intervenants en matière de population. Ce thème contribuera à l'amélioration des connaissances sur les caractéristiques démographiques de la population en vue de leur prise en compte dans les programmes de développement.

Au Burkina Faso tout comme dans la plupart des pays africains, les femmes jouent un rôle prépondérant sur le plan économique. Elles sont le pilier économique du ménage, même si pour des raisons diverses, leur travail reste encore sous évalué, peu rémunéré et parfois même peu reconnu. Sur le plan de la reproduction sociale, la femme idéale est celle qui est féconde et l'enfant est reconnu comme un signe de prospérité et de richesse. Quel que soit le milieu de résidence, la descendance nombreuse reste souhaitée par les hommes comme par les femmes surtout dans le milieu rural où les outils de travail demeurent rudimentaires et où l'essentiel est fourni par la main d'œuvre. C'est pourquoi il n'est pas rare que des femmes connaissent plus d'une dizaine de maternités. Pour la femme, l'enfant lui confère un statut social en tant que procréatrice. Plus on a d'enfants, plus on a de la considération. La stérilité est mal vécue pour l'homme tout comme pour la femme.

Jusqu'à la fin des années 70, la planification familiale était un sujet jadis tabou, mais de nos jours, l'utilisation de méthodes contraceptives modernes prend de plus en plus de l'ampleur. C'est dire que les mentalités sont en train de changer et l'on devrait s'attendre à une baisse progressive du niveau de la fécondité au fil du temps.

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Les principaux indicateurs retenus pour l'analyse de la natalité et de la fécondité sont les suivants:

- **Le taux Brut de Natalité (TBN):** Il s'agit du nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants. Il est calculé en rapportant les naissances des 12 derniers mois à l'effectif de la population dénombré au RGPH'96.
- **Le taux Global de Fécondité Générale (TGFG):** Il indique le nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes en âge de procréer c'est à dire âgées de 15-49 ans révolus. Il est calculé en rapportant les naissances des 12 derniers mois à l'effectifs des femmes âgées de 15 à 49 ans révolus au moment du recensement.
- **L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites:** Il indique le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité effectivement observés au cours des 12 derniers mois ayant précédé le recensement.
- **La parité moyenne à 45-49 ans:** C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 45-49 ans.
- **Le Taux Brut de Reproduction (TBR):** il représente la descendance finale en filles, en l'absence de mortalité, d'une génération fictive de femmes soumises aux conditions actuelles de la fécondité.
- **Le Taux Net de Reproduction (TNR):** il représente la descendance finale en filles d'une génération fictive de femmes soumises aux conditions actuelles de la fécondité, en tenant compte cette fois-ci de la mortalité.
- **La natalité :** elle désigne la fréquence des naissances au sein des populations proprement dites, à l'exclusion des sous-populations³.
- **La fécondité :** elle désigne la fréquences des naissances au sein d'ensembles en âge de procréer⁴.

Conclusion de l'évaluation de la qualité des données

L'évaluation des données sur la fécondité a montré que les données sur les naissances des douze derniers mois comportent quelques omissions. Les parités sont par contre bien déclarées ce qui justifie leur utilisation pour ajuster les taux de fécondité. La méthode d'ajustement utilisée est celle de Coale et Trussell.

La présente analyse est structurée en trois grandes parties. La première partie traite de la natalité. La deuxième aborde la fécondité au niveau global et selon certaines caractéristiques d'identification sociale. La dernière partie traite de l'infécondité au Burkina.

³ Dictionnaire Démographique multilingue des Nations Unies, 1981

⁴ Idem

I - NATALITE

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 (RGPH'96), le taux brut de natalité (TBN) est de 48,2‰. Comme l'indique le tableau 1, il varie selon le milieu de résidence. En milieu urbain, le taux est de 42,0‰ contre 48,9‰ en milieu rural. Il est légèrement inférieur aux niveaux de certains pays limitrophes tels que le Niger (54‰) mais nettement supérieur à la moyenne africaine qui est de l'ordre de 39‰.

Tableau 1: Niveau de natalité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	TBN (‰)
Burkina	48,2
Urbain	42,0
Rural	48,9

Sous l'hypothèse que l'enregistrement des événements a été uniforme dans toutes les provinces et en considérant la structure du Burkina comme structure-type, l'examen du tableau 2 fait apparaître trois groupes de provinces :

- Le premier groupe est constitué de 5 provinces dont le taux brut de natalité standardisé est inférieur à 46‰. Le Kadiogo qui abrite la capitale Ouagadougou se distingue nettement dans ce groupe avec un niveau de natalité nettement plus faible (38,1‰).
- Le deuxième groupe est constitué de 22 provinces dont la natalité est intermédiaire. Le TBN standardisé varie de 46,8‰ dans la province du Sanmatenga à 49,4‰ dans la Bougouriba.
- Le troisième groupe est constitué de 18 provinces dont le TBN standardisé est supérieur à 50‰. Toutes les provinces de l'est du Burkina se situent dans ce groupe.

Ce regroupement des provinces devrait être confronté tout au long de l'analyse aux autres indicateurs. Les différences observées peuvent être le résultat de la différence de fécondité entre les provinces mais également des différences de structure par sexe, âge et état matrimonial. Ces trois structures influencent fortement le niveau de natalité.

Tableau 2 : Taux bruts de natalité observé et standardisé des provinces du Burkina

Provinces	TBN observé	TBN standardisé
Premier groupe		
Kadiogo	42,7	38,1
Oudalan	44,7	41,3
Houet	46,6	44,1
Ioba	46,3	44,8
Nahouri	45,5	45,3
Deuxième groupe		
Sanmatenga	48,7	46,8
Bazega	44,8	46,9
Bam	44,5	47,0
Kourweogo	47,8	47,2
Tuy	49,0	47,2
Ganzourgou	46,6	47,3
Kouritenga	46,5	47,3
Boulgou	47,9	47,6
Noumbiel	47,6	47,8
Mouhoun	46,1	47,9
Soum	47,4	48,0
Oubritenga	47,9	48,3
Seno	48,9	48,4
Boulkiemde	48,0	48,4
Zoundweogo	47,0	48,9
Bale	47,1	48,9
Yatenga	46,7	49,0
Passore	47,0	49,1
Comoe	49,4	49,1
Sanguie	47,4	49,3
Ziro	49,7	49,4
Bougouriba	47,7	49,4
Troisième groupe		
Nayala	43,6	50,1
Banwa	49,5	50,3
Sissili	51,1	50,7
Poni	49,4	50,7
Zondoma	47,0	51,1
Kenedougou	49,7	51,3
Loroum	49,5	51,7
Gourma	52,3	52,5
Komandjari	52,5	52,5
Koulpelogo	53,4	52,7
Leraba	50,1	53,1
Sourou	47,2	53,3
Namentenga	53,6	53,4
Gnagna	54,4	54,0
Kossi	49,9	54,5
Yagha	52,3	56,0
Kompiemga	56,7	56,2
Tapoa	58,5	60,0
BURKINA FASO	48,2	48,2

II – NIVEAU, STRUCTURE ET TENDANCE DE LA FECONDITE

2.1. NIVEAU GLOBAL

Le taux global de fécondité générale (TGFG) concerne les femmes en âge de procréer quel que soit leur état matrimonial. Ce taux est influencé par les structures par âge et état matrimonial des femmes concernées.

Pour 1000 femmes âgées de 15-49 ans, on a observé en moyenne 213 naissances vivantes au cours des 12 derniers mois ayant précédé le recensement. Ce taux est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (220‰ contre 171,5‰). Dans l'univers urbain, le taux est de 162,5‰ à Ouagadougou et de 167,9‰ à Bobo-Dioulasso contre 185,1‰ dans l'ensemble des autres villes du pays.

Cette variation du niveau de fécondité générale selon le milieu de résidence découlerait non seulement des différences de fécondité entre ces deux milieux de résidence mais également de l'effet des différences de structure par âge et état matrimonial des femmes en âge de procréer. En effet, en milieu urbain, 51,3% des femmes sont en union contre 66,6% en milieu rural. La différence des niveaux d'infécondité et de stérilité pourrait également expliquer en partie cette variation.

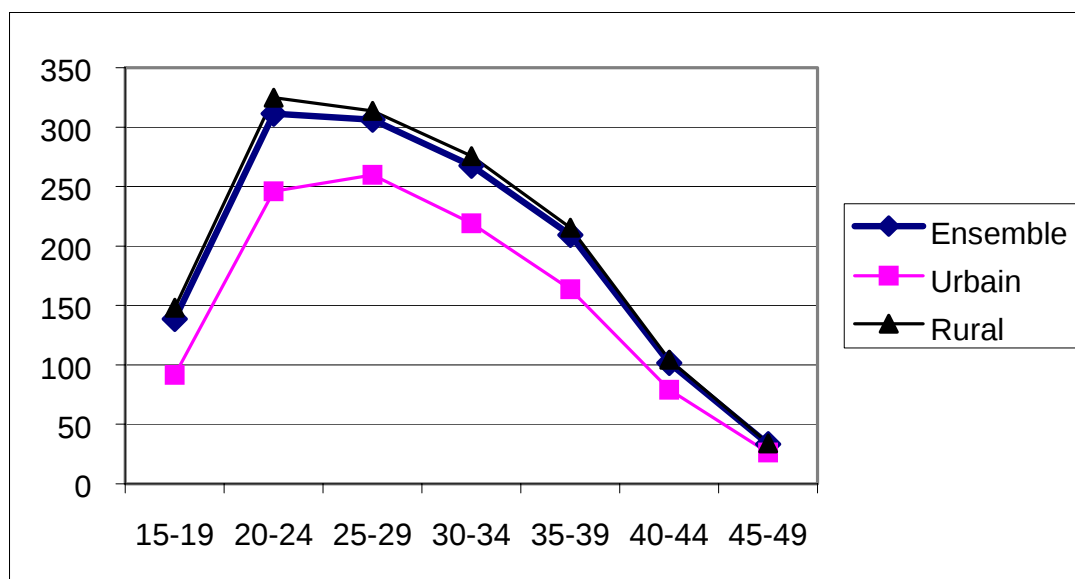
2.2. STRUCTURE PAR AGE DE LA FECONDITE

D'une manière générale, les femmes burkinabé débutent beaucoup plus tôt et terminent beaucoup plus tard leur vie féconde. En effet sur 1000 femmes âgées de 15-19 ans au RGPH'96, environ 139 (soit près d'une adolescente sur 7) ont eu une naissance vivante au cours des 12 derniers mois. Aux âges proches de la ménopause c'est-à-dire à 40 ans et plus, près d'une femme sur 7 a eu une naissance vivante au cours des 12 derniers ayant précédé le recensement, les taux de fécondité étant de 102‰ à 40-44 ans et de 33‰ à 45-49 ans (tableau A.1 en annexe).

Le graphique 1 indique une fécondité plus élevée à tous les âges chez les femmes du milieu rural. Les différences observées sont nettement plus prononcées entre 20 et 39 ans révolus. Eu égard à l'importance du milieu rural, celui-ci imprime sa structure à l'ensemble du pays.

Les taux de fécondité les plus élevés sont observés à 20-24 ans en zone rurale, et à 25-29 ans en zone urbaine. Ce décalage s'expliquerait entre autres, par la différence d'âge d'entrée en union des femmes selon le milieu de résidence. Celles-ci se marient plus tôt en milieu rural. En effet l'âge moyen à la première union est de 21,7 ans pour les femmes du milieu urbain contre 18,3 ans pour celles des campagnes soit un écart de plus de 3 ans.

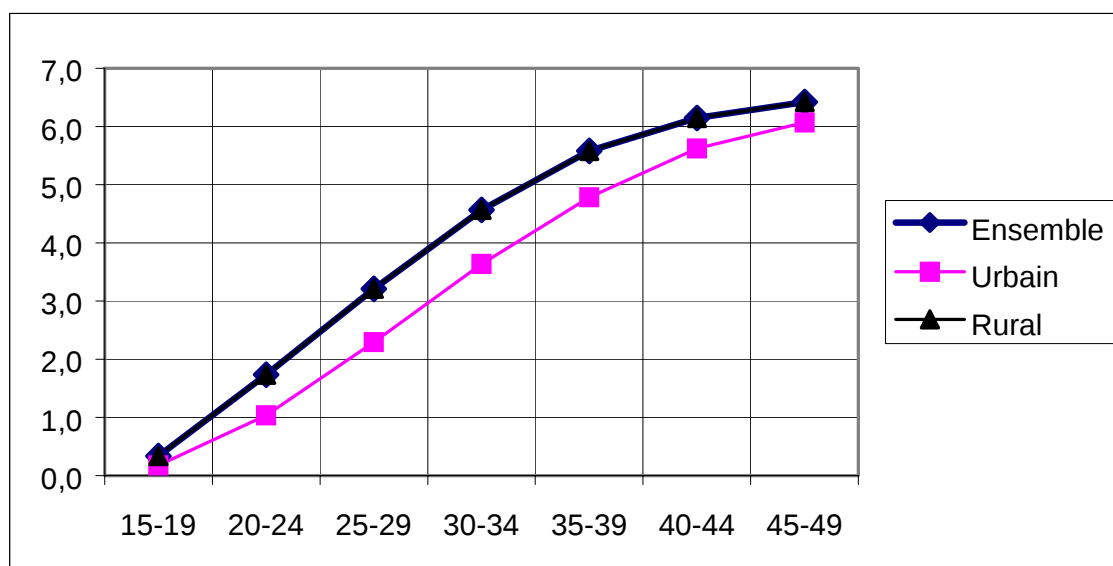
Graphique 1 : Taux fécondité (%) par âge selon le milieu de résidence



Les courbes de parités restent ascendantes jusqu'à 45-49 ans, signe d'une fécondité soutenue jusqu'à la ménopause. Le fléchissement aux âges proches de la ménopause indique soit des erreurs de déclaration des naissances vivantes ou d'âge chez les femmes âgées, soit un niveau de stérilité plus élevé dans ce groupe de femmes par rapport aux générations plus jeunes.

À la fin de la vie féconde, la parité correspond à la descendance finale des femmes. En estimant cette valeur moyenne à 45-49 ans, la descendance finale observée au RGPH'96 est de 6,4 enfants par femme pour l'ensemble du pays. En milieu urbain, elle est de 6,1 enfant par femme et de 6,4 en milieu rural. La descendance finale est de 5,8 dans la ville de Ouagadougou, 5,9 pour Bobo-Dioulasso et 6,4 pour l'ensemble des autres villes.

Graphique 2 : parités moyennes par âge selon le milieu de résidence



2.3. CALENDRIER ET INTENSITE DE LA FECONDITE

2.3.1. Calendrier de la fécondité

La distribution des taux de fécondité par groupe d'âges décrit le calendrier de la fécondité des femmes. L'âge moyen à la procréation (A.M.P) qui est un des indices résumés du calendrier est de 29,5 ans au Burkina. Pour une population où l'entrée en vie féconde est précoce, cet indicateur exprime beaucoup plus l'étalement de la fécondité sur toute la période de vie féconde de la femme. Il est de 29,6 ans en milieu urbain contre 29,4 ans en milieu rural.

2.3.2. Intensité de la fécondité

L'indice synthétique de fécondité (ISF) est une mesure de la fécondité actuelle calculée à partir du cumul des taux de fécondité par groupe d'âges. Il montre que les femmes burkinabé ont en moyenne 6,8 enfants au cours de leur vie féconde. Les femmes du milieu rural ont environ 2 enfants de plus que celles du milieu urbain (5,4 enfants par femme contre 7,1 en milieu rural). Dans l'univers urbain, le niveau de fécondité des femmes de Ouagadougou (5,0 enfants) est inférieur à celui de Bobo-Dioulasso (5,4) ainsi qu'à celui de l'ensemble des autres villes (6,0 enfants).

L'ISF du Burkina est comparable à celui des pays sahéliens tels que le Mali (6,7 en 1995) et le Sénégal (5,7 en 1997).

a) La fécondité au niveau des régions et des provinces

A l'échelle des régions de planification, différents indicateurs de fécondité sont présentés dans le tableau A.2 en annexe. Il ressort de ces données que la fécondité est plus élevée à l'Est où l'indice synthétique de fécondité est de 7,8 enfants par femme et moins élevée au Centre où l'ISF est de 6,2 enfants soit un écart de 1,6 enfants. La plupart des régions se situent au delà de la moyenne nationale (6,8 enfants).

Ces indicateurs régionaux cachent des disparités entre les provinces comme le montre le tableau 3. Les écarts sont considérables au Sahel où l'indice synthétique de fécondité varie de 5,9 enfants par femme dans la province de l'Oudalan à 8 enfants dans le Yagha. Il peut paraître quelque peu surprenant de retrouver l'Oudalan parmi les provinces à basse fécondité. En réalité , il ne s'agit pas d'un niveau imprimé par le " phénomène urbain ", mais d'une circonstance malheureuse qui est l'infécondité. Avec 10 % de femmes sans enfants nés vivants à 45-49 ans, l'infécondité expliquerait la faible fécondité des femmes de l'Oudalan. Les écarts sont faibles dans les régions du Centre-ouest et du Nord et de l'ordre d'un enfant dans les autres régions.

Au niveau des provinces, le Burkina peut être subdivisé en trois grandes zones de fécondité qui se présentent comme suit (carte 1):

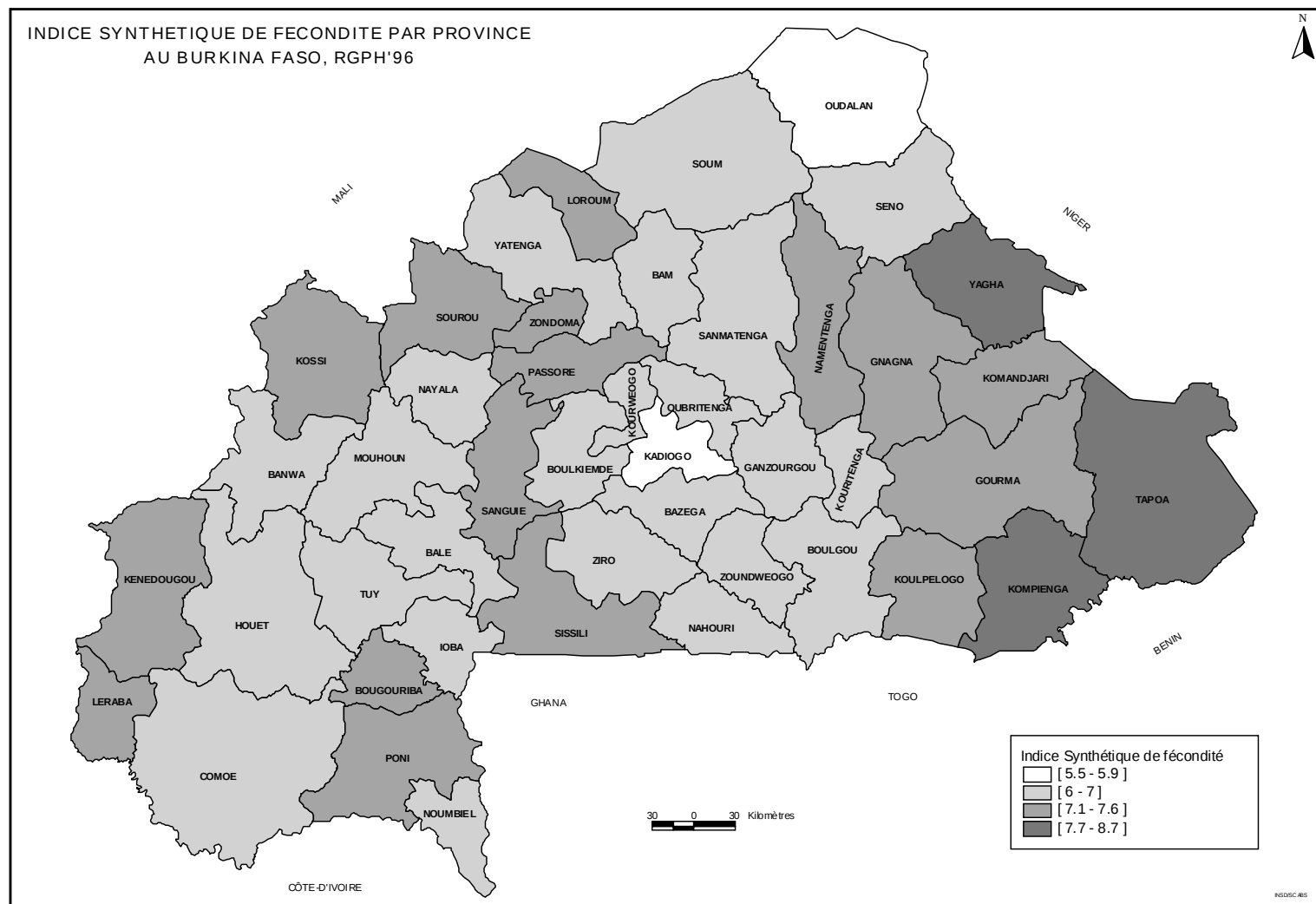
- Une zone de forte fécondité qui regroupe les provinces de la Tapoa, du Yagha et de la Kompienga. L'ISF varie de 7,9 à 8,5 enfants par femme
- Une zone de fécondité intermédiaire constituée de la plupart des provinces dont l'indice synthétique de fécondité varie de 6,3 enfants par femme en moyenne à 7,6 enfants ;
- Et une zone de fécondité relativement faible regroupant les provinces du Kadiogo (5,5 enfants en moyenne par femme), de l'Oudalan (5,9), du Houet (6,3) et du Nahouri (6,4 enfants)

Tableau 3 : Indices de fécondité des provinces

4^{ème} Partie : Les phénomènes
démographiques

Régions	Provinces	ISF	ISD(%)
Sahel	Oudalan	5,9	9,6
	Soum	6,8	6,9
	Seno	7,0	7,3
	Yagha	8,0	3,9
Nord	Yatenga	6,9	2,9
	Passore	7,1	2,2
	Zondoma	7,3	1,6
	Lorum	7,4	3,7
Est	Komandjari	7,3	1,4
	Gourma	7,5	2,8
	Gnagna	7,6	4,0
	Kompienga	7,9	1,8
	Tapoa	8,5	2,1
Centre	Kadiogo	5,5	3,2
	Nahouri	6,4	3,2
	Bazega	6,7	2,2
	Ganzourgou	6,7	3,2
	Oubritenga	6,8	2,0
	Kourweogo	6,8	2,4
	Zoundweogo	6,9	2,5
Centre nord	Sanmatenga	6,6	3,6
	Bam	6,7	3,1
	Namentenga	7,5	3,3
Boulgou	Kouritenga	6,8	2,7
	Boulgou	6,8	2,8
	Koulpelgo	7,5	2,3
Centre Ouest	Boulkiemde	7,0	2,9
	Ziro	7,0	4,0
	Sanguie	7,1	5,1
	Sissili	7,2	3,6
Boucle Mouhoun	Tuy	6,6	5,7
	Mouhoun	6,7	3,8
	Bale	6,8	4,4
	Banwa	6,9	5,7
	Nayala	7,0	4,4
	Sourou	7,6	3,5
	Kossi	7,6	3,8
Ouest	Houet	6,3	5,2
	Comoe	6,9	5,0
	Kenedougou	7,1	5,5
	Leraba	7,4	3,6
Sud Ouest	Ioba	6,6	2,8
	Nombiel	7,0	5,1
	Bougouriba	7,3	3,7
	Poni	7,5	5,4
Ensemble		6,8	3,8

Carte 1 : Indice synthétique de fécondité des provinces du Burkina, RGPH'96



b) Niveau et structure de la fécondité à Ouagadougou, à Bobo-Dioulasso et dans l'ensemble des autres villes.

L'examen de la fécondité du milieu urbain montre que les deux métropoles, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, se distinguent des autres villes. Elles ont les indices de fécondité les plus faibles (tableau 4). Cela s'expliquerait entre autres par un âge d'entrée en union relativement tardif, une meilleure connaissance des méthodes contraceptives ainsi qu'une meilleure accessibilité à ces méthodes.

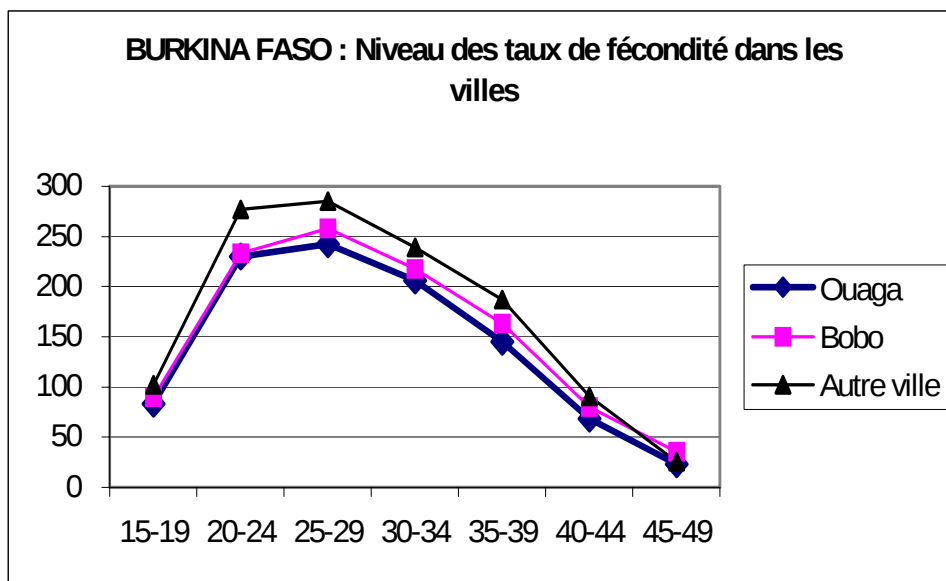
En effet l'âge moyen à la première union des femmes est de 22,5 ans pour les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et de 20,9 ans pour l'ensemble des autres villes du pays soit un écart de près de 2 ans. En ce qui concerne les méthodes contraceptives, l'Enquête Démographique et de Santé de 1993/94 avait montré que c'est à Ouagadougou que le niveau de prévalence contraceptive était le plus élevé, environ 31% contre 20% dans l'ensemble des autres villes du pays.

Tableau 4 : Niveau et structure de la fécondité en milieu urbain

Groupe d'âges	Taux de fécondité (‰)				Parités moyennes			
	Ouaga dougou	Bobo- Dioulasso	Autres Villes	Ensemble Urbain	Ouaga dougou	Bobo- Dioulasso	Autres Villes	Ensemble Urbain
15-19	83	90	103	92	0,2	0,2	0,2	0,2
20-24	230	233	277	246	0,9	0,9	1,2	1,0
25-29	243	258	285	260	2,1	2,2	2,6	2,3
30-34	206	218	239	219	3,4	3,5	4,0	3,6
35-39	145	164	187	164	4,5	4,6	5,3	4,8
40-44	69	80	90	79	5,3	5,4	6,1	5,6
45-49	23	35	25	26	5,8	5,9	6,4	6,1
ISF	5,0	5,4	6,0	5,4				
TGF (‰)	162,5	167,9	185,1	171,5				
AMP (ans)	29,5	29,9	29,6	29,6				

Les courbes des taux de fécondité du graphique 3 confirment que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso se démarquent nettement de l'ensemble des autres villes.

Graphique 3: Taux de fécondité (‰) dans le milieu urbain



2.3.3. Fécondité et reproduction

La survie d'une population ne peut être assurée que si les femmes en âge de procréer parviennent à mettre au monde un nombre suffisant de filles pouvant poursuivre la reproduction.

Au Burkina, le taux brut de reproduction (TBR) est de 3,3 filles par femme. Les femmes burkinabé assurent ainsi largement leur remplacement. Même en tenant compte de la mortalité, une femme qui vivrait toute sa vie féconde, mettrait au monde en moyenne 2,1 filles pour la remplacer.

2.4. EVOLUTION DE LA FECONDITE DEPUIS 1960

2.4.1. Evolution du niveau de la fécondité

Le tableau 5 présente l'évolution des principaux indicateurs de niveau de la fécondité selon différentes sources de données. Etant donné que ces sources ne fournissent pas forcément des données de qualités comparables, la prudence sera observée dans l'interprétation de certaines fluctuations.

Les indicateurs consignés dans ce tableau dégagent deux tendances. Une tendance à la hausse de l'indice synthétique de fécondité qui passe de 6,1 enfants par femme en 1960 à 7,2 enfants en 1985 soit une augmentation d'environ un enfant par femme. La deuxième tendance se caractérise par une relative stabilité de 1985 à 1996.

Tableau 5: Evolution de quelques indices de fécondité au Burkina

Sources et Années	ISF	P ₄₅₋₄₉	TGFG	AMP
Enquête Démographique, 1960	6,1	5,5	199,0	28,1
Enquête post censitaire, 1976	6,7	6,7	212,0	28,9
Recensement, 1985	7,2	7,1	223,0	29,4
Enquête Démographique, 1991	7,3	6,9	223,4	30,0
Enquête Démographique et de Santé, 1993	6,9	7,4	233,0	29,8
Recensement, 1996	6,8	6,5	213,0	29,5

a) Evolution du niveau de fécondité selon le milieu de résidence

Entre les deux derniers recensements de 1985 et 1996, la fécondité du milieu rural est restée quasi stationnaire quel que soit l'indicateur considéré (tableau 6). A l'inverse, le niveau de la fécondité en milieu urbain a sensiblement baissé. L'indice synthétique de fécondité passe ainsi de 6,5 enfants par femme à 5,4 enfants, soit un écart d'un enfant par femme. Ainsi, les femmes des milieux urbains ont de moins en moins d'enfants que leurs homologues des zones rurales.

Tableau 6: *Tendance de la fécondité selon le milieu de résidence*

Milieu de résidence	ISF		P ₄₅₋₄₉		TGFG		AMP	
	1985	1996	1985	1996	1985	1996	1985	1996
Urbain	6,5	5,4	6,4	6,1	209,8	171,5	29,5	29,6
Rural	7,3	7,1	7,2	6,4	224,8	220,0	29,4	29,4
Ensemble	7,2	6,8	7,1	6,4	223,0	213,0	29,4	29,5

Cette tendance à la baisse constatée en milieu urbain est beaucoup plus importante dans les deux grandes villes (tableau 7). En effet à Ouagadougou, l'ISF est passé de 6,2 enfants par femme en 1985 à 5,0 enfants en 1996, soit une diminution de plus d'un enfant. Quant au TGFG, il décroît de 205,8‰ à 162,5‰ soit une baisse relative de 21% durant la période. Pour ce qui est de Bobo-Dioulasso, les écarts sont du même ordre de grandeur pour l'ISF qui passe de 6,7 enfants par femme à 5,4 soit une baisse de plus d'un enfant. Le taux global de fécondité générale décroît de 219,8‰ à 167,9‰ soit une baisse relative de 24%.

Tableau 7: *Indices de fécondité de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso en 1985 et 1996*

Milieu de résidence	ISF		P ₄₅₋₄₉		TGFG		AMP	
	1985	1996	1985	1996	1985	1996	1985	1996
Ouagadougou	6,2	5,0	6,2	5,8	205,8	162,5	29,2	29,5
Bobo-Dioulasso	6,7	5,4	6,7	5,9	219,8	167,9	29,0	29,9
Autre Ville	-	6,0	-	6,4	-	185,1	-	29,6
Urbain	6,5	5,4	6,4	6,1	209,8	171,5	29,5	29,6

b) Evolution du niveau de la fécondité dans les provinces

Du fait du découpage administratif du Burkina en 45 provinces en 1996, seuls les indices des provinces n'ayant pas subi de modification sont comparables entre 1985 et 1996. Les indices synthétiques de fécondité au recensement de 1996 sont en général inférieurs à ceux de 1985 (tableau 8). Cependant, les écarts sont relativement faibles à l'exception des provinces du Sanguié, du Kouritenga, du Boulkiemdé et du Bam pour lesquels l'écart est d'environ un enfant.

L'évolution du taux global de fécondité générale montre que seules les provinces du Boulkiemdé et du Kouritenga sont en baisse relative d'environ 12% au cours de la dernière décennie.

Tableau 8: Indices de fécondité des provinces en 1985 et 1996

Provinces	ISF		TGFG(‰)	
	1985	1996	1985	1996
Burkina	7,2	6,8	223,0	213,0
Bam *	7,4	6,6	217,4	203,1
Bazega	7,5	6,7	229,2	199,5
Bougouriba	7,0	7,3	207,6	213,1
Boulgou	7,1	6,8	221,8	210,7
Boulkiemde *	7,8	7,0	230,5	203,2
Comoé	7,4	6,9	227,1	215,8
Ganzourgou *	7,1	6,7	222,9	207,3
Gnagna *	7,4	7,6	244,4	245,9
Gourma	6,2	7,4	199,1	235,8
Houet	6,8	6,3	219,2	197,6
Kadiogo	6,2	5,5	204,8	172,4
Kenedougou	7,6	7,1	241,8	228,6
Kossi	7,2	7,6	229,7	240,5
Kouritenga *	7,6	6,8	232,8	205,1
Mouhoun	6,8	6,7	216,3	214,0
Nahouri *	6,1	6,4	187,5	197,6
Namentenga *	7,1	7,5	228,5	239,4
Ouhritenga	7,6	6,8	227,7	211,8
Oudalan *	6,1	5,9	190,3	184,8
Passore *	7,7	7,1	221,3	210,2
Poni	7,7	7,5	227,2	221,4
Sanguie *	8,0	7,1	235,1	212,3
Sanmatenga *	6,8	6,6	212,8	207,8
Séno	7,0	7,0	217,1	213,9
Sissili	6,9	7,2	220,8	224,3
Soum *	6,8	6,8	214,6	213,0
Sourou	7,9	7,6	233,9	233,6
Tapoa *	7,9	8,5	255,9	273,0
Yatenga	7,6	6,9	227,9	213,7
Zoundwéogo *	7,0	6,9	215,6	211,9
Balé		6,8		215,4
Banwa		6,9		227,1
Ioba		6,6		197,2
Komandjari		7,3		241,2
Kompienga		7,9		258,7
Koulpelogo		7,5		240,2
Kourwéogo		6,8		197,7
Leraba		7,4		229,3
Loroum		7,4		226,8
Nayala		7,0		219,1
Noumbiel		7,0		212,2
Tuy		6,6		211,5
Yagha		8,0		246,5
Ziro		7,0		217,6
Zondoma		7,3		218,9

* provinces n'ayant pas subi de modification depuis 1985

2.4.2. Evolution de la structure de la fécondité

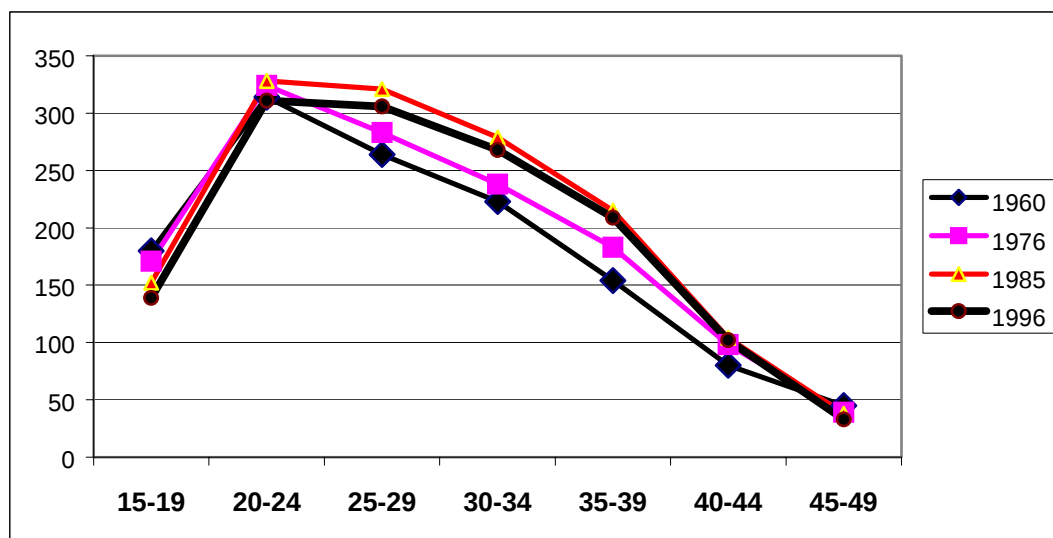
La procréation culmine entre les âges 20 et 29 ans révolus puis diminue lentement (tableau 9 et graphique 4). Non seulement la fécondité demeure précoce mais elle reste tardive. La structure de la fécondité a néanmoins sensiblement varié entre 1960 et 1996.

Le niveau de fécondité des adolescentes a remarquablement baissé. À 15-19 ans, le taux de fécondité qui était de 180‰ en 1960 est passé à 152‰ en 1985 pour s'établir à 139‰ en 1996. Cette tendance témoignerait d'un changement de comportement procréateur de cette frange de la population.

Tableau 9: Evolution des taux (‰) de fécondité de 1960 à 1996

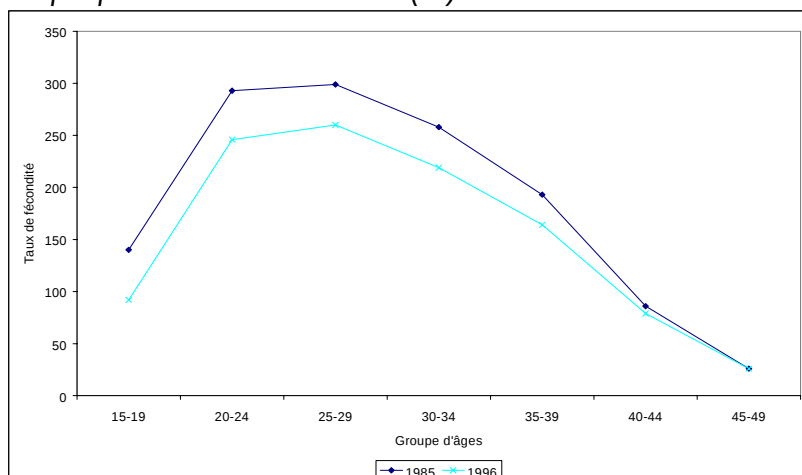
Groupe d'âges	1960	1976	1985	1996
15-19	180	171	152	139
20-24	314	324	328	311
25-29	264	283	321	306
30-34	223	238	279	268
35-39	154	183	215	209
40-44	80	98	104	102
45-49	45	39	38	33

Graphique 4: Evolution des taux de fécondité (‰) de 1960 à 1996

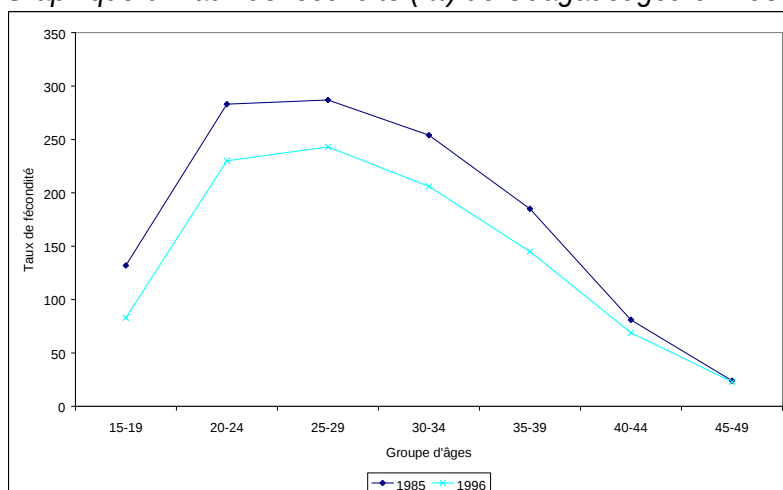


En milieu urbain où le niveau de la fécondité est relativement faible et progressivement en baisse, le graphique 5 montre que la structure de la fécondité s'est modifiée entre 1985 et 1996. La différence entre les deux courbes est très marquée dans la tranche d'âges 15-39 ans. En particulier à 15-19 ans, le taux de fécondité au RGPH'96 est 35% inférieur à celui de 1985. Il est de plus de 10% inférieur dans les autres groupes d'âges. Comme on pouvait s'y attendre, les deux grandes villes Ouagadougou et Bobo-Dioulasso impriment leur structure à l'ensemble du milieu urbain. Les variations semblent être relativement plus importantes à Bobo-Dioulasso qu'à Ouagadougou (graphiques 6 et 7).

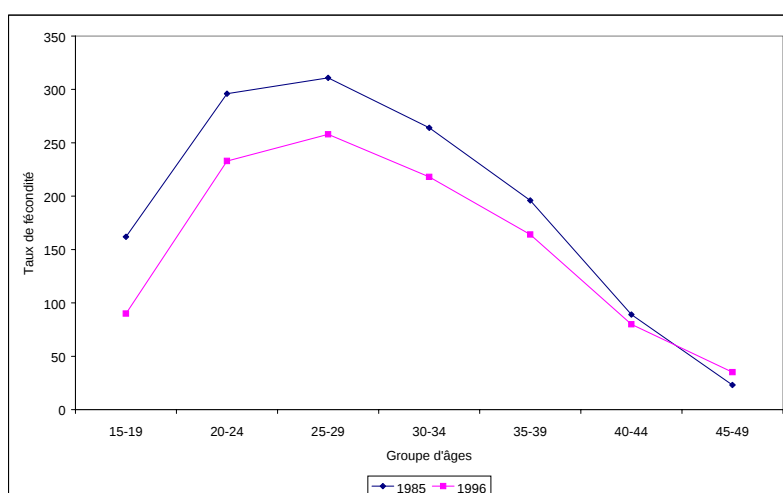
Graphique 5: Taux de fécondité (%) du milieu urbain en 1985 et en 1996



Graphique 6: Taux de fécondité (%) de Ouagadougou en 1985 et 1996

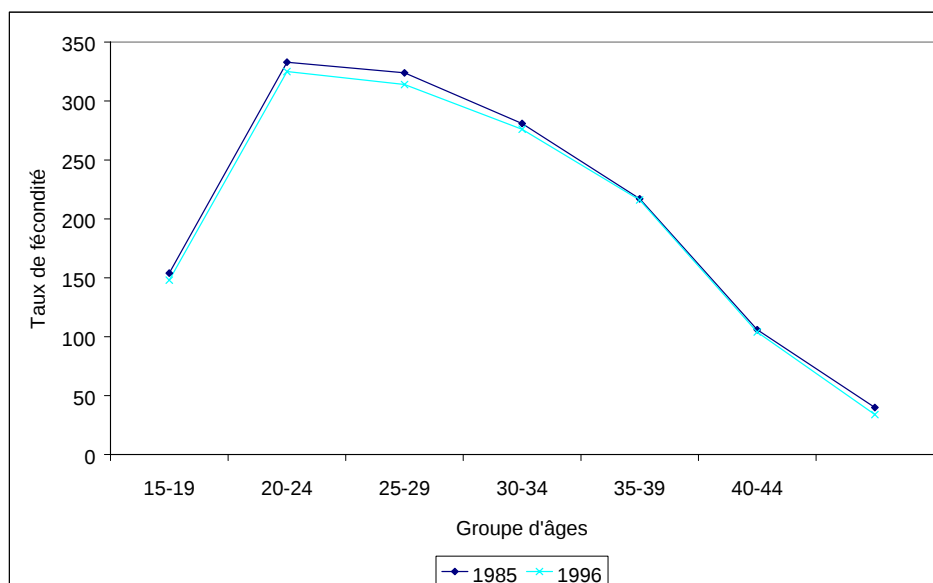


Graphique 7: Taux de fécondité (%) de Bobo-Dioulasso en 1985 et 1996



A l'opposé du milieu urbain, la structure de la fécondité n'a guère changé dans le Burkina rural depuis 1985 en témoigne le graphique 8. Une des explications est qu'en campagne, la production demeure largement une production d'autoconsommation vivrière. La mise en valeur des terres, sans autres moyens de production que les instruments archaïques, favorisent probablement le maintien de grandes unités familiales et par conséquent une forte fécondité.

Graphique 8: Taux de fécondité (%) du milieu rural en 1985 et en 1996



2.5. LA FECONDITE DES JEUNES FILLES DE 12-24 ANS

Nous entendons par jeune fille, toute personne de sexe féminin âgée de 12-24 ans et par adolescente celle âgée de 12-19 ans.

Il n'y a plus de doute que la fécondité précoce a un effet néfaste sur la santé des mères et des enfants. En effet, les enfants nés de femmes très jeunes courent un risque de décéder plus élevé. Par ailleurs, une grossesse ou une naissance vivante expose la jeune fille à un abandon de scolarité, au mariage précoce ou bien à un avortement provoqué dont les conséquences sont parfois graves pour la santé.

Le tableau 10 et le graphique 9 montrent une relative précocité de la fécondité qui commence réellement à partir de 13 ans révolus. Les parités restent faibles jusqu'à 19 ans mais c'est à partir de 20 ans que le nombre moyen d'enfants par femme dépasse l'unité. La fécondité semble nettement plus précoce dans la région de l'Est suivie de près par celle du Sahel.

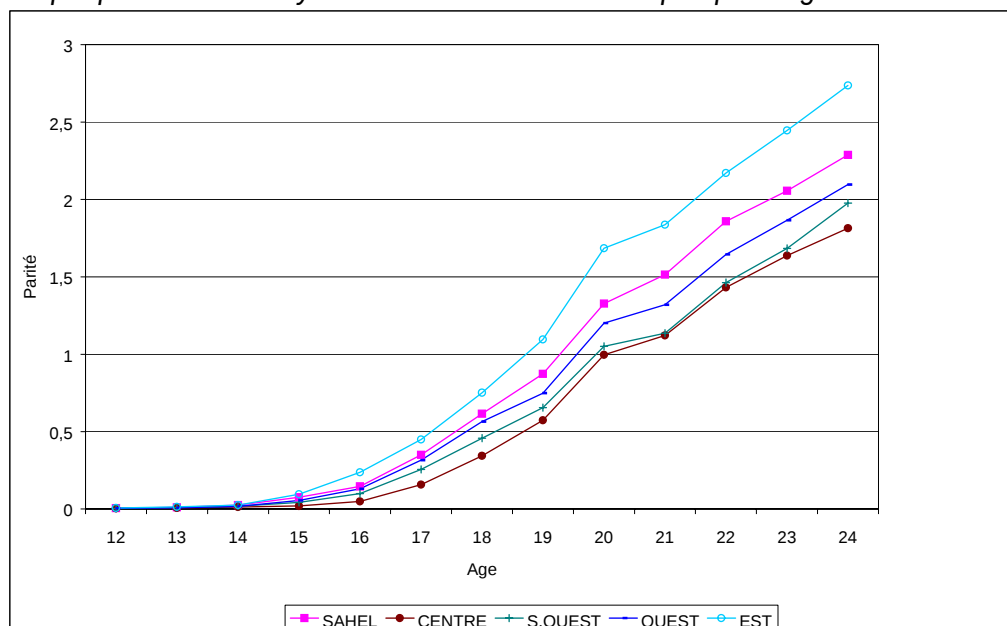
Tableau 10 : Parité moyenne selon l'âge et la région de planification

Région	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Est	0,01	0,01	0,03	0,10	0,24	0,45	0,75	1,09	1,68	1,84	2,17	2,45	2,7
B.Mouhoun	0,00	0,01	0,01	0,05	0,12	0,33	0,64	0,85	1,37	1,51	1,88	2,14	2,4
C.Nord	0,00	0,00	0,01	0,02	0,05	0,19	0,42	0,78	1,32	1,48	1,87	2,05	2,4
C.Est	0,00	0,01	0,01	0,03	0,08	0,25	0,51	0,80	1,28	1,44	1,82	1,99	2,3
Nord	0,00	0,00	0,01	0,02	0,05	0,19	0,44	0,73	1,22	1,45	1,75	2,01	2,3
Sahel	0,01	0,01	0,02	0,08	0,15	0,35	0,62	0,87	1,33	1,51	1,86	2,06	2,3
C.Ouest	0,00	0,01	0,02	0,02	0,05	0,17	0,40	0,65	1,15	1,33	1,69	1,96	2,2
Ouest	0,00	0,01	0,02	0,06	0,13	0,32	0,56	0,75	1,20	1,32	1,64	1,87	2,1
S.Ouest	0,00	0,01	0,02	0,04	0,10	0,26	0,46	0,65	1,05	1,14	1,46	1,68	2,0
Centre	0,00	0,01	0,01	0,02	0,05	0,16	0,34	0,57	1,00	1,12	1,43	1,64	1,8
Ensemble	0,00	0,01	0,01	0,04	0,09	0,25	0,51	0,76	1,26	1,38	1,73	1,95	2,2

À partir de 19 ans révolus, la région de planification de l'Est se distingue nettement de

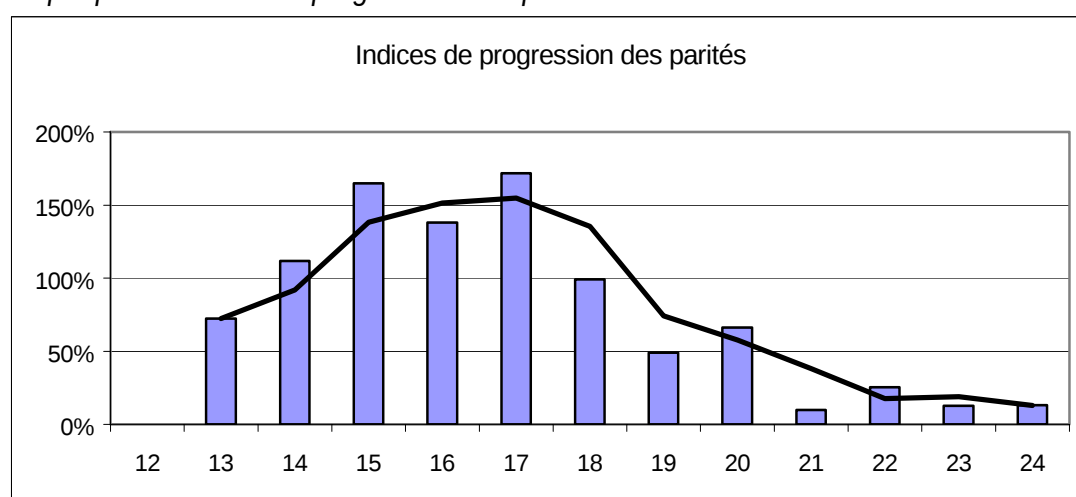
l'ensemble avec plus d'un enfant par adolescente. A l'opposé, les régions du Centre et du Sud-ouest présentent un niveau de fécondité des adolescentes plus bas.

Graphique 9: Parité moyenne des adolescentes de quelques régions



Le souci de comprendre le rythme de croissance de la fécondité des adolescentes conduit au calcul des indices de progression, qui sont des indices élémentaires mettant en relation les parités de deux âges consécutifs. La courbe des taux de progression (lissée par les moyennes mobiles) obéit à une tendance logistique (graphique 10). En effet, une croissance progressive des indices culminant à 17 ans s'accompagne d'une baisse progressive qui finit par se stabiliser à 13 % à partir de 23 ans révolus.

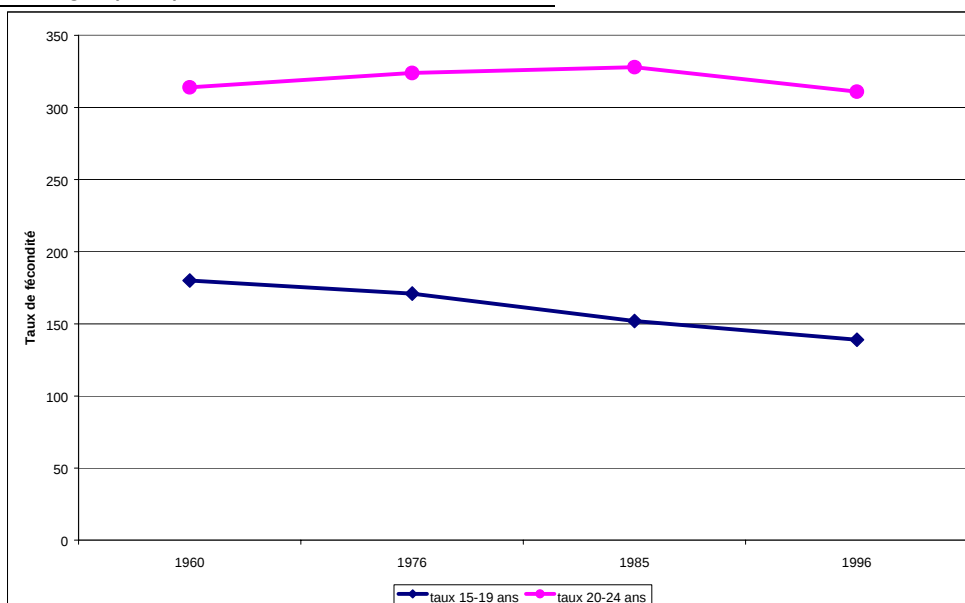
Graphique 10: Indice de progression des parités



De 1960 à 1996, la fécondité des jeunes filles de 20-24 ans n'a pratiquement pas varié comme le montre le graphique 11. Chez les 15-19 ans par contre, on note une baisse progressive des taux de fécondité passant de 180‰ en 1960 à 176‰ en 1976 puis à 152‰ en 1985 et enfin à 139‰ en 1996 soit une baisse de l'ordre de 23% entre 1960 et 1996.

Graphique 11: taux de fécondité des adolescentes de 1960 à 1996

4^{ème} Partie : Les phénomènes démographiques



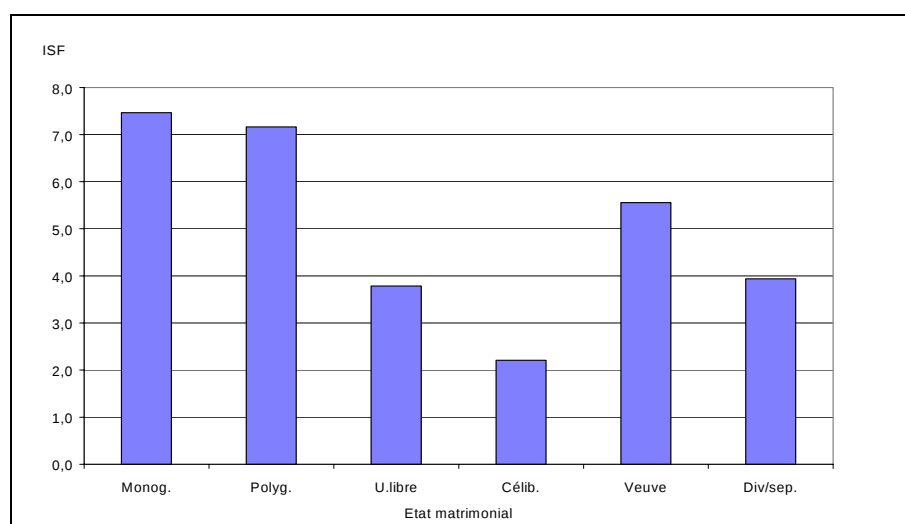
III. FECONDITE DIFFERENTIELLE

L'analyse de la fécondité différentielle vise à apprécier les différences de fécondité selon certaines variables d'identification sociale. Les variables retenues sont celles qui sont disponibles au recensement de 1996 et qui sont supposées avoir une influence sur la fécondité. L'indicateur de fécondité utilisé est l'indice synthétique de fécondité.

3.1. FECONDITE ET SITUATION MATRIMONIALE

La situation matrimoniale d'une femme a un impact sur son exposition au risque de grossesse et par conséquent sur sa fécondité. En effet, les femmes en union ont généralement un niveau de fécondité nettement plus élevé que celles qui sont hors union. L'indice synthétique de fécondité varie de 7,5 enfants chez les femmes en union monogamique et 7,2 chez les femmes en union polygamique à 3,8 enfants chez celles qui sont en union libre (graphique 12 et tableau 11). Le type d'union (monogamique ou polygamique) ne semble pas discriminer la fécondité des femmes.

Graphique 12: Indice synthétique de fécondité selon l'état matrimonial



Au niveau des autres situations matrimoniales, l'ISF est plus faible chez les célibataires (2,2 enfants en moyenne) et chez les femmes séparées ou divorcées (3,9 enfants) que chez les veuves (5,6 enfants). Le niveau de fécondité des célibataires s'expliquerait par leur faible exposition au risque de grossesse mais aussi par la forte proportion d'adolescentes parmi elles. En effet, 88% des célibataires ont entre 12 et 19 ans.

Au sujet des femmes séparées ou divorcées, l'interruption précoce des unions en serait la cause : 68,1% ont moins de 40 ans au niveau national contre 65,6% en milieu urbain et 68,8% en milieu rural.

Le niveau de fécondité des veuves s'expliquerait par leur âge avancé au moment de la rupture d'union ou bien par l'interruption précoce de l'union.

Tableau 11: Taux de fécondité (‰) selon la situation matrimoniale des femmes

	Céliba- taire	Union mono- gamique	Union polyga- mique	Veuve	Divorcée / Séparée	Union Libre	Ensemble des femmes en union
15-19	22	283	275	281	240	151	280
20-24	86	310	299	247	182	147	305
25-29	93	293	289	229	144	121	291
30-34	88	257	249	176	103	92	252
35-39	70	207	193	118	71	111	199
40-44	49	106	96	48	35	57	100
45-49	35	38	31	13	14	78	34
ISF	2,2	7,5	7,2	5,6	3,9	3,8	7,3
AMP	31,9	28,4	28,2	26,6	25,9	29,8	28,3

3.2. FECONDITE ET NIVEAU D'INSTRUCTION

Le niveau d'instruction de la femme a un impact sur son comportement vis à vis de la fécondité. La plupart des études sur la fécondité différentielle ont en effet montré l'impact négatif de l'instruction sur la fécondité. La femme instruite a plus de chance d'accéder à des professions qui peuvent être incompatibles avec une forte maternité. On notera aussi que la pratique de la contraception est étroitement liée au niveau d'instruction.

A l'examen du tableau 12, la relation entre le niveau d'instruction et la fécondité se confirme au Burkina. À niveau d'instruction élevé correspond une fécondité faible. C'est ainsi que les femmes de niveau supérieur ont en moyenne 2,6 enfants contre 4,0 pour celles qui ont le niveau du 1er cycle du secondaire et 6,9 pour celles qui n'ont jamais été à l'école.

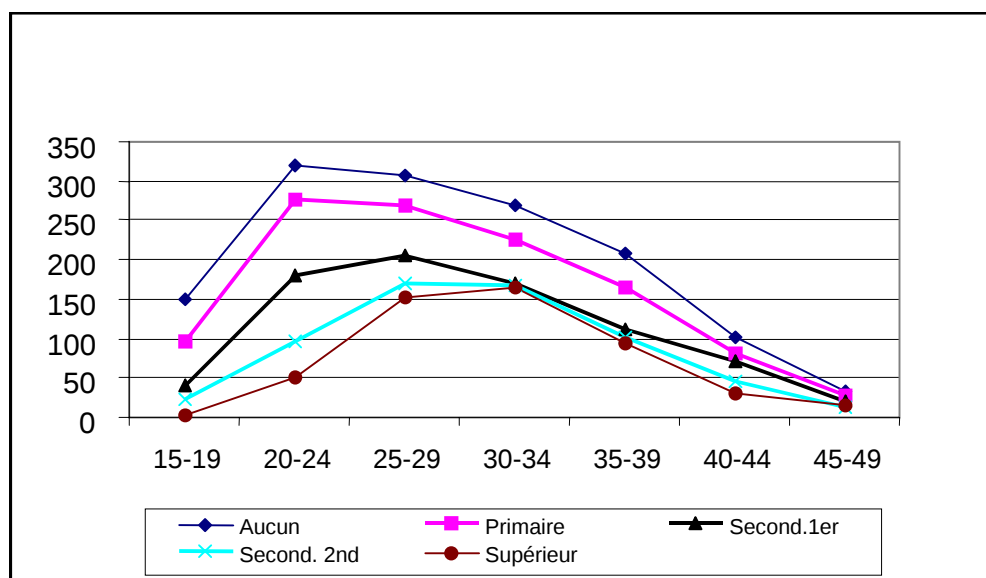
La scolarisation prolongée des filles a un impact certain sur l'âge au mariage et par la suite sur la fécondité. La fécondité maximale est atteinte à 20-24 ans pour les catégories inférieures tandis qu'elle l'est à 25-29 ans pour les femmes du secondaire. Pour les femmes de niveau supérieur, leur fécondité maximale se situe à 30-34 ans. Elles présentent par ailleurs une structure typique d'une fécondité en transition. On notera que les femmes ayant le niveau le plus élevé sont celles qui ont un âge moyen à la procréation le plus élevé.

Ainsi, l'intensité et le calendrier de la fécondité sont influencés par le niveau d'instruction.

Tableau 12: Taux de fécondité (‰) selon le niveau d'instruction

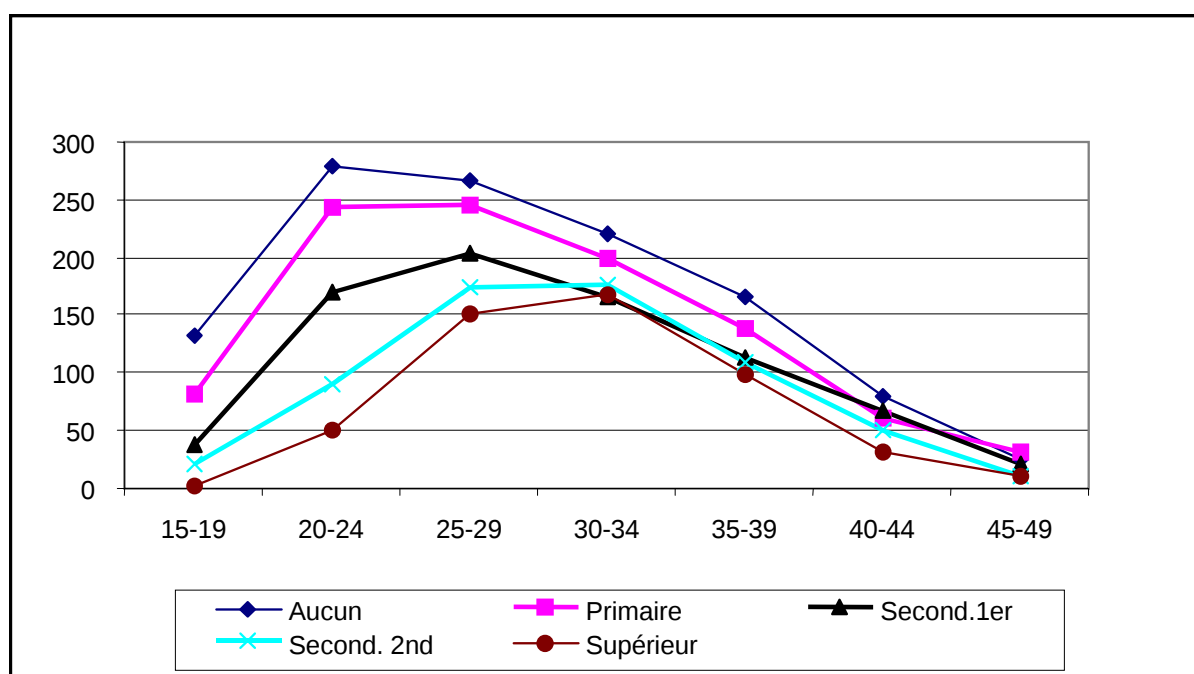
	Aucun	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire2 nd cycle	Supérieur
15-19	150	97	42	23	1
20-24	320	278	181	97	51
25-29	308	269	205	169	153
30-34	268	226	169	168	164
35-39	209	165	111	100	95
40-44	101	81	70	46	31
45-49	33	27	20	13	14
ISF	6,9	5,7	4,0	3,1	2,6
AMP	29,0	29,4	30,2	31,1	31,9

Graphique 13: Taux de fécondité (%) selon le niveau d'instruction des femmes

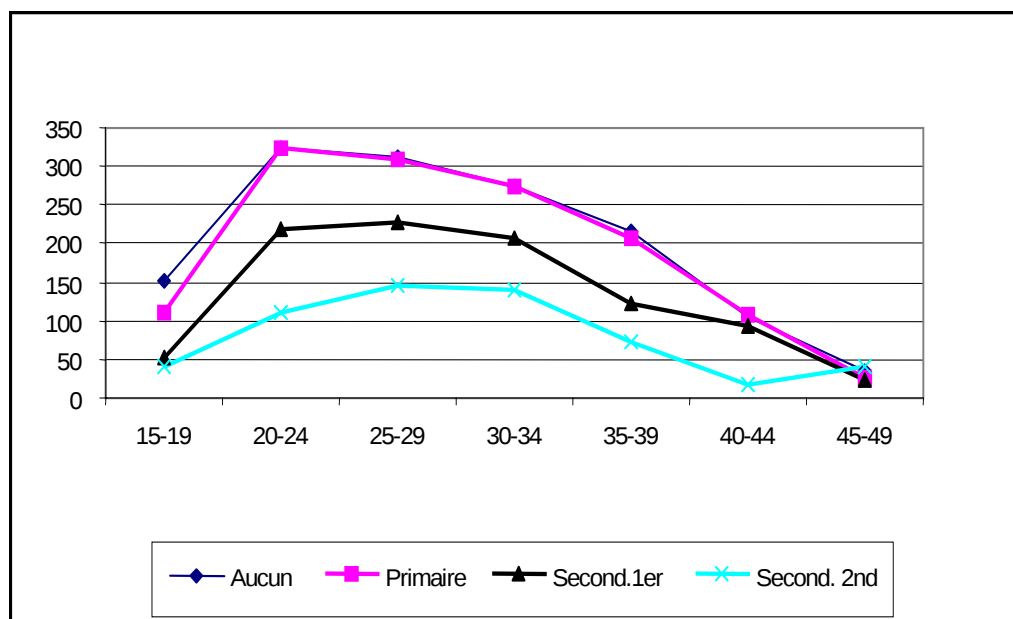


La relation établie précédemment entre le niveau d'instruction et la fécondité s'observe en milieu urbain en général, dans l'ensemble des autres villes et à Ouagadougou (tableaux A.5-A.9 en annexe). En milieu rural en revanche, les femmes sans aucun niveau d'instruction et celles du niveau du primaire ont des niveaux de fécondité quasi identiques. Pour le cas de la ville de Bobo-Dioulasso, il n'y a pas de différence entre les femmes du secondaire 1^{er} cycle et celles du secondaire 2nd cycle.

Graphique 14: Taux de fécondité selon le niveau d'instruction des femmes en milieu urbain



Graphique 15: Taux de fécondité selon le niveau d'instruction des femmes en milieu rural



3.3. FECONDITE ET STATUT D'OCCUPATION

Plusieurs travaux de recherche ont mis en évidence la non-universalité de l'association entre le travail des femmes et leur niveau de fécondité. Selon que l'on envisage le problème à partir du rôle de production ou à partir de celui de reproduction, le lien entre les deux phénomènes est établi et vérifié dans la plupart des pays développés. Dans les pays en développement par contre, la nature exacte du lien entre la production et la reproduction des femmes n'a pas encore été établie.

L'examen du tableau 13 fait ressortir que les femmes actives ont une fécondité comparable à celle des inactives (respectivement 6,9 et 6,5 enfants en moyenne). Il en est de même des femmes occupées et de celles qui sont au foyer, l'indice synthétique de fécondité étant respectivement de 6,9 et 6,3 enfants par femme. Les femmes de la modalité « autres inactives » sont celles qui présentent la fécondité la plus basse avec 5,0 enfants en moyenne.

Tableau 13 : Taux de fécondité (‰) selon le statut d'occupation

	Occupées	Ensemble actives	Femmes au foyer	Autres inactives	Ensemble inactives
15-19	146	145	160	72	123
20-24	322	320	284	215	285
25-29	308	307	272	249	295
30-34	268	268	236	221	258
35-39	209	209	186	157	202
40-44	101	102	93	66	99
45-49	34	34	29	23	30
ISF	6,9	6,9	6,3	5,0	6,5
AMP	29,3	29,4	29,1	29,8	29,6

Le tableau 14 montre qu'il n'y a pas de différence notable entre les femmes actives et les

inactives quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 14 : Indice synthétique de fécondité selon le statut d'occupation et le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Ensemble des actives	5,2	7,1	6,9
Occupées	5,3	7,1	6,9
Ensemble des inactives	5,6	6,9	6,5
Au foyer	5,3	6,9	6,3
Autres inactives	4,0	5,4	5,0
Ensemble du Burkina	5,4	7,1	6,8

3.4. FECONDITE ET GROUPE SOCIO-PROFESSIONNEL

Au recensement général de la population et de l'habitation de 1996, les grands groupes de professions retenus sont les suivants :

- Groupe 0 : Agriculture, élevage, pêche et forêt
- Groupe 1 : Administration, cadres supérieurs et professions libérales
- Groupe 2 : Administration, cadres moyens
- Groupe 3 : Manœuvres, employés, ouvriers et cadres subalternes
- Groupe 4 : Commerce
- Groupe 5 : Artisanat
- Groupe 6 : Services domestiques
- Groupe 7 : Forces armées
- Groupe 8 : Autres métiers et professions
- Groupe 9 : Sans professions et professions non précisées

Pour les besoins de l'analyse, certaines modalités ont été regroupées. C'est ainsi que les groupes 1, 2 et 3 ont été regroupés ainsi que les groupes 6 à 9.

Le tableau 15 indique que dans l'ensemble, trois schémas de fécondité se dessinent selon le groupe professionnel. Les femmes du groupe 1-2-3 « Administration, manœuvres et des ouvrières » se démarquent nettement avec un indice synthétique de fécondité plus faible de 2,7 enfants par femme. A l'opposé, celles du groupe « Agriculture, élevage et pêche » ont la fécondité la plus élevée avec un ISF de 7,1 enfants. Les autres groupes se situent entre ces extrêmes avec une moyenne de 6 enfants par femme.

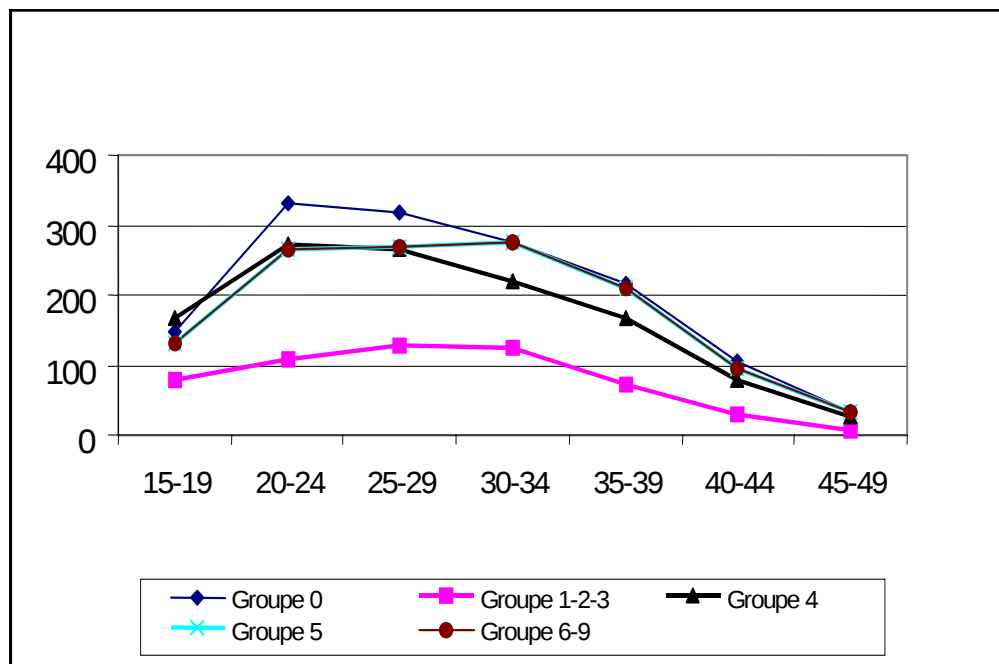
Tableau 15: Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges selon le groupe professionnel des femmes

Groupe d'âges	Groupe « Agri. élev. »	Groupe « Adm., Man. et Ouvr. »	Groupe « Commerce »	Groupe « Artisanat »	Groupe « Autres »
15-19	148	79	168	130	45
20-24	331	108	273	266	175
25-29	317	128	265	269	215
30-34	276	126	221	275	197
35-39	216	72	166	211	149
40-44	104	30	79	94	84
45-49	34	8	28	33	19
ISF	7,1	2,7	6,0	6,4	4,4
AMP	29,4	28,6	28,7	29,8	30,6

La structure par âge de la fécondité des femmes selon le groupe professionnel (graphique 16) montre que le groupe 1-2-3 « Administration, manœuvres et des ouvrières » se distingue

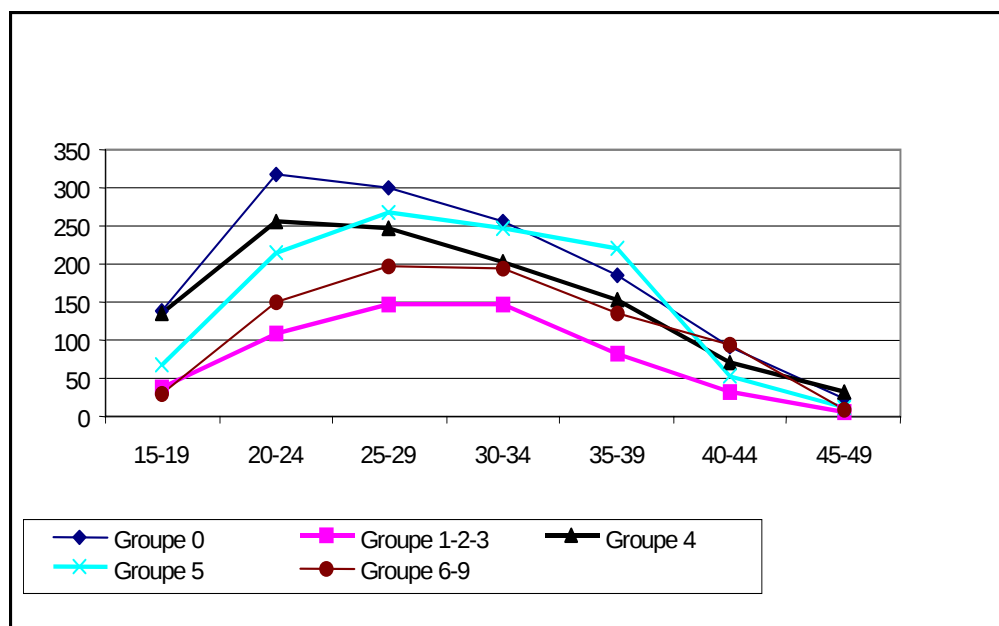
nettement des autres.

Graphique 16: Taux de fécondité selon le groupe professionnel des femmes



En milieu urbain, le schéma se maintient avec toutefois une réduction des écarts entre les niveaux de fécondité. Le tableau A.10 en annexe montre que l'indice synthétique de fécondité varie de 6,6 enfants pour les femmes agricultrices (groupe 0) à 2,8 enfants pour celles du groupe 1-2-3 « Administration, manœuvres et des ouvrières ». On remarquera que la fécondité des adolescentes de 15-19 ans chez les agricultrices et les commerçantes (groupe 4) est nettement supérieure à celle des autres (graphique 17).

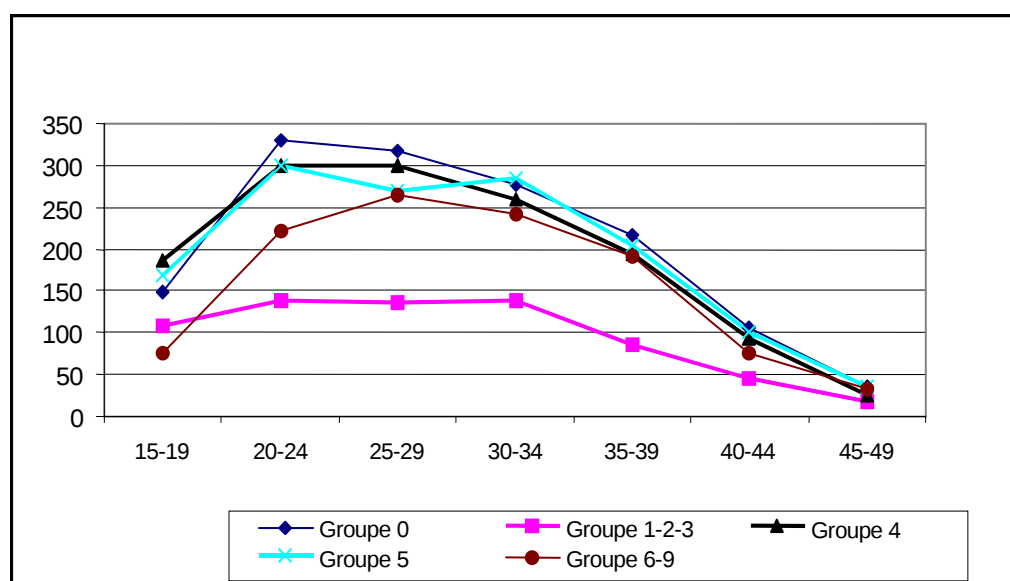
Graphique 17: Taux de fécondité (%) selon le groupe professionnel en milieu urbain



En milieu rural, parmi les groupes qui ont une fécondité élevée, les commerçantes semblent avoir la fécondité la plus précoce avec un taux de fécondité de 185% à 15-19 ans, suivent les

artisanes (169‰) et les agricultrices (148‰).

Graphique 18: Taux de fécondité selon le groupe professionnel en milieu rural



3.5. FECONDITE ET RELIGION

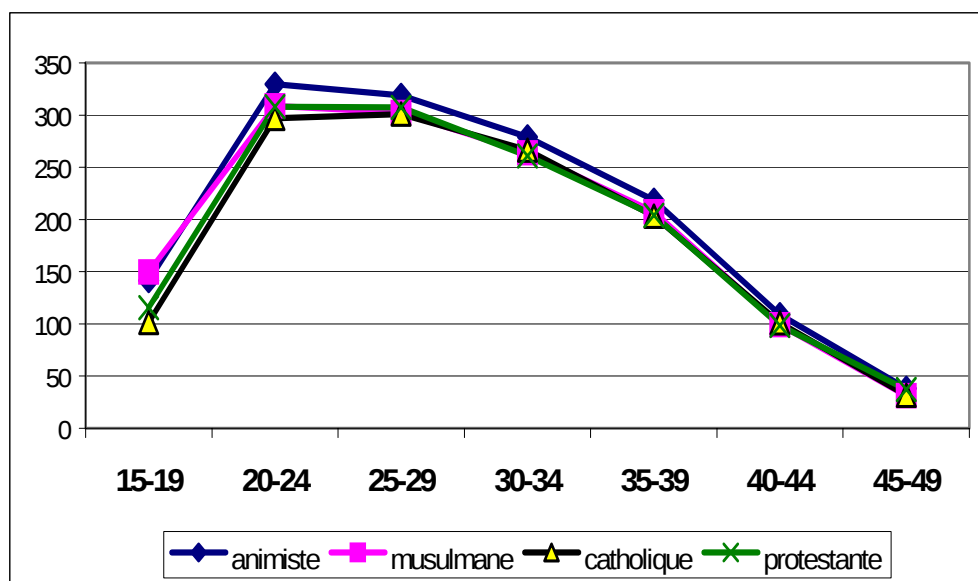
Toutes choses égales par ailleurs, il ressort du tableau 16 que les femmes de confession animiste ont le niveau de fécondité le plus élevé (7,2 enfants en moyenne). Il n'y a pas de différence notable entre les musulmanes, les protestantes et les catholiques.

L'on remarque que la fécondité est moins précoce chez les catholiques et les protestantes que chez les autres confessions religieuses. À 15-19 ans en effet, le taux de fécondité est de 101‰ chez les catholiques et de 115‰ chez les protestantes contre 150‰ chez les musulmanes. La fécondité maximale est atteinte à 20-29 ans pour toutes les confessions religieuses.

Tableau 16: Taux de fécondité (‰) selon la religion des femmes

	Animiste	Musulman e	Catholique	Protestante	Autre religion	Sans religion
15-19	142	150	101	115	135	153
20-24	329	309	297	308	275	317
25-29	319	302	301	307	240	286
30-34	279	264	266	261	216	264
35-39	218	207	203	204	193	186
40-44	109	99	101	99	96	81
45-49	38	31	31	37	23	28
ISF	7,2	6,8	6,5	6,7	5,9	6,6
AMP	29,5	29,3	29,8	29,7	29,4	28,9

Graphique 19 : Taux de fécondité selon la religion



En milieu rural, la religion ne semble pas avoir d'influence sur le niveau de la fécondité (tableau 17). L'ISF est de l'ordre de 7 enfants par femme pour toutes les confessions religieuses. Les femmes catholiques semblent avoir toutefois une fécondité moins précoce que les autres avec un taux de fécondité à 15-19 ans de 117‰ contre 158‰ et 142‰ respectivement pour les musulmanes et les animistes.

En milieu urbain par contre, la religion semble avoir une influence sur la fécondité. En effet, l'ISF varie de 5 enfants par femme chez les catholiques et les protestantes à 5,7 et 6 enfants respectivement chez les musulmanes et les animistes. On note également une relative précocité de la fécondité chez les animistes et les musulmanes (respectivement 115‰ et 108‰ de taux de fécondité à 15-19 ans).

Tableau 17: Taux de fécondité selon la religion et le milieu de résidence

Groupe d'âges	Milieu urbain				Milieu rural			
	Animiste	Musulmane	Catholique	Protestante	Animiste	Musulmane	Catholique	Protestante
15-19	115	108	65	57	142	158	117	134
20-24	300	258	222	233	330	320	332	335
25-29	268	266	246	255	319	309	322	326
30-34	242	220	221	201	280	273	283	283
35-39	164	169	155	151	219	214	219	220
40-44	87	83	72	78	109	102	110	103
45-49	30	28	23	16	39	32	34	41
ISF	6,0	5,7	5,0	4,9	7,2	7,0	7,1	7,2
AMP	29,2	29,5	29,9	29,8	29,5	29,3	29,7	29,6

IV. INFECONDITE PRIMAIRE

En démographie, on entend par infécondité primaire, l'absence de naissance vivante chez une femme en âge de procréer au cours d'une période de temps donné. Cette absence de naissance vivante peut être le fait de l'utilisation volontaire de méthodes contraceptives. Elle peut être aussi le fait d'une incapacité de concevoir pour la femme (stérilité féminine) ou de féconder pour l'homme (stérilité masculine).

4.1 NIVEAU GLOBAL

Au RGPH'96, 24,8% des femmes âgées de 15-49 ans n'ont pas encore eu leur première naissance vivante, soit une femme en âge de procréer sur quatre (tableau 18). Selon le milieu de résidence, cette proportion est plus élevée en milieu urbain (35,2%) qu'en milieu rural (22,8%). Dans l'univers urbain, 38% des femmes de Bobo sont concernées contre 35,5% à Ouagadougou et 33,3% dans l'ensemble des autres villes.

L'inconvénient du niveau global d'infécondité des femmes en âge de procréer est qu'il combine à la fois les niveaux d'infécondité de plusieurs générations : les adolescentes de 15-19 ans qui sont en début de leur vie féconde ; les générations intermédiaires de 20-34 ans qui sont dans la période de fécondité maximale; et les générations âgées de 35-49 ans qui s'acheminent vers la fin de leur vie féconde. Cet indicateur est également influencé par l'histoire matrimoniale des femmes.

4.2 STRUCTURE PAR AGE DE L'INFECONDITE PRIMAIRE

La proportion des femmes sans enfants nés vivants diminue au fur et à mesure que l'âge augmente jusqu'à 34 ans révolus. Quel que soit le groupe d'âges, le niveau d'infécondité est relativement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (graphique 20).

À la fin de la période de vie féconde, à 45-49 ans, la proportion des femmes infécondes est de 3,8% pour l'ensemble du pays, de 4,2% en milieu urbain et de 3,7% en milieu rural. Dans l'univers urbain, cette proportion est plus importante dans la ville de Bobo (5,5%) et dans l'ensemble des autres villes (4,2%) que dans la capitale Ouagadougou (3,6%).

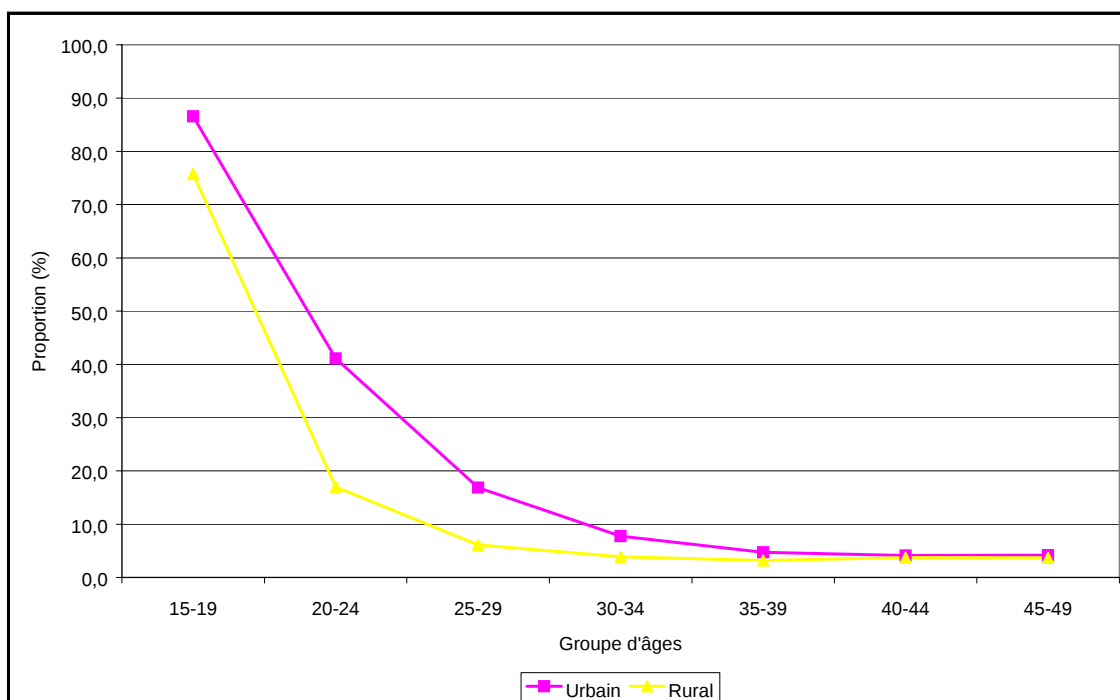
Comparé au niveau observé au recensement de 1985 (6,0%), le niveau de l'infécondité des femmes de 45-49 ans est relativement en baisse au Burkina.

Les différences observées selon le milieu de résidence sont liées à certains déterminants socio-économiques et culturels tels que le niveau d'instruction, l'état matrimonial, le statut d'occupation, le groupe professionnel, etc. il serait adéquat de mener des analyses approfondies et des études spécifiques pour mieux cerner ce phénomène.

Tableau 18: Proportion (%) de femmes infécondes selon le groupe d'âges et le milieu de résidence

Groupe d'âges	Ouaga	Bobo	Autres Villes	Ensemble Urbain	Rural	Ensemble Burkina
15-19	87,8	87,1	84,9	86,6	75,8	77,7
20-24	44,0	45,7	34,5	41,1	17,0	21,4
25-29	19,0	18,4	13,0	16,9	6,1	7,9
30-34	8,3	8,9	6,4	7,8	3,9	4,5
35-39	4,3	6,3	4,3	4,7	3,2	3,4
40-44	3,4	5,5	4,2	4,1	3,7	3,8
45-49	3,6	5,5	4,2	4,2	3,7	3,8
Total 15-49 ans	35,5	38,0	33,3	35,2	22,8	24,8

Graphique 20 : Proportion (%) de femmes infécondes selon le groupe d'âges et le milieu de résidence



4.3 VARIATION GEOGRAPHIQUE DE L'INFECONDITE PRIMAIRE

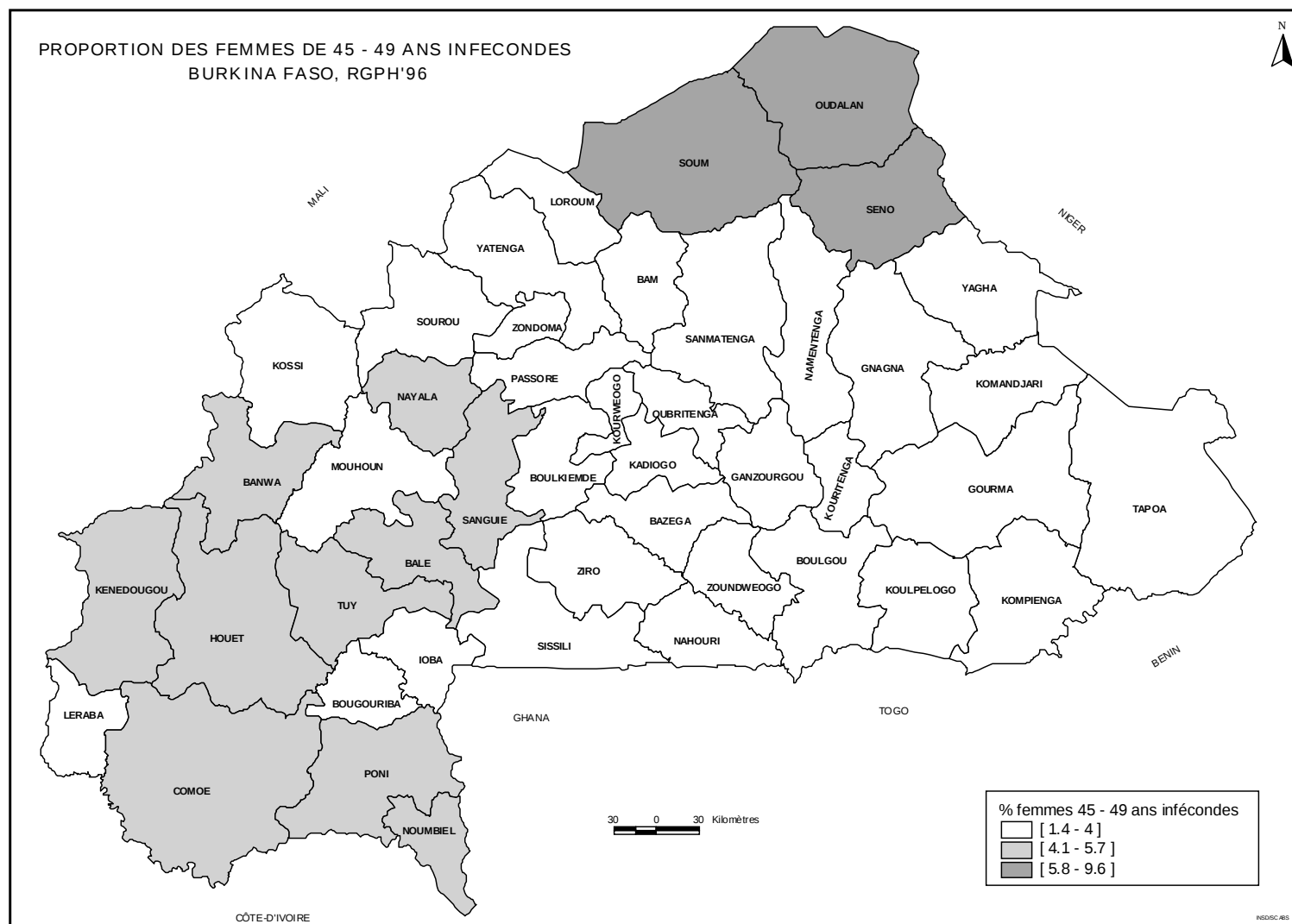
L'indicateur d'infécondité utilisé est la proportion de femmes de 45-49 ans n'ayant pas encore eu leur première naissance vivante.

De même qu'il a été observé une variation spatiale de la fécondité, le tableau A.12 en annexe montre qu'il existe également de grandes disparités de niveau d'infécondité entre les provinces. Les provinces les moins touchées par l'infécondité primaire sont la Komandjoari (1,4%), le Zondoma (1,6%) et la Kompienga (1,8%). Les provinces où les femmes sont les plus touchées sont l'Oudalan (9,6%), le Séno (7,3%) et le Soum (6,9%).

On peut subdiviser le Burkina en trois grandes zones d'infécondité (carte 2):

- Une zone de faible infécondité constituée des provinces où la proportion des femmes de 45-49 ans infécondes varie de 1,4% à 4,0% : la plupart des provinces du Burkina se situent dans cette zone.
- Une zone d'infécondité relativement élevée qui regroupe les provinces du Tuy (5,7%), du Banwa (5,7%), du Kéné Dougou (5,5%), du Poni (5,4%), du Houet (5,2%), du Nounbiel (5,1%), du Sanguié (5,1%), de la Comoé (5,0%), du Nayala (4,4%) et des Balé (4,4%).
- Et une zone de forte infécondité constituée des provinces qui ont un niveau supérieur à 6,5%. Il s'agit des provinces de l'Oudalan (9,6%), du Séno (7,3%) et du Soum (6,9%). On notera que ces provinces sont situées dans la région de planification du Sahel.

Carte 2 : Proportion (%) de femmes de 45-49 ans infécondes



CONCLUSION

Au terme de l'analyse de la fécondité à partir des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, il ressort les principaux résultats suivants :

La fécondité au Burkina est relativement élevée par rapport à la moyenne africaine. Entre les deux derniers recensements de 1985 et 1996, elle n'a pratiquement pas changé. Elle est restée quasi stationnaire en milieu rural. En milieu urbain par contre, elle a sensiblement baissé, l'indice synthétique de fécondité passant de 6,5 à 5,4 enfants par femme soit une diminution d'un enfant par femme.

A l'échelle des régions de planification, l'Est a le niveau de fécondité le plus élevé avec 7,8 enfants par femme contre une moyenne nationale de 6,8 enfants. Seules les régions du Centre et de l'Ouest se situent en deçà de celle-ci. A l'intérieur des régions, il existe d'importantes disparités entre provinces. Les écarts pourraient être imputables à des différences de contextes socio-économiques et culturelles. Des études approfondies mériteraient d'être menées.

Du point de vue de la fécondité différentielle, il ressort que :

Selon la situation matrimoniale, les femmes en union polygamique ou monogamique ont une fécondité plus élevée que celles des autres situations matrimoniales.

En ce qui concerne l'instruction, il apparaît qu'à niveau d'instruction élevé des femmes correspond une fécondité faible. Les femmes qui ont atteint le niveau supérieur ont en moyenne 2,6 enfants contre 5,7 pour celles qui ont le niveau primaire et 6,9 enfants pour celles qui n'ont jamais été à l'école.

Les femmes du groupe « Administration, Manœuvres et ouvrières » se démarquent nettement des autres groupes professionnels avec un indice synthétique de fécondité de 2,7 enfants. A l'opposé, celles du groupe « Agriculture, élevage, pêche » ont la fécondité la plus élevée avec 7,1 enfants par femme. Les données du RGPH'96 mettent en évidence la précocité de la fécondité des femmes des autres groupes par rapport à celles du groupe « Administration, Manœuvres et ouvrières ».

Selon la religion, toutes choses égales par ailleurs, la fécondité semble moins précoce chez les catholiques et les protestantes qu'au niveau des autres confessions religieuses.

Du point de vue de l'infécondité, on relève que le niveau de l'infécondité primaire a baissé au Burkina depuis 1985. Il existe de grandes disparités entre les provinces. Les provinces de la région de planification du Sahel sont les plus touchées par ce phénomène. Des études approfondies et des enquêtes spécifiques mériteraient d'être menées pour cerner davantage ce phénomène.

ANNEXE

Tableau A.1: Taux de fécondité (‰) et parité moyenne selon le groupe d'âges par milieu de résidence

Groupe d'âges	Taux de fécondité (‰)			Parité moyenne		
	Urbain	Rural	Ensemble Burkina	Urbain	Rural	Ensemble Burkina
15-19	92	148	139	0,2	0,3	0,3
20-24	246	325	311	1,0	1,7	1,7
25-29	260	314	306	2,3	3,2	3,2
30-34	219	276	268	3,6	4,6	4,6
35-39	164	216	209	4,8	5,6	5,6
40-44	79	104	102	5,6	6,1	6,1
45-49	26	34	33	6,1	6,4	6,4
ISF	5,4	7,1	6,8			
TBR	2,6	3,5	3,3			
TGF	171,5	220,0	213,0			
AMP	29,6	29,4	29,5			

Tableau A.2: Taux de fécondité (‰) selon le groupe d'âges par région de planification

Groupe d'âges	Sahel	Centre Nord	Bcle Mouhoun	Centre Ouest	Centre	Sud Ouest	Ouest	Est	Centre Est	Nord
15-19	148	140	165	115	112	108	147	197	135	131
20-24	289	324	327	329	286	291	298	342	320	329
25-29	292	312	313	323	286	313	298	333	309	320
30-34	265	264	277	280	247	290	259	290	271	282
35-39	226	211	219	223	189	230	196	227	205	220
40-44	112	95	97	102	92	133	94	119	109	104
45-49	41	27	26	38	26	59	31	51	39	27
ISF	6,9	6,9	7,1	7,0	6,2	7,1	6,6	7,8	6,9	7,1

Tableau A.3: Evolution des taux de fécondité (‰) en milieu urbain

Groupe d'âges	Urbain		Rural	
	1985	1996	1985	1996
15-19	140	92	154	148
20-24	293	246	333	325
25-29	299	260	324	314
30-34	258	219	281	276
35-39	193	164	217	216
40-44	86	79	106	104
45-49	26	26	40	34
ISF	6,5	5,4	7,3	7,1

Tableau A.4: Evolution des taux de fécondité à Ouaga et Bobo

Groupe d'âges	Ouaga		Bobo	
	1985	1996	1985	1996
15-19	132	83	162	90
20-24	283	230	296	233
25-29	287	243	311	258
30-34	254	206	264	218
35-39	185	145	196	164
40-44	81	69	89	80
45-49	24	23	23	35
ISF	6,2	5,0	6,7	5,4

Tableau A.5: Taux de fécondité (%) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction en milieu urbain

Groupe d'âges	Aucun	Primaire	Second. 1 ^{er} cycle	Second. 2 nd cycle	Supérieur
15-19	131	82	37	20	1
20-24	280	243	170	91	51
25-29	267	246	204	175	152
30-34	220	200	165	177	167
35-39	166	139	113	108	98
40-44	80	61	66	51	32
45-49	24	30	20	11	11
ISF	5,8	5,0	3,9	3,2	2,6

Tableau A.6: Taux de fécondité (%) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction en milieu rural

Groupe d'âges	Aucun	Primaire	Second.1 ^{er}	Second. 2 nd
15-19	152	110	54	42
20-24	325	322	218	112
25-29	313	309	228	144
30-34	274	273	208	141
35-39	215	207	124	73
40-44	104	109	94	17
45-49	34	26	22	41
ISF	7,1	6,8	4,7	2,9

Tableau A.7: Taux de fécondité (%) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction à Ouagadougou

Groupe d'âges	Aucun	Primaire	Second.1 ^{er}	Second. 2 nd	Supérieur
15-19	129	79	34	16	1
20-24	271	230	171	92	50
25-29	254	240	193	173	154
30-34	209	192	157	179	173
35-39	150	140	101	104	81
40-44	69	67	57	46	29
45-49	21	38	5	12	13
ISF	5,5	4,9	3,6	3,1	2,5

Tableau A.8: Taux de fécondité (‰) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction à Bobo-Dioulasso

Groupe d'âges	Aucun	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle
15-19	121	77	39	39
20-24	264	228	160	160
25-29	265	229	199	199
30-34	208	224	177	177
35-39	160	138	130	130
40-44	78	48	89	89
45-49	31	63	46	46
ISF	5,6	5,0	4,2	4,2

Tableau A.9: Taux de fécondité (‰) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction dans l'ensemble des autres villes

Groupe d'âges	Aucun	Primaire	Second.1er	Second. 2nd	Supérieur
15-19	139	89	40	25	2
20-24	297	275	179	104	71
25-29	282	271	235	178	123
30-34	237	198	173	175	104
35-39	184	140	131	112	81
40-44	90	56	61	38	-
45-49	24	8	44	26	-
ISF	6,3	5,2	4,3	3,3	1,9

Tableau A.10: Taux de fécondité (‰) selon le groupe d'âges et le groupe professionnel en milieu urbain

Groupe d'âges	Groupe 0	Groupe 1-2-3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6-9
15-19	139	39	136	69	28
20-24	318	109	256	214	150
25-29	299	148	247	267	198
30-34	256	147	203	247	193
35-39	186	83	153	220	136
40-44	91	32	70	52	95
45-49	24	7	32	13	8
ISF	6,6	2,8	5,5	5,4	4,0

Tableau A.11: Taux de fécondité (%) selon le groupe d'âges et le groupe professionnel en milieu rural

Groupe d'âges	Groupe 0	Groupe 1-2-3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6-9
15-19	148	108	185	169	75
20-24	331	138	300	299	223
25-29	317	137	301	269	265
30-34	277	138	260	284	242
35-39	217	85	195	204	191
40-44	105	44	93	100	76
45-49	35	17	26	34	32
ISF	7,1	3,3	6,8	6,8	5,5

Tableau A.12 : proportion (%) de femmes âgées de 45-49 ans infécondes par province

Provinces	Proportion (%) femmes 45-49 ans infécondes
Komandjoari	1,4
Zondoma	1,6
Kompienga	1,8
Oubritenga	2,0
Tapoa	2,1
Passoré	2,2
Bazega	2,2
koulpelogo	2,3
Kourweogo	2,4
Zoundweogo	2,5
Kouritenga	2,7
Gourma	2,8
Boulgou	2,8
Ioba	2,8
Yatenga	2,9
Boulkiemdé	2,9
Bam	3,1
Kadiogo	3,2
Gazourgou	3,2
Nahouri	3,2
Namentenga	3,3
Sourou	3,5
Léraba	3,6

Provinces	Proportion (%) femmes 45-49 ans infécondes
Sissili	3,6
Sanmantenga	3,6
Loroum	3,7
Bougouriba	3,7
Kossi	3,8
Mouhoun	3,8
Yagha	3,9
Ziro	4,0
Gnagna	4,0
Balé	4,4
Nayala	4,4
Comoé	5,0
Sanguié	5,1
Noumbiel	5,1
Houet	5,2
Poni	5,4
Kéné Dougou	5,5
Barwa	5,7
Tuy	5,7
Soum	6,9
Seno	7,3
Oudalan	9,6

BIBLIOGRAPHIE

Institut National la Statistique et de la Démographie, 1989 : Analyse des résultats définitifs, Recensement Général de la Population du Burkina Faso de 1985.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 1995 : Analyse des résultats de l'enquête Démographique de 1991, Deuxième édition 1995, Ouagadougou.

Manuel X des Nations Unies.

République Centrafricaine, 1993, Recensement Général de la Population de 1988, Rapport d'analyse, tome 3 : fécondité, BCR.

Evina Akam, 1990, Infécondité et sous fécondité, recherche des facteurs, le cas du Cameroun, cahier n°1.

CHAPITRE 11

MORTALITE

Pagari Jean-Paul OUOBA
Georges GUIELLA

INTRODUCTION

Comme dans la plupart des pays africains, l'Etat civil au Burkina Faso connaît un dysfonctionnement dans l'enregistrement des événements démographiques (mariages, naissances, décès, etc.). Pourtant, il devait pouvoir servir, à l'exemple des pays développés, de source fiable d'informations démographiques. Face à cette déficience de l'Etat Civil, les opérations de collecte d'informations telles que les enquêtes d'envergure nationale et les recensements, en dépit de leur coût et de leur complexité, sont les seules sources pour étudier les phénomènes démographiques.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 1996 constitue la cinquième opération de collecte réalisée au Burkina Faso qui permet d'étudier la mortalité. Avant le RGPH de 1996, d'autres opérations ont permis de mesurer les niveaux du phénomène. Il s'agit notamment de :

- *l'enquête démographique de 1960-1961 ;*
- *l'enquête post-censitaire de 1976 ;*
- *le recensement général de la population de 1985 ;*
- *l'enquête démographique de 1991 et l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 1993.*

Après la présentation des objectifs de l'étude et de la méthodologie utilisée, ce chapitre traitera de la mortalité générale et de la mortalité infantile ainsi que de leur évolution. Une attention particulière sera également accordée aux indicateurs de mortalité infanto-juvénile en fonction de certaines variables socio-économiques et culturelles liées à la mère et au cadre de vie des ménages.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude de la mortalité vise à mettre à la disposition des décideurs, des responsables de santé et de tout autre utilisateur de données démographiques, des informations sur la mortalité en général et sur la mortalité des enfants en particulier. En effet, l'intégration de la variable population dans la planification du développement suppose une disponibilité d'indicateurs pertinents et fiables dans la mesure où ils influencent les variables de développement.

METHODOLOGIE

Pour cette analyse de la mortalité, les étapes suivantes ont été suivies :

Evaluation des données

Elle a porté sur l'analyse de la qualité des données sur les décès des 12 derniers mois et les parités moyennes avec les proportions d'enfants décédés. Au terme de cette évaluation, il s'est avéré que le choix d'une table-type de mortalité s'imposait pour le lissage de la structure par âge de la mortalité. Les résultats de comparaison des résultats des données observées à ceux des tables-types ont permis de retenir le modèle Nord de Coale et Demeny pour toute la suite de l'analyse (Annexe 1).

Les logiciels utilisés pour l'analyse de la mortalité sont le MORTAL et le MORTPAK (tous produits par les services des Nations Unies).

Calcul des indicateurs d'analyse

- Le taux brut de mortalité (TBM en ‰). Calculé annuellement, ce taux est égal au nombre total de décès d'une année donnée divisé par la population moyenne de la même année. Pour ce qui nous concerne, on entend par population moyenne, l'effectif de la population en décembre 1996 (mois du recensement) ;
- Les taux comparatifs de mortalité. Ce sont des taux calculés sur la base d'un choix arbitraire de référence permettant d'apprécier les niveaux de mortalité de deux ou plusieurs entités spatiales distinctes et différentes par leurs structures de la population ou de la mortalité par âge ;
- Les taux de mortalité par groupes d'âge ou par année d'âge . Ce sont les rapports entre les décès et les populations moyennes d'un âge ou d'un groupe d'âges donné.
- Les tables de mortalité de moment qui sont constituées d'une série d'indicateurs de mortalité décrivant de la façon la plus complète le processus de la naissance à l'extinction d'une cohorte fictive.
- Les quotients de mortalité. Ce sont les probabilités de décéder entre les âges X et X+n. On a ainsi le 1q0 qui est le risque pour un enfant qui naît de décéder avant son premier anniversaire ; le 4q1 qui est la probabilité de décéder entre 1 et 5 ans et le 5q0 qui donne le niveau du risque pour un enfant de décéder entre 0 et 5 ans.
- L'espérance de vie à la naissance (e0) est le nombre d'années qu'un enfant né en 1996 espère vivre, si les conditions sanitaires et les risques de mortalité restent constants.

Pour la classification des provinces et des régions en groupes de niveau de mortalité, le module « ***Classify*** » de ***SPSS*** a été utilisé.

CONTEXTE

Les niveaux de mortalité dans un pays sont déterminés par les facteurs sanitaires, socio-économiques, environnementaux, etc. Le contexte socio-sanitaire du Burkina se caractérise par des indicateurs peu favorables malgré les efforts déployés. La part du budget national consacrée à la santé en 1996 est de 8,2% contre 10% recommandée par l'OMS. Le Burkina Faso a un faible taux de couverture sanitaire. En 1996, la couverture obstétricale est de 26,9%, et la couverture en soins prénatals de 55,2%. Quant à la couverture vaccinale des enfants de 0-5 ans elle est de 27,9%.

En ce qui concerne le personnel de santé, on compte un (1) médecin pour 29815 habitants, une (1) sage-femme pour 29168 habitants et un (1) infirmier pour 8222 habitants. Ces ratios sont largement en dessous des normes préconisées par l'OMS pour la sous-région Ouest-africaine (1 médecin pour 10000 habitants, 1 infirmier pour 5000 habitants, 1 sage-femme pour 5000 habitants)¹.

La baisse de la fréquentation des structures sanitaires (32% en 1986, 18% en 1996), combinée avec la recrudescence des maladies infectieuses et parasitaires devenues endémiques, constituent des facteurs aggravant de la morbidité et de la mortalité.

5.2.1 - MORTALITE GENERALE

5.2.1.1 - Taux bruts de mortalité

Le Taux Brut de Mortalité (TBM) est de 14,8‰ pour l'ensemble du Burkina Faso en 1996. Il est sensiblement plus élevé chez les hommes (16,3‰) que chez les femmes (13,5‰). Il apparaît que depuis le recensement de 1985, le fossé entre hommes et femmes s'est davantage creusé. En effet, en 1985 ces taux étaient de 17,1‰ pour les femmes et de 17,9‰ pour les hommes, ce qui veut dire que pour 100 décès de femmes on enregistrait environ 105 décès d'hommes, tandis qu'en 1996 on enregistre 121 décès d'hommes pour 100 décès de femmes.

Tableau 1 : Taux bruts de mortalité (‰) selon le milieu de résidence

Niveau	Hommes	Femmes	Ensemble
Urbain	12,2	11	11,6
Rural	16,9	13,8	15,3
Ouagadougou	11	9,6	10,4
Bobo-Dioulasso	9,7	8,7	9,2
Autres villes	14,4	13,1	13,7
National	16,3	13,5	14,8

Selon le milieu de résidence, on constate qu'il existe des disparités (tableau 1). En 1996 le taux brut de mortalité dans le milieu urbain burkinabé est de 11,6‰ contre 15,3‰ en milieu rural. A l'intérieur du milieu urbain, on note également des disparités. Ainsi, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso semblent privilégiées par rapport aux autres villes. La concentration des infrastructures urbaines et du personnel médical en milieu urbain expliquerait ces disparités. En effet, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso concentraient plus du tiers (34%) du personnel de santé de l'Etat en 1996. Situation plus préoccupante, plus de la moitié des médecins (58,2%) exercent dans ces deux principales villes.

¹ Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé : Statistiques sanitaires de 1996.

Au niveau régional, les taux bruts de mortalité sont en fait le reflet des provinces qui composent les régions. Toutefois, étant donné qu'il s'agit de niveau agrégé, les moyennes peuvent cacher des disparités importantes (tableau 2).

Tableau 2 : Taux bruts de mortalité (‰) par Région économique

REGION	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Premier groupe			
Ouest	12,9	11,4	12,1
Sahel	14,0	12,1	13,1
Nord-Ouest	14,3	13,1	13,7
Deuxième groupe			
Centre	15,4	12,5	13,9
Est	15,8	13,7	14,7
Centre-Nord	17,0	13,3	15,0
Troisième groupe			
Sud-Ouest	18,9	14,8	16,8
Centre-Est	19,0	15,3	17,0
Centre-Ouest	20,3	15,2	17,5
Nord	20,0	15,9	17,8
BURKINA FASO	16,3	13,5	14,8

Par rapport aux régions, on peut distinguer trois (3) groupes de niveau de mortalité.

Le groupe de mortalité jugée faible comprenant 3 régions sur 10 dont le TBM est compris entre 12,1‰ et 13,7‰. Le deuxième groupe dit de niveau moyen (TBM oscillant entre 13,9‰ et 15,0‰) regroupe le Centre (13,9‰), l'Est (14,7‰) et le Centre-Nord (15‰). Quant au troisième groupe dit de niveau élevé ; il comprend 4 régions regroupant essentiellement des provinces du plateau central dont le TBM est compris entre 16,8‰ et 17,8‰. Il s'agit de la régions du Sud-Ouest (16,8‰), du Centre-est (17‰), du Centre-Ouest (17,5‰) et du Nord (17,8‰).

5.2.1.2 - Taux comparatifs de mortalité

a - Taux comparatifs par région

Il ressort du tableau 3 que les régions de l'Ouest, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun présentent les niveaux les plus bas de mortalité, tandis que les régions du Centre-Ouest, du Nord et du Sud-Ouest connaissent les niveaux de mortalité les plus élevés.

Tableau 3 : Taux comparatifs de mortalité (‰) par région économique

Regions	Ouest	Sahel	Boucle du mouhoun	Est	Centre	Centre-est	Centre-nord	Centre-ouest	Nord	Sud-ouest	En-semble
TCM	12,9	12,9	13,8	14,2	14,4	14,5	14,5	17,1	17,4	17,7	14,8

b - Taux comparatifs de mortalité par province

Au niveau provincial, ce sont uniquement les Taux Comparatif de Mortalité (TCM) qui ont servi à l'analyse de la mortalité, compte tenu du fait que les taux bruts de mortalité sont grossiers parce qu'influencés par la structure par âge. C'est ainsi que les taux comparatifs de mortalité (TCM) ont permis de classer les provinces en quatre groupes de niveau de mortalité (Tableau 4).

Tableau 4 : Taux Comparatifs de Mortalité (%) par province

PREMIER GROUPE			
PROVINCE	TCM		
Komandjoari	7,5		
DEUXIEME GROUPE			
PROVINCE	TCM	PROVINCE	TCM
Yagha	10,3	Ziro	12,4
Soum	11,0	Ganzourgou	12,7
Mouhoun	11,3	Kenedougou	13,1
Gnagna	11,7	Kadiogo	13,2
Banwa	11,9	Leraba	13,3
Oudalan	11,9	Sissili	13,4
Houet	12,1	Namentenga	13,5
Tuy	12,2		
TROISIEME GROUPE			
PROVINCE	TCM	PROVINCE	TCM
Boulgou	14,0	Bale	15,2
Gourma	14,2	Sanmatenga	15,3
Bam	14,4	Ioba	15,7
Sourou	14,4	Passore	16,0
Oubritenga	14,6	Bazega	16,0
Sanguie	14,7	Bougouriba	16,1
Comoe	15,0		
QUATRIEME GROUPE			
PROVINCE	TCM	PROVINCE	TCM
Loroum	17,0	Yatenga	18,0
Nahouri	17,1	Tapoa	18,4
Kompienga	17,3	Poni	18,9
Koulpelogo	17,3	Zoundweogo	18,9
Kouritenga	17,5	Zondoma	19,0
Seno	17,6	Kossi	19,2
Nayala	17,7	Kourweogo	19,7
Noumbiel	17,7	Boulkiemde	21,5

Le premier groupe est celui que l'on peut qualifier de provinces à très faible niveau de mortalité. Il s'agit de la seule province de la Komandjoari avec un TCM de 7,5‰. Le deuxième groupe comprend 15 provinces dont le TCM est compris entre 10,3‰ et 13,5‰. Ces provinces à faible niveau de mortalité ne correspondent pas forcément à des provinces urbanisées (celles qui abritent des villes d'une certaine importance). Le troisième groupe est celui des provinces à taux de mortalité moyens. Ces provinces ont en effet un taux brut compris entre 14‰ et 16,1‰. Ce groupe comprend 13 provinces. Le quatrième groupe est celui des provinces à fort taux de mortalité. En effet, les taux comparatifs de mortalité de ces provinces (compris entre 17‰ et 21,5‰) sont non seulement largement supérieurs au niveau national de 1996 mais aussi ils sont supérieurs au niveau national constaté en 1991 et 1985. Ce groupe compte 16 provinces.

5.2.1.3 - Espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie à la naissance (e_0) est de 53,8 ans pour l'ensemble du Burkina Faso. On remarque une disparité entre hommes et femmes. En effet, les femmes ont une espérance de vie de 54,1 ans contre 53,5 ans pour les hommes (tableau 5).

Tableau 5 : Espérances de vie à la naissance (en années) par milieu de résidence

Niveau	Hommes	Femmes	Ensemble
Urbain	55	57,6	56,3
Rural	51,6	52,9	52,2
National	53,5	54,1	53,8

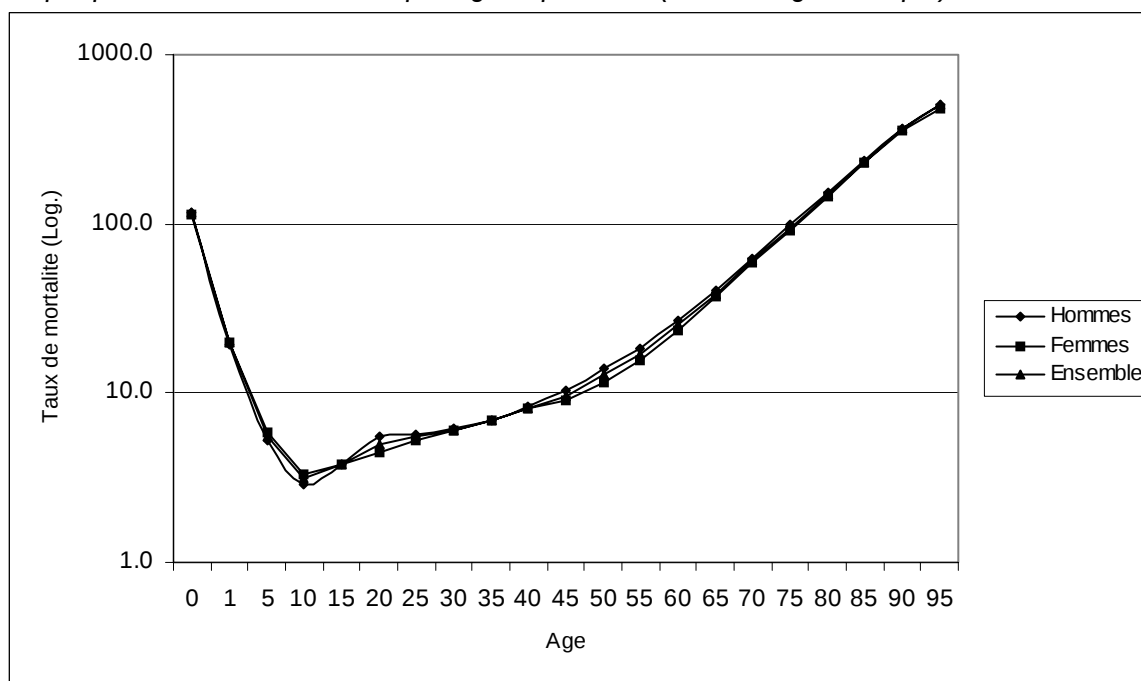
La longévité est plus grande en milieu urbain (56,3 ans) qu'en milieu rural (52,2 ans).

5.2.1.4 - Structure par âge et par sexe de la mortalité

a - Structure par âge

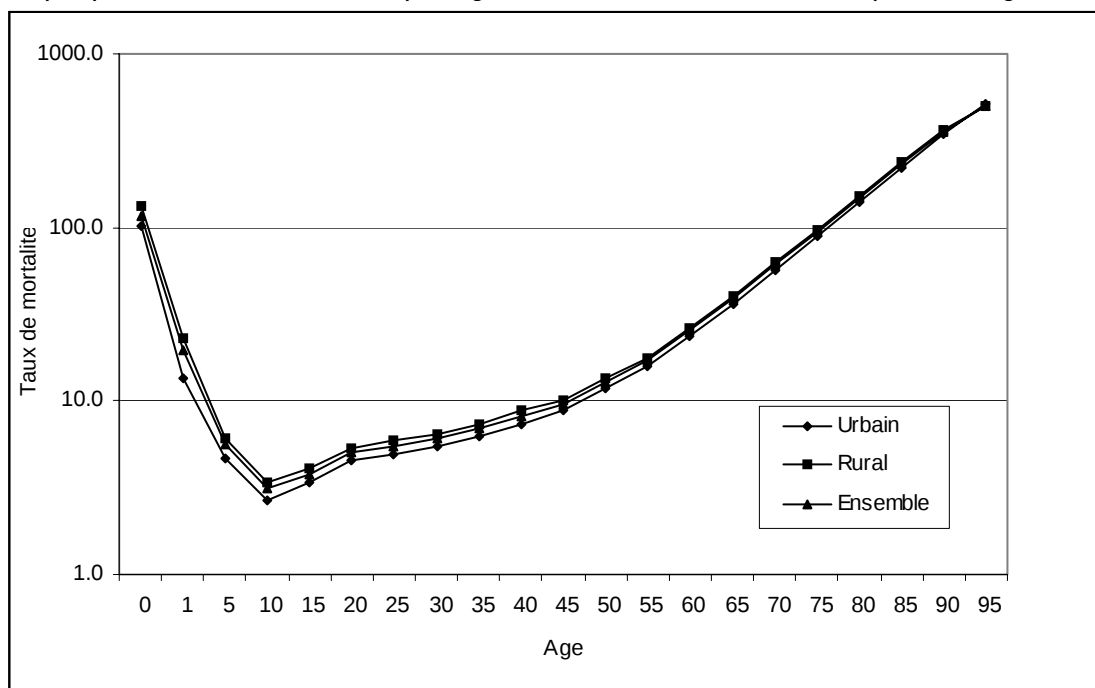
Les taux de mortalité par âge montrent un schéma classique et caractéristique des pays à niveau élevé de mortalité, comme en témoigne la forme en “ U ” des courbes de décès selon l'âge. En effet, la mortalité est très importante notamment chez les enfants de moins de cinq ans. A partir de cet âge, on constate une rapide décroissance de la mortalité qui atteindra son minimum vers l'âge de 10 ans (2,18‰). Ce niveau faible se maintiendra jusqu'à 40 ans environ avant de croître à nouveau jusqu'à l'âge limite (95 ans) (Graphique 1).

Graphique 1 : Taux de mortalité par âge et par sexe (Echelle logarithmique)



L'analyse de la structure par âge de la mortalité selon le milieu de résidence (urbain / rural), montre que le milieu urbain est favorisé par rapport au milieu rural à tous les âges, ce qui semble logique compte tenu de la disponibilité en infrastructures en ville. Au niveau des enfants de moins de un (1) an par exemple, le milieu urbain présente un taux de mortalité de 101‰ contre 133‰ pour le milieu rural. (Graphique 2). En outre, on remarque que l'allure des courbes est identique au schéma national.

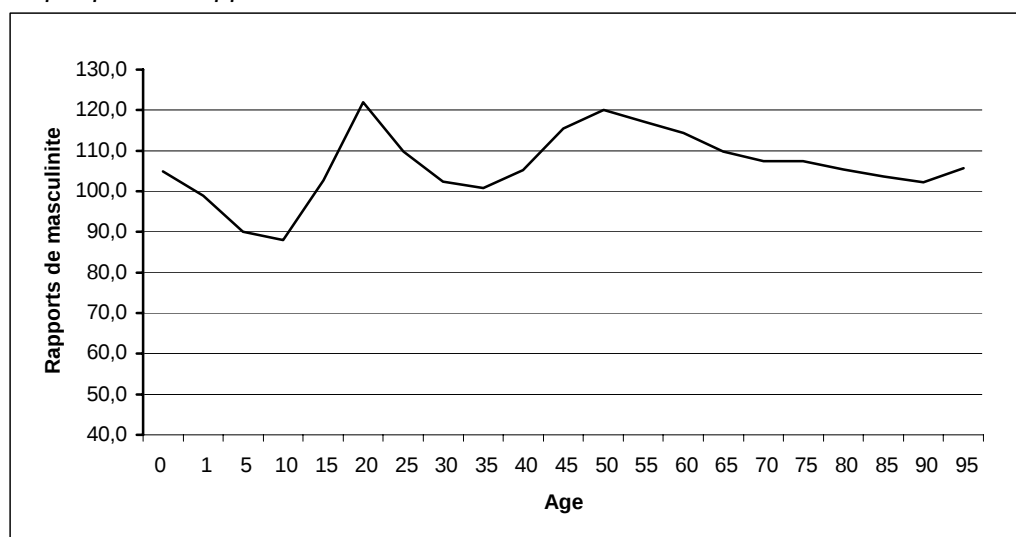
Graphique 2 : Taux de mortalité par âge selon le milieu de résidence (Echelle logarithmique)



b - Structure par sexe de la mortalité

Les rapports de masculinité des taux de mortalité par âge montrent une surmortalité infantile masculine. On remarque exactement le phénomène classique de la surmortalité masculine des enfants de moins d'un an contrairement à ce qui a été observé en 1985. De 1 à 10 ans, cette tendance s'inverse à l'avantage des garçons. A partir de 15 ans, la surmortalité masculine reprend.

Graphique 3 : Rapports de masculinité



5.2.2 - MORTALITE DANS L'ENFANCE

5.2.2.1 - Mortalité infantile

Le niveau élevé de la mortalité générale constaté dans les pays en développement est en grande partie imputable à l'importance de la mortalité des enfants de moins de cinq ans notamment celle des enfants âgés de moins d'un an. Ainsi, réduire ces taux de mortalité infantile c'est réduire considérablement le taux de mortalité générale.

Au Burkina Faso, sur 1000 enfants qui naissent, 107 (1q0) décèdent avant l'âge d'un an.

Tableau 6 : Taux et quotients de mortalité infantile (en ‰)

Niveau	Taux de mortalité infantile (TMI)			Quotients de mortalité infantile (1q0)		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Milieu Urbain	113,6	88,7	101,2	105,5	83,6	94,6
Milieu rural	136,7	129,9	133,3	125,2	119,8	122,4
Burkina Faso	118,0	112,5	115,3	109,3	104,8	107,0

La distinction selon le sexe montre toujours une surmortalité masculine au niveau national. les garçons ont un quotient de mortalité infantile de 109,3‰ contre 104,8‰ pour les filles

Selon le milieu de résidence, le quotient de mortalité infantile se situe à 122,5‰ en milieu rural tandis qu'en milieu urbain il est de l'ordre de 94,6 ‰.

Le privilège des deux grandes villes (Ouagadougou et Bobo-Doulasso) semble se confirmer.

Tableau 7 : Quotients de mortalité infantile (‰) au niveau des villes

Villes	1q0	4q1	5q0	TMI
Bobo-Dioulasso	75,1	41,5	112,6	80,2
Ouagadougou	86,1	47,6	129,2	92,1
Autres villes	155,6	86,0	233,4	166,3

Au niveau régional, le tableau 8 montre, contrairement aux taux comparatifs de mortalité, que la mortalité infantile est plus élevée dans les régions de l'Est, du Sud-Ouest, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun.

Tableau 8 : Quotients de mortalité infantile (‰) selon la région

REGIONS	1q0	4q1	5q0	TMI
Centre	94,9	66,6	154,4	102,3
Ouest	100,0	70,1	162,7	107,8
Centre-Nord	103,6	72,7	168,6	111,7
Centre-Ouest	106,2	74,5	172,7	114,4
Nord	108,6	76,2	176,7	117,0
Centre-Est	115,0	80,6	187,1	123,9
Boucle Du Mouhoun	121,3	85,0	197,3	130,7
Sahel	121,3	85,0	197,3	130,7
Sud-Ouest	123,0	86,2	200,0	132,5
Est	124,9	87,6	203,1	134,5

Au niveau provincial le tableau 9 répartit les provinces en 4 groupes selon le niveau de mortalité infantile :

- Le premier groupe concerne 8 provinces dont le quotient de mortalité infantile est compris entre 75,5‰ (Kadiogo) et 96,5‰ (Soum). Le second groupe rassemble 25 provinces dont le niveau de la mortalité varie entre 98,8‰ et 118,1‰. Le troisième groupe compte 11 provinces dont les quotients de mortalité varient entre 119,9‰ et 146,2‰. Le quatrième groupe est composé d'une seule province, le Poni, avec un quotient de mortalité de 165,9‰.

Tableau 9 : Quotients de mortalité infantile par province (en ‰)

PREMIER GROUPE		DEUXIEME GROUPE	
PROVINCES	1Q0	PROVINCES	1Q0

Kadiogo	75,5	Ziro	98,8
Bam	84,8	Banwa	99,2
Mouhoun	87,5	Sanmatenga	100,2
Houet	88,2	Ganzourgou	102,2
Nayala	89,0	Tuy	103,8
Bazega	92,8	Bale	104,5
Passore	93,8	Komandjoari	105,7
Soum	96,5	Sissili	106,0
		Sanguie	106,7
TROISIEME GROUPE		BOULKIEMDE	108,0
PROVINCES	1Q0	Kouritenga	108,5
Oudalan	119,9	Boulgou	109,0
Noumbiel	121,3	Kenedougou	110,0
Gnagna	121,7	Yagha	110,3
Namentenga	123,2	Ioba	110,6
Nahouri	123,9	Zondoma	110,7
Kossi	130,8	Comoe	111,4
Bougouriba	132,9	Sourou	111,4
Koulpelogo	136,1	Oubritenga	112,2
Tapoa	137,0	Zoundweogo	112,9
Kompienga	142,3	Loroum	114,3
Seno	146,2	Yatenga	115,6
		Gourma	115,9
QUATRIEME GROUPE		Kourweogo	116,0
PROVINCES	1Q0	Leraba	118,1
Poni	165,9		

5.2.2.2 - Mortalité juvénile

Au Burkina Faso, sur 1000 enfants ayant atteint l'âge d'un an, 75 meurent avant leur cinquième anniversaire. A ces âges, les écarts entre sexes s'amenuisent considérablement. Ainsi, le quotient de mortalité juvénile pour les garçons est de 74,7‰ et 75,5‰ pour les filles. On observe des disparités selon le milieu de résidence : 52,3‰ pour le milieu urbain et 85,9‰ pour le milieu rural (Tableau 10).

Tableau 10 : Quotients de mortalité juvénile (4q1 en ‰)

NIVEAU	Garçons	Filles	Ensemble
Milieu Urbain	47,5	57,0	52,3
Milieu rural	90,9	84,4	87,6
Burkina Faso	74,7	75,5	75,1

On relève une surmortalité féminine juvénile en milieu urbain tandis qu'en milieu rural, la surmortalité est masculine. Les raisons d'une telle situation ne semblent pas très évidentes.

Au niveau régional, les quotients de mortalité juvénile sont quasi-identiques à ceux du milieu rural. Cela s'explique par le fait que les régions sont majoritairement rurales. Le poids des quelques centres urbains qui abritent les régions ne pouvant influencer les indicateurs agrégés au niveau régional.

Tableau 11 : Quotients de mortalité juvénile par région économique (‰)

REGIONS	4q1
Centre-Est	80,6
Boucle Du Mouhoun	85,0
Est	87,6
Centre	66,6
Ouest	70,1
Centre-Nord	72,7
Centre-Ouest	74,5
Nord	76,2
Sud-Ouest	86,2
Sahel	85,0

Au niveau provincial (Annexe 3), on distingue quatre (4) groupe :

- Le premier groupe concerne 11 provinces dont le quotient de mortalité juvénile est compris entre 53‰ et 70,3‰ ;
- Le second groupe qui est le plus important se compose de 23 provinces dont le quotient est encadré par 71,7‰ et 84,1‰ ;
- Quant au troisième groupe, il englobe 9 provinces (85‰-99,8‰) ;
- Le groupe dit de mortalité juvénile élevée concerne 2 provinces. Il s'agit des provinces du Seno (102,5‰) et du Poni (103,3‰).

5.2.2.3 - Mortalité infanto-juvénile

La mortalité infanto-juvénile, (mortalité des enfants de 0 à 5 ans), reste encore élevée au Burkina Faso. Sur 1000 nouveaux nés, 174 n'auront pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire. Les niveaux par sexe montrent un léger avantage chez les filles (172,4‰) par rapport aux garçons (175,8‰).

Les écarts entre milieu urbain et milieu rural sont très importants avec un quotient de 141,9‰ pour le premier et 199,4‰ pour le second. Le quotient de mortalité infanto-juvénile des garçons est 204,7‰ en milieu rural et de 148‰ à leurs frères de la ville. Celui des filles est 135,8‰ et de 194,1‰ respectivement en ville et en campagne (tableau 13).

Tableau 13 : Quotients de mortalité infanto-juvénile (5q0 en ‰)

Niveau	Masculin	Féminin	Ensemble
Milieu Urbain	148,0	135,8	141,9
Milieu rural	204,7	194,1	199,4
Ouagadougou	134,8	95,4	129,2
Bobo-Dioulasso	117,5	66,4	112,6
Burkina Faso	175,9	172,4	174,2

Au regard du tableau 13, on remarque que Bobo-Dioulasso a des quotients de mortalité infanto-juvénile sensiblement inférieurs aux quotients observés à Ouagadougou. C'est surtout chez les femmes que l'écart entre Ouagadougou et Bobo est très important. En effet, Bobo a un taux de mortalité infanto-juvénile féminin de 66,4‰ contre 95,4‰ pour Ouagadougou.

Au niveau régional, on remarque que l'ensemble des régions présentent des quotients de mortalité infanto-juvénile proches du niveau national. Toutefois, deux régions s'en écartent sensiblement. Il s'agit de la région de l'Est (203,1‰) et du Sud-ouest (200‰) (Tableau 14).

Tableau 14 : Quotients de mortalité infanto-juvénile selon les régions

REGION	Hommes	Femmes	Ensemble
Boucle Du Mouhoun	199,2	172,4	197,3
Centre	155,9	134,9	154,4
Centre-Est	188,9	163,5	187,1
Centre-Nord	170,2	147,3	168,6
Centre-Ouest	174,4	151	172,7
Est	205,1	177,5	203,1
Nord	178,4	154,4	176,7
Ouest	164,3	142,2	162,7
Sahel	192,7	166,8	197,3
Sud-Ouest	202	174,8	200

Au niveau provincial, 3 groupes de provinces se dégagent. Le premier groupe est constitué de provinces dont les quotients de mortalité infanto-juvénile sont sensiblement inférieur au niveau national. On y dénombre 11 provinces dont celles qui abritent les deux plus grandes villes du pays (le Kadiogo et le Houet). Au delà du groupe intermédiaire, on remarque que 8 provinces se distinguent par leurs quotients de mortalité infanto-juvénile très élevés. En effet, ces quotients vont de 201,6‰ dans le Nahouri à 269,8‰ dans le Poni. Il est difficile de trouver un point commun à ces provinces à forts quotients de mortalité infanto-juvénile.

Tableau 15 : Quotients de mortalité infanto-juvénile par province (en ‰)

Province	5q0
Premier groupe	
Kadiogo	122,9
Bam	137,9
Mouhoun	142,2
Houet	143,5
Nayala	144,7
Bazega	150,9
Passore	152,6
Soum	157,0
Ziro	160,7
Banwa	161,4
Sanmatenga	163,0

Deuxième groupe			
province	5q0	province	5q0
Ganzourgou	166,3	Sourou	181,2
Tuy	168,8	Comoe	181,3
Bale	169,9	Oubritenga	182,5
Komandjoari	171,9	Zoundweogo	183,7
Sissili	172,4	Loroum	185,8
Sanguie	173,6	Yatenga	188,1
Boulkiemde	175,6	Gourma	188,5
Kouritenga	176,5	Kourweogo	188,6
Boulgou	177,2	Leraba	192,2
Kenedougou	178,8	Oudalan	195,0
Yagha	179,4	Noumbiel	197,3
Ioba	179,9	Gnagna	197,9
Zondoma	180,1	Namentenga	200,3

Troisième groupe	
province	5q0
Nahouri	201,6
Kossi	212,7
Bougouriba	216,2
Koulpelogo	221,4
Tapoa	222,9
Kompienga	231,5
Seno	237,8
Poni	269,8

5.2.3 - EVOLUTION DE LA MORTALITE

5.2.3.1 - Evolution du taux brut de mortalité

Depuis 1960, le taux brut de mortalité n'a cessé de décroître même s'il demeure encore élevé. Ainsi, de 32‰ en 1960-61, le TBM est passé à 17,5‰ en 1985 puis à 14,8‰ en 1996. Entre 1960 et 1996 on a enregistré une baisse relative de plus de 50% (tableau 16)

Tableau 16 : Evolution du taux brut de mortalité (Ensemble du pays)

Indicateur	Années					Variation en %		
	1960-61	1976	1985	1991	1996	60-76	76-96	60-96
TBM en ‰	32	24	17,5	16,4	14,8	-25,0	-36,7	-52,5

L'évolution des taux bruts de mortalité selon le milieu de résidence semble indiquer une légère hausse de la mortalité en milieu urbain entre 1985 et 1996, le TBM passant de 11,4‰ à

11,6‰ (Tableau 17). En réalité, cela est dû au fait que des localités ont évolué du statut de rural au statut d'urbain sans que toutes les conditions de vie en ville (infrastructures sanitaires et d'équipement, assainissement, etc.) ne soient réellement réunies. Ces entités qui en réalité ont encore des indicateurs propres au milieu rural joueraient négativement sur les indicateurs de mortalité du milieu urbain.

Tableau 17 : Evolution du niveau de mortalité selon le milieu de résidence (Urbain / rural)

ANNEES	1985		1991		1996	
Milieu de résidence	Urbain	rural	urbain	rural	urbain	rural
TBM (‰)	11,4	18,8	11	17,3	11,6	15,3

5.2.3.2 - Evolution de l'espérance de vie à la naissance

a - Evolution de l'espérance de vie à la naissance au niveau national

Le tableau 18 indique que l'espérance de vie à la naissance au Burkina Faso a connu une nette augmentation depuis les indépendances. De 32 ans en 1960, elle est passée à 48,5 ans en 1985 (soit un quart de siècle plus tard) et à 54,1 ans en 1996. On constate qu'entre 1985 et 1996 (soit une dizaine d'années) le gain annuel moyen en espérance de vie est de 0,56 an. Ce gain est raisonnable par rapport à la moyenne mondiale qui est de 0,5 an par an. Cependant, ce gain est plus faible entre 1985 et 1996 (0,51 an par an) qu'entre 1976 et 1985 où le gain annuel moyen en espérance de vie était de 0,65 an par an.

Tableau 18 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance de 1960 à 1996

Indices	Années					Gain annuel moyen en années		
	1960-61	1976	1985	1991	1996	60-76	76-85	85-96
E(0)	32	42	48,5	52,2	53,8	0,38	0,65	0,51

B - Evolution de l'espérance de vie à la naissance selon le milieu de résidence

L'analyse de l'évolution de l'espérance de vie selon le milieu de résidence révèle que dans l'ensemble, le milieu urbain est favorisé par rapport au milieu rural (Tableau 19).

Tableau 19 : Evolution de l'espérance de vie selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Années			Gain annuel		
	1985	1991	1996	1985-91	1991-96	1985-96
Urbain	55	56,1	57,6	0,20	0,27	0,24
Rural	47,2	50,6	52,2	0,62	0,29	0,45

Cependant, au regard du gain annuel en espérance de vie, c'est plutôt le milieu rural qui enregistre les plus fortes progressions. En effet, entre 1985 et 1991, le milieu rural a eu un gain annuel de 0,62 an par année contre seulement 0,20 an pour le milieu urbain durant la même période. Cela est sans doute dû au fait que les progrès réalisés en matière de santé (accessibilité à l'eau potable éradiquant ainsi les maladies hydriques, réalisations d'infrastructures sanitaires, etc.) ont plus d'impacts en milieu rural du fait des niveaux d'équipement très faibles au départ.

5.2.3.3 - Evolution de la mortalité infantile

La mortalité infantile est passée de 182‰ au début des indépendances (1960) à 134‰ un

quart de siècle plus tard soit en 1985, puis à 107‰ en 1996. Le tableau 20 présente une baisse relative d'environ 36% en deux décennies (1976-1996) traduisant ainsi l'amélioration des conditions de survie des enfants à leur naissance. En 1996, un nouveau-né a environ 36% plus de chance de fêter son premier anniversaire que ne l'avait son aîné de 1976.

Tableau 20 : Evolution du niveau de mortalité des enfants de moins de 5 ans

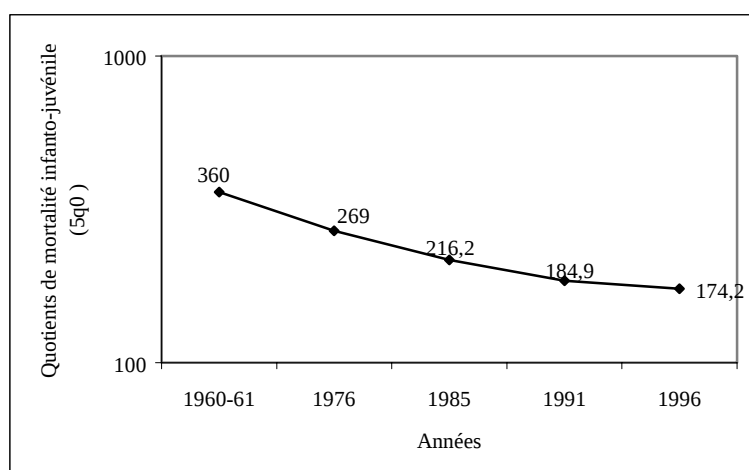
Quotients (‰)	Années					Variation en %		
	1960-61	1976	1985	1991	1996	60-76	76-96	60-96
1q0	182	167	134	114,6	107,0	-8,24	-35,87	-41,2
4q1	217	123	95	79,4	75,1	-43,32	-38,94	-65,4
5q0	360	269	216,2	184,9	174,2	-25,28	-35,2	-51,6

5.2.3.4 Evolution de la mortalité juvénile et infanto-juvénile

En ce qui concerne la mortalité juvénile (mortalité des enfants de 1 à 4 ans), elle a observé la même tendance dans son évolution que la mortalité infantile avec cependant une baisse encore plus substantielle. En effet de 217‰ en 1960, ce quotient est passé à 75,1‰ en 1996, soit une réduction relative de 65% en 35 ans. C'est certainement les retombées positives d'un certain nombre d'actions dans le domaine de la santé qui ont contribué à améliorer l'état sanitaire des populations notamment chez les enfants.

La mortalité infanto-juvénile (mortalité des enfants de 0 à 5 ans) bien qu'encore élevée (174,2‰ en 1996) cache une évolution très favorable. En effet, au début des indépendances cette mortalité était de 360‰, ce qui montre une baisse relative de plus de 50% entre 1960 et 1996.

Graphique 4 : Evolution du quotient de mortalité infanto-juvénile (échelle Log.)



5.2.4 - ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA MORTALITE INFANTILE

Cette analyse se fera à travers l'examen d'un certain nombre de variables socio-économiques et culturelles liées à la mère tels que le niveau d'instruction, le statut d'occupation et l'état matrimoniale de la mère et également en fonction de certaines variables relatives au cadre de vie : approvisionnement en eau, évacuation des eaux usées et type d'aisance.

5.2.4.1 - Niveau d'instruction de la mère

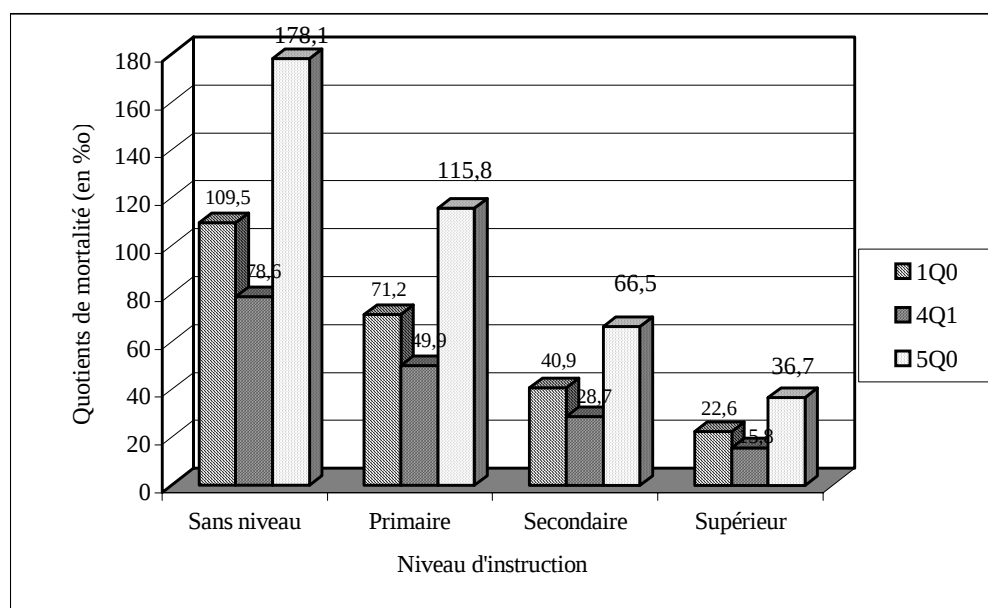
Les indicateurs du tableau 21 montrent que la survie des enfants s'améliore avec le niveau d'instruction de la mère. En effet, sur 100 enfants nés de mères n'ayant aucune instruction, 11

risquent de mourir avant l'âge d'un an. Cette proportion est d'environ 2,26 pour les enfants nés de mères ayant le niveau de l'enseignement supérieur.

Tableau 21: Indices de mortalité infantile selon le niveau d'instruction de la mère

Indices en ‰	Niveau d'instruction			
	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur
1q0	109,5	71,2	40,9	22,6
4q1	78,6	49,9	28,7	15,8
5q0	178,1	115,8	66,5	36,7

Graphique 5 : Indices de mortalité infantile selon le niveau d'instruction de la mère



5.2.4.2 - Statut d'occupation de la mère

A ce niveau, il ressort que les enfants des femmes ayant déclaré être occupées et de celles qui le sont au foyer sont exposés à une plus forte mortalité (tableau 22). Il est surprenant que les femmes occupées présentent les indices de mortalité les plus élevés. En réalité, les femmes occupées (92%)² le sont dans l'agriculture et vivent de ce fait essentiellement en milieu rural où les niveaux de mortalité sont les plus élevés.

A l'opposé, au sein du groupe des enfants d'élèves ou d'étudiants, on enregistre les niveaux de mortalité les plus faibles. Cela est lié sans doute au fait que ces femmes sont mieux informées sur les pratiques élémentaires d'hygiène compte tenu de leur niveau d'instruction.

² Voir Thème 8 : Population active et activités économiques traité au RGPH 1996

Tableau 22 : Indices de mortalité infantile selon le statut d'occupation de la mère

Indices en ‰	Statut d'occupation			
	Occupées	Chômeuses	Occupées au foyer	Elèves/étudiantes
1q0	110,0	60,4	95,9	33,3
4q1	77,1	42,3	67,2	23,3
5q0	178,9	98,2	156,0	54,1

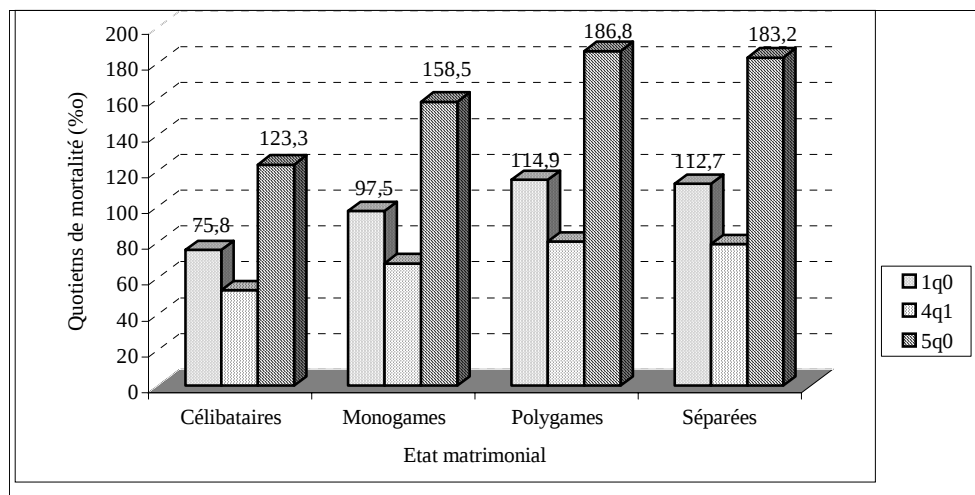
5.2.4.3 - Etat Matrimonial de la mère

Il semble à ce niveau, que les enfants de mère mariée polygame sont plus exposés à une forte mortalité. En effet, 114,9 ‰ avant l'âge d'un an (tableau 23) Leurs frères issus de femmes divorcées ou veuves ne sont pas non plus nantis car 112,7 ‰ courent les mêmes risques de décéder entre 0 et 1an. La même tendance est observée pour la tranche 0-5 ans. En effet, on a 1/8 d'enfant de célibataires contre 1/5 pour les enfants de polygames et de séparées.

Tableau 23 : Indices de mortalité infantile selon l'état matrimonial de la mère

Indices en ‰	Etat matrimoniale			
	Célibataires	Monogames	Polygames	Div./Sépar./Veuves
1q0	75,8	97,5	114,9	112,7
4q1	53,2	68,3	80,5	79,0
5q0	123,3	158,5	186,8	183,2

Graphique 6 : Indices de mortalité infantile selon l'état matrimonial de la mère



5.2.4.4 - Approvisionnement en eau

Le tableau 24 montre que c'est dans les ménages où l'eau de consommation domestique provient des rivières et des marigots que les indices de mortalités sont les plus élevés. En revanche, pour ce qui concerne les sources d'eau potable (eau courante, bornes fontaines) les niveaux sont relativement faibles. Les différences de niveau entre les ménages s'approvisionnant à l'eau courante et ceux dans les bornes fontaines s'expliquent par les risques de contamination lors du transport et de la conservation de l'eau. De plus l'eau courante se rencontre essentiellement en milieu urbain où les conditions de vie sont relativement meilleures.

Tableau 24 : Indices de mortalité infantile selon le mode d'approvisionnement en eau de boisson

Indices en ‰	Approvisionnement en eau				
	Eau courante	Borne fontaine	Pompe/Forage	Puits	Rivière/ Marigot
1q0	49,6	74,8	111,7	109,2	118,7
4q1	34,8	52,5	78,3	76,6	83,2
5q0	80,8	121,7	181,7	177,6	193,1

5.2.4.5 - Évacuation des eaux usées

Les enfants issus des ménages où les ordures sont jetées dans la rue ou la cour, sont exposés à une plus forte mortalité avant l'âge d'un an (un enfant sur 9) que ceux dont les ménages qui utilisent des fosses sceptiques ou des caniveaux pour évacuer les eaux usées.

Tableau 25 : Indices de mortalité infantile selon le mode d'évacuation des eaux usées

Indices en‰	Evacuation des eaux usées				
	Cour	Rue	Puits	Fosse sceptique	Caniveaux
1q0	109,8	98,3	85,0	84,9	80,8
4q1	77,0	68,9	59,6	59,5	56,7
5q0	178,7	159,9	138,3	138,1	131,4

5.2.4.6 - Type d'aisance

Les ménages qui n'ont pas de lieu d'aisance approprié (dans la nature) connaissent des indices de mortalité les plus élevés. Cela s'explique par le fait que ces ménages résident pour l'essentiel en milieu rural. A l'opposé, les ménages dont les types d'aisance sont des toilettes avec chasse-d'eau ont des indices de mortalité les plus faibles (tableau 23).

Tableau 23 : Indices de mortalité infantile selon le type d'aisance

Indices en ‰	Types d'aisance			
	Chasse eau	Latrines à fosse	Latrines ordinaires	Nature
1q0	42,7	73,9	84,1	112,7
4q1	30,0	51,8	58,9	79,6
5q0	69,5	120,2	136,7	183,3

Comme on vient de le voir, les variables socioculturelles de la mère ainsi que celles liées au cadre de vie ont une influence sur les niveau de mortalité des enfants.

CONCLUSION

Aux termes de la présente analyse, les tendances de la mortalité peuvent se résumer ainsi qu'il suit. Le rapprochement des niveaux de la mortalité générale à partir des trois recensements semble traduire une réduction du niveau du phénomène. En effet, au RGP de 1975, le TBM qui était de 24‰, est passé à 17,5‰ environ 10 ans après (RGP de 1985). Son niveau au RGPH de 1996 est de 14,8‰. La mortalité des enfants de moins de 5 ans a connu au cours de la même période une évolution à la baisse. En effet, avec des niveaux de mortalité infantile supérieurs à 160‰ au début des années 75, l'on est passé à des niveaux avoisinant aujourd'hui 107‰. Cette réduction de la mortalité s'accompagne d'une amélioration de la longévité : l'espérance de vie étant passée de 32 ans (RGP de 1975) à 54 ans environ en 1996.

Ces résultats indiquent que beaucoup d'efforts ont été faits. Cependant, lorsque l'on examine les indicateurs selon le milieu de résidence (urbain/rural), la province de résidence et la région de résidence, il apparaît d'énormes disparités.

En faisant un rapprochement entre niveau de mortalité des enfants de moins de 5 ans et quelques caractéristiques (niveau d'instruction, statut d'occupation et état matrimonial) de la mère, on observe aussi des écarts importants. Les indicateurs de mortalité sont relativement plus élevés parmi les enfants des mères non instruites, de celles qui exercent une activité économique ou qui sont ménagères ainsi que de celles vivant dans des unions polygames.

Le cadre de vie des ménages (accessibilité à l'eau potable, modes d'évacuation des eaux usées et type d'aisance) mis en rapport avec les niveaux de mortalité des enfants révèlent des différences énormes. Les niveaux élevés de mortalité sont surtout observés dans les ménages qui consomment des eaux de puits ou de surface, ou qui se débarrassent de leurs ordures ménagères dans la cour et la rue ou qui ne disposent pas de toilettes adéquates.

Malgré la baisse relative des niveaux observés de mortalité, ceux-ci demeurent toujours les plus élevés comparativement aux moyennes de l'Afrique Subsaharienne. Cela interpelle sur la nécessité de mettre l'accent, entre autres, sur les programmes et stratégies de développement et les campagnes de sensibilisation des populations sur les problèmes de santé.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LES TABLES DE MORTALITE PAR GROUPE D'AGES

TABLE DE MORTALITE DU BURKINA EN 1996 (HOMMES +FEMMES)

AGE	M(X,N)	Q(X,N)	I(X)	D(X,N)	L(X,N)	S(X,N)	T(X)	E(X)	A(X,N)
0	0,11526	0,10700	100000	10700	92831	0,86456	5212800	53,8	0,3
1	0,01975	0,07507	89300	6704	339448	0,94229	5119969	59,2	1,4
5	0,00555	0,02736	82596	2260	407332	0,97848	4780521	59,9	2,5
10	0,00313	0,01551	80336	1246	398567	0,98320	4373189	56,3	2,5
15	0,00379	0,01879	79090	1486	391870	0,97828	3974622	52,0	2,6
20	0,00500	0,02469	77604	1916	383359	0,97397	3582752	47,7	2,6
25	0,00549	0,02706	75688	2048	373382	0,97156	3199393	43,6	2,5
30	0,00609	0,02998	73640	2208	362761	0,96811	2826011	39,6	2,5
35	0,00693	0,03408	71432	2434	351193	0,96298	2463250	35,5	2,5
40	0,00821	0,04026	68998	2778	338190	0,95658	2112058	31,6	2,6
45	0,00967	0,04724	66220	3128	323508	0,94590	1773867	27,6	2,6
50	0,01283	0,06222	63092	3926	306005	0,92879	1450360	23,7	2,6
55	0,01707	0,08200	59166	4852	284214	0,90131	1144355	20,0	2,6
60	0,02525	0,11907	54315	6467	256166	0,85470	860140	16,4	2,6
65	0,03865	0,17688	47847	8463	218945	0,78331	603974	13,0	2,6
70	0,06074	0,26452	39384	10418	171503	0,68214	385029	10,0	2,6
75	0,09473	0,38260	28966	11082	116989	0,55098	213526	7,3	2,5
80	0,14769	0,53231	17884	9520	64459	0,39414	96536	4,8	2,4
85	0,23102	0,70173	8364	5869	25406	0,23415	32078	3,8	2,2
90	0,35825	0,85425	2495	2131	5949	0,10842	6672	2,9	1,9
95	0,50265		364	364	723		723	2,0	2,0

TABLE DE MORTALITE DES FEMMES AU BURKINA EN 1996

AGE	M(X,N)	Q(X,N)	I(X)	D(X,N)	L(X,N)	S(X,N)	T(X)	E(X)	A(X,N)
0	0,11250	0,10483	100000	10483	93186	0,86683	5265173	54,1	0,4
1	0,01987	0,07552	89517	6760	340227	0,94100	5171987	59,4	1,4
5	0,00583	0,02871	82757	2376	407844	0,97733	4831760	60,2	2,5
10	0,00332	0,01645	80381	1322	398598	0,98273	4423916	56,7	2,5
15	0,00374	0,01853	79058	1465	391713	0,97964	4025318	52,5	2,6
20	0,00452	0,02235	77594	1734	383737	0,97590	3633605	48,3	2,6
25	0,00524	0,02585	75859	1961	374490	0,97230	3249868	44,2	2,5
30	0,00602	0,02964	73898	2190	364115	0,96827	2875379	40,2	2,5
35	0,00691	0,03397	71708	2436	352560	0,96342	2511264	36,2	2,5
40	0,00801	0,03928	69272	2721	339662	0,95862	2158703	32,3	2,5
45	0,00900	0,04402	66551	2930	325608	0,95018	1819041	28,4	2,6
50	0,01171	0,05694	63621	3623	309387	0,93445	1493433	24,5	2,6
55	0,01578	0,07604	59999	4562	289107	0,90784	1184046	20,8	2,6
60	0,02365	0,11196	55437	6207	262461	0,86178	894940	17,1	2,6
65	0,03697	0,16987	49230	8363	226183	0,79048	632478	13,8	2,6
70	0,05871	0,25687	40867	10498	178793	0,69083	406296	10,8	2,6
75	0,09165	0,37274	30370	11320	123516	0,55957	227502	8,3	2,5
80	0,14483	0,52546	19050	10010	69115	0,39896	103986	6,1	2,4
85	0,22924	0,69924	9040	6321	27574	0,23486	34871	4,3	2,2
90	0,35928	0,85579	2719	2327	6476	0,11241	7296	3,0	1,9
95	0,47803		392	392	820		820	2,0	2,1

TABLE DE MORTALITE MASCULINE AU BURKINA EN 1996

AGE	M(X,N)	Q(X,N)	I(X)	D(X,N)	L(X,N)	S(X,N)	T(X)	E(X)	A(X,N)
0	0,11798	0,10934	100000	10934	92674	0,86265	5156094	53,5	0,3
1	0,01964	0,07468	89066	6651	338651	0,94299	5063419	59,0	1,4
5	0,00525	0,02591	82415	2135	406734	0,97972	4724768	59,6	2,5
10	0,00292	0,01451	80279	1165	398484	0,98372	4318034	55,9	2,5
15	0,00384	0,01901	79114	1504	391998	0,97687	3919550	51,5	2,6
20	0,00551	0,02718	77610	2109	382932	0,97191	3527552	47,1	2,6
25	0,00575	0,02836	75501	2141	372176	0,97076	3144620	43,1	2,5
30	0,00616	0,03035	73360	2226	361292	0,96794	2772444	39,0	2,5
35	0,00696	0,03420	71133	2433	349708	0,96250	2411152	34,9	2,6
40	0,00843	0,04132	68700	2839	336593	0,95440	2061444	30,9	2,6
45	0,01039	0,05069	65862	3339	321245	0,94128	1724851	26,9	2,6
50	0,01405	0,06794	62523	4248	302382	0,92262	1403605	23,0	2,6
55	0,01849	0,08854	58275	5160	278983	0,89411	1101223	19,2	2,6
60	0,02704	0,12697	53116	6744	249442	0,84678	822240	15,6	2,6
65	0,04057	0,18481	46372	8570	211222	0,77514	572798	12,2	2,6
70	0,06311	0,27333	37802	10332	163726	0,67214	361576	9,2	2,6
75	0,09840	0,39420	27469	10828	110047	0,53934	197849	6,3	2,5
80	0,15257	0,54415	16641	9055	59352	0,38302	87802	3,3	2,4
85	0,23770	0,71233	7586	5404	22733	0,22511	28450	2,3	2,2
90	0,36732	0,86138	2182	1880	5117	0,10480	5716	1,9	1,9
95	0,50491		302	302	599		599	1,7	1,7

TABLE DE MORTALITE DU MILIEU RURAL EN 1996 (HOMMES+FEMMES)

AGE	M(X,N)	Q(X,N)	I(X)	D(X,N)	L(X,N)	S(X,N)	T(X)	E(X)	A(X,N)
0	0,13333	0,12240	100000	12240	91799	0,84495	4983040	52,2	0,3
1	0,02326	0,08764	87760	7691	330673	0,93334	4891241	58,5	1,4
5	0,00612	0,03013	80069	2412	394312	0,97638	4560567	59,9	2,5
10	0,00341	0,01690	77656	1312	385000	0,98185	4166255	56,2	2,5
15	0,00406	0,02011	76344	1535	378011	0,97682	3781255	51,8	2,6
20	0,00533	0,02633	74809	1970	369247	0,97224	3403243	47,5	2,6
25	0,00586	0,02888	72839	2104	358996	0,96964	3033996	43,5	2,5
30	0,00650	0,03200	70735	2264	348097	0,96596	2675000	39,5	2,5
35	0,00741	0,03637	68472	2490	336247	0,96059	2326902	35,4	2,5
40	0,00873	0,04274	65981	2820	322995	0,95403	1990655	31,4	2,5
45	0,01022	0,04987	63161	3150	308148	0,94319	1667660	27,4	2,6
50	0,01343	0,06505	60012	3904	290642	0,92563	1359512	23,4	2,6
55	0,01785	0,08558	56108	4802	269027	0,89733	1068870	19,6	2,6
60	0,02625	0,12353	51306	6338	241406	0,84969	799843	16,0	2,6
65	0,04003	0,18258	44968	8210	205121	0,77682	558438	12,7	2,6
70	0,06274	0,27197	36758	9997	159342	0,67428	353317	9,7	2,6
75	0,09739	0,39099	26761	10463	107441	0,54260	193975	7,3	2,5
80	0,15121	0,54089	16298	8815	58297	0,38608	86534	5,4	2,4
85	0,23584	0,70942	7482	5308	22507	0,22758	28236	3,8	2,2
90	0,36480	0,85944	2174	1869	5122	0,10585	5729	2,8	1,9
95	0,50401		306	306	606		606	2,0	2,0

TABLE DE MORTALITE FEMININE DU MILIEU RURAL EN 1996

AGE	M(X,N)	Q(X,N)	I(X)	D(X,N)	L(X,N)	S(X,N)	T(X)	E(X)	A(X,N)
0	0,12994	0,11982	100000	11982	92212	0,84935	5070321	52,9	0,4

1	0,02235	0,08442	88018	7430	332463	0,93410	4978110	59,0	1,4
5	0,00630	0,03101	80588	2499	396690	0,97558	4645647	60,4	2,5
10	0,00355	0,01761	78089	1375	387005	0,98156	4248957	56,4	2,5
15	0,00398	0,01970	76713	1511	379869	0,97845	3861952	52,0	2,6
20	0,00477	0,02357	75202	1773	371683	0,97460	3482083	47,8	2,6
25	0,00553	0,02726	73430	2002	362240	0,97077	3110400	43,8	2,5
30	0,00636	0,03129	71428	2235	351652	0,96651	2748160	39,7	2,5
35	0,00729	0,03582	69193	2478	339874	0,96157	2396508	35,6	2,5
40	0,00839	0,04110	66714	2742	326813	0,95682	2056634	31,6	2,5
45	0,00938	0,04583	63972	2932	312700	0,94832	1729821	27,5	2,6
50	0,01212	0,05890	61041	3595	296540	0,93222	1417121	24,3	2,6
55	0,01634	0,07861	57445	4516	276442	0,90489	1120581	19,4	2,6
60	0,02440	0,11534	52930	6105	250150	0,85791	844139	15,6	2,6
65	0,03804	0,17433	46825	8163	214605	0,78545	593989	12,2	2,6
70	0,06022	0,26256	38662	10151	168563	0,68485	379384	9,2	2,6
75	0,09363	0,37912	28511	10809	115440	0,55316	210821	6,7	2,5
80	0,14749	0,53206	17702	9418	63857	0,39276	95382	4,9	2,4
85	0,23290	0,70516	8283	5841	25080	0,22983	31525	3,4	2,2
90	0,36427	0,85973	2442	2100	5764	0,10565	6445	2,4	1,9
95	0,50309		343	343	681		681	2,0	2,0

TABLE DE MORTALITE MASCULINE DU MILIEU RURAL EN 1996

AGE	M(X,N)	Q(X,N)	I(X)	D(X,N)	L(X,N)	S(X,N)	T(X)	E(X)	A(X,N)
0	0,13670	0,12523	100000	12523	91610	0,84094	4889273	51,6	0,3
1	0,02417	0,09086	87477	7948	328861	0,93192	4797664	57,9	1,4
5	0,00592	0,02917	79529	2320	391845	0,97726	4468803	59,5	2,5
10	0,00325	0,01611	77209	1244	382935	0,98216	4076958	55,9	2,5
15	0,00415	0,02057	75965	1563	376103	0,97502	3694023	51,5	2,6
20	0,00596	0,02936	74403	2184	366709	0,96964	3317919	47,2	2,6
25	0,00623	0,03068	72218	2216	355574	0,96838	2951211	43,2	2,5
30	0,00667	0,03279	70002	2295	344332	0,96535	2595636	39,2	2,5
35	0,00753	0,03697	67707	2503	332401	0,95950	2251304	35,2	2,5
40	0,00911	0,04456	65204	2905	318939	0,95094	1918903	31,2	2,6
45	0,01117	0,05437	62298	3387	303293	0,93745	1599963	27,3	2,6
50	0,01491	0,07197	58911	4240	284321	0,91816	1296670	23,5	2,6
55	0,01959	0,09353	54671	5113	261052	0,88864	1012349	19,8	2,6
60	0,02841	0,13301	49558	6592	231981	0,84010	751297	16,3	2,6
65	0,04241	0,19235	42966	8265	194886	0,76649	519316	13,2	2,6
70	0,06582	0,28335	34702	9833	149379	0,66144	324429	10,3	2,5
75	0,10213	0,40576	24869	10091	98805	0,52787	175051	7,9	2,5
80	0,15748	0,55578	14778	8213	52156	0,37217	76246	5,8	2,4
85	0,24438	0,72259	6565	4744	19411	0,21638	24090	4,1	2,2
90	0,37643	0,86817	1821	1581	4200	0,10245	4680	2,9	1,9
95	0,50078		240	240	479		479	2,0	2,0

TABLE DE MORTALITE DU MILIEU URBAIN DU BURKINA EN 1996 (HOMMES+FEMMES)

AGE	M(X,N)	Q(X,N)	I(X)	D(X,N)	L(X,N)	S(X,N)	T(X)	E(X)	A(X,N)
0	0,10119	0,09463	100000	9463	93514	0,88642	5538478	56,3	0,3
1	0,01353	0,05226	90537	4731	349694	0,95685	5444965	61,1	1,4
5	0,00466	0,02304	85806	1977	424085	0,98177	5095270	60,4	2,5
10	0,00268	0,01331	83829	1116	416353	0,98536	4671185	56,4	2,5
15	0,00336	0,01665	82713	1377	410260	0,98056	4254832	52,0	2,6
20	0,00449	0,02223	81336	1808	402284	0,97660	3844572	47,7	2,6
25	0,00491	0,02425	79528	1929	392872	0,97457	3442288	43,6	2,5
30	0,00542	0,02675	77599	2076	382882	0,97156	3049415	39,5	2,5
35	0,00618	0,03042	75523	2297	371993	0,96673	2666534	35,4	2,6
40	0,00742	0,03643	73226	2668	359618	0,96046	2294541	31,4	2,6
45	0,00884	0,04329	70558	3054	345400	0,94997	1934922	27,4	2,6
50	0,01192	0,05794	67504	3911	328120	0,93364	1589522	23,5	2,6
55	0,01586	0,07642	63593	4860	306346	0,90765	1261402	19,7	2,6
60	0,02363	0,11185	58733	6569	278054	0,86295	955057	16,2	2,6
65	0,03638	0,16736	52164	8730	239947	0,79419	677003	12,9	2,6
70	0,05745	0,25204	43433	10947	190562	0,69543	437056	9,9	2,6
75	0,09028	0,36827	32486	11964	132524	0,56540	246494	7,5	2,5
80	0,14172	0,51744	20523	10619	74929	0,40819	113970	5,6	2,4
85	0,22285	0,68824	9903	6816	30585	0,24572	39041	3,9	2,2
90	0,34714	0,84499	3087	2609	7515	0,11125	8456	2,9	2,0
95	0,50873		479	479	941		941	2,0	2,0

TABLE DE MORTALITE FEMININE DU MILIEU URBAIN EN 1996

AGE	M(X,N)	Q(X,N)	I(X)	D(X,N)	L(X,N)	S(X,N)	T(X)	E(X)	A(X,N)
0	0,08873	0,08355	100000	8355	94157	0,89417	5678957	57,6	0,3
1	0,01481	0,05703	91645	5227	352929	0,95555	5584800	61,8	1,4
5	0,00457	0,02259	86418	1952	427212	0,98200	5231872	61,5	2,5
10	0,00268	0,01331	84466	1124	419521	0,98582	4804660	57,7	2,5
15	0,00312	0,01547	83342	1289	413574	0,98286	4385139	53,4	2,6
20	0,00382	0,01891	82053	1552	406486	0,97958	3971565	49,2	2,6
25	0,00443	0,02191	80501	1764	398184	0,97657	3565079	45,0	2,6
30	0,00507	0,02502	78737	1970	388854	0,97320	3166895	40,9	2,5
35	0,00584	0,02877	76767	2209	378432	0,96866	2778041	36,9	2,6
40	0,00693	0,03405	74559	2539	366571	0,96384	2399609	32,8	2,5
45	0,00790	0,03878	72020	2793	353314	0,95560	2033038	28,9	2,6
50	0,01050	0,05120	69227	3544	337627	0,94099	1679725	24,9	2,6
55	0,01416	0,06848	65683	4498	317705	0,91650	1342097	21,1	2,6
60	0,02143	0,10200	61185	6241	291176	0,87321	1024393	17,4	2,6
65	0,03386	0,15667	54944	8608	254259	0,80540	733217	13,9	2,6
70	0,05429	0,23994	46336	11118	204781	0,70871	478958	10,9	2,6
75	0,08581	0,35361	35218	12453	145130	0,57892	274177	8,3	2,5
80	0,13693	0,50536	22765	11504	84019	0,41798	129046	6,1	2,4
85	0,21834	0,68094	11260	7668	35118	0,25048	45028	4,2	2,2
90	0,34445	0,84337	3593	3030	8797	0,11230	9909	2,9	2,0
95	0,50565		563	563	1113		1113	2,0	2,0

TABLE DE MORTALITE MASCULINE DU MILIEU URBAIN EN 1996

AGE	M(X,N)	Q(X,N)	I(X)	D(X,N)	L(X,N)	S(X,N)	T(X)	E(X)	A(X,N)
0	0,11357	0,10554	100000	10554	92929	0,87892	5400968	55,0	0,3
1	0,01226	0,04750	89446	4249	346533	0,95796	5308039	60,4	1,4
5	0,00475	0,02348	85197	2000	420985	0,98155	4961506	59,4	2,5
10	0,00268	0,01330	83197	1107	413218	0,98491	4540520	55,1	2,5
15	0,00359	0,01782	82090	1463	406984	0,97829	4127302	50,5	2,6
20	0,00516	0,02550	80628	2056	398149	0,97367	3720318	46,2	2,6
25	0,00539	0,02657	78572	2088	387664	0,97259	3322170	42,2	2,5
30	0,00577	0,02846	76484	2177	377038	0,96994	2934506	38,1	2,5
35	0,00651	0,03206	74307	2382	365704	0,96481	2557468	34,0	2,6
40	0,00791	0,03882	71925	2792	352835	0,95707	2191764	29,9	2,6
45	0,00979	0,04784	69133	3307	337689	0,94427	1838929	25,9	2,6
50	0,01337	0,06479	65825	4265	318869	0,92611	1501240	22,0	2,6
55	0,01764	0,08462	61561	5209	295308	0,89842	1182371	18,3	2,6
60	0,02596	0,12221	56351	6887	265311	0,85206	887063	14,9	2,6
65	0,03913	0,17884	49465	8846	226060	0,78199	621752	11,7	2,6
70	0,06098	0,26539	40618	10780	176776	0,68065	395692	8,9	2,6
75	0,09548	0,38500	29839	11488	120322	0,54852	218915	6,5	2,5
80	0,14869	0,53478	18351	9814	65999	0,39181	98594	4,8	2,4
85	0,23240	0,70395	8537	6010	25859	0,23225	32595	3,3	2,2
90	0,36012	0,85575	2527	2163	6006	0,10836	6736	2,4	1,9
95	0,49949		365	365	730		730	2,0	2,0

ANNEXE 2 : LES QUOTIENTS DE MORTALITE INFANTILE DE ZERO A CINQ ANS

GARCONS		
MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	BURKINA 1996
Q(0-1) = 0,10554	Q(0-1) = 0,12523	Q(0-1) = 0,10934
Q(1-2) = 0,02345	Q(1-2) = 0,04448	Q(1-2) = 0,03577
Q(2-3) = 0,01204	Q(2-3) = 0,02400	Q(2-3) = 0,01954
Q(3-4) = 0,00755	Q(3-4) = 0,01506	Q(3-4) = 0,01255
Q(4-5) = 0,00523	Q(4-5) = 0,01025	Q(4-5) = 0,00878
FILLES		
MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	BURKINA 1996
Q(0-1) = 0,08355	Q(0-1) = 0,11982	Q(0-1) = 0,10483
Q(1-2) = 0,02555	Q(1-2) = 0,04569	Q(1-2) = 0,03480
Q(2-3) = 0,01486	Q(2-3) = 0,02207	Q(2-3) = 0,01986
Q(3-4) = 0,01020	Q(3-4) = 0,01200	Q(3-4) = 0,01328
Q(4-5) = 0,00759	Q(4-5) = 0,00703	Q(4-5) = 0,00964
FILLES ET GARCONS		
MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	BURKINA 1996
Q(0-1) = 0,09456	Q(0-1) = 0,12253	Q(0-1) = 0,10709
Q(1-2) = 0,02449	Q(1-2) = 0,04342	Q(1-2) = 0,03529
Q(2-3) = 0,01347	Q(2-3) = 0,02309	Q(2-3) = 0,01970
Q(3-4) = 0,00889	Q(3-4) = 0,01426	Q(3-4) = 0,01292
Q(4-5) = 0,00642	Q(4-5) = 0,00957	Q(4-5) = 0,00921

ANNEXE N°3 : LES QUOTIENTS DE MORTALITE JUVENILE PAR PROVINCE

Province	4q1
Premier groupe	
Kadiogo	53.0
Bam	59.5
Mouhoun	61.3
Houet	61.9
Nayala	62.4
Bazega	65.1
Passore	65.8
Soum	67.7
Ziro	69.3
Banwa	69.6
Sanmatenga	70.3

Province	4q1
Deuxième groupe	
Ganzourgou	71.7
Tuy	72.8
Bale	73.3
Komandjoari	74.1
Sissili	74.3
Sanguie	74.9
Boulkiemde	75.7
Kouritenga	76.1
Boulgou	76.4
Kenedougou	77.1
Yagha	77.4
Ioba	77.5
Zondoma	77.7
Comoe	78.1
Sourou	78.1
Oubritenga	78.7
Zoundweogo	79.2
Loroum	80.1
Yatenga	81.1
Gourma	81.3
Kourweogo	81.3
Leraba	82.6
Oudalan	84.1

Province	4q1
Troisième groupe	
Noumbiel	85.0
Gnagna	85.3
Namentenga	86.4
Nahouri	86.9
Kossi	91.7
Bougouriba	93.2
Koulpelogo	95.5
Tapoa	96.1
Kompienga	99.8

Province	4q1
Quatrième groupe	
Seno	102.5
Poni	103.3

CHAPITRE 12 :

MIGRATIONS

François ILBOUDO
Ardjouma OUATTARA
Bonayi DABIRE

I . IMPORTANCE ET INTERET DU THEME ET CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

1.1. IMPORTANCE ET INTERET DU THEME

Les migrations constituent un aspect important de la démographie du burkina faso. Toutes les études qui se sont penchées sur ce phénomène au burkina ont montré leur importance tant sur le plan interne qu'externe. Il est antérieur à l'ère coloniale, s'est beaucoup amplifié avec celle-ci et s'est poursuivi après les années 1960. Les études récentes telles que L'enquête migrations et urbanisation au burkina faso (emubf) de 1993 l'ont confirmé.

En effet, longtemps considérée comme une « terre des hommes », la Haute-Volta devenue Burkina Faso en 1984 a joué pendant la période coloniale et même après, un rôle de pourvoyeur de main d'œuvre en Afrique de l'Ouest. Ce fut le cas principalement dans les colonies de plantation comme la Côte d'Ivoire, ou la réalisation des grands travaux tels que l'Office du Niger au Soudan (actuel Mali).

Avant la période coloniale le pays connaissait déjà des migrations de population. Toutefois, la plupart des études sur le sujet ont montré que le système colonial a imprimé un cachet particulier au phénomène migratoire. Les multiples exactions de l'administration coloniale sur les populations (levées de l'impôt de capitation, travaux forcés, etc.) ont contraint bon nombre de Voltaïques à quitter leur pays pour des contrées plus clémentes comme le Ghana où les conditions d'exploitation étaient moins dures et les rémunérations du travail plus substantielles.

Très tôt après sa constitution en entité administrative autonome en 1919, la logique de la mise en valeur des colonies de l'Afrique Occidentale Française et la pression des entrepreneurs coloniaux des colonies voisines de la Côte d'Ivoire, du Soudan et du Niger aboutiront à son démantèlement et à sa répartition entre ces mêmes colonies voisines, pour environ les deux tiers du territoire et de la population au bénéfice de la seule Côte d'Ivoire. Sa reconstitution en 1947, sous l'effet des forces politiques du pays, diminuera très peu sensiblement les forts contingents de migrants qui continuent de se diriger vers la Côte d'Ivoire, sous l'action notamment du Syndicat Inter-Professionnel d'Acheminement de la Main-d'œuvre (SYAMO) créé en 1952.

Selon les données les plus récentes en matière de migrations au Burkina Faso, l'ampleur du phénomène demeure non négligeable de nos jours, même si une tendance à la réduction des émigrations est perceptible. Dans le même ordre d'idées, on peut remarquer une certaine augmentation des retours de migrants burkinabè vers la mère patrie.

Du fait de cette ampleur des migrations, de leur ancienneté, de leurs formes multiples et de leurs conséquences socio-économiques souvent néfastes pour l'économie des ménages et pour celle nationale, par delà certains aspects positifs pour le court terme et malgré l'abondante littérature déjà consacrée au sujet depuis les années 1960, des incertitudes, voire des zones d'ombre demeurent sur bien des aspects de ces migrations burkinabè. En effet, les mouvements de population prennent de nos jours des dimensions nouvelles et particulières. Il s'avère donc nécessaire d'en connaître les mécanismes et d'en tenir compte dans les stratégies d'identification, et de gestion des actions de développement.

Aussi, dans le cadre du recensement général de la population et de l'habitation de 1996 (RGPH'96), les principaux objectifs de l'analyse des migrations sont-ils les suivants :

- appréhender les différents types de migrations dans leur dimension temporelle (migrations durée-de-vie, migrations anciennes, migrations récentes) ;
- mesurer l'importance des migrations internes et externes ;
- déterminer les flux migratoires (au sens de la définition retenue) entre les provinces, les régions de planification, le milieu de résidence (urbain, rural), de même que entre le Burkina Faso et l'étranger ;
- analyser les caractéristiques socio-démographiques des migrants ;
- examiner l'évolution du phénomène migratoire au Burkina entre 1985 et 1996.

Retenons néanmoins que l'étude des migrations à partir des données du recensement général de la population et de l'habitation de 1996 ne pourra certainement pas fournir tous les éclairages sur le phénomène. Par ailleurs, un certain déséquilibre relatif s'observera également dans le volume et dans les thèmes des analyses consacrées respectivement aux migrations internes et à celles externes : l'inanité de certains thèmes des analyses des premières par rapport aux secondes expliquent en partie ce déséquilibre.

Toutefois, les analyses ici présentées enrichiront, à n'en pas douter, les études antérieures, ne serait-ce que par la confirmation de certaines tendances ou par la réorientation de certaines autres. Elles fourniront également des informations de base pour d'autres études plus approfondies.

1.2. CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

Les enquêtes sur les migrations se fondent généralement sur des définitions assez différentes, voire divergentes. Cela s'explique par la multitude des variables qui fondent la différenciation des migrations. Aussi, est-il nécessaire de préciser le contenu de concepts et de typologies ici utilisés.

1.2.1. Définition de concepts

La migration : elle se définit en considérant les lieux et les durées de résidence : elle implique un changement de la résidence habituelle, pour une durée de séjour minimale conventionnelle.

Au RGPH'96, la migration a été définie comme le changement de la résidence habituelle d'un individu (d'une localité à une autre), pendant une durée d'au moins six mois, déjà effective ou avec

l'intention de la réaliser.

Les migrations se différencient généralement soit par le fait de franchir ou non les limites territoriales d'une unité administrative de référence (le découpage administratif interne à un pays ou le pays lui-même), soit par le caractère temporaire ou définitif du séjour, soit encore par la référence à une période donnée de l'année au cours de laquelle s'effectue le déplacement, etc. On distingue ainsi notamment :

- les **migrations internes**, qui se déroulent à l'intérieur d'une même région comportant des unités de résidence de niveau inférieur, ou du territoire national par rapport à l'extérieur ;
- les **migrations externes**, qui s'effectuent à l'extérieur des unités de résidence retenues ; elles sont encore qualifiées de **migrations internationales**, lorsqu'elles comportent le franchissement de frontières nationales.

Le migrant : c'est l'individu qui effectue une migration, par opposition au non migrant qui n'a jamais fait de changement de résidence selon les critères retenus.

Le migrant peut être un **émigrant** lorsqu'il est considéré du point de vue du lieu d'origine (ou de départ) de la migration, ou un **immigrant**, lorsqu'il l'est du point de vue du lieu de destination (ou d'arrivée) de la migration.

1.2.2. Typologie des migrations

Trois variables permettent de mesurer et de catégoriser les migrations au Burkina Faso à partir des données du RGPH'96. Il s'agit du statut de résidence, du lieu de naissance et du lieu de résidence d'il y'a un an. L'utilisation ou la combinaison de ces variables entre elles ou avec d'autres, conduit aux types suivants de migrations.

Les migrations durée-de-vie : elles sont définies en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence au moment du recensement. Ainsi, le migrant durée-de-vie est l'individu qui est né dans une localité autre que celle de sa résidence au moment du recensement.

Les migrations anciennes : sont dans cette catégorie toutes les migrations obtenues par comparaison du lieu de naissance des individus et de leur lieu de résidence une année avant le recensement, c'est-à-dire en décembre 1995. Est donc **migrant ancien** l'individu dont le lieu de naissance est différent du lieu de résidence en 1995.

Les migrations récentes : ce sont celles qui se sont déroulées au cours des douze derniers mois qui ont précédé le recensement, c'est-à-dire entre décembre 1995 et décembre 1996. Elles sont obtenues en comparant le lieu de résidence au moment du recensement et le lieu de résidence une année auparavant. L'individu dont le lieu de résidence en décembre 1995 est différent du lieu de résidence en décembre 1996 est un **migrant récent**.

Parmi les migrants récents, on peut distinguer deux catégories : les « **premiers migrants** » et les « **migrants chroniques** ». Les premiers sont ceux qui n'ont jamais effectué de migration avant décembre 1995. Leur lieu de naissance est le même que celui de la résidence en décembre 1995. Les seconds sont ceux qui ont effectué au moins une migration avant décembre 1995 et une migration entre décembre 1995 et décembre 1996 (lieu de naissance différent du lieu de résidence en décembre 1995, différent du lieu de résidence en décembre 1996).

Les migrations de retour : leur lieu de naissance est le même que le lieu de résidence au moment du recensement, alors que le lieu de résidence en décembre 1995 est différent des deux autres. Le migrant de retour est donc l'individu qui a été recensé à son lieu de naissance mais dont le lieu de résidence en décembre 1995 est différent du lieu de naissance (ou du lieu de résidence en

décembre 1996). Il est un **migrant de retour interne** lorsque son lieu de provenance est interne au Burkina Faso. Il est un **migrant de retour externe** lorsque ce lieu de provenance est extérieur au pays.

Cette typologie s'applique aussi bien aux migrations internes qu'à celles internationales.

1.2.3. Statut migratoire de la population

Il s'agit en fait de la position de chaque personne recensée, au regard des différents types ci-dessus identifiés.

Ainsi, la population burkinabè se répartit selon le statut migratoire suivant.

Tableau 1: Statut migratoire de la population âgée de 1 an et plus par sexe

Statut migratoire	Masculin	Féminin	Ensemble	En % de la population de 1 an et plus
Non migrants	3 832 634	4 236 384	8 069 018	80,97
Migrants durée-de-vie	823 039	829 145	1 652 184	16,58
Migrants anciens	887 204	876 482	1 763 686	17,70
Migrants récents	86 688	56 523	143 211	1,43
.Premiers migrants	56 800	35 286	92 086	0,92
.Migrants chroniques	29 888	21 237	51 125	0,51
Migrants de retour	120 965	82 623	203 588	2,04

1.2.4. Limites du travail

Les deux grandes parties du travail ici présenté accusent un certain déséquilibre de volume. Ceci est essentiellement dû à l'inanité de certaines variables utilisées dans les analyses relatives aux migrations internes, mais qui, de par leur nature, sont inopérantes pour les migrations internationales. C'est le cas par exemple des analyses liées à certaines variables socio-démographiques des émigrés, tels que le niveau d'instruction, l'occupation et le statut dans l'occupation, etc.

Par ailleurs, le cadre conceptuel utilisé dans la catégorisation des migrants par rapport au temps (migrants durée-de-vie, migrant ancien, migrant récent, etc.) ne discrimine pas suffisamment ces catégories de manière exclusive, ce qui peut faire craindre des chevauchements éventuels.

Enfin, les présentes analyses restent descriptives et comportent relativement peu d'élaborations théoriques comme les modèles explicatifs des migrations.

Les présentations livrées conservent toutefois un grand intérêt, d'abord par l'importance des données récentes qu'elles apportent, ensuite et ce faisant, par les comparaisons qu'elles permettent d'établir avec les données antérieures, enfin par les analyses causales de premier niveau qu'elles réalisent.

1.2.5. Plan du travail

Les analyses qui suivent distinguent d'abord les migrations internes de celles externes ou internationales. Pour chacune de ces deux grandes catégories, sont analysées tour à tour les

migrations durée-de-vie, celles anciennes, celles récentes et celles de retour.

Seront ainsi successivement analysés le volume de chacune de ces catégories de migrants, la structure par âge (pour certaines d'entre elles), la destination et l'origine. Les destinations et les origines sont traitées selon le milieu, la région, la province et la ville. Certains aspects comme les flux migratoires et les professions de migrants et des non migrants compléteront ces analyses.

II . MIGRATIONS INTERNES

2.1. MIGRANTS DUREE-DE-VIE

2.1.1. Volume

Sur une population de 10 312 609 résidents, le recensement de décembre 1996 a dénombré 9 882 583 personnes nées au Burkina Faso. Sur l'ensemble de ces effectifs, 1 772 81 individus, soit 12,9% du total, ont été recensés dans des localités différentes de celles de leur naissance. Il s'agit de migrants durée-de-vie. Ce résultat est assez proche de celui observé au recensement de 1985 (13,9%).

2.1.2. Structure par sexe et par âge des émigrants internes

La répartition par sexe des migrants durée-de-vie montre que les femmes dominent avec 53,9% des effectifs. Cela confirme la tendance observée par "l'Enquête Migrations et Urbanisation au Burkina Faso (EMUBF) de 1993". Dans un contexte où domine le mode de résidence patrilocal, une telle situation s'explique en partie par des déplacements mus par des raisons matrimoniales (mariage, veuvage). En effet, les rapports de masculinité montrent qu'entre 20-39 ans, les effectifs de migrantes sont nettement supérieurs à ceux des migrants.

Les tranches d'âge jeunes sont surtout les plus concernées par ces migrations. Ainsi, 61% des effectifs de migrants durée-de-vie sont âgés de 10 à 39 ans. Dans cette catégorie, les âges de 15-19 ans (11,3%), 20-24 ans (11%), 25-29 ans (10,7%) et 30-34 ans (10%) sont les plus touchés.

La répartition par sexe montre que le rapport de masculinité est dans l'ensemble largement en faveur des femmes migrantes durée-de-vie avec 85 hommes pour 100 femmes. Ces rapports sont influencés par les migrations internes dominées par les femmes. Il en est ainsi à toutes les tranches d'âge à l'exception des 10-14 ans et 55-59 ans où le rapport est équilibré entre les deux sexes. Les rapports de masculinité les plus bas sont observés à 20-24 ans (74 hommes pour 100 femmes) et 25-29 ans (73 pour 100 femmes).

Ces analyses sont illustrées par les données du tableau ci-après.

Tableau 2 : Migrants internes durée-de-vie selon le sexe et l'âge

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
1-4	22 972	23 300	46 272	3,9	3,4	3,6	99
5-9	47 619	50 562	98 181	8,1	7,3	7,7	94
10-14	62 369	61 465	123 834	10,6	8,9	9,7	101
15-19	67 978	76 010	143 988	11,6	11,0	11,3	89

20-24	59 826	81 108	140 934	10,2	11,8	11,0	74
25-29	57 679	79 452	137 131	9,8	11,5	10,7	73
30-34	55 568	71 959	127 527	9,4	10,4	10,0	77
35-39	48 249	57 701	105 950	8,2	8,4	8,3	84
40-44	40 306	46 654	86 960	6,9	6,8	6,8	86
45-49	31 528	34 450	65 978	5,4	5,0	5,2	92
50-54	25 839	29 853	55 692	4,4	4,3	4,4	87
55-59	19 420	19 351	38 771	3,3	2,8	3,0	100
60-64	16 913	18 410	35 323	2,9	2,7	2,8	92
65-69	10 675	10 849	21 524	1,8	1,6	1,7	98
70-74	8 321	10 837	19 158	1,4	1,6	1,5	77
75-79	4 452	5 196	9 648	0,8	0,8	0,8	86
80 & +	4 535	8 396	12 931	0,8	1,2	1,0	54
N.D	3 822	3 657	7 479	0,6	0,5	0,6	105
Total	588 071	689 210	1 277 281	100,0	100,0	100,0	85

2.1.3. Zones de destination des migrants internes durée-de-vie

Les caractéristiques des migrants internes durée-de-vie sont fonction soit du milieu de résidence urbain/rural, soit de la région de planification, soit encore de la province, soit enfin selon la ville.

La destination selon le milieu de résidence montre que la zone rurale a reçu 65,8% (les 2/3) des migrants internes durée-de-vie. Ceux de sexe féminin dominent en milieu rural avec un rapport de masculinité (Rm) de 75 hommes pour 100 femmes, tandis qu'en milieu urbain, les hommes sont prépondérants (110 hommes pour 100 femmes).

Tableau 3 : Migrants internes durée-de-vie selon le milieu de destination

Destination	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)	Ensemble (%)
Urbaine	228 925	208 544	437 469	110	34,3
Rurale	359 146	480 666	839 812	75	65,7
Total	588 071	689 210	1 277 281	85	100

La destination selon la région de planification montre que le Centre accueille les effectifs les plus importants de migrants durée-de-vie (29,4%). A l'opposé, le Sud-Ouest (2,3%) constitue la région de planification de très faible attraction migratoire. Ce constat confirme les résultats de l'EMUBF de 1993.

Tableau 4 : Migrants internes durée-de-vie de 1 an et plus selon la région de destination (région de résidence au recensement) et le sexe

Région de destination	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	180 975	194 022	374 997	30,8	28,2	29,4	93
Ouest	144 613	148 387	293 000	24,6	21,5	22,9	97
Sud-Ouest	14 157	14 606	28 763	2,4	2,1	2,3	97
Boucle Mouhou	84 939	102 130	187 069	14,4	14,8	14,6	83
Centre-Ouest	58 355	77 767	136 122	9,9	11,3	10,7	75
Centre-Nord	17 295	32 639	49 934	2,9	4,7	3,9	53
Centre-est	23 408	31 027	54 435	4,0	4,5	4,3	75

Est	32 871	33 683	66 554	5,6	4,9	5,2	98
Sahel	14 718	16 136	30 854	2,5	2,3	2,4	91
Nord	16 740	38 813	55 553	2,8	5,6	4,3	43
Total	588 071	689 210	1 277 281	100,0	100,0	100,0	85

La prédominance des migrants internes durée-de-vie féminins est évidente dans toutes les régions. Dans le Nord par exemple, le rapport de masculinité n'est que de 43 hommes pour 100 migrantes durée-de-vie, 53 dans le Centre-Nord. Par contre dans les régions de l'Ouest, du Sud-Ouest et de l'Est, il y a un équilibre relatif entre les migrants - durée de - vie des deux sexes.

La répartition des migrants internes durée-de-vie selon la région traduit ici également le schéma observé au niveau des tranches d'âge. En milieu rural, la répartition des migrants durée-de-vie entre les régions de planification met en évidence l'importance de celles du Centre-Ouest, du Centre, de la Boucle du Mouhoun et de l'Ouest. Ces quatre régions concentrent à elles seules 71,8% des migrants internes durée-de-vie, ce qui témoigne de l'importance du poids économique de ces régions dans le contexte national burkinabé.

La classification des provinces selon les effectifs de migrants durée-de-vie à la destination fait apparaître quelques grandes tendances.

Tableau 5 : Destination des migrants durée-de-vie selon la province

Classes d'effectifs de migrants durée-de-vie	Nombre	Provinces concernées
Moins de 10 000	14	Poni (9 536) Séno (9 139) Bougouriba (9 024) Zondoma (8 611) Kompienga (8 109) Loroum (7 680) Nahouri (7 184) Koulpelogo (7 180) Ioba (6 998) Léraba (6 188) Yagha (5 476) Tapoa (4 879) Oubritenga (3 715) Noumbiel (3 203)
10 000 à 20 000	14	Kouritenga (19 201) Sanguié (19 199) Zoundwéogo (18 840) Sanmatenga (17 628) Oudalan (17 494) Sourou (16 195) Kossi (15 536) Gnagna (14 796) Nayala (14 519) Passoré (13 186) Soum (12 524) Komandjari (12 330) Bam (12 094) Kourwéogo (10 528).
20 000 à 30 000	7	Boulgou (28 054) Boulkiemdé (27 108) Gourma (26 640) Yatenga (26 076) Ganzourgou (24 861) Bazèga (20 953) Namentenga (20 212)
30 000 à 50 000	7	Mouhoun (49 532) Tuy (48 065) Ziro (45 326) Sissili (44 489) Comoé (41 294) Kénédougou (30 501) Balé (30 405)
50 000 à 100 000	1	Banwa (60 882)
plus de 100 000	2	Kadiogo (275 137) Houet (166 952)

Les provinces du Kadiogo et du Houet abritent à elles seules 34,6% des effectifs avec chacune plus de 100 000 migrants durée-de-vie. Elles sont suivies du Banwa (60 882 migrants durée-de-vie). Les effectifs compris entre 30 000 et 50 000 migrants durée-de-vie concernent sept provinces dont le Mouhoun (49 532), le Tuy (48 065), le Ziro (45 326) et la Sissili (44 489). Les trente cinq autres provinces ayant moins de 30 000 migrants durée-de-vie totalisent seulement 37,9% des effectifs.

Les destinations selon le sexe font apparaître une nette prédominance des femmes au niveau d'ensemble avec 85 hommes pour 100 femmes. Neuf provinces ont un rapport de masculinité supérieur à 100 hommes, celui de l'Oubritenga étant le plus élevé (122 hommes).

La répartition des migrants durée-de-vie selon la destination urbaine montre une fois de plus la prépondérance des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, la première ayant 56% des

effectifs et la seconde 19,1%, soit au total 75,1% des effectifs de migrants durée-de-vie. Cela résulte de la très forte attraction de ces deux principales villes sur les populations rurales du pays, du fait de l'importance de leur niveau d'équipement par rapport à celui des autres villes.

Parmi les autres villes, les proportions de migrants durée-de-vie sont plus importantes dans les villes de Banfora et Niangoloko (8,4 %) dans la province de la Comoé; suivies de Dédougou (2,9 %) dans le Mouhoun. Bogandé (Gnagna), Gourcy (Zondoma) et Réo, étant les villes les moins attractives avec 0,2% et 0,3% des migrants durée-de-vie (tableau 6).

Tableau 6 : Migrants internes durée-de-vie de un an et plus selon la destination urbaine

Destination urbaine	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)	Ensemble (%)
Kongoussi	761	889	1 650	86	0,4
Tenkodogo	2 032	2 122	4 154	96	0,8
Koudougou	5 852	6 248	12 100	94	5,8
Bfora/Ngloko	8 984	8 564	17 548	105	8,4
Bogandé	524	457	981	115	0,2
Fada-N'Gourma	3 945	3 495	7 440	113	1,7
Bobo-Dosso	42 747	40 682	83 429	105	19,1
Ouagadougou	131 143	113 671	244 814	115	56,0
Orodara	1 375	1 160	2 535	119	0,6
Nouna	1 755	1 989	3 744	88	0,9
Kpèla/Puytenga	4 241	4 680	8 921	91	2,0
Dédougou	6 453	6 201	12 654	104	2,9
Pô	1 718	1 595	3 313	108	0,8
Yako	1 078	1 220	2 298	88	0,5
Gaoua	2 088	1 912	4 000	109	0,9
Réo	530	647	1 177	82	0,3
Kaya	2 145	2 065	4 210	104	1,0
Dori	1 789	1 430	3 219	125	0,7
Tougan	1 214	1 199	2 413	101	0,6
Ouahigouya	4 675	4 166	8 841	112	2,0
Borom/Poura	2 075	2 286	4 361	91	1,0
Kompienga	1 385	1 177	2 562	118	0,6
Gourcy	416	689	1 105	60	0,3
Total	228 925	208 544	437 469	110	100,0

2.1.4. Zones d'origine des migrants internes durée-de-vie

La répartition selon la région de planification d'origine (région de naissance), montre que , même si la région du Centre attire le plus grand nombre de migrants durée-de-vie, elle n'en demeure pas moins une région d'émigration (20,3%). Elle est suivie par le Nord (19,3%), le centre-nord (12,1%) et la Boucle du Mouhoun (11,5%) (tableau 7).

Tableau 7 : Migrants durée-de-vie selon l'origine (région de naissance) et le sexe

Région de destination.	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	121 167	137 753	258 920	20,6	20,0	20,3	88
Ouest	55 415	57 310	112 725	9,4	8,3	8,8	97
Sud-Ouest	20 406	22 949	43 355	3,5	3,3	3,4	89
Boucle Mouhou	65 459	81 979	147 438	11,1	11,9	11,5	80

Centre-Ouest	54 199	69 545	123 744	9,2	10,1	9,7	78
Centre-Nord	72 250	82 715	154 965	12,3	12,0	12,1	87
Centre-est	33 064	38 484	71 548	5,6	5,6	5,6	86
Est	20 554	21 730	42 284	3,5	3,2	3,3	95
Sahel	26 908	28 721	55 629	4,6	4,2	4,4	94
Nord	109 236	137 843	247 079	18,6	20,0	19,3	79
N.D	9 413	10 181	19 594	1,6	1,5	1,5	92
Total	588 071	689 210	1 277 281	100,0	100,0	100,0	85

Pour les émigrés nés en ville, le Centre vient encore en première position avec 28,3% des effectifs de migrants durée-de-vie suivi par le Nord (12,6%), l'Ouest (12,4%) et la Boucle du Mouhoun (11,7%). En milieu rural le Nord occupe le premier rang (22,9%) suivi du Centre (16,2%), du Centre-Nord (15,1%) et de la Boucle du Mouhoun (11,5%).

Dans toutes les régions d'origine, les migrantes durée-de-vie sont prédominantes surtout en milieu rural. En milieu urbain, la tendance s'inverse en faveur des hommes à l'exception de la région du Sud-ouest et de la Boucle du Mouhoun dont les rapports de masculinité sont de 93 hommes et 89 hommes pour 100 femmes (Annexe 3).

La répartition des migrants durée-de-vie selon la province d'origine montre que le Yatenga vient largement en tête avec 9,2% des effectifs. Cela confirme les tendances de l'Enquête démographique de 1991. Le Yatenga est suivi par le Boulkiemdé avec 6,6% d'émigrés. Viennent dans l'ordre décroissant le Sanmatenga (6,4%), le Passoré (5,9%), le Kadiogo (5,8%) et le Houet (5,5%). Ces six provinces totalisent 39,4% des effectifs de migrants durée-de-vie. A l'exception du Houet, ce sont 33,9% des migrants durée-de-vie qui sont ainsi originaires du plateau central.

En revanche, des provinces comme la Kompienga, le Komandjari, le Noumbiel, le Yagha, la Tapoa, etc., avec moins de 1% des effectifs chacune, constituent des localités de faible émigration.

Comme précédemment, les migrants durée-de-vie de sexe féminin dominant dans la grande majorité des provinces, à l'exception de la Comoé, de la Tapoa, du Zoundwéogo, du Koulpélogo et de la Léraba comme l'illustrent les rapports de masculinité supérieurs à 100 (tableau 8).

Les émigrés internes originaires des provinces n'ayant pas de villes représentent 65,7% du total des migrants durée-de-vie résidant en ville.

Tableau 8 : Migrants durée-de-vie de un an et plus selon l'origine (province de naissance) et le sexe

Origine	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)	Ensemble (%)
Bam	19 053	22 590	41 643	84	3,3
Bazèga	23 645	26 652	50 297	89	3,9
Bougouriba	5 115	5 609	10 724	91	0,8
Boulgou	15 160	18 146	33 306	84	2,6
Boulkiemdé	37 498	46 244	83 742	81	6,6
Comoé	8 566	8 107	16 673	106	1,3
Ganzourgou	16 381	17 857	34 238	92	2,7
Gnagna	7 261	7 485	14 746	97	1,2
Gourma	9 307	10 296	19 603	90	1,5
Houet	34 456	35 596	70 052	97	5,5
Kadiogo	35 548	38 857	74 405	91	5,8
Kénédougou	5 939	6 102	12 041	97	0,9
Kossi	12 394	13 831	26 225	90	2,1

Kouritenga	14 813	17 528	32 341	85	2,5
Mouhoun	12 142	17 672	29 814	69	2,3
Nahouri	4 324	5 430	9 754	80	0,8
Namentenga	14 474	17 188	31 662	84	2,5
Oudalan	18 705	21 651	40 356	86	3,2
Oubritenga	4 170	4 305	8 475	97	0,7
Passoré	33 187	42 532	75 719	78	5,9
Poni	6 580	7 076	13 656	93	1,1
Sanguié	8 174	12 058	20 232	68	1,6
Sanmatenga	38 723	42 937	81 660	90	6,4
Séno	8 864	9 077	17 941	98	1,4
Sissili	5 827	7 794	13 621	75	1,1
Soum	11 554	12 772	24 326	90	1,9
Sourou	18 447	21 682	40 129	85	3,1
Tapoa	2 627	2 392	5 019	110	0,4
Yatenga	53 478	64 487	117 965	83	9,2
Zoundwéogo	11 296	11 041	22 337	102	1,7
Balé	8 215	11 728	19 943	70	1,6
Banwa	5 314	6 718	12 032	79	0,9
Ioba	7 839	9 119	16 958	86	1,3
Komandjoari	773	841	1 614	92	0,1
Kompienga	586	716	1 302	82	0,1
Koulpelogo	3 091	2 810	5 901	110	0,5
Kourweogo	11 268	16 265	27 533	69	2,2
Léraba	2 533	2 350	4 883	108	0,4
Loroum	6 873	9 703	16 576	71	1,3
Nayala	8 947	10 348	19 295	86	1,5
Noumbiel	872	1 145	2 017	76	0,2
Tuy	3 921	5 155	9 076	76	0,7
Yagha	2 320	2 567	4 887	90	0,4
Ziro	2 700	3 449	6 149	78	0,5
Zondoma	15 698	21 121	36 819	74	2,9
N.D	9 413	10 181	19 594	92	1,5
Total	588 071	689 210	1 277 281	85	100

La comparaison des origines et des destinations des migrants durée-de-vie montre qu'au Burkina Faso, on retrouve dans chaque province des natifs des autres provinces. Certaines destinations sont évidemment privilégiées plus que d'autres.

2.2. MIGRATIONS INTERNES ANCIENNES

Elles sont déduites par comparaison du lieu de résidence il y a 12 mois et du lieu de naissance.

2.2.1. Volume des migrations internes anciennes

Sur un total de 9 882 583 natifs dénombrés au recensement de 1996, il y a 1 280 723 migrants anciens, soit 13% des natifs résidant au Burkina Faso. Parmi ceux-ci, 53,5% sont de sexe féminin.

2.2.2. Zones de destination des migrants internes anciens

Les migrants anciens sont de destination rurale à 66,5%. Avec un rapport de masculinité de 110 hommes pour 100 femmes, les hommes sont prédominants en ville tandis que les femmes le sont en zone rurale.

Tableau 9 : Migrants anciens selon la destination urbain/rural

Destination	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)	Ensemble (%)
Urbaine	224 756	203 779	428 535	110	33,5
Rurale	370 554	481 634	852 188	77	66,5
Total	595 310	685 413	1 280 723	87	100

Les destinations selon la région de planification indiquent que celles du Centre (29,1 %), de l'Ouest (22,4 %), de la Boucle du Mouhoun (14,6 %) et du Centre-Ouest (10,8 %) abritent 76,9% des migrants anciens. Ces proportions sont voisines de celles des migrants durée-de-vie à destination des mêmes régions. Dans les autres régions de planification, ces proportions vont de 2,4 à 5% (tableau 10).

Tableau 10 : Migrants anciens selon la destination (région de recensement) et le sexe

Région de destination	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	181 292	191 723	373 015	30,5	28,0	29,1	95
Ouest	141 859	145 135	286 994	23,8	21,2	22,4	98
Sud-Ouest	15 504	15 464	30 968	2,6	2,3	2,4	100
Boucle Mouhou	85 103	101 862	186 965	14,3	14,9	14,6	84
Centre-Ouest	60 057	78 040	138 097	10,1	11,4	10,8	77
Centre-Nord	19 443	33 145	52 588	3,3	4,8	4,1	59
Centre-est	24 986	31 762	56 748	4,2	4,6	4,4	79
Est	32 100	32 694	64 794	5,4	4,8	5,1	98
Sahel	14 969	15 719	30 688	2,5	2,3	2,4	95
Nord	19 997	39 869	59 866	3,4	5,8	4,7	50
Total	595 310	685 413	1 280 723	100,0	100,0	100,0	87

La structure par sexe révèle que les migrants anciens de sexe féminin selon la destination sont numériquement plus nombreux que ceux de sexe masculin (Rm tous inférieurs à 100) à l'exception du Sud-Ouest où, un relatif équilibre existe (Rm égal à 100).

Les effectifs des migrants anciens les plus importants sont concentrés dans le Kadiogo (21%) et le Houet (13,1%). Ces deux provinces abritent à elles seules plus du tiers des migrants anciens. A l'opposé, les provinces les moins attractives (moins de 0,5% de migrants anciens chacune) sont le Nounbiel, la Léraba, le Yagha, l'Oubritenga et la Tapoa. Partout ailleurs, les proportions varient entre 0,5 et 5% (tableau 11).

Tableau 11 : Migrants anciens de 1 an et plus selon la province de destination en 1995 et le sexe

Destination	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)	Ensemble (%)
Bam	4 096	8 866	12 962	46	1
Bazèga	8 629	12 221	20 850	71	1,6
Bougouriba	4 434	4 601	9 035	96	0,7
Boulgou	13 153	13 922	27 075	94	2,1
Boulkiemdé	9 200	16 783	25 983	55	2
Comoé	20 739	19 786	40 525	105	3,2
Ganzourgou	9 824	14 009	23 833	70	1,9
Gnagna	6 346	7 549	13 895	84	1,1
Gourma	24 297	19 796	44 093	123	3,4
Houet	84 055	83 733	167 788	100	13,1
Kadiogo	140 721	129 178	269 899	109	21,1
Kénédougou	15 120	14 429	29 549	105	2,3
Kossi	7 313	7 957	15 270	92	1,2
Kouritenga	6 387	12 227	18 614	52	1,5

Mouhoun	21 885	25 877	47 762	85	3,7
Nahouri	3 649	3 611	7 260	101	0,6
Namentenga	7 293	12 193	19 486	60	1,5
Oudalan	5 720	10 966	16 686	52	1,3
Oubritenga	2 002	1 545	3 547	130	0,3
Passoré	4 263	9 024	13 287	47	1
Poni	4 606	4 542	9 148	101	0,7
Sanguié	7 144	11 637	18 781	61	1,5
Sanmatenga	5 837	11 163	17 000	52	1,3
Séno	4 275	4 318	8 593	99	0,7
Sissili	20 104	23 749	43 853	85	3,4
Soum	4 971	7 153	12 124	69	0,9
Sourou	7 026	8 726	15 752	81	1,2
Tapoa	2 322	2 324	4 646	100	0,4
Yatenga	8 195	16 884	25 079	49	2
Zoundwéogo	8 154	10 242	18 396	80	1,4
Balé	12 382	17 369	29 751	71	2,3
Banwa	28 511	31 229	59 740	91	4,7
Ioba	3 160	3 421	6 581	92	0,5
Komandjoari	5 578	5 337	10 915	105	0,9
Kompienga	4 000	3 597	7 597	111	0,6
Koulpelogo	3 100	3 641	6 741	85	0,5
Kourwéogo	1 897	8 025	9 922	24	0,8
Léraba	1 941	1 902	3 843	102	0,3
Loroum	1 945	5 490	7 435	35	0,6
Nayala	5 720	8 511	14 231	67	1,1
Noumbiel	1 511	1 644	3 155	92	0,2
Tuy	21 198	25 383	46 581	84	3,6
Yagha	2 007	1 688	3 695	119	0,3
Ziro	19 977	23 295	43 272	86	3,4
Zondoma	1 869	6 655	8 524	28	0,7
N.D	8 754	9 215	17 969	95	1,4
Total	595 310	685 413	1 280 723	87	100

2.2.3. Zones d'origine des migrants internes anciens

En ce qui concerne les régions, celle du Centre fournit encore le plus de migrants anciens (20,4% des effectifs). Viennent ensuite le Nord (19,5%), le Centre-Nord (12,2%) et la Boucle du Mouhoun (11,6%).

Ces quatre régions totalisent ainsi 63,7% des effectifs de migrants anciens, les six autres régions ne fournissant que 36,3%.

Selon le milieu, les tendances sont identiques à celles des migrants durée-de-vie, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 12 : Migrants anciens de 1 an et plus selon l'origine (région de naissance) et le sexe

Région de destination	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	123 629	138 012	261 641	20,8	20,1	20,4	90
Ouest	54 330	55 752	110 082	9,1	8,1	8,6	97
Sud-Ouest	21 785	23 769	45 554	3,7	3,5	3,6	92
Boucle Mouhou	66 187	81 905	148 092	11,1	11,9	11,6	81
Centre-Ouest	56 530	70 426	126 956	9,5	10,3	9,9	80
Centre-Nord	73 798	82 622	156 420	12,4	12,1	12,2	89

Centre-est	34 775	39 318	74 093	5,8	5,7	5,8	88
Est	20 869	21 791	42 660	3,5	3,2	3,3	96
Sahel	27 226	28 373	55 599	4,6	4,1	4,3	96
Nord	111 826	138 007	249 833	18,8	20,1	19,5	81
N.D	4 355	5 438	9 793	0,7	0,8	0,8	80
Total	595 310	685 413	1 280 723	100,0	100,0	100,0	87

Dans toutes les provinces, les origines des migrants anciens sont très diversifiées.

Le Yatenga fournit le plus gros contingent de migrants anciens (9,3%). Viennent ensuite le Boulkiemdé (6,6%), le Sanmatenga (6,4%) et le Passoré (6%). Les provinces du Kadiogo et du Houet suivent avec respectivement 5,8% et 5,3% des effectifs. Ces six provinces fournissent ainsi 39,4% des effectifs de migrants anciens à l'origine.

A l'opposé, les provinces les moins répulsives comprennent la Komandjoari, la Kompienga et la Tapoa, avec moins de 1% des effectifs chacune.

Lorsqu'on compare les effectifs de migrants durée-de-vie et de migrants anciens, on note qu'à quelques exceptions près, les données sont voisines pour une province donnée : Bam 3,3% de migrants durée-de-vie, 3,3% de migrants anciens ; Bazèga 3,9 % et 3,9 % ; Sanmatenga 6,4 % et 6,4 %. Dans ces provinces, cette situation s'expliquerait en partie par la permanence des facteurs comme les aléas climatiques, la pauvreté et la rareté des sols. Sans amélioration véritable de cette situation, ces provinces continueront d'être affectées par les migrations à un rythme constant.

Tableau 13 : Migrants anciens de un an et plus selon l'origine (province de naissance) et le sexe

Origine	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)
Bam	19 390	22 462	41 852	3,3	3,3	3,3
Bazèga	23 563	26 248	49 811	4	3,8	3,9
Bougouriba	5 438	5 785	11 223	0,9	0,8	0,9
Boulgou	15 849	18 585	34 434	2,7	2,7	2,7
Boulkiemdé	38 510	46 412	84 922	6,5	6,8	6,6
Comoé	7 886	7 191	15 077	1,3	1	1,2
Ganzourgou	17 592	18 181	35 773	3	2,7	2,8
Gnagna	7 514	7 697	15 211	1,3	1,1	1,2
Gourma	8 969	9 960	18 929	1,5	1,5	1,5
Houet	33 680	34 763	68 443	5,7	5,1	5,3
Kadiogo	35 426	38 674	74 100	6	5,6	5,8
Kénédougou	6 220	6 308	12 528	1	0,9	1
Kossi	12 467	13 821	26 288	2,1	2	2,1
Kouritenga	15 460	17 684	33 144	2,6	2,6	2,6
Mouhoun	12 218	17 587	29 805	2,1	2,6	2,3
Nahouri	4 518	5 467	9 985	0,8	0,8	0,8
Namentenga	14 880	17 339	32 219	2,5	2,5	2,5
Oudalan	19 159	21 737	40 896	3,2	3,2	3,2
Oubritenga	4 565	4 323	8 888	0,8	0,6	0,7
Passoré	34 078	42 504	76 582	5,7	6,2	6
Poni	7 090	7 503	14 593	1,2	1,1	1,1
Sanguié	8 942	12 523	21 465	1,5	1,8	1,7

Sanmatenga	39 528	42 821	82 349	6,6	6,2	6,4
Séno	8 491	8 591	17 082	1,4	1,3	1,3
Sissili	5 931	7 776	13 707	1	1,1	1,1
Soum	11 703	12 788	24 491	2	1,9	1,9
Sourou	18 753	21 755	40 508	3,2	3,2	3,2
Tapoa	2 920	2 501	5 421	0,5	0,4	0,4
Yatenga	54 595	64 697	119 292	9,2	9,4	9,3
Zoundwéogo	11 616	11 203	22 819	2	1,6	1,8
Balé	8 212	11 463	19 675	1,4	1,7	1,5
Banwa	5 457	6 822	12 279	0,9	1	1
Ioba	8 264	9 284	17 548	1,4	1,4	1,4
Komandjoari	827	905	1 732	0,1	0,1	0,1
Kompienga	639	728	1 367	0,1	0,1	0,1
Koulpelogo	3 466	3 049	6 515	0,6	0,4	0,5
Kourwéogo	11 755	16 502	28 257	2	2,4	2,2
Léraba	2 558	2 298	4 856	0,4	0,3	0,4
Loroum	7 342	9 760	17 102	1,2	1,4	1,3
Nayala	9 080	10 457	19 537	1,5	1,5	1,5
Noumbiel	993	1 197	2 190	0,2	0,2	0,2
Tuy	3 986	5 192	9 178	0,7	0,8	0,7
Yagha	2 467	2 671	5 138	0,4	0,4	0,4
Ziro	3 147	3 715	6 862	0,5	0,5	0,5
Zandoma	15 811	21 046	36 857	2,7	3,1	2,9
N.D	4 355	5 438	9 793	0,7	0,8	0,8
Total	595 310	685 413	1 280 723	100	100	100

Les migrants anciens recensés en milieu urbain (33,5% des effectifs) proviennent des provinces du Houet (7,7%), du Bazèga (6,7%), du Kadiogo (6,3%) et du Boulkiemdé (6,2%).

Les migrants anciens recensés en milieu rural proviennent principalement du Yatenga (10,6%) suivi du Sanmatenga, du Passoré, du Boulkiemdé, du Kadiogo et du Houet avec entre 4% et 8%. Cependant, la grande majorité des provinces a moins de 3% chacune, la Kompienga étant celle qui retient le plus ses populations.

Avec moins de 10% des effectifs, aucune des 45 provinces ne se distingue dans la répartition des migrants anciens selon l'origine. C'est dire toute la diversité des origines de ces migrants anciens.

2.3. MIGRATIONS INTERNES RECENTES

2.3.1. Volume global des migrants internes récents

Le volume des migrants internes récents recensés en 1996 est de 135 661 personnes. Ce qui représente 1,4% des natifs du pays. Ils se composent de 51,8% d'hommes et de 48,2% de femmes.

2.3.2. Structure par âge et sexe des migrants internes récents

La répartition des migrants internes récents entre les deux sexes affecte différemment leur structure par âge. L'examen du rapport de masculinité laisse en effet apparaître dans l'ensemble une prédominance des hommes (108 pour 100 femmes).

Tableau 14 : Migrants internes récents de 1 an et plus selon l'âge et le sexe

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
1-4	10 947	11 311	22 258	15,6	17,3	16,4	97
5-9	8 158	8 886	17 044	11,6	13,6	12,6	92
10-14	8 531	8 802	17 333	12,1	13,5	12,8	97
15-19	9 556	10 285	19 841	13,6	15,7	14,6	93
20-24	9 060	7 096	16 156	12,9	10,9	11,9	128
25-29	6 541	5 066	11 607	9,3	7,8	8,6	129
30-34	4 746	3 438	8 184	6,7	5,3	6,0	138
35-39	3 449	2 264	5 713	4,9	3,5	4,2	152
40-44	2 289	1 669	3 958	3,3	2,6	2,9	137
45-49	1 590	1 176	2 766	2,3	1,8	2,0	135
50-54	1 110	1 060	2 170	1,6	1,6	1,6	105
55-59	740	742	1 482	1,1	1,1	1,1	100
60-64	658	744	1 402	0,9	1,1	1,0	88
65-69	407	419	826	0,6	0,6	0,6	97
70-74	348	483	831	0,5	0,7	0,6	72
75-79	212	278	490	0,3	0,4	0,4	76
80 & +	238	424	662	0,3	0,6	0,5	56
N.D	1 756	1 182	2 938	2,5	1,8	2,2	149
Total	70 336	65 325	135 661	100,0	100,0	100,0	108

La structure par âge est très jeune : 56,4% des migrants internes récents ont moins de 20 ans. Le rapprochement entre hommes et femmes montre qu'à ces âges, les effectifs féminins prédominent (Rm inférieur à 100 hommes). Entre 20 et 55 ans, la tendance s'inverse en faveur des hommes et est caractérisée par des niveaux de Rm largement supérieurs à 100 (tableau 14).

2.3.3. Zones de destination des migrants internes récents.

La répartition des migrants internes récents selon le milieu montre que 29,6% résident en milieu urbain et 70,4% en milieu rural.

Les destinations selon la région de planification placent le Centre en tête avec 25,9% des effectifs de migrants récents internes accueillis en un an. Il est suivi par l'Ouest (15,8%), la Boucle du Mouhoun (11,1%), le Centre-Ouest (9,3%) et l'Est (7,7%). Ces 5 régions totalisant 69,8% des migrants récents internes en 1996, soit 7 migrants sur 10 (tableau 15).

Tableau 15 : Migrants internes récents de un an et plus selon la région de destination (lieu de recensement) et le sexe

Région de résidence en 1996	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm
Centre	18 180	16 928	35 108	25,8	25,9	25,9	107
Ouest	10 910	10 473	21 383	15,5	16,0	15,8	104
Sud-Ouest	2 913	2 717	5 630	4,1	4,2	4,2	107
BoucMouh	7 496	7 594	15 090	10,7	11,6	11,1	99
Centre-Ouest	6 553	6 117	12 670	9,3	9,4	9,3	107
Centre-Nord	4 428	3 832	8 260	6,3	5,9	6,1	116
Centre-est	4 179	4 021	8 200	5,9	6,2	6,0	104
Est	5 377	5 032	10 409	7,6	7,7	7,7	107
Sahel	4 829	4 112	8 941	6,9	6,3	6,6	117
Nord	5 471	4 499	9 970	7,8	6,9	7,3	122

Total	70 336	65 325	135 661	100,0	100,0	100,0	108
-------	--------	--------	---------	-------	-------	-------	-----

La distribution observée dans la destination des migrants anciens selon la province s'applique, à quelques exceptions près aux migrants récents. En effet, le Kadiogo a accueilli, au cours des 12 derniers mois l'effectif le plus important de migrants récents internes (16%). L'exode rural explique ce phénomène. Le Kadiogo est suivi par le Houet (6,7% des effectifs). A l'opposé, toutes les provinces ayant moins de 1% sont de création récente, à l'exception de la Tapoa. Il s'agit de la Kompienga, du Koulpelgo, du Lorum, du Noumbiel et du Zondoma (tableau 16).

Tableau 16 : Migrants internes récents de 1 an et plus selon la province de destination (lieu de recensement) et le sexe

Destination	Masculin	Féminin	Total	Rm	Ensemble (%)
Bam	917	779	1 696	118	1,3
Bazèga	1 004	926	1 930	108	1,4
Bougouriba	870	772	1 642	113	1,2
Boulgou	2 119	2 051	4 170	103	3,1
Boulkiemdé	2 633	2 359	4 992	112	3,7
Comoé	2 162	1 962	4 124	110	3,0
Ganzourgou	2 147	1 579	3 726	136	2,7
Gnagna	1 285	1 335	2 620	96	1,9
Gourma	2 068	1 935	4 003	107	3,0
Houet	4 660	4 450	9 110	105	6,7
Kadiogo	11 060	10 638	21 698	104	16,0
Kénédougou	1 514	1 292	2 806	117	2,1
Kossi	935	908	1 843	103	1,4
Kouritenga	1 431	1 359	2 790	105	2,1
Mouhoun	2 259	2 297	4 556	98	3,4
Nahouri	810	746	1 556	109	1,1
Namenteng	1 396	1 298	2 694	108	2,0
Oudalan	1 413	1 434	2 847	99	2,1
Oubritenga	1 005	811	1 816	124	1,3
Passoré	1 713	1 298	3 011	132	2,2
Poni	1 033	963	1 996	107	1,5
Sanguié	1 074	1 035	2 109	104	1,6
Sanmatenga	2 115	1 755	3 870	121	2,9
Séno	1 364	1 129	2 493	121	1,8
Sissili	1 151	1 219	2 370	94	1,7
Soum	1 207	1 068	2 275	113	1,7
Sourou	1 071	1 032	2 103	104	1,6
Tapoa	680	579	1 259	117	0,9
Yatenga	2 575	2 245	4 820	115	3,6
Zoundwéog	957	784	1 741	122	1,3
Balé	1 170	1 251	2 421	94	1,8
Banwa	1 340	1 307	2 647	103	2,0
Ioba	803	801	1 604	100	1,2
Komandjoari	884	813	1 697	109	1,3
Kompienga	460	370	830	124	0,6
Koulpelogo	629	611	1 240	103	0,9
Kourwéogo	789	821	1 610	96	1,2
Léraba	1 437	1 540	2 977	93	2,2
Loroum	726	511	1 237	142	0,9
Nayala	721	799	1 520	90	1,1
Noumbiel	207	181	388	114	0,3
Tuy	1 137	1 229	2 366	93	1,7
Yagha	1 253	1 104	2 357	113	1,7
Ziro	1 695	1 504	3 199	113	2,4
Zondoma	457	445	902	103	0,7
Total	70 336	65 325	135 661	108	100,0

Les destinations des migrants internes récents selon la ville montrent que la capitale du pays

a accueilli en un an 46,9% des migrants récents internes. Cette attraction annuelle sur les migrants s'est relativement accrue, puisque selon les résultats du recensement de 1975, Ouagadougou n'avait accueilli que 10 000 nouveaux citadins. En accueillant 13% des migrants récents internes, la situation de Bobo-Dioulasso n'a pratiquement pas changé, le nombre des migrants annuels qui en font de nouveaux citadins, étant passé de 5 000 en 1975 à 5 214 en 1996. Pour une ville comme Bobo-Dioulasso, cet effectif paraît relativement bien faible (tableau 17).

Tableau 17 : Migrants internes récents de un an et plus selon la destination urbaine (résidence au recensement) et le sexe

Destination	Masculin	Féminin	Total	Rm	Ensemble (%)
Kongoussi	175	168	343	104	0,9
Tenkodogo	486	496	982	98	2,4
Koudougou	1 015	862	1 877	118	4,7
Banfora/Niangoloko	960	858	1 818	112	4,5
Bogandé	183	120	303	153	0,8
Fada-N'Gourma	690	577	1 267	120	3,2
Bobo-Dioulasso	2 711	2 503	5 214	108	13,0
Ouagadougou	9 810	9 067	18 877	108	46,9
Orodara	238	204	442	117	1,1
Nouna	187	177	364	106	0,9
Koupèla/Pouytenga	591	580	1 171	102	2,9
Dédougou	597	527	1 124	113	2,8
Pô	417	350	767	119	1,9
Yako	412	274	686	150	1,7
Gaoua	251	248	499	101	1,2
Réo	107	91	198	118	0,5
Kaya	455	364	819	125	2,0
Dori	422	292	714	145	1,8
Tougan	121	108	229	112	0,6
Ouahigouya	930	679	1 609	137	4,0
Boromo/Poura	227	229	456	99	1,1
Kompienga	154	108	262	143	0,7
Gourcy	94	93	187	101	0,5
Total	21 233	18 975	40 208	112	100,0

Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ont, en 1996, accueilli ensemble 60% des migrants récents internes recensés en milieu urbain.

Parmi les autres villes, Réo et Gourcy (0,5% chacune) et Tougan (0,6%) ont accueilli le moins de migrants internes récents ; les autres occupent une situation intermédiaire avec des proportions variant entre 1,1% et 4,7%.

En ce qui concerne les destinations rurales, on note une relative homogénéité dans la répartition des effectifs de migrants internes récents entre les provinces. Les proportions sont situées entre 1,1% et 4,2%.

2.3.4. Zones d'origine des migrants internes récents

Selon le milieu, les migrants internes récents proviennent pour 70,4% du milieu rural, le reste venant des villes. Le schéma de la répartition entre les sexes met en évidence la prédominance

des hommes en milieu urbain et celle des femmes en milieu rural.

Selon les régions, le Centre (21,2%) et l'Ouest (14,5%) abritent 35,7% des migrants internes récents. Aucune des autres régions n'atteint 10% des effectifs, les situations non déclarées au recensement accaparant là encore 20,9% des migrants récents.

Tableau 18 : Migrants internes récents selon l'origine (région de naissance) et le sexe

Région de résidence en 1995	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	16 282	12 539	28 821	23,1	19,2	21,2	130
Ouest	10 518	9 099	19 617	15,0	13,9	14,5	116
Sud-Ouest	2 037	2 136	4 173	2,9	3,3	3,1	95
Boucle Mouhou	5 589	5 846	11 435	7,9	8,9	8,4	96
Centre-Ouest	3 960	4 071	8 031	5,6	6,2	5,9	97
Centre-Nord	3 709	3 926	7 635	5,3	6,0	5,6	94
Centre-est	2 876	2 766	5 642	4,1	4,2	4,2	104
Est	3 453	2 973	6 426	4,9	4,6	4,7	116
Sahel	3 657	3 172	6 829	5,2	4,9	5,0	115
Nord	4 143	4 503	8 646	5,9	6,9	6,4	92
N.D	14 112	14 294	28 406	20,1	21,9	20,9	99
Total	70 336	65 325	135 661	100,0	100,0	100,0	108

Les régions du Centre et de l'Ouest, qui abritent les deux principales villes du pays, restent les principaux fournisseurs avec 40,1% des migrants internes récents en milieu urbain et 33,9% en milieu rural (Annexe 8).

Les migrants internes récents proviennent pour l'essentiel des provinces du Kadiogo (9,4%), du Gourma (7%) et du Houet (6,7%). Le Komandjoari, la Kompienga et le Noumbiel s'illustrent encore là comme les provinces les moins pourvoyeuses de migrants internes récents (tableau 19).

Concernant le milieu, 9,7% des migrants internes récents résident en ville. Les zones urbaines du Kadiogo (17,1%) et du Houet (11,2%) abritent les effectifs les plus importants de migrants récents internes (Annexe 11.1). Au contraire, 18 des 45 provinces abritent chacune moins de 1% des migrants internes récents urbains. Les zones rurales du Gourma (6,7%), du Kadiogo (6,2%), du Houet (4,8%), du Sanmatenga (4,4%), du Yatenga et du Boulkiemdé (4,1%) en abritent 30,4% (Annexe 11.2).

Tableau 19 : Migrants internes récents selon l'origine (province de naissance) et le sexe

Origine	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)
Bam	1 410	1 262	2 672	2,0	1,9	2,0
Bazèga	1 542	1 424	2 966	2,2	2,2	2,2
Bougouriba	1 021	942	1 963	1,5	1,4	1,4
Boulgou	1 922	1 958	3 880	2,7	3,0	2,9
Boulkiemdé	2 908	2 641	5 549	4,1	4,0	4,1
Comoé	2 096	2 243	4 339	3,0	3,4	3,2
Ganzourgou	2 010	1 412	3 422	2,9	2,2	2,5
Gnagna	1 007	963	1 970	1,4	1,5	1,5
Gourma	5 018	4 493	9 511	7,1	6,9	7,0
Houet	4 627	4 418	9 045	6,6	6,8	6,7
Kadiogo	6 658	6 134	12 792	9,5	9,4	9,4
KénéDougou	872	790	1 662	1,2	1,2	1,2
Kossi	1 055	1 116	2 171	1,5	1,7	1,6
Kouritenga	1 493	1 314	2 807	2,1	2,0	2,1
Mouhoun	1 475	1 718	3 193	2,1	2,6	2,4
Nahouri	728	772	1 500	1,0	1,2	1,1
Namentenga	1 360	1 215	2 575	1,9	1,9	1,9
Oudalan	1 485	1 330	2 815	2,1	2,0	2,1
Oubritenga	1 121	991	2 112	1,6	1,5	1,6
Passoré	2 273	1 850	4 123	3,2	2,8	3,0
Poni	929	830	1 759	1,3	1,3	1,3
Sanguié	1 054	971	2 025	1,5	1,5	1,5
Sanmatenga	2 799	2 351	5 150	4,0	3,6	3,8
Séno	1 632	1 388	3 020	2,3	2,1	2,2
Sissili	746	815	1 561	1,1	1,2	1,2
Soum	1 450	1 308	2 758	2,1	2,0	2,0
Sourou	1 234	1 292	2 526	1,8	2,0	1,9
Tapoa	587	490	1 077	0,8	0,8	0,8
Yatenga	2 856	2 670	5 526	4,1	4,1	4,1
Zoundwéogo	936	672	1 608	1,3	1,0	1,2
Balé	1 368	1 464	2 832	1,9	2,2	2,1
Banwa	676	678	1 354	1,0	1,0	1,0
Ioba	897	953	1 850	1,3	1,5	1,4
Komandjoari	152	148	300	0,2	0,2	0,2
Kompienga	96	123	219	0,1	0,2	0,2
Koulpelogo	619	498	1 117	0,9	0,8	0,8
Kourwéogo	780	759	1 539	1,1	1,2	1,1
Léraba	473	459	932	0,7	0,7	0,7
Loroum	703	525	1 228	1,0	0,8	0,9
Nayala	783	869	1 652	1,1	1,3	1,2
Noumbiel	137	124	261	0,2	0,2	0,2
Tuy	450	557	1 007	0,6	0,9	0,7
Yagha	327	313	640	0,5	0,5	0,5
Ziro	607	516	1 123	0,9	0,8	0,8
Zandoma	780	694	1 474	1,1	1,1	1,1
N.D	5 184	4 872	10 056	7,4	7,5	7,4
Total	70 336	65 325	135 661	100,0	100,0	100,0

2.4. MIGRATIONS INTERNES DE RETOUR

Les migrants internes de retour sont constitués d'individus qui résidaient, il y a un an dans une localité différente de celle de leur résidence actuelle au moment du recensement. Il s'agit de migrants durée-de-vie ayant effectué leur migration au cours des 12 derniers mois ayant précédé le recensement.

2.4.1. Volume des migrants internes de retour

Au nombre de 44 496 individus, les migrants internes de retour ne représentent que 0,4% des natifs du Burkina Faso et 4,5% des migrants durée-de-vie. Ces migrants internes de retour résident majoritairement en milieu rural (82,1%).

2. 4. 2. Zones de destination des migrants internes de retour

La répartition des migrants internes de retour selon le milieu montre que les hommes sont nettement plus nombreux au plan national, le rapport de masculinité étant de 120 hommes pour 100 femmes. Selon le milieu de résidence, on observe la même tendance. En milieu urbain, ce niveau est de 117 hommes pour 100 femmes tandis qu'en milieu rural, il est de 121 hommes pour 100 femmes.

Les destinations selon les régions de planification montrent que le Centre (23,4%), la Boucle du Mouhoun (11%) et le Nord (10,5%) abritent 44,9% des migrants internes de retour. Les niveaux les plus bas sont observés au Sud-Ouest (5,5%), à l'Est (6,4), au Sahel (7,3%) et au Centre-Est (7,4%).

Tableau 20 : Migrants internes de retour de 1 an et plus selon la région de destination (région de recensement) et le sexe

Région de destination	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	5813	4587	10400	23,9	22,7	23,4	127
Ouest	2261	2125	4386	9,3	10,5	9,9	106
Sud-Ouest	1269	1195	2464	5,2	5,9	5,5	106
Boucle Mouhoun	2437	2477	4914	10,0	12,3	11	98
Centre-ouest	2395	1903	4298	9,9	9,4	9,7	126
Centre-Nord	2331	1652	3983	9,6	8,2	9	141
Centre-est	1774	1504	3278	7,3	7,4	7,4	118
Est	1445	1424	2869	5,9	7,1	6,4	101
Sahel	1752	1495	3247	7,2	7,4	7,3	117
Nord	2822	1835	4657	11,6	9,1	10,5	154
Total	24299	20197	44496	100,0	100,0	100	120

Au niveau des provinces, seul le Kadiogo a la proportion la plus élevée avec 10,5%. Partout ailleurs, les pourcentages ne dépassent guère 5%.

La répartition des migrants internes de retour selon la province de destination montre que la prédominance des hommes observée au plan national est particulièrement prononcée dans le Loroum (Rm de 213), le Ganzourgou (188), le Passoré (181), le Zoundwéogo 156, le Sanmatenga (155), etc. Dans la Kompienga (Rm de 79), le Tuy (86) et le Nayala (88), les effectifs féminins sont dominants.

Tableau 21 : Migrants internes de retour de 1 an et plus selon la province de destination (province de résidence au recensement) et le sexe

Destination	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)	Ensemble (%)
Bam	507	338	845	150	1,9
Bazèga	413	290	703	142	1,6
Bougouriba	480	415	895	116	2
Boulgou	808	766	1574	105	3,5
Boulkiemdé	1121	851	1972	132	4,4
Comoé	384	330	714	116	1,6
Ganzourgou	1299	690	1989	188	4,5
Gnagna	475	511	986	93	2,2
Gourma	601	557	1158	108	2,6
Houet	1166	1160	2272	101	5,1
Kadiogo	2419	2272	4691	106	10,5
Kénédougou	364	4691	690	8	1,6
Kossi	361	371	732	97	1,6
Kouritenga	664	465	1129	143	2,5
Mouhoun	531	581	1112	91	2,5
Nahouri	248	228	476	109	1,1
Namenteng	648	555	1203	117	2,7
Oudalan	668	518	1186	129	2,7
Oubritenga	473	388	861	122	1,9
Passoré	1026	567	1593	181	3,6
Poni	366	333	699	110	1,6
Sanguié	535	428	963	125	2,2
Sanmatenga	1176	759	1935	155	4,3
Séno	455	368	823	124	1,8
Sissili	282	276	558	102	1,3
Soum	622	555	1177	112	2,6
Sourou	471	463	934	102	2,1
Tapoa	241	217	458	111	1
Yatenga	1118	886	2004	126	4,5
Zoundwéogo	398	255	653	156	1,5
Balé	469	412	881	114	2
Banwa	312	317	629	98	1,4
Ioba	368	398	766	92	1,7
Komandjoari	95	97	192	98	0,4
Kompienga	33	42	75	79	0,2
Koulpelogo	302	273	575	111	1,3
Kourwéogo	368	334	702	110	1,6
Léraba	173	160	333	108	0,7
Loroum	439	206	645	213	1,4
Nayala	293	333	626	88	1,4
Noumbiel	55	49	104	112	0,2
Tuy	174	203	377	86	0,8
Yagha	202	184	386	110	0,9
Ziro	457	348	805	131	1,8
Zondoma	239	176	415	136	0,9
Total	24299	20197	44496	120	100

2. 4. 3. Zones d'origine des migrants internes de retour

Selon les régions de planification , les provenances les plus importantes des migrants internes de retour sont le Centre (20,7%) et l'Ouest (13,2%). En revanche le Sud-Ouest (2,2%), le Sahel (2,7%), le Centre-Est (3%) et l'Est (3,3%) fournissent les effectifs les plus faibles de migrants internes de retour.

Tableau 22 : Migrants internes de retour âgés de 1 an et plus selon la région d'origine (région de résidence en 1995) et le sexe

Région de résidence en 1995.	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	5798	3392	9190	23,9	16,8	20,7	171
Ouest	3394	2484	5878	14,0	12,3	13,2	137
Sud-Ouest	511	472	983	2,1	2,3	2,2	108
Boucle Mouhoun	1494	1200	2694	6,1	5,9	6,1	125
Centre-Ouest	1125	924	2049	4,6	4,6	4,6	122
Centre-Nord	1028	1023	2051	4,2	5,1	4,6	100
Centre-est	788	542	1330	3,2	2,7	3	145
Est	812	655	1467	3,3	3,2	3,3	124
Sahel	693	506	1199	2,9	2,5	2,7	137
Nord	1036	925	1961	4,3	4,6	4,4	112
N.D	7620	8074	15694	31,4	40,0	35,3	94
Total	24299	20197	44496	100,0	100,0	100	120

La répartition des migrants internes de retour selon la province de provenance (tableau 23) est relativement homogène. A l'exception du Kadiogo (7 057 migrants internes de retour) et du Houet (4 385) qui fournissent ainsi un quart des migrants internes de retour (25,8%), aucune autre province ne libère en chiffres absolus plus 1 000 migrants internes de retour.

Tableau 23 : Migrants internes de retour âgés de 1 an et plus selon l'origine (province de résidence en 1995) et le sexe

Origine	Masculin	Féminin	Total	Rm	Ensemble (%)
Bam	390	452	842	86	1,9
BazŠga	336	306	642	110	1,4
Bougouriba	189	183	372	103	0,8
Boulgou	427	316	743	135	1,7
Boulkiemdé	484	397	881	122	2
Como,	464	371	835	125	1,9
Ganzourgou	193	197	390	98	0,9
Gnagna	205	184	389	111	0,9
Gourma	425	305	730	139	1,6
Houet	2584	1801	4385	143	9,9
Kadiogo	4715	2342	7057	201	15,9
K,n,dougou	170	147	317	116	0,7
Kossi	239	171	410	140	0,9
Kouritenga	325	190	515	171	1,2
Mouhoun	385	344	729	112	1,6
Nahouri	170	157	327	108	0,7
Namenteng	280	240	520	117	1,2
Oudalan	193	153	346	126	0,8
Oubritenga	113	77	190	147	0,4
Passor,	332	291	623	114	1,4
Poni	187	176	363	106	0,8
Sangui,	149	159	308	94	0,7
Sanmatenga	358	331	689	108	1,5
Séno	291	218	509	133	1,1
Sissili	411	306	717	134	1,6
Soum	221	157	378	141	0,8
Sourou	190	161	351	118	0,8
Tapoa	99	105	204	94	0,5
Yatenga	519	397	916	131	2,1
Zoundw,ogo	140	161	301	87	0,7
Balé	160	151	311	106	0,7
Banwa	348	201	549	173	1,2
Ioba	72	57	129	126	0,3
Komandjoari	24	32	56	75	0,1
Kompienga	59	29	88	203	0,2
Koulp,logo	36	36	72	100	0,2
Kourw,ogo	51	76	127	67	0,3
L,raba	54	48	102	113	0,2
Loroum	100	112	212	89	0,5
Nayala	172	172	344	100	0,8
Noumbiel	63	56	119	113	0,3
Tuy	122	117	239	104	0,5
Yagha	68	54	122	126	0,3
Ziro	81	62	143	131	0,3
Zondoma	85	125	210	68	0,5
N.D	7620	8074	15694	94	35,3
Total	24299	20197	44496	120	100

2. 5. FLUX MIGRATOIRES

2. 5. 1. Aperçu du phénomène

Les flux migratoires sont analysés ici par comparaison entre les migrants au départ et ceux à l'arrivée permettant de dégager des soldes migratoires. Seuls sont concernés les migrants durée-de-vie et les migrants récents.

2. 5. 2. Flux de migrations durée-de-vie

Les flux migratoires durée-de-vie dans les régions de planification montrent que le Centre (116 077), l'Ouest (180 275), la Boucle du Mouhoun (39 631) et le Centre-Ouest (12 378) sont excédentaires. A l'opposé les régions du Nord (-191 526) et du Centre-Nord (105 031) sont les plus déficitaires du fait probablement des conditions naturelles difficiles (tableau 24).

Tableau 24 : Entrants et sortants durée-de-vie de 1 an et plus et soldes selon la région de planification

Région	Entrants	Sortants	Soldes
Centre	374 997	258 920	116 077
Ouest	293 000	112 725	180 275
Sud-Ouest	28 763	43 355	-14 592
Bouc Mouhou	187 069	147 438	39 631
Centre-Ouest	136 122	123 744	12 378
Centre-Nord	49 934	154 965	-105 031
Centre-est	54 435	71 548	-17 113
Est	66 554	42 284	24 270
Sahel	30 854	55 629	-24 775
Nord	55 553	247 079	-191 526
N.D	0	19 594	-19 594
Total	1 277 281	1 277 281	0

La répartition des flux migratoires durée-de-vie selon la province en 1996 indique que 27 provinces sont déficitaires, les plus affectées par ces départs étant surtout le Yatenga (-91 889), le Sanmatenga (-64 032), le Passoré (-62 533) et le Boulkiemdé (-56 634). En revanche, les provinces du Kadiogo (200 732) et du Houet (96 900) sont largement excédentaires, sans doute du fait de l'attraction des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (tableau 25).

Tableau 25 : Entrants et sortants durée-de-vie de 1 an et plus et soldes selon la province

Province	Entrants	Sortants	Soldes
Bam	12 094	41 643	-29 549
Bazèga	20 953	50 297	-29 344
Bougouriba	9 024	10 724	-1 700
Boulgou	28 054	33 306	-5 252
Boulkiemdé	27 108	83 742	-56 634
Comoé	41 294	16 673	24 621
Ganzourgou	24 861	34 238	-9 377
Gnagna	14 796	14 746	50
Gourma	26 440	19 603	6 837
Houet	166 952	70 052	96 900
Kadiogo	275 137	74 405	200 732
Kénédougou	30 501	12 041	18 460
Kossi	15 536	26 225	-10 689
Kouritenga	19 201	32 341	-13 140
Mouhoun	49 532	29 814	19 718
Nahouri	7 184	9 754	-2 570
Namenteng	20 212	31 662	-11 450
Oudalan	17 494	40 356	-22 862
Oubritenga	3 715	8 475	-4 760
Passoré	13 186	75 719	-62 533
Poni	9 538	13 656	-4 118
Sanguié	19 199	20 232	-1 033
Sanmatenga	17 628	81 660	-64 032
Séno	9 139	17 941	-8 802
Sissili	44 489	13 621	30 868
Soum	12 524	24 326	-11 802
Sourou	16 195	40 129	-23 934
Tapoa	4 879	5 019	-140
Yatenga	26 076	117 965	-91 889
Zoundwéog	18 840	22 337	-3 497
Balé	30 405	19 943	10 462
Banwa	60 882	12 032	48 850
Ioba	6 998	16 958	-9 960
Komandjoari	12 330	1 614	10 716
Kompienga	8 109	1 302	6 807
Koulpelogo	7 180	5 901	1 279
Kourwéogo	10 528	27 533	-17 005
Léraba	6 188	4 883	1 305
Loroum	7 680	16 576	-8 896
Nayala	14 519	19 295	-4 776
Noumbiel	3 203	2 017	1 186
Tuy	48 065	9 076	38 989
Yagha	5 476	4 887	589
Ziro	45 326	6 149	39 177
Zondoma	8 611	36 819	-28 208
N.D.	-	19 594	-19 594
Total	1 277 281	1 277 281	0

2. 5. 3. Flux des migrations internes récentes

L'examen du tableau 26 montre qu'aucune des régions de planification n'est déficitaire, celles du Centre (+6 287), du Centre-Ouest (+4 639), de l'Est (+3 983) et de la Boucle du Mouhoun (+3 655) étant les plus excédentaires. Ce constat cache cependant d'importantes disparités au niveau provincial.

Tableau 26 : Migrants internes récents entrants et sortants de 1 an et plus selon la région de planification

Région	Entrants	Sortants	Soldes
Centre	35 108	28 821	6 287
Ouest	21 383	19 617	1 766
Sud-Ouest	5 630	4 173	1 457
Bouc Mouh	15 090	11 435	3 655
Cent-Ouest	12 670	8 031	4 639
Cent-Nord	8 260	7 635	625
Centre-est	8 200	5 642	2 558
Est	10 409	6 426	3 983
Sahel	8 941	6 829	2 112
Nord	9 970	8 646	1 324
N.D	0	28 406	-28 406
Total	135 661	135 661	0

L'examen des soldes des migrants internes récents selon la province (tableau 27) fait apparaître que 19 provinces sur 45 sont déficitaires, la plus concernée étant la province du Gourma (-5 508). Parmi les provinces excédentaires, le Kadiogo vient en tête avec un solde de 8 906 migrants internes récents.

Tableau 27 : Migrants internes récents entrants et sortants de 1 an et plus selon la province

Origine	Entrants	Sortants	Soldes
Bam	1 696	2 672	-976
Bazèga	1 930	2 966	-1 036
Bougouriba	1 642	1 963	-321
Boulgou	4 170	3 880	290
Boulkiemdé	4 992	5 549	-557
Comoé	4 124	4 339	-215
Ganzourgou	3 726	3 422	304
Gnagna	2 620	1 970	650
Gourma	4 003	9 511	-5 508
Houet	9 110	9 045	65
Kadiogo	21 698	12 792	8 906
KénéDougou	2 806	1 662	1 144
Kossi	1 843	2 171	-328
Kouritenga	2 790	2 807	-17
Mouhoun	4 556	3 193	1 363
Nahouri	1 556	1 500	56
Namentenga	2 694	2 575	119
Oudalan	2 847	2 815	32
Oubritenga	1 816	2 112	-296
Passoré	3 011	4 123	-1 112
Poni	1 996	1 759	237
Sanguié	2 109	2 025	84
Sanmatenga	3 870	5 150	-1 280
Séno	2 493	3 020	-527
Sissili	2 370	1 561	809
Soum	2 275	2 758	-483
Sourou	2 103	2 526	-423
Tapoa	1 259	1 077	182
Yatenga	4 820	5 526	-706
Zoundwéogo	1 741	1 608	133
Balé	2 421	2 832	-411
Banwa	2 647	1 354	1 293
Ioba	1 604	1 850	-246
Komandjari	1 697	300	1 397
Kompienga	830	219	611
Koulpelogo	1 240	1 117	123
Kourwéogo	1 610	1 539	71
Léraba	2 977	932	2 045
Loroum	1 237	1 228	9
Nayala	1 520	1 652	-132
Noumbiel	388	261	127
Tuy	2 366	1 007	1 359
Yagha	2 357	640	1 717
Ziro	3 199	1 123	2 076
Zondoma	902	1 474	-572
N.D	0	10 056	-10 056
Total	135 661	135 661	0

2.6. PROFESSIONS DES MIGRANTS ET NON MIGRANTS

Bon nombre d'études ont révélé que les motifs des migrations sont généralement économiques (Sawadogo, R. C., 1974 ; EMUBF, 1993 ; Coulibaly et al., 1979). Dans le cadre des présentes analyses, il paraît intéressant de comparer la situation des migrants et des non migrants par rapport à la profession. L'objectif ici est de voir si les occupations des migrants sont différentes de celles des non migrants.

L'analyse par région de planification est faite selon l'occupation conformément à la nomenclature des professions et métiers¹.

Les migrants et non migrants concernés ici sont ceux de 6 ans et plus conformément à l'âge d'entrée dans la vie active. Sur cette base, 641 462 migrants et 6 504 175 non migrants ont été identifiés, soit respectivement 15,9% et 63,1% de la population résidente. Dans chaque cas, les femmes représentent respectivement 53,2% et 52,2% des effectifs. Le reste de la population résidente, soit 21% représente, selon toute vraisemblance, la population à charge.

Tableau 28 : Migrants et non migrants de 6 ans et plus par région selon l'occupation et le sexe (en %)

Migrants											
Occupation	Centre	Ouest	Sud-ouest	BMouh ou	Ctre-O	Ctre-Nord	Ctre-Est	Est	Sahel	Nord	Total
Agri/Culti	25,1	43,1	46,3	60,3	53,6	51,9	50,1	54,5	38,9	56,7	43,7
Cult/rap.	0,2	0,1	0	0	0	0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Elvage	1,9	2	3,7	2,1	3,1	2,5	2,9	4,2	2,4	1,4	2,3
Autrgrp0	0,3	1,6	1,4	1,7	1,1	2,1	1,9	3	1,3	1,1	1,2
Groupe1	1,5	0,4	0,5	0,2	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,3	0,6
Groupe2	1,2	0,6	0,8	0,3	0,4	0,9	0,5	0,5	0,8	0,9	0,7
Groupe3	2,1	1,4	1	0,6	0,5	1,1	1	0,9	2,4	1	1,3
Groupe4	8,8	8,9	3,4	2,6	1,8	2,1	3	3,9	3,7	1,4	5,7
Groupe5	5,3	3,1	2	1,1	0,9	1,2	1,2	2	1,9	0,8	2,8
Groupe6	4,4	2,2	0,9	0,5	0,4	0,5	0,8	0,7	1	0,6	2
Groupe7	1,3	0,5	0,7	0,4	0,2	0,6	0,3	0,6	1	0,5	0,7
Groupe8	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3
Groupe9	47,4	35,7	39,1	30,2	37,5	36,5	37,7	29,3	45,8	35	38,6
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Non migrants											
Agri/Culti	57,4	52,9	71,5	62,6	66,5	72,8	70,2	75,3	47,0	72,1	63,9
Cult/rap.	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Elvage	0,8	0,8	0,5	1,2	0,9	1,7	1,1	2,0	2,1	1,3	1,2
Autrgrp0	0,4	1,1	0,6	1,6	0,7	1,6	1,3	2,1	1,6	1,1	1,1
Groupe1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Groupe2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Groupe3	0,4	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2
Groupe4	2,5	4,1	1,2	1,4	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	0,7	1,7
Groupe5	1,8	2,1	0,7	0,6	0,5	0,6	0,3	0,4	1,5	0,4	1,0
Groupe6	0,8	0,8	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3
Groupe7	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Groupe8	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Groupe9	35,4	37,4	25,14	32,2	29,9	22,0	25,8	18,9	46,3	23,9	30,3
TOTAL	100	100	100	100,0	100,0	100,0	100	100	100	100	100

Dans l'ensemble, la proportion des occupés du groupe 9 "Sans professions et professions non précisées" est relativement élevée avec 38,6% des migrants et 30,3% des non migrants. Cela est

¹ Le groupe 0 (G0) "Agriculteur, Éleveur, Pêcheur, Forêt" a été subdivisé en "agriculteur/cultivateur, personne exerçant une activité de type commercial dans le domaine agricole (maraîcher, jardinier, fermier, exploitant de verger, pépiniériste, fleuriste, bûcheron), éleveur de bétail (tous animaux à 4 pattes, volaille, berger ou toute garde d'animaux), et autres groupe 0 incluant pêcheur, chasseur, pisteur, charbonnier.

notable quels que soient le milieu de résidence et le sexe. Il en est de même chez les occupés du groupe 0 “Agriculture Elevage Pêche Forêt”, qui dominent chez les migrants (47,3%) et les non migrants (66,3%). Les agriculteurs/cultivateurs sont les plus nombreux avec respectivement 43,7% de migrants et 63,9% de non migrants. Les autres occupés de ce groupe 0 sont, dans l'ordre d'importance numérique, les éleveurs migrants 2,3% et non migrants 1,2%. Parmi les occupés des autres groupes de professions et métiers, le groupe 4 “Commerce” occupe le deuxième rang, tant chez les migrants que chez les non migrants avec respectivement 5,7% des migrants et 1,7% des effectifs d'occupés.

En milieu urbain 12,3% des migrants exercent dans le commerce, contrairement aux non migrants qui sont majoritaires dans l'agriculture (17,4%).

En milieu rural, aussi bien chez les migrants que chez les non migrants, le groupe des agriculteurs est dominant (67,1% et 61,8%). Cette prépondérance des occupés du groupe 0 traduit toute l'importance du rôle et de la place de l'activité agricole dans l'économie du pays.

III . MIGRATIONS INTERNATIONALES

3. 1. MIGRATIONS INTERNATIONALES DUREE-DE-VIE

3. 1. 1. Données globales

Pour l'ensemble du pays, 802 310 personnes ont effectué une migration internationale durée-de-vie. Parmi elles, 430 026 (53,6%) résidant au Burkina sont nées à l'étranger (entrées durée-de-vie) ; 372 284 (46,4%) sont nées au Burkina et vivent à l'étranger (sorties durée-de-vie). Il se dégage ainsi un solde positif de 57 742 personnes².

L'examen des rapports de masculinité montrent qu'à tous les âges, il y a plus de femmes immigrées que d'hommes ($R_m < 100$). Du côté des émigrés, les hommes sont plus nombreux ($R_m > 100$).

Les émigrés durée-de-vie sont essentiellement des hommes âgés de 15 à 34 ans, tandis que les immigrés durée-de-vie sont des femmes et des enfants. Plus de 50% des immigrés sont des enfants. Ainsi, les Burkinabé résidant à l'étranger, probablement confrontés à des préoccupations de conditions de séjour, organisent le retour au pays de leurs femmes et de leurs enfants.

Sur les 430 026 immigrés durée-de-vie, y compris les moins d'un an, 390 400 (soit 90,8%) sont des Burkinabé qui sont nés à l'étranger et qui reviennent au pays. Ainsi l'immigration durée-de-vie peut être caractérisée comme étant essentiellement le retour des Burkinabé nés à l'étranger.

Tableau 29 : Migrants internationaux durée-de-vie par groupe d'âges quinquennaux et sexe

Age	Immigrés durée-de-vie					Emigrés durée-de-vie				
	Masculin	Féminin	Total	%	Rm(%)	Masculin	Féminin	Total	%	Rm(%)
<15 ans	110471	106138	216609	50,4	104,1	20707	18927	39634	10,6	109,4

² Ce solde positif s'explique par le fait qu'en réalité il y a une sous estimation des émigrations durée-de-vie. On oublie les personnes qui sont parties depuis assez longtemps et qui sont souvent considérées comme ne faisant plus parti du ménage.

15-19	32891	32965	65856	15,3	99,8	50932	11625	62557	16,8	438,1
20-24	19672	22475	42147	9,8	87,5	77292	10702	87994	23,6	722,2
25-29	13290	17504	30794	7,2	75,9	57398	8454	65852	17,7	678,9
30-34	9108	12555	21663	5,0	72,5	36786	5508	42294	11,4	667,9
35-39	6480	9012	15492	3,6	71,9	22066	3465	25531	6,9	636,8
40-44	4298	6062	10360	2,4	70,9	14385	2041	16426	4,4	704,8
45-49	2892	3907	6799	1,6	74,0	8687	1058	9745	2,6	821,1
50-54	2430	3179	5609	1,3	76,4	5475	673	6148	1,7	813,5
55 & +	5705	7005	12710	3,0	81,4	6035	832	6867	1,8	725,4
N.D	1017	970	1987	0,5	104,8	7959	1277	9236	2,5	623,3
Total	208254	221772	430026	100,0	93,9	307722	64562	372284	100,0	476,6

3. 1. 2. Origine et destination des immigrés durée-de-vie

Les principaux pays d'où viennent les immigrés durée - de - vie sont la Côte d'Ivoire (73%), le Mali (11,3%), le Ghana (7,4%), le Niger (2,5%) et le Togo (1,8%). Les rapports de masculinité laissent voir que l'immigration ghanéenne et togolaise est essentiellement féminine.

Tableau 30 : Immigrés durée-de-vie âgés de plus d'un an selon le pays de naissance et le sexe

Pays de naissance	Masculin	Féminin	Total	Ensemble (%)	Rm(%)
Bénin	1325	1301	2626	0,6	101,8
Cap Vert	52	68	120	0,0	76,5
Congo	222	90	312	0,1	246,7
Gabon	664	634	1298	0,3	104,7
Gambie	74	62	136	0,0	119,4
Ghana	11100	20391	31491	7,4	54,4
Guinée Conakry	578	427	1005	0,2	135,4
Guinée Bissau	34	45	79	0,0	75,6
Côte d'Ivoire	158431	154012	312443	73,0	102,9
Mali	20960	27302	48262	11,3	76,8
Mauritanie	290	121	411	0,1	239,7
Niger	5379	5222	10601	2,5	103,0
Nigeria	1524	1734	3258	0,8	87,9
Sénégal	1395	1155	2550	0,6	120,8
Tchad	282	119	401	0,1	237,0
Togo	2351	5511	7862	1,8	42,7
Zaïre	76	67	143	0,0	113,4
Autres Afr.	571	551	1122	0,3	103,6
Europe	1254	1184	2438	0,6	105,9
Asie	390	320	710	0,2	121,9
Amérique	195	215	410	0,1	90,7
Océanie	22	31	53	0,0	71,0
N.D	137	183	320	0,1	74,9
Total	207306	220745	428051	100,0	93,9

Au regard de leurs destinations, les immigrés durée-de-vie se dirigent essentiellement vers les zones rurales (70,8%) avec une nette prépondérance des femmes.

Tableau 31 : Destination des immigrés durée-de-vie de un an et plus selon le sexe

Destination	Homme	Femme	Total	Ensemble (%)	Rm(%)
-------------	-------	-------	-------	--------------	-------

Urbain	61761	63242	125003	29,2	98
Rural	145545	157503	303048	70,8	92
Ensemble	207306	220745	428051	100,0	94

3. 1. 3. Origine des émigrés durée-de-vie

Les émigrés externes sont originaires, par rapport au milieu de résidence, essentiellement du milieu rural : celui-ci en fournit 356 442 sur un total de 372 284 soit 95,7% des effectifs, contre seulement 4,3% pour le milieu urbain.

Du milieu urbain, les provinces du Kadiogo (3321 émigrés), du Houet (3027) et du Boulkiemdé (1229), interviennent pour respectivement, 0,9%, 0,8% et 0,3% de l'effectif total des émigrés. Du milieu rural, plus du tiers des émigrés durée-de-vie (34,5%) sont issus des six provinces que sont le Yatenga (7,0%), le Boulkiemdé (6,8%), le Boulgou (6,5%), le Poni (5,5%), le Sanguié (4,6%) et le Sanmatenga (4,1%).

La répartition par sexe des émigrés durée-de-vie suit celle par milieu de résidence. Ainsi, 82,7% d'hommes et 17,3% de femmes composent l'effectif total des émigrés durée-de-vie. Dans ces proportions, les hommes ruraux comptent pour 79,5% contre 3,2% d'hommes urbains ; les femmes rurales représentent 16,3% contre 1,0% de celles urbaines (données non publiées).

Tableau 32 : Emigrés durée-de-vie selon le milieu de résidence, la province et le sexe

Province	Burkina Faso.			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Bam	6904	1352	8256	263	46	309	6641	1306	7947
Bazéga	6837	965	7802	-	-	-	6837	965	7802
Bougouriba	6237	2851	9088	-	-	-	6237	2851	9088
Boulgou	20403	4680	25083	731	114	845	19672	4566	24238
Boulkiemdé	23209	3416	26625	1000	229	1229	22209	3187	25396
Comoé	5951	1644	7595	649	347	996	5302	1297	6599
Ganzourgou	8239	679	8918	-	-	-	8239	679	8918
Gnagna	2819	303	3122	48	2	50	2771	301	3072
Gourma	6216	962	7178	128	56	184	6088	906	6994
Houet	7038	1904	8942	1986	1041	3027	5052	863	5915
Kadiogo	10511	2122	12633	2518	803	3321	7993	1319	9312
Kénédougou	4513	1331	5844	265	147	412	4248	1184	5432
Kossi	2049	1159	3208	140	74	214	1909	1085	2994
Kouritenga	10034	747	10781	563	81	644	9471	666	10137
Mouhoun	4609	1891	6500	212	76	288	4397	1815	6212
Nahouri	6529	2028	8557	261	63	324	6268	1965	8233
Namentenga	6608	396	7004	-	-	-	6608	396	7004
Oubritenga	4287	246	4533	-	-	-	4287	246	4533
Oudalan	4503	335	4838	-	-	-	4503	335	4838
Passoré	15220	2076	17296	452	76	528	14768	2000	16768
Poni	15453	5932	21385	532	283	815	14921	5649	20570
Sanguié	14565	3497	18062	671	155	826	13894	3342	17236
Sanmatenga	14281	972	15253	70	8	78	14211	964	15175
Séno	3344	192	3536	499	56	555	2845	136	2981
Sissili	7896	2111	10007	-	-	-	7896	2111	10007
Soum	3198	550	3748	-	-	-	3198	550	3748
Sourou	5553	2220	7773	39	23	62	5514	2197	7711
Tapoa	2332	201	2533	-	-	-	2332	201	2533
Yatenga	20533	5977	26510	248	72	320	20285	5905	26190
Zoundwéogo	6179	731	6910	-	-	-	6179	731	6910
Balé	5851	2365	8216	252	68	320	5599	2297	7896
Banwa	3755	822	4577	-	-	-	3755	822	4577
Ioba	4890	728	5618	-	-	-	4890	728	5618
Komandjari	289	16	305	-	-	-	289	16	305
Kompienga	852	140	992	24	3	27	828	137	965
Koulpelogo	5474	659	6133	-	-	-	5474	659	6133
Kourwéogo	8068	817	8885	-	-	-	8068	817	8885
Leraba	2882	496	3378	-	-	-	2882	496	3378
Loroum	3892	668	4560	-	-	-	3892	668	4560
Nayala	2479	1302	3781	-	-	-	2479	1302	3781
Noumbiel	2432	879	3311	-	-	-	2432	879	3311
Tuy	4726	1438	6164	-	-	-	4726	1438	6164
Yagha	385	34	419	-	-	-	385	34	419
Ziro	2995	326	3321	-	-	-	2995	326	3321
Zondoma	2702	402	3104	403	65	468	2299	337	2636
Burkina Faso	307722	64562	372284	11954	3888	15842	295768	60674	356442

3. 2. MIGRATIONS INTERNATIONALES ANCIENNES

3. 2. 1. Données globales

Pour l'ensemble du pays, 409 835 personnes âgées d'un an et plus nées à l'étranger sont entrées au Burkina en 1995 au plus tard. Il y a plus de femmes que d'hommes (Rm de 94%) et les immigrations récentes et anciennes concernent en majorité les femmes et les enfants. Ces migrants se sont dirigées principalement vers les provinces du Kadiogo et du Houet. Les provinces du Boulkiemdé, du Yatenga et du Boulgou attirent également un nombre appréciable de migrants. Ces données laissent apparaître que les immigrés anciens se dirigent vers leur zone d'origine, puisque ces mêmes provinces fournissent les plus forts contingents des émigrations.

Tableau 33 : Immigrations anciennes selon la province de destination

Destination	Masculin	Féminin	Total	Ensemble (%)	Rm	Destination	Masculin	Féminin	Total	Ensemble (%)	Rm
Bam	3388	3411	6799	1,7	99,3	Sissili	3208	4270	7478	1,8	75,1
Bazèga	2233	2254	4487	1,1	99,1	Soum	1995	2800	4795	1,2	71,3
Bougouriba	1543	1520	3063	0,7	101,5	Sourou	4887	4805	9692	2,4	101,7
Boulgou	8217	9155	17372	4,2	89,8	Tapoa	1242	1451	2693	0,7	85,6
Boulkiemdé	11521	12606	24127	5,9	91,4	Yatenga	8397	9648	18045	4,4	87,0
Como	5732	5839	11571	2,8	98,2	Zoundwéogo	2844	2747	5591	1,4	103,5
Ganzourgou	2702	2554	5256	1,3	105,8	Balé	4160	3954	8114	2,0	105,2
Gnagna	592	714	1306	0,3	82,9	Banwa	4470	4897	9367	2,3	91,3
Gourma	2648	2578	5226	1,3	102,7	Ioba	2258	2509	4767	1,2	90,0
Houet	21447	20799	42246	10,3	103,1	Komandjoari	195	194	389	0,1	100,5
Kadiogo	31471	32302	63773	15,6	97,4	Kompienga	1411	2089	3500	0,9	67,5
KénéDougou	4897	5190	10087	2,5	94,4	Koulpélogo	1590	3066	4656	1,1	51,9
Kossi	5546	7366	12912	3,2	75,3	Kourwéogo	2187	2375	4562	1,1	92,1
Kouritenga	5578	6160	11738	2,9	90,6	Léraba	1212	1508	2720	0,7	80,4
Mouhoun	4285	3512	7797	1,9	122,0	Loroum	1648	2203	3851	0,9	74,8
Nahouri	1800	3992	5792	1,4	45,1	Nayala	3670	2984	6654	1,6	123,0
Namentenga	1194	1241	2435	0,6	96,2	Noumbiel	1387	1582	2969	0,7	87,7
Oudalan	2252	2161	4413	1,1	104,2	Tuy	5414	272	5686	1,4	1990,4
Oubritenga	2171	2218	4389	1,1	97,9	Yagha	1135	1082	2217	0,5	104,9
Passoré	6230	6623	12853	3,1	94,1	Ziro	1400	1358	2758	0,7	103,1
Poni	4255	4297	8552	2,1	99,0	Zandoma	3,265	3617	6882	1,7	0,1
Sanguié	7586	7690	15276	3,7	98,6	N.D	303	345	648	0,2	87,8
Sanmatenga	4156	4188	8344	2,0	99,2	Total	198322	211513	409835	100,0	93,8
Séno	1048	939	1987	0,5	111,6						

3. 2. 2. Provenance des immigrants anciens

Les immigrés anciens proviennent principalement de trois pays : la Côte d'Ivoire (plus de 73%), le Mali (plus de 11%) et Le Ghana (plus de 7%). Si les immigrés en provenance de la Côte d'Ivoire sont majoritairement des migrants de retour Burkinabé, ceux qui viennent du Mali et du Ghana sont des ressortissants de ces pays.

Tableau 34 : immigrations anciennes selon la provenance et le sexe

Pays d'origine	Masculin	Féminin	Total	Ensemble (%)	Rm
Bénin	1217	1190	2407	0,59	102,3
Cap Vert	51	67	118	0,03	76,1
Congo	195	74	269	0,07	263,5
Gabon	646	622	1,268	0,00	103,9
Gambie	70	60	130	0,03	116,7
Ghana	10591	19650	30241	7,38	53,9
Guinée Conakry	546	409	955	0,23	133,5
Guinée Bissau	33	45	78	0,02	73,3
Côte d'Ivoire	152306	147955	300261	73,26	102,9
Mali	20167	26501	46668	11,39	76,1
Mauritanie	274	120	394	0,10	228,3
Niger	4835	4823	9658	2,36	100,2
Nigéria	1429	1597	3026	0,74	89,5
Sénégal	1319	1103	2422	0,59	119,6
Tchad	259	109	368	0,09	237,6
Togo	2124	5018	7142	1,74	42,3
Zaire	61	59	120	0,03	103,4
Autre Afr.	459	459	918	0,22	100,0
Europe	1092	1006	2098	0,51	108,5
Asie	359	291	650	0,16	123,4
Amérique	143	156	299	0,07	91,7
Océanie	19	24	43	0,01	79,2
N.D	127	175	302	0,07	72,6
TOTAL	198322	211513	409835	100	93,8

3. 3. MIGRATIONS INTERNATIONALES RECENTES

3. 3. 1. Données globales

Des échanges migratoires entre le Burkina Faso et l'étranger au cours de l'année 1996, il est sorti plus de personnes qu'il en est rentré. Ce fait se traduit en effet, par un solde migratoire négatif de 80 243 personnes.

Le recensement de 1985 avait enregistré 72 120 immigrants contre 83 479 émigrés, soit un solde migratoire de -11 359. Le solde en 1996 est sept fois supérieur à celui de 1985. Cet accroissement montre que l'immigration est encore loin de compenser l'émigration et que le Burkina reste un pays d'émigration.

Tableau 35 : Répartition des migrants internationaux récents (12 derniers mois) d'un an et plus par groupe d'âges quinquennaux et sexe

Age	Immigrés récents					Emigrés récents					Solde migratoire		
	Total	Homme	Femme	Rm(%)	%	Total	Homme	Femme	Rm(%)	%	Total	Homme	Femme
Total	41688	23700	17988	131,8	100	121931	102865	19066	539,5	100	-80243	-79165	-1078
<15	14862	7404	7458	99,3	35,7	14976	7897	7079	111,6	12,3	-114	-493	379
15-19	4838	2520	2318	108,7	11,6	22910	19210	3700	519,2	18,8	-18072	-16690	-1382
20-24	5697	3425	2272	150,8	13,7	30250	27485	2765	994,0	24,8	-24553	-24060	-493
25-29	4928	3012	1916	157,2	11,8	20561	18662	1899	982,7	16,9	-15633	-15650	17
30-34	3636	2207	1429	154,4	8,7	12238	11135	1103	1009,5	10,0	-8602	-8928	326
35-39	2524	1595	929	171,7	6,1	6772	6073	699	868,8	5,6	-4248	-4478	230
40-44	1681	1095	586	186,9	4,0	4111	3679	432	851,6	3,4	-2430	-2584	154
45-49	1103	751	352	213,4	2,6	2369	2136	233	916,7	1,9	-1266	-1385	119
50-54	806	561	245	229,0	1,9	1511	1351	160	844,4	1,2	-705	-790	85
55 & +	1373	966	407	237,4	3,3	1780	1517	263	576,8	1,5	-407	-551	144
N.D	238	164	74	221,6	0,6	4453	3720	733	507,5	3,7	-4215	-3556	-659

3. 3. 2. Structure par âge et sexe des migrants internationaux récents

Les hommes constituent l'essentiel des migrants internationaux récents : 84,4% en sont des hommes. Les rapports de masculinité montrent une écrasante dominance masculine. Au niveau de l'immigration le déséquilibre est moins frappant : 57% d'immigrés masculins contre 43% de femmes. Mais que ce soit l'émigration ou l'immigration, le rapport de masculinité est partout en faveur des hommes.

Plus de 70% des émigrés sont des jeunes de 15 à 34 ans. Les immigrés de moins de 15 ans en représentent plus de 35 %. Il s'agit probablement des migrations d'enfants nés de migrants burkinabé à l'étranger.

Quel que soit le groupe d'âges considéré, le solde migratoire est négatif chez les hommes ; chez les femmes il est positif, sauf à 15-24 ans. L'émigration internationale reste l'affaire des hommes, particulièrement les jeunes de 15-34 ans.

3. 3. 3. Provenance et destination des immigrés internationaux récents

L'essentiel des échanges migratoires avec les pays étrangers est constitué des allées et retours des Burkinabé et de rapatriement de Burkinabé nés à l'étranger. Très peu d'étrangers immigrer au Burkina.

Les migrants de l'étranger proviennent principalement de la Côte d'Ivoire (38,4%) et secondairement du Mali (7,3%), de la Gambie (5,6%), du Ghana (5,2%), du Niger (4%) et de la Mauritanie (3,9%). Les provenances de la Gambie et de la Mauritanie, pays sans tradition de migration avec le Burkina Faso, sont très probablement liées à des circonstances conjoncturelles qui restent à expliciter (tableau 36).

Tableau 36 : Origine des immigrants internationaux

Pays d'origine	Proportion en %
Côte d'Ivoire	38,4
Mali	7,3
Ghana	5,2
Gabon	3,7
Togo	3,3
Niger	4
Mauritanie	3,9
Gambie	5,6
Autres pays Africains	16,3
Pays non africains	12,5
Ensemble	100

Selon le milieu de résidence, on constate que les immigrants internationaux se dirigent principalement vers les zones rurales, soit pour 78,2% (tableau 37). Ces immigrants se dirigent surtout vers le Kadiogo, le Boulkiemdé, le Houet et le Yatenga.

Tableau 37 : Destinations des immigrants internationaux

Destination	S E X E		Total	Ensemble (%)	Rm (%)
	Masculin	Féminin			
Urbain	4807	4276	9083	21,8	112,4
Rural	18893	13712	32605	78,2	137,8
Tous milieux	23700	17988	41688	100	131,8

A part les migrants en provenance de la Côte d'Ivoire qui se dirigent vers toutes les provinces du pays, les migrants en provenance des autres pays se dirigent vers des lieux assez ciblés. Les Maliens se dirigent majoritairement vers le Houet, et dans une moindre mesure vers le Kadiogo, la Kossi et le Kénédougou. Notons qu'à l'exception du Kadiogo, ces provinces ont une frontière commune avec le Mali. Les Mauritaniens vont exclusivement vers le Kadiogo, probablement dans la capitale. Les Nigériens immigreront principalement vers le Kénédougou. La capitale semble ne pas être la destination privilégiée des migrants de l'étranger.

Les émigrés proviennent généralement du milieu rural (93,8%) (tableau 38). La migration internationale est ainsi un mouvement entre les campagnes du Burkina et l'étranger. Les provinces qui fournissent le plus d'émigrés sont par ordre d'importance le Yatenga (5,7%), le Boulkiemdé (5,5%), le Sanmatenga (4,8%), le Passoré (4,3%) et le Poni (4,1%).

Tableau 38 : Origine des émigrés

Origine	S E X E		Ensemble	% Ensemble
	Masculin	Féminin		
Urbain	5637	1957	7594	6,2
Rural	97228	17109	114337	93,8
Tout milieu	102865	19066	121931	100

Si l'on considère le taux d'émigration externe³, on constate que les provinces du sud-ouest à savoir le Poni (2,6%), la Bougouriba(2,5%) et le Nounbiel (2,4%) ont les taux les plus élevés. Cela

³ On définit le taux d'émigration externe pour une province comme le rapport (en %) des émigrés de la province sur l'effectif des résidents de la province.

peut s'expliquer probablement par leur proximité de la Côte d'Ivoire. Cependant, la Comoé et la Léraba, bien qu'ayant une frontière avec la Côte d'Ivoire, ont des taux relativement faibles (respectivement 1,3% et 1,5%). Le plateau central, réputé pour son rôle principal de pourvoyeur en émigrants, arrive assez loin avec 1,6% .

Les provinces de l'est, à savoir la Komandjoari, le Yagha (0,3%), la Tapoa et la Gnagna (0,5%), ont les plus faibles taux d'émigration.

Même si, en terme d'intensité migratoire, les provinces du sud-ouest viennent en tête, le plateau central fournit, en volume, le plus d'émigrés.

Quant aux immigrations, les provinces du Kadiogo, du Boulkiemdé, du Yatenga, du Houet et du Boulgou reçoivent le plus gros contingent. L'essentiel des immigrants étant des Burkinabé, il s'agit de migrants de retour.

3. 3. 4. Structure par nationalité et statut d'occupation des immigrés récents

Près de 90% des immigrés des 12 derniers mois précédant le recensement sont des Burkinabé. L'immigration étrangère la plus forte au Burkina est malienne avec 2,4% de l'ensemble soit 23,8% de l'immigration étrangère. L'examen du rapport de masculinité montre que l'immigration togolaise et ghanéenne est essentiellement féminine. Quand à l'immigration nigérienne et ivoirienne elle est essentiellement masculine.

Du point de vue du statut d'occupation des immigrants, la plupart des immigrés sont occupés. La proportion des occupés de sexe masculin est plus forte chez les étrangers que chez les nationaux. Les Ghanéens ont la plus forte proportion d'occupés. Parmi les femmes, les Togolaises et les Ghanéennes ont la plus forte proportion d'occupées. Très peu d'immigrés sont au chômage (tableau 39).

Tableau 39 : Immigrés de 5 ans et plus selon la nationalité et le statut d'occupation

Nationalité	OCC.	CHO.	QUE	RET	FOY	ETU	RENT	AU.ACT	TOTAL	Rm(%)	% de la nationalité
TOUT SEXE											
Burkinabé	73,6	0,5	1,5	0,2	8,8	0,0	0,1	15,4	100,0	142,5	89,8
Béninoise	70,6	0,9	4,6	0,0	13,8	0,0	0,0	10,1	100,0	106,1	0,4
Ivoirienne	57,1	1,9	5,1	0,0	23,1	0,0	0,0	12,8	100,0	149,5	0,7
Ghanéenne	73,2	0,8	1,9	0,0	13,7	0,0	0,0	10,5	100,0	55,0	1,1
Malienne	66,3	0,5	1,0	0,0	18,8	0,0	0,2	13,2	100,0	125,3	2,4
Nigérienne	59,0	0,2	0,8	0,0	23,8	0,0	0,0	16,1	100,0	177,0	1,5
Togolaise	75,8	0,4	2,3	0,0	15,5	0,0	0,0	5,9	100,0	37,2	1,4
Aut.africaine	67,4	3,9	4,7	0,0	15,9	0,0	0,0	8,1	100,0	102,3	1,4
Non africaine	72,7	1,5	5,6	0,6	10,4	0,0	0,0	9,2	100,0	105,7	1,3
Ensemble	73,0	0,5	1,6	0,2	9,6	0,0	0,1	15,0	100,0	137,1	100,0
HOMME											
Burkinabé	79,8	0,6	1,9	0,3	1,0	0,0	0,2	16,1	100,0		
Béninoise	80,8	0,0	5,8	0,0	1,9	0,0	0,0	11,5	100,0		
Ivoirienne	76,8	2,4	9,8	0,0	0,0	0,0	0,0	11,0	100,0		
Ghanéenne	87,4	0,8	4,7	0,0	0,8	0,0	0,0	6,3	100,0		
Malienne	83,3	0,4	1,3	0,0	0,4	0,0	0,2	14,3	100,0		
Nigérienne	85,3	0,3	0,7	0,0	0,7	0,0	0,0	13,0	100,0		
Togolaise	80,7	0,9	7,0	0,0	4,4	0,0	0,0	7,0	100,0		
Aut.africaine	81,7	5,4	4,3	0,0	0,5	0,0	0,0	8,1	100,0		
Non africaine	88,0	1,2	6,0	0,6	0,0	0,0	0,0	4,2	100,0		
Ensemble	80,1	0,7	2,0	0,3	1,0	0,0	0,1	15,7	100,0		
FEMME											
Burkinabé	64,7	0,2	0,9	0,0	19,7	0,0	0,0	14,4	100,0		
Béninoise	61,4	1,8	3,5	0,0	24,6	0,0	0,0	8,8	100,0		
Ivoirienne	35,1	1,4	0,0	0,0	48,6	0,0	0,0	14,9	100,0		
Ghanéenne	65,9	0,8	0,4	0,0	20,3	0,0	0,0	12,6	100,0		
Malienne	45,2	0,5	0,5	0,0	41,6	0,0	0,3	11,8	100,0		
Nigérienne	13,4	0,0	1,2	0,0	64,0	0,0	0,0	21,5	100,0		
Togolaise	74,3	0,3	0,8	0,0	19,0	0,0	0,0	5,6	100,0		
Aut.africaine	54,0	2,5	5,1	0,0	30,3	0,0	0,0	8,1	100,0		
Non africaine	57,9	1,8	5,3	0,6	20,5	0,0	0,0	14,0	100,0		
Ensemble	63,4	0,3	1,0	0,0	21,2	0,0	0,0	14,0	100,0		

3. 4. ETRANGERS VIVANT AU BURKINA

3. 4. 1. Volume de la population étrangère vivant au Burkina

Il y a 61 650 étrangers recensés en 1996 au Burkina, soit 0,6% de la population totale résidente. Il y a donc très peu d'immigrations d'étrangers au Burkina.

3. 4. 2. Structure par nationalité et sexe des étrangers

Parmi les étrangers vivant au Burkina, les Maliens constituent la communauté la plus importante (24 042 soit 39% des étrangers), viennent ensuite les Nigériens (7 604, soit 12%) et les Ghanéens (5 133 soit 8%).

La structure par sexe par nationalité est assez particulière. Avec un rapport de masculinité de 41 et 47 respectivement pour le Ghana et le Togo, la présence ghanéenne et togolaise est

essentiellement féminine. Par contre les communautés sénégalaise et nigérienne, avec respectivement des rapports de masculinité de 155 et 123, sont essentiellement composés d'hommes.

Tableau 40 : Répartition de la population vivant au Burkina par nationalité et sexe

Nationalité	Masculin	Féminin	Total	Rm (%)
Burkinabé	4941336	5309623	10250959	93,1
Étranger	29546	32104	61650	92,0
Béninois	2051	1926	3977	106,5
Ivoirien	871	1019	1890	85,5
Ghanéen	1479	3654	5133	40,5
Malien	11876	12166	24042	97,6
Nigérien	4189	3415	7604	122,7
Nigeria	2187	2247	4434	97,3
Sénégal	637	410	1047	155,4
Togo	1287	2714	4001	47,4
Aut.Afr	3099	3053	6152	101,5
Europe	962	905	1867	106,3
Autres	886	589	1475	150,4
N.D	22	6	28	366,7
Ensemble	4970882	5341727	10312609	93,1

3. 5. BILAN DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

3. 5. 1. Bilan global

Le constat majeur ici est que le Burkina enregistre un solde négatif dans ces échanges migratoires avec l'extérieur.

Il se dégage de cette analyse sur les migrations internationales que les mouvements migratoires entre le Burkina et l'étranger sont des allées et venues des Burkinabé. Il y a très peu d'étranger qui viennent au Burkina. Ce constat concerne tous les types de migrations internationales.

L'immigration est composée essentiellement de mouvement des femmes et des enfants, tandis que l'émigration est le fait des hommes de 15 à 34 ans surtout.

Les immigrés se dirigent vers les zones rurales principalement (plus de 90%).

Les échanges avec l'extérieur se présentent en fait comme un mouvement entre le milieu rural burkinabé et les pays étrangers.

3. 5. 2. Évolution des émigrations de 1985 à 1996

De 1985 à 1996, l'on constate une légère modification de la structure par âge des émigrants toutes durées. En 1985, le groupe d'âge 0-9 ans participait pour 20,3% à

l'émigration, contre seulement 8,6% en 1996. Le poids des groupes d'âges 10-49 s'est accru passant de 76,7% en 1985 à 88,0% en 1996. On constate donc qu'en 1996 les enfants ont moins participé à l'émigration internationale.

Tableau 41 : Evolution de l'émigration internationale de 1985 à 1996

Type de population	Groupe d'âges							
	Total	0-9 ans	10-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans
Émigrés 85 toutes durées	100	20,3	17,1	36,5	16,9	6,2	1,9	0,7
Émigrés 85 au cours de l'année	100	-	32,8*	45,7	15,0	4,5	1,9**	
Émigrés 96 toutes durées		8,6	23,3	40,6	17,5	6,6	2,4	1***
Émigrés 96 au cours de l'année		6,9	25,4	43,3	16,2	5,5	1,9	,8***

* moins de 20 ans ** 50 ans et plus *** 60 ans et plus

IV . TENDANCES DOMINANTES

4. 1. CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DES MIGRATIONS INTERNES

Le volume des migrants durée-de-vie en 1996 (1 277 281 habitants concernés soit 12,9% de la population résidente) s'est accru par rapport à celui du recensement de 1985 (1 067 470 migrants durée-de-vie, soit 13,9% de la population résidente d'alors).

S'agissant des destinations, les analyses confirment les résultats des opérations précédentes. Les provinces du Kadiogo et du Houet (à cause de la forte attraction exercée par Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso), du Mouhoun, de la Kossi, des Banwa, de la Sissili, etc. et les régions de planification auxquelles appartiennent ces provinces continuent d'être des zones d'immigration privilégiées.

Quant aux zones d'origine, les provinces de forte émigration confirment toujours ce rôle de pourvoyeuses de migrants. Les provinces du plateau central en général (Yatenga, Passoré, Sanmatenga, Boulkiemdé) ont été identifiées comme telles, tout comme d'ailleurs leurs régions de planification d'appartenance (Centre, Centre-Ouest, Centre-Nord et Nord) qui totalisent 52,1% des migrants anciens.

La comparaison des destinations et des origines des flux migratoires met en évidence une prépondérance des provinces déficitaires (répulsives) localisées toutes sur le plateau central, avec en 1996 un solde total de -426 670 individus pour les 14 provinces. Le solde largement positif de la province du Kadiogo (+200 732 individus) équilibre quelque peu ce déficit migratoire. Ces sorties massives (-191 526) sont le fait du Centre-Nord (-105 031) et du Sahel (-24 775), dont les soldes migratoires sont fortement négatifs.

S'agissant des professions des migrants et non migrants, les occupations en particulier, on note que les migrations induisent plus de changements d'occupation avec une meilleure répartition que chez les non migrants. On relève ainsi des proportions élevées des occupés du groupe 0

(agriculture, élevage, pêche, forêt), avec plus de 50% dans chacune des 10 régions.

Le constat mis en évidence par les analyses sur les migrations internes implique pour la planification économique et sociale un certain nombre d'actions : la prise en compte des migrations dans les plans et politiques nationales, pour en faire un levain du développement du pays. Cela devrait passer par un enrichissement des sols, l'amélioration encore timide des techniques culturales, lesquelles devraient tendre vers une plus grande intensification ; le maintien des populations dans leurs terroirs, à l'instar du projet "Grand Ouaga", par la création de pôles régionaux de développement. A ce propos, il est souhaitable de repenser l'opération d'installation des jeunes dans leurs terroirs en la débarrassant de ses relents politiques et de redynamiser le succès du projet « Dix villes moyennes ».

C'est, entre autres, à ce prix qu'on pourra mettre à profit le potentiel de population, qui a si longtemps largement contribué au décollage économique d'autres pays, pour le développement du Burkina Faso.

4. 2. Comparaisons entre migrations internes et migrations internationales

Pour cette partie nous nous limiterons aux points communs et aux disparités relatives aux migrations récentes des 12 derniers mois.

Au cours de l'année 1996, le volume des migrants avec l'extérieur est de 163 619 personnes, contre 135 661 migrants internes. Le mouvement avec l'extérieur est donc plus important.

La migration interne comme internationale reste dominée par les hommes. Toutefois, pour la migration interne, le rapport est de 108 hommes pour 100 femmes, alors que pour la migration internationale, il est de 342 hommes pour 100 femmes. La migration interne est relativement équilibrée, tandis que la migration internationale reste essentiellement un mouvement masculin.

Quant au rapport avec l'âge, 68% des migrants internes ont moins de 25 ans. Pour les migrants internationaux, 57% ont moins de 25 ans. Les migrants internes sont donc en moyenne plus jeunes que les migrants internationaux.

Les migrants internes se dirigent principalement vers le Kadiogo (16%) et le Houet (6,7%). Les autres provinces accueillent moins de 1%. Le mouvement interne reste principalement un exode rural. L'immigration internationale est orientée principalement vers les zones rurales (78,2%). Les villes ne sont pas un lieu privilégié des immigrants internationaux.

ANNEXES

ANNEXE 1 : MIGRANTS DUREE-DE-VIE SELON LE GROUPE D'AGES ET LE SEXE

Tableau 1.1 : Migrants durée-de-vie selon le sexe et l'âge - BURKINA FASO – URBAIN

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
1-4	7 055	6 931	13 986	3,1	3,3	3,2	102
5-9	13 209	14 876	28 085	5,8	7,1	6,4	89
10-14	16 212	21 453	37 665	7,1	10,3	8,6	76
15-19	22 840	26 994	49 834	10,0	12,9	11,4	85
20-24	28 210	26 047	54 257	12,3	12,5	12,4	108
25-29	26 771	24 091	50 862	11,7	11,6	11,6	111
30-34	27 087	22 616	49 703	11,8	10,8	11,4	120
35-39	24 199	17 100	41 299	10,6	8,2	9,4	142
40-44	19 565	13 007	32 572	8,5	6,2	7,4	150
45-49	13 747	9 139	22 886	6,0	4,4	5,2	150
50-54	9 860	7 530	17 390	4,3	3,6	4,0	131
55-59	6 706	4 864	11 570	2,9	2,3	2,6	138
60-64	5 027	4 219	9 246	2,2	2,0	2,1	119
65-69	2 657	2 324	4 981	1,2	1,1	1,1	114
70-74	1 793	2 364	4 157	0,8	1,1	1,0	76
75-79	929	1 198	2 127	0,4	0,6	0,5	78
80 & +	1 007	2 209	3 216	0,4	1,1	0,7	46
N.D	2 051	1 582	3 633	0,9	0,8	0,8	130
Total	228 925	208 544	437 469	100,0	100,0	100,0	110

Tableau 1.2 : Migrants durée-de-vie selon le sexe et l'âge - BURKINA FASO - RURAL

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
1-4	15 917	16 369	32 286	4,4	3,4	3,8	97
5-9	34 410	35 686	70 096	9,6	7,4	8,3	96
10-14	46 157	40 012	86 169	12,9	8,3	10,3	115
15-19	45 138	49 016	94 154	12,6	10,2	11,2	92
20-24	31 616	55 061	86 677	8,8	11,5	10,3	57
25-29	30 908	55 361	86 269	8,6	11,5	10,3	56
30-34	28 481	49 343	77 824	7,9	10,3	9,3	58
35-39	24 050	40 601	64 651	6,7	8,4	7,7	59
40-44	20 741	33 647	54 388	5,8	7,0	6,5	62
45-49	17 781	25 311	43 092	5,0	5,3	5,1	70
50-54	15 979	22 323	38 302	4,4	4,6	4,6	72
55-59	12 714	14 487	27 201	3,5	3,0	3,2	88
60-64	11 886	14 191	26 077	3,3	3,0	3,1	84
65-69	8 018	8 525	16 543	2,2	1,8	2,0	94
70-74	6 528	8 473	15 001	1,8	1,8	1,8	77
75-79	3 523	3 998	7 521	1,0	0,8	0,9	88
80 & +	3 528	6 187	9 715	1,0	1,3	1,2	57
N.D	1 771	2 075	3 846	0,5	0,4	0,5	85
Total	359 146	480 666	839 812	100,0	100,0	100,0	75

ANNEXE 2 : DESTINATION DES MIGRANTS DUREE-DE-VIE SELON LA REGION ECONOMIQUE (REGION DE RESIDENCE AU RECENSEMENT) ET LE SEXE

Tableau 2.1 : Migrants durée-de-vie de 1 an et plus selon la région de destination (région de résidence au recensement) et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN

Région de destination	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	132 861	115 266	248 127	58,0	55,3	56,7	115
Ouest	53 106	50 406	103 512	23,2	24,2	23,7	105
Sud-Ouest	2 088	1 912	4 000	0,9	0,9	0,9	109
Boucle Mouhou	11 497	11 675	23 172	5,0	5,6	5,3	98
Centre-Ouest	6 382	6 895	13 277	2,8	3,3	3,0	93
Centre-Nord	2 906	2 954	5 860	1,3	1,4	1,3	98
Centre-est	6 273	6 802	13 075	2,7	3,3	3,0	92
Est	5 854	5 129	10 983	2,6	2,5	2,5	114
Sahel	1 789	1 430	3 219	0,8	0,7	0,7	125
Nord	6 169	6 075	12 244	2,7	2,9	2,8	102
Total	228 925	208 544	437 469	100,0	100,0	100,0	110

Tableau 2.2 : Migrants durée-de-vie de 1 an et plus selon la région de destination (région de résidence au recensement) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL

Région de destination	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	48 114	78 756	126 870	13,4	16,4	15,1	61
Ouest	91 507	97 981	189 488	25,5	20,4	22,6	93
Sud-Ouest	12 069	12 694	24 763	3,4	2,6	2,9	95
Boucle Mouhou	73 442	90 455	163 897	20,4	18,8	19,5	81
Centre-Ouest	51 973	70 872	122 845	14,5	14,7	14,6	73
Centre-Nord	14 389	29 685	44 074	4,0	6,2	5,2	48
Centre-est	17 135	24 225	41 360	4,8	5,0	4,9	71
Est	27 017	28 554	55 571	7,5	5,9	6,6	95
Sahel	12 929	14 706	27 635	3,6	3,1	3,3	88
Nord	10 571	32 738	43 309	2,9	6,8	5,2	32
Total	359 146	480 666	839 812	100,0	100,0	100,0	75

ANNEXE 3 : ORIGINE DES MIGRANTS DUREE-DE-VIE SELON LA REGION ECONOMIQUE (REGION DE NAISSANCE) ET LE SEXE

*Tableau 3.1 : Migrants durée-de-vie selon l'origine (région de naissance) et le sexe - BURKINA FASO
– URBAIN*

Région de destination.	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	65 734	57 935	123 669	28,7	27,8	28,3	113
Ouest	27 689	26 629	54 318	12,1	12,8	12,4	104
Sud-Ouest	9 013	9 726	18 739	3,9	4,7	4,3	93
Boucle Mouhou	24 032	27 093	51 125	10,5	13,0	11,7	89
Centre-Ouest	22 187	19 649	41 836	9,7	9,4	9,6	113
Centre-Nord	16 078	12 022	28 100	7,0	5,8	6,4	134
Centre-est	16 815	15 601	32 416	7,3	7,5	7,4	108
Est	7 428	6 138	13 566	3,2	2,9	3,1	121
Sahel	5 324	4 552	9 876	2,3	2,2	2,3	117
Nord	30 040	25 005	55 045	13,1	12,0	12,6	120
N.D	4 585	4 194	8 779	2,0	2,0	2,0	109
Total	228 925	208 544	437 469	100,0	100,0	100,0	110

*Tableau 3.2 : Migrants durée-de-vie selon l'origine (région de naissance) et le sexe - BURKINA FASO
– RURAL*

Région de destination.	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	55 433	79 818	135 251	15,4	16,6	16,1	69
Ouest	27 726	30 681	58 407	7,7	6,4	7,0	90
Sud-Ouest	11 393	13 223	24 616	3,2	2,8	2,9	86
Boucle Mouhou	41 427	54 886	96 313	11,5	11,4	11,5	75
Centre-Ouest	32 012	49 896	81 908	8,9	10,4	9,8	64
Centre-Nord	56 172	70 693	126 865	15,6	14,7	15,1	79
Centre-est	16 249	22 883	39 132	4,5	4,8	4,7	71
Est	13 126	15 592	28 718	3,7	3,2	3,4	84
Sahel	21 584	24 169	45 753	6,0	5,0	5,4	89
Nord	79 196	112 838	192 034	22,1	23,5	22,9	70
N.D	4 828	5 987	10 815	1,3	1,2	1,3	81
Total	359 146	480 666	839 812	100,0	100,0	100,0	75

ANNEXE 4 : DESTINATION DES MIGRANTS ANCIENS SELON LA REGION DE PLANIFICATION (RESIDENCE AU RECENSEMENT) ET LE SEXE

*Tableau 4.1 : Migrants anciens selon la destination (région de recensement) et le sexe - BURKINA
FASO – URBAIN*

Région de destination	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	130 219	112 520	242 739	57,9	55,2	56,6	116
Ouest	52 278	49 488	101 766	23,3	24,3	23,7	106
Sud-Ouest	2 062	1 869	3 931	0,9	0,9	0,9	110
Boucle Mouhou	11 259	11 434	22 693	5,0	5,6	5,3	98
Centre-Ouest	6 355	6 758	13 113	2,8	3,3	3,1	94
Centre-Nord	2 885	2 855	5 740	1,3	1,4	1,3	101
Centre-est	6 135	6 588	12 723	2,7	3,2	3,0	93
Est	5 603	4 937	10 540	2,5	2,4	2,5	113
Sahel	1 777	1 357	3 134	0,8	0,7	0,7	131
Nord	6 183	5 973	12 156	2,8	2,9	2,8	104
Total	224 756	203 779	428 535	100,0	100,0	100,0	110

*Tableau 4.2 : Migrants anciens selon la destination (région de recensement) et le sexe - BURKINA
FASO – RURAL*

Région de destination	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	51 073	79 203	130 276	13,8	16,4	15,3	64
Ouest	89 581	95 647	185 228	24,2	19,9	21,7	94
Sud-Ouest	13 442	13 595	27 037	3,6	2,8	3,2	99
Boucle Mouhou	73 844	90 428	164 272	19,9	18,8	19,3	82
Centre-Ouest	53 702	71 282	124 984	14,5	14,8	14,7	75
Centre-Nord	16 558	30 290	46 848	4,5	6,3	5,5	55
Centre-est	18 851	25 174	44 025	5,1	5,2	5,2	75
Est	26 497	27 757	54 254	7,2	5,8	6,4	95
Sahel	13 192	14 362	27 554	3,6	3,0	3,2	92
Nord	13 814	33 896	47 710	3,7	7,0	5,6	41
Total	370 554	481 634	852 188	100,0	100,0	100,0	77

ANNEXE 5 : ORIGINE DES MIGRANTS ANCIENS SELON LA REGION DE PLANIFICATION (REGION DE NAISSANCE) ET LE SEXE

Tableau 5.1 : Migrants anciens de 1 an et plus selon l'origine (région de naissance) et le sexe -
BURKINA FASO – URBAIN

Région de destination.	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	65 778	57 847	123 625	29,3	28,4	28,8	114
Ouest	27 187	26 073	53 260	12,1	12,8	12,4	104
Sud-Ouest	8 740	9 333	18 073	3,9	4,6	4,2	94
Boucle Mouhou	23 591	26 334	49 925	10,5	12,9	11,7	90
Centre-Ouest	21 973	19 259	41 232	9,8	9,5	9,6	114
Centre-Nord	15 769	11 749	27 518	7,0	5,8	6,4	134
Centre-est	16 512	15 243	31 755	7,3	7,5	7,4	108
Est	7 247	5 970	13 217	3,2	2,9	3,1	121
Sahel	5 146	4 420	9 566	2,3	2,2	2,2	116
Nord	29 825	24 558	54 383	13,3	12,1	12,7	121
N.D	2 988	2 993	5 981	1,3	1,5	1,4	100
Total	224 756	203 779	428 535	100,0	100,0	100,0	110

Tableau 5.2 : Migrants anciens de 1 an et plus selon l'origine (région de naissance) et le sexe -
BURKINA FASO – RURAL

Région de destination.	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	57 851	80 165	138 016	15,6	16,6	16,2	72
Ouest	27 143	29 679	56 822	7,3	6,2	6,7	91
Sud-Ouest	13 045	14 436	27 481	3,5	3,0	3,2	90
BoucMouh	42 596	55 571	98 167	11,5	11,5	11,5	77
Centre-Ouest	34 557	51 167	85 724	9,3	10,6	10,1	68
Centre-Nord	58 029	70 873	128 902	15,7	14,7	15,1	82
Centre-est	18 263	24 075	42 338	4,9	5,0	5,0	76
Est	13 622	15 821	29 443	3,7	3,3	3,5	86
Sahel	22 080	23 953	46 033	6,0	5,0	5,4	92
Nord	82 001	113 449	195 450	22,1	23,6	22,9	72
N.D	1 367	2 445	3 812	0,4	0,5	0,4	56
Total	370 554	481 634	852 188	100,0	100,0	100,0	77

ANNEXE 6 : MIGRANTS RECENTS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE

Tableau 6.1 : Migrants internes récents de 1 an et plus selon l'âge et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
1-4	2 070	2 160	4 230	9,7	11,4	10,5	96
5-9	2 003	2 231	4 234	9,4	11,8	10,5	90
10-14	2 315	3 001	5 316	10,9	15,8	13,2	77
15-19	3 078	3 555	6 633	14,5	18,7	16,5	87
20-24	3 433	2 520	5 953	16,2	13,3	14,8	136
25-29	2 244	1 835	4 079	10,6	9,7	10,1	122
30-34	1 834	1 161	2 995	8,6	6,1	7,4	158
35-39	1 399	607	2 006	6,6	3,2	5,0	230
40-44	791	379	1 170	3,7	2,0	2,9	209
45-49	509	231	740	2,4	1,2	1,8	220
50-54	273	194	467	1,3	1,0	1,2	141
55-59	181	158	339	0,9	0,8	0,8	115
60-64	130	138	268	0,6	0,7	0,7	94
65-69	66	86	152	0,3	0,5	0,4	77
70-74	67	93	160	0,3	0,5	0,4	72
75-79	36	55	91	0,2	0,3	0,2	65
80 & +	57	101	158	0,3	0,5	0,4	56
N.D	747	470	1 217	3,5	2,5	3,0	159
Total	21 233	18 975	40 208	100,0	100,0	100,0	112

Tableau 6.2 : Migrants internes récents de 1 an et plus selon l'âge et le sexe - BURKINA FASO – RURAL

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
1-4	8 877	9 151	18 028	18,1	19,7	18,9	97
5-9	6 155	6 655	12 810	12,5	14,4	13,4	92
10-14	6 216	5 801	12 017	12,7	12,5	12,6	107
15-19	6 478	6 730	13 208	13,2	14,5	13,8	96
20-24	5 627	4 576	10 203	11,5	9,9	10,7	123
25-29	4 297	3 231	7 528	8,8	7,0	7,9	133
30-34	2 912	2 277	5 189	5,9	4,9	5,4	128
35-39	2 050	1 657	3 707	4,2	3,6	3,9	124
40-44	1 498	1 290	2 788	3,1	2,8	2,9	116
45-49	1 081	945	2 026	2,2	2,0	2,1	114
50-54	837	866	1 703	1,7	1,9	1,8	97
55-59	559	584	1 143	1,1	1,3	1,2	96
60-64	528	606	1 134	1,1	1,3	1,2	87
65-69	341	333	674	0,7	0,7	0,7	102
70-74	281	390	671	0,6	0,8	0,7	72
75-79	176	223	399	0,4	0,5	0,4	79
80 & +	181	323	504	0,4	0,7	0,5	56
N.D	1 009	712	1 721	2,1	1,5	1,8	142
Total	49 103	46 350	95 453	100,0	100,0	100,0	106

ANNEXE 7 : DESTINATION DES MIGRANTS RECENTS SELON LA REGION DE PLANIFICATION (REGION DE RESIDENCE AU RECENSEMENT) ET LE SEXE

Tableau 7.1 : Migrants internes récents de un an et plus selon la région de destination (lieu de recensement) et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN

Région de résidence en 1996	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	10 227	9 417	19 644	48,2	49,6	48,9	109
Ouest	3 909	3 565	7 474	18,4	18,8	18,6	110
Sud-Ouest	251	248	499	1,2	1,3	1,2	101
BoucMouh	1 132	1 041	2 173	5,3	5,5	5,4	109
Centre-Ouest	1 122	953	2 075	5,3	5,0	5,2	118
Centre-Nord	630	532	1 162	3,0	2,8	2,9	118
Centre-est	1 077	1 076	2 153	5,1	5,7	5,4	100
Est	1 027	805	1 832	4,8	4,2	4,6	128
Sahel	422	292	714	2,0	1,5	1,8	145
Nord	1 436	1 046	2 482	6,8	5,5	6,2	137
Total	21 233	18 975	40 208	100,0	100,0	100,0	112

Tableau 7.2 : Migrants internes récents de un an et plus selon la région de destination (lieu de recensement) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL

Région de résidence en 1996	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	7 953	7 511	15 464	16,2	16,2	16,2	106
Ouest	7 001	6 908	13 909	14,3	14,9	14,6	101
Sud-Ouest	2 662	2 469	5 131	5,4	5,3	5,4	108
BoucMouh	6 364	6 553	12 917	13,0	14,1	13,5	97
Centre-Ouest	5 431	5 164	10 595	11,1	11,1	11,1	105
Centre-Nord	3 798	3 300	7 098	7,7	7,1	7,4	115
Centre-est	3 102	2 945	6 047	6,3	6,4	6,3	105
Est	4 350	4 227	8 577	8,9	9,1	9,0	103
Sahel	4 407	3 820	8 227	9,0	8,2	8,6	115
Nord	4 035	3 453	7 488	8,2	7,4	7,8	117
Total	49 103	46 350	95 453	100,0	100,0	100,0	106

ANNEXE 8 : ORIGINE DES MIGRANTS RECENTS SELON LA REGION DE PLANIFICATION (REGION DE RESIDENCE EN 1995) ET LE SEXE

Tableau 8.1 : Migrants internes récents selon l'origine (région de naissance) et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN

Région de résidence en 1995	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	5 416	4 455	9 871	25,5	23,5	24,5	122
Ouest	3 365	2 894	6 259	15,8	15,3	15,6	116
Sud-Ouest	668	809	1 477	3,1	4,3	3,7	83
Boucle Mouhou	1 480	1 744	3 224	7,0	9,2	8,0	85
Centre-Ouest	1 321	1 237	2 558	6,2	6,5	6,4	107
Centre-Nord	976	777	1 753	4,6	4,1	4,4	126
Centre-est	1 156	1 111	2 267	5,4	5,9	5,6	104
Est	869	690	1 559	4,1	3,6	3,9	126
Sahel	879	646	1 525	4,1	3,4	3,8	136
Nord	1 368	1 350	2 718	6,4	7,1	6,8	101
N.D	3 735	3 262	6 997	17,6	17,2	17,4	115
Total	21 233	18 975	40 208	100,0	100,0	100,0	112

Tableau 8.2 : Migrants internes récents selon l'origine (région de naissance) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL

Rég Résid en 1995	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	10 866	8 084	18 950	22,1	17,4	19,9	134
Ouest	7 153	6 205	13 358	14,6	13,4	14,0	115
Sud-Ouest	1 369	1 327	2 696	2,8	2,9	2,8	103
BoucMouh	4 109	4 102	8 211	8,4	8,9	8,6	100
Centre-Ouest	2 639	2 834	5 473	5,4	6,1	5,7	93
Centre-Nord	2 733	3 149	5 882	5,6	6,8	6,2	87
Centre-est	1 720	1 655	3 375	3,5	3,6	3,5	104
Est	2 584	2 283	4 867	5,3	4,9	5,1	113
Sahel	2 778	2 526	5 304	5,7	5,4	5,6	110
Nord	2 775	3 153	5 928	5,7	6,8	6,2	88
N.D	10 377	11 032	21 409	21,1	23,8	22,4	94
Total	49 103	46 350	95 453	100,0	100,0	100,0	106

ANNEXE 9 : DESTINATION DES MIGRANTS INTERNES DE RETOUR SELON LA REGION DE PLANIFICATION

Tableau 9.1 : Migrants internes de retour de 1 an et plus selon la région de destination (région de recensement) et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN

Région de Destination	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	2050	1873	3923	47,5	51,0	49,1	109
Ouest	791	687	1478	18,3	18,7	18,5	115
Sud-Ouest	43	44	87	1,0	1,2	1,1	98
BoucMouh	212	203	415	4,9	5,5	5,2	104
Centre-Ouest	257	192	449	6,0	5,2	5,6	134
Centre-Nord	137	79	216	3,2	2,2	2,7	173
Centre-est	220	199	419	5,1	5,4	5,2	111
Est	134	112	246	3,1	3,1	3,1	120
Sahel	86	52	138	2,0	1,4	1,7	165
Nord	383	231	614	8,9	6,3	7,7	166
Total	4313	3672	7985	100,0	100,0	100	117

Tableau 9.2 : Migrants internes de retour de 1 an et plus selon la région de destination (région de recensement) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL

Région de destination.	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	3763	2714	6477	18,8	16,4	17,7	139
Ouest	1470	1438	2908	7,4	8,7	8	102
Sud-Ouest	1226	1151	2377	6,1	7,0	6,5	107
BoucMouh	2225	2274	4499	11,1	13,8	12,3	98
Centre-Ouest	2138	1711	3849	10,7	10,4	10,5	125
Centre-Nord	2194	1573	3767	11,0	9,5	10,3	139
Centre-est	1554	1305	2859	7,8	7,9	7,8	119
Est	1311	1312	2623	6,6	7,9	7,2	100
Sahel	1666	1443	3109	8,3	8,7	8,5	115
Nord	2439	1604	4043	12,2	9,7	11,1	152
Total	19986	16525	36511	100,0	100,0	100	121

ANNEXE 10 : MIGRANTS INTERNES DE RETOUR SELON LA REGION D'ORIGINE (REGION DE RESIDENCE EN 1995) ET LE SEXE

Tableau 10.1 : Migrants internes de retour âgés de 1 an et plus selon la région d'origine (région de résidence en 1995) et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN

Région de résidence en 1995.	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	967	725	1692	22,4	19,7	21,2	133
Ouest	579	492	1071	13,4	13,4	13,4	118
Sud-Ouest	98	78	176	2,3	2,1	2,2	126
Boucle Mouhoun	259	212	471	6,0	5,8	5,9	122
Centre-Ouest	243	177	420	5,6	4,8	5,3	137
Centre-Nord	171	121	292	4,0	3,3	3,7	141
Centre-est	146	136	282	3,4	3,7	3,5	107
Est	116	66	182	2,7	1,8	2,3	176
Sahel	130	81	211	3,0	2,2	2,6	160
Nord	206	168	374	4,8	4,6	4,7	123
N.D	1398	1416	2814	32,4	38,6	35,2	99
Total	4313	3672	7985	100,0	100,0	100	117

Tableau 10.2 : Migrants internes de retour âgés de 1 an et plus selon la région d'origine (région de résidence en 1995) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL

Résidence en 1995.	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Centre	4831	2667	7498	24,2	16,1	20,5	181
Ouest	2815	1992	4807	14,1	12,1	13,2	141
Sud-Ouest	413	394	807	2,1	2,4	2,2	105
BoucMouh	1235	988	2223	6,2	6,0	6,1	125
Centre-Ouest	882	747	1629	4,4	4,5	4,5	118
Centre-Nord	857	902	1759	4,3	5,5	4,8	95
Centre-est	642	406	1048	3,2	2,5	2,9	158
Est	696	589	1285	3,5	3,6	3,5	118
Sahel	563	425	988	2,8	2,6	2,7	132
Nord	830	757	1587	4,2	4,6	4,3	110
N.D	6222	6658	12880	31,1	40,3	35,3	93
Total	19986	16525	36511	100,0	100,0	100	121

ANNEXE 11 : ORIGINE DES MIGRANTS INTERNES RECENTS SELON LA PROVINCE (PROVINCE DE NAISSANCE) ET LE SEXE

Tableau 11.1 : Migrants internes récents selon l'origine (province de naissance) et le sexe - BURKINA
FASO – URBAIN

Origine	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Bam	326	230	556	1,5	1,2	1,4	142
Bazèga	586	548	1 134	2,8	2,9	2,8	107
Bougouriba	192	259	451	0,9	1,4	1,1	74
Boulgou	709	709	1 418	3,3	3,7	3,5	100
Boulkiemdé	899	727	1 626	4,2	3,8	4,0	124
Comoé	511	517	1 028	2,4	2,7	2,6	99
Ganzourgou	361	337	698	1,7	1,8	1,7	107
Gnagna	144	96	240	0,7	0,5	0,6	150
Gourma	1 615	1 476	3 091	7,6	7,8	7,7	109
Houet	2 316	2 169	4 485	10,9	11,4	11,2	107
Kadiogo	3 623	3 245	6 868	17,1	17,1	17,1	112
KénéDougou	274	237	511	1,3	1,2	1,3	116
Kossi	290	336	626	1,4	1,8	1,6	86
Kouritenga	439	377	816	2,1	2,0	2,0	116
Mouhoun	453	545	998	2,1	2,9	2,5	83
Nahouri	323	373	696	1,5	2,0	1,7	87
Namentenga	188	125	313	0,9	0,7	0,8	150
Oudalan	399	319	718	1,9	1,7	1,8	125
Ouhritenga	150	110	260	0,7	0,6	0,6	136
Passoré	684	470	1 154	3,2	2,5	2,9	146
Poni	301	293	594	1,4	1,5	1,5	103
Sanguié	313	308	621	1,5	1,6	1,5	102
Sanmatenga	553	382	935	2,6	2,0	2,3	145
Séno	257	174	431	1,2	0,9	1,1	148
Sissili	167	185	352	0,8	1,0	0,9	90
Soum	153	115	268	0,7	0,6	0,7	133
Sourou	374	451	825	1,8	2,4	2,1	83
Tapoa	157	111	268	0,7	0,6	0,7	141
Yatenga	788	747	1 535	3,7	3,9	3,8	105
Zoundwéogo	336	245	581	1,6	1,3	1,4	137
Balé	253	268	521	1,2	1,4	1,3	94
Banwa	97	94	191	0,5	0,5	0,5	103
Ioba	223	242	465	1,1	1,3	1,2	92
Komandjoari	12	8	20	0,1	0,0	0,0	150
Kompienga	32	41	73	0,2	0,2	0,2	78
Koulpelogo	152	89	241	0,7	0,5	0,6	171
Kourwéogo	174	130	304	0,8	0,7	0,8	134
Léraba	74	51	125	0,3	0,3	0,3	145
Loroum	83	55	138	0,4	0,3	0,3	151
Nayala	217	237	454	1,0	1,2	1,1	92
Noumbiel	43	26	69	0,2	0,1	0,2	165
Tuy	92	79	171	0,4	0,4	0,4	116
Yagha	20	15	35	0,1	0,1	0,1	133
Ziro	40	33	73	0,2	0,2	0,2	121
Zondoma	173	118	291	0,8	0,6	0,7	147
N.D	1 667	1 273	2 940	7,9	6,7	7,3	131
Total	21 233	18 975	40 208	100,0	100,0	100,0	112

Tableau 11.2 : Migrants internes récents selon l'origine (province de naissance) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL

Origine	Masculin	Féminin	Total	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)	Rm (%)
Bam	1 084	1 032	2 116	2,2	2,2	2,2	105
Bazèga	956	876	1 832	1,9	1,9	1,9	109
Bougouriba	829	683	1 512	1,7	1,5	1,6	121
Boulgou	1 213	1 249	2 462	2,5	2,7	2,6	97
Boulkiemdé	2 009	1 914	3 923	4,1	4,1	4,1	105
Comoé	1 585	1 726	3 311	3,2	3,7	3,5	92
Ganzourgou	1 649	1 075	2 724	3,4	2,3	2,9	153
Gnagna	863	867	1 730	1,8	1,9	1,8	100
Gourma	3 403	3 017	6 420	6,9	6,5	6,7	113
Houet	2 311	2 249	4 560	4,7	4,9	4,8	103
Kadiogo	3 035	2 889	5 924	6,2	6,2	6,2	105
Kénédougou	598	553	1 151	1,2	1,2	1,2	108
Kossi	765	780	1 545	1,6	1,7	1,6	98
Kouritenga	1 054	937	1 991	2,1	2,0	2,1	112
Mouhoun	1 022	1 173	2 195	2,1	2,5	2,3	87
Nahouri	405	399	804	0,8	0,9	0,8	102
Namentenga	1 172	1 090	2 262	2,4	2,4	2,4	108
Oudalan	1 086	1 011	2 097	2,2	2,2	2,2	107
Oubritenga	971	881	1 852	2,0	1,9	1,9	110
Passoré	1 589	1 380	2 969	3,2	3,0	3,1	115
Poni	628	537	1 165	1,3	1,2	1,2	117
Sanguié	741	663	1 404	1,5	1,4	1,5	112
Sanmatenga	2 246	1 969	4 215	4,6	4,2	4,4	114
Séno	1 375	1 214	2 589	2,8	2,6	2,7	113
Sissili	579	630	1 209	1,2	1,4	1,3	92
Soum	1 297	1 193	2 490	2,6	2,6	2,6	109
Sourou	860	841	1 701	1,8	1,8	1,8	102
Tapoa	430	379	809	0,9	0,8	0,8	113
Yatenga	2 068	1 923	3 991	4,2	4,1	4,2	108
Zoundwéogo	600	427	1 027	1,2	0,9	1,1	141
Balé	1 115	1 196	2 311	2,3	2,6	2,4	93
Banwa	579	584	1 163	1,2	1,3	1,2	99
Ioba	674	711	1 385	1,4	1,5	1,5	95
Komandjoari	140	140	280	0,3	0,3	0,3	100
Kompienga	64	82	146	0,1	0,2	0,2	78
Koulpelogo	467	409	876	1,0	0,9	0,9	114
Kourwéogo	606	629	1 235	1,2	1,4	1,3	96
Léraba	399	408	807	0,8	0,9	0,8	98
Loroum	620	470	1 090	1,3	1,0	1,1	132
Nayala	566	632	1 198	1,2	1,4	1,3	90
Noumbiel	94	98	192	0,2	0,2	0,2	96
Tuy	358	478	836	0,7	1,0	0,9	75
Yagha	307	298	605	0,6	0,6	0,6	103
Ziro	567	483	1 050	1,2	1,0	1,1	117
Zondoma	607	576	1 183	1,2	1,2	1,2	105
N.D	3 517	3 599	7 116	7,2	7,8	7,5	98
Total	49 103	46 350	95 453	100,0	100,0	100,0	106

Tableau 12.1 : Bilan des échanges migratoires entre les provinces et l'étranger

Province	Résidents	Immigrés		Emigrés		Solde	Imi/totimig	Emig/totemig
	Effectif	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	%
Bam	211551	587	0,3	2 156	1,0	-1569	1,4	1,8
Bazèga	213824	603	0,3	2 644	1,2	-2041	1,4	2,2
Bougouriba	76498	454	0,6	1 920	2,5	-1466	1,1	1,6
Boulgou	415583	1843	0,4	6 855	1,6	-5012	4,4	5,6
Boulkiemdé	421302	2900	0,7	6 688	1,6	-3788	7,0	5,5
Comoé	241376	1207	0,5	3 161	1,3	-1954	2,9	2,6
Ganzourgou	256921	816	0,3	2 714	1,1	-1898	2,0	2,2
Gnagna	307372	311	0,1	1 618	0,5	-1307	0,7	1,3
Gourma	220116	648	0,3	2 442	1,1	-1794	1,6	2,0
Houet	672114	2594	0,4	4 410	0,7	-1816	6,2	3,6
Kadiogo	941894	5748	0,6	4 955	0,5	793	13,8	4,1
KénéDougou	198541	828	0,4	1 472	0,7	-644	2,0	1,2
Kossi	230693	836	0,4	1 663	0,7	-827	2,0	1,4
Kouritenga	250117	1292	0,5	3 291	1,3	-1999	3,1	2,7
Mouhoun	235391	640	0,3	2 002	0,9	-1362	1,5	1,6
Nahouri	119739	533	0,4	1 913	1,6	-1380	1,3	1,6
Namentenga	252738	438	0,2	4 112	1,6	-3674	1,1	3,4
Oubritenga	197237	644	0,3	1 806	0,9	-1162	1,5	1,5
Oudalan	137160	596	0,4	2 981	2,2	-2385	1,4	2,4
Passoré	271864	1462	0,5	5 184	1,9	-3722	3,5	4,3
Poni	195900	1263	0,6	5 044	2,6	-3781	3,0	4,1
Sanguié	249583	1702	0,7	3 842	1,5	-2140	4,1	3,2
Sanmatenga	464032	1337	0,3	5 802	1,3	-4465	3,2	4,8
Séno	201760	409	0,2	2 434	1,2	-2025	1,0	2,0
Sissili	153434	608	0,4	2 699	1,8	-2091	1,5	2,2
Soum	252993	371	0,1	1 788	0,7	-1417	0,9	1,5
Sourou	188512	599	0,3	2 275	1,2	-1676	1,4	1,9
Tapoa	234968	647	0,3	1 286	0,5	-639	1,6	1,1
Yatenga	444563	2534	0,6	6 979	1,6	-4445	6,1	5,7
Zoundwéogo	197133	819	0,4	2 237	1,1	-1418	2,0	1,8
Balé	168170	717	0,4	2 265	1,3	-1548	1,7	1,9
Banwa	215297	487	0,2	1 893	0,9	-1406	1,2	1,6
Ioba	161484	693	0,4	2 418	1,5	-1725	1,7	2,0
Komandjoari	50484	29	0,1	154	0,3	-125	0,1	0,1
Kompienga	40766	298	0,7	306	0,8	-8	0,7	0,3
Koulpélogo	187399	573	0,3	2 187	1,2	-1614	1,4	1,8
Kourwéogo	117996	800	0,7	2 573	2,2	-1773	1,9	2,1
Léraba	92927	382	0,4	1 379	1,5	-997	0,9	1,1
Loroum	111339	415	0,4	1 777	1,6	-1362	1,0	1,5
Nayala	136393	415	0,3	1 451	1,1	-1036	1,0	1,2
Noumbiel	51431	228	0,4	1 249	2,4	-1021	0,5	1,0
Tuy	160722	258	0,2	3 349	2,1	-3091	0,6	2,7
Yagha	116419	287	0,2	333	0,3	-46	0,7	0,3
Ziro	119219	337	0,3	997	0,8	-660	0,8	0,8
Zandoma	127654	500	0,4	1 227	1,0	-727	1,2	1,0
Total	10312609	41688	0,4	121931	1,2	-80243	100	

AVANT PROPOS

L'analyse des résultats définitifs du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH'96) du Burkina Faso fait l'objet de cette publication. Après la parution des résultats provisoires et d'un certain nombre de documents tels que les résultats définitifs par province, département et commune et le fichier des villages du Burkina Faso, le Ministère de l'Économie et des Finances a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs la synthèse des principales informations relatives à l'état et au mouvement de la population du Burkina Faso.

Cet important document est le fruit de la collaboration entre l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) et différentes structures de plusieurs départements ministériels du Burkina Faso en charge de l'Éducation, de la Santé, de l'Action sociale, des Infrastructures et Équipement, de l'Emploi, etc. Il a bénéficié aussi de la contribution de personnes ressources travaillant dans des organismes nationaux et internationaux.

Nul n'ignore aujourd'hui l'importance des données statistiques et plus particulièrement des informations fournies par le recensement pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des plans et programmes de développement. Cette opération statistique d'envergure nationale constitue une source irremplaçable pour la connaissance au niveau géographique le plus fin des caractéristiques économiques, sociales et culturelles de la population. C'est également une opération très lourde qui mobilise des ressources humaines, matérielles et financières considérables. De ce point de vue, il est impératif que les efforts soient poursuivis d'une part pour tirer les meilleurs enseignements possibles des données fournies par le recensement et d'autre part pour assurer sa réalisation dans les périodes de temps requises (tous les dix ans) afin de mettre rapidement à la disposition des utilisateurs les données traitées et analysées.

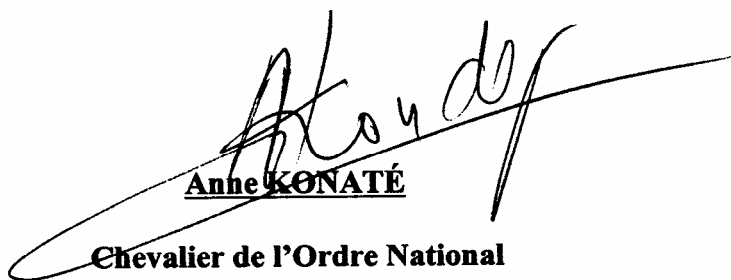
La réalisation du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso et les analyses qui en sont issues sont le résultat d'une collaboration fructueuse entre différents partenaires nationaux et non nationaux. Il a bénéficié du soutien et de l'appui technique et administratif d'autorités et d'institutions publiques et privées, nationales et internationales. Aussi, je saisis cette occasion pour exprimer ma reconnaissance à tous les acteurs qui ont contribué à quelque niveau que ce soit à la réussite de cette importante opération.

Ainsi, mes remerciements s'adressent :

- à l'ensemble de la population burkinabè pour sa disponibilité et l'accueil réservé au personnel de terrain ;
- aux responsables administratifs et politiques ainsi qu'aux autorités morales des provinces, départements et villages du Burkina Faso pour le soutien et l'appui au personnel du recensement ;
- au comité national du recensement et à l'organe d'exécution technique qu'est l'INSD, qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de l'opération ;
- aux cadres nationaux et non nationaux de diverses institutions qui ont participé à l'analyse des données, aux commentaires et à la relecture des drafts des analystes.

Je voudrais exprimer mes vifs remerciements en particulier aux partenaires du Burkina Faso dans la coopération multilatérale et bilatérale au développement, notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), l'Union Européenne et la Banque Africaine de Développement (BAD) pour leur appui financier, matériel et technique déterminant pour la collecte, le traitement, l'analyse et la publication des résultats du recensement.

Le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre,
Chargé du Développement Économique


Anne KONATÉ
Chevalier de l'Ordre National

INTRODUCTION

Le troisième recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso a eu lieu du 10 au 20 décembre 1996. Les deux premiers ont été réalisés respectivement en décembre 1975 et décembre 1985. En plus du dénombrement de la population comme cela a été fait avec les deux précédents, celui-ci s'est intéressé aux caractéristiques des habitations de la population.

Cette importante opération conduite par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie a bénéficié de l'appui financier et matériel d'organismes du système des Nations Unies (FNUAP, PNUD et UNICEF), de l'Union Européenne et de la Banque Africaine de Développement.

La réalisation du recensement a été possible grâce à la participation et à l'appui technique d'un grand nombre d'acteurs. Aussi bien des cadres nationaux d'organismes publics et privés que de partenaires étrangers ont contribué à son succès, depuis sa préparation dans le cadre du séminaire des utilisateurs en mai 1994, jusqu'à l'atelier de validation de l'analyse des résultats en mars 2000.

L'analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996 (RGPH'96) a été réalisée par des cadres nationaux de l'INSD et de différents départements ministériels. Les aspects relatifs à la méthodologie, à l'organisation et au traitement des données ne sont pas abordés dans cette analyse. Ils font l'objet d'autres publications. L'analyse concerne l'état et le mouvement de la population. Elle est présentée en quatre parties réparties en deux volumes :

Volume I :

1^{ère} partie : Structure par sexe et par âge et répartition spatiale de la population

- Chapitre 1 : Méthodologie et Évaluation des données du recensement
- Chapitre 2 : Structure par sexe et par âge
- Chapitre 3 : Répartition spatiale

2^{ème} partie : Activités économiques et caractéristiques socioculturelles de la population

- Chapitre 4 : Population active et activités économiques
- Chapitre 5 : Alphabétisation, scolarisation et instruction
- Chapitre 6 : Population des Personnes Handicapées
- Chapitre 7 : Femmes, Enfants, Adolescents

3^{ème} partie : Données collectives

- Chapitre 8 : Ménages et habitations

Volume II :

4^{ème} partie : Les phénomènes démographiques

- Chapitre 9 : Nuptialité
- Chapitre 10 : Fécondité
- Chapitre 11 : Mortalité
- Chapitre 12 : Migrations

SOMMAIRE

Pages

CHAPITRE 9 : NUPTIALITE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
INTRODUCTION.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
I. ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.1 SITUATION MATRIMONIALE DANS L'ENSEMBLE DU PAYS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.2 SITUATION MATRIMONIALE PAR MILIEU DE RESIDENCE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.3 SITUATION MATRIMONIALE A OUAGADOUGOU ET A BOBO-DIOULASSO.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.4 SITUATION MATRIMONIALE DANS LES AUTRES VILLES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.5 SITUATION MATRIMONIALE DANS LES REGIONS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.6 SITUATION MATRIMONIALE PAR AGE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.6.1 Ensemble du pays.....	Erreur ! Signet non défini.
1.6.2 Situation matrimoniale selon l'âge et le milieu de résidence.....	Erreur ! Signet non défini.
1.6.3 Situation matrimoniale selon l'âge à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso	Erreur ! Signet non défini.
1.6.4 Situation matrimoniale selon l'âge dans les autres villes.....	Erreur ! Signet non défini.
1.7 ÉVOLUTION DE L'ETAT MATRIMONIAL DEPUIS 1975.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.8 ANALYSE DIFFERENTIELLE SELON LES CRITERES SOCIO-ECONOMIQUES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.8.1 Justification du choix des critères.....	Erreur ! Signet non défini.
1.8.2 Situation matrimoniale et statut d'occupation	Erreur ! Signet non défini.
1.8.3 Situation matrimoniale et situation dans l'occupation principale.....	Erreur ! Signet non défini.
1.8.4 Situation matrimoniale et niveau d'instruction.....	Erreur ! Signet non défini.
1.8.5 Situation matrimoniale et religion.....	Erreur ! Signet non défini.
1.9 LA POLYGAMIE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.9.1 Données globales.....	Erreur ! Signet non défini.
1.9.2 La polygamie à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans les autres villes.....	Erreur ! Signet non défini.
1.9.3 La polygamie dans les provinces.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 1 : taux de polygamie des hommes par province.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 2 : Pourcentage des femmes mariées en situation de polygamie, par province	Erreur ! Signet non défini.
1.9.4 La polygamie selon l'âge	Erreur ! Signet non défini.
1.9.5 Évolution de la polygamie.....	Erreur ! Signet non défini.
CONCLUSION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
II. NUPTIALITE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.1. TABLE DE NUPTIALITE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.1.1. Intensité de la nuptialité.....	Erreur ! Signet non défini.
2.1.2. Calendrier de la nuptialité.....	Erreur ! Signet non défini.
2.2. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICES DEPUIS 1975	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.3. ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA NUPTIALITE SELON LES CRITERES SOCIO-ECONOMIQUES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.3.1. Niveau d'instruction	Erreur ! Signet non défini.
2.3.2. Situation dans l'occupation principale.....	Erreur ! Signet non défini.
2.3.3. Statut d'occupation	Erreur ! Signet non défini.
2.4. NUPTIALITE ET RELIGION.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.4.1 Âge moyen au premier mariage	Erreur ! Signet non défini.
2.4.2 Célibat définitif.....	Erreur ! Signet non défini.
2.5. NUPTIALITE SELON LES REGIONS DE PLANIFICATION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.5.1. Âge moyen au premier mariage	Erreur ! Signet non défini.
2.5.2. Le célibat définitif.....	Erreur ! Signet non défini.

2.6. NUPTIALITE SELON LES PROVINCES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.6.1. Âge moyen au premier mariage	Erreur ! Signet non défini.
2.6.2. Célibat définitif	Erreur ! Signet non défini.
CONCLUSION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
BIBLIOGRAPHIE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE 1 TABLEAUX SUR L'ETAT MATRIMONIALE	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE 2 ÉVALUATION DES DONNEES SUR LA NUPTIALITE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE 3 METHODE DE CALCUL DE L'AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE 4 TABLE DE NUPTIALITE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
 CHAPITRE 10 FECONDITE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
INTRODUCTION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CONCEPTS ET DEFINITIONS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
I - NATALITE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
II – NIVEAU, STRUCTURE ET TENDANCE DE LA FECONDITE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.1. NIVEAU GLOBAL	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.2. STRUCTURE PAR AGE DE LA FECONDITE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.3. CALENDRIER ET INTENSITE DE LA FECONDITE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.3.1. Calendrier de la fécondité	Erreur ! Signet non défini.
2.3.2. Intensité de la fécondité	Erreur ! Signet non défini.
2.3.3. Fécondité et reproduction.....	Erreur ! Signet non défini.
2.4. EVOLUTION DE LA FECONDITE DEPUIS 1960	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.4.1. Evolution du niveau de la fécondité	Erreur ! Signet non défini.
2.4.2. Evolution de la structure de la fécondité.....	Erreur ! Signet non défini.
2.5. LA FECONDITE DES JEUNES FILLES DE 12-24 ANS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
III. FECONDITE DIFFERENTIELLE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.1. FECONDITE ET SITUATION MATRIMONIALE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.2. FECONDITE ET NIVEAU D'INSTRUCTION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.3. FECONDITE ET STATUT D'OCCUPATION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.4. FECONDITE ET GROUPE SOCIO-PROFESSIONNEL	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.5. FECONDITE ET RELIGION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
IV. INFECNDITE PRIMAIRE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.1 NIVEAU GLOBAL	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.2 STRUCTURE PAR AGE DE L'INFECNDITE PRIMAIRE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.3 VARIATION GEOGRAPHIQUE DE L'INFECNDITE PRIMAIRE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CONCLUSION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
BIBLIOGRAPHIE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
 CHAPITRE 11 MORTALITE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
INTRODUCTION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.2.1 - MORTALITE GENERALE	Erreur ! Signet non défini.

5.2.2 - MORTALITE DANS L'ENFANCE	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
5.2.3 - EVOLUTION DE LA MORTALITE	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
5.2.4 - ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA MORTALITE INFANTILE	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
CONCLUSION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE 1 : LES TABLES DE MORTALITE PAR GROUPE D'AGES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE 2 : LES QUOTIENTS DE MORTALITE INFANTILE DE ZERO A CINQ ANS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE N°3 : LES QUOTIENTS DE MORTALITE JUVENILE PAR PROVINCE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

CHAPITRE 12: MIGRATIONS..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

I . IMPORTANCE ET INTERET DU THEME ET CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES ... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

1.1. IMPORTANCE ET INTERET DU THEME	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.2. CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.2.1. Définition de concepts	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.2.2. Typologie des migrations.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.2.3. Statut migratoire de la population	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.2.4. Limites du travail.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.2.5. Plan du travail.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>

II . MIGRATIONS INTERNES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.1. MIGRANTS DUREE-DE-VIE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.1.1. Volume	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.1.2. Structure par sexe et par âge des émigrants internes.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.1.3. Zones de destination des migrants internes durée-de-vie	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.1.4. Zones d'origine des migrants internes durée-de-vie.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.2. MIGRATIONS INTERNES ANCIENNES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.2.1. Volume des migrations internes anciennes.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.2.2. Zones de destination des migrants internes anciens.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.2.3. Zones d'origine des migrants internes anciens.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.3. MIGRATIONS INTERNES RECENTES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.3.1. Volume global des migrants internes récents.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.3.2. Structure par âge et sexe des migrants internes récents	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.3.3. Zones de destination des migrants internes récents.	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.3.4. Zones d'origine des migrants internes récents.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.4. MIGRATIONS INTERNES DE RETOUR.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.4.1. Volume des migrants internes de retour.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2. 4. 2. Zones de destination des migrants internes de retour.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2. 4. 3. Zones d'origine des migrants internes de retour.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2. 5. FLUX MIGRATOIRES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2. 5. 1. Aperçu du phénomène	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2. 5. 2. Flux de migrations durée-de-vie	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2. 5. 3. Flux des migrations internes récentes	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.6. PROFESSIONS DES MIGRANTS ET NON MIGRANTS.....	2

III . MIGRATIONS INTERNATIONALES **3**

3. 1. MIGRATIONS INTERNATIONALES DUREE-DE-VIE	3
3. 1. 1. Données globales.....	3
3. 1. 2. Origine et destination des immigrants durée-de-vie	4

3. 1. 3. <i>Origine des émigrés durée-de-vie</i>	5
3. 2. MIGRATIONS INTERNATIONALES ANCIENNES.....	7
3. 2. 1. <i>Données globales</i>	7
3. 2. 2. <i>Provenance des immigrants anciens</i>	7
3. 3. MIGRATIONS INTERNATIONALES RECENTES.....	8
3. 3. 1. <i>Données globales</i>	8
3. 3. 2. <i>Structure par âge et sexe des migrants internationaux récents</i>	9
3. 3. 3. <i>Provenance et destination des immigrés internationaux récents</i>	9
3. 3. 4. <i>Structure par nationalité et statut d'occupation des immigrés récents</i>	11
3. 4. ETRANGERS VIVANT AU BURKINA	12
3. 4. 1. <i>Volume de la population étrangère vivant au Burkina</i>	12
3. 4. 2. <i>Structure par nationalité et sexe des étrangers</i>	12
3. 5. BILAN DES MIGRATIONS INTERNATIONALES	13
3. 5. 1. <i>Bilan global</i>	13
3. 5. 2. <i>Évolution des émigrations de 1985 à 1996</i>	13
IV . TENDANCES DOMINANTES	14
4. 1. CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DES MIGRATIONS INTERNES	14
4. 2. <i>Comparaisons entre migrations internes et migrations internationales</i>	15
ANNEXES	16
ANNEXE 1 : MIGRANTS DUREE-DE-VIE SELON LE GROUPE D'AGES ET LE SEXE	17
ANNEXE 2 : DESTINATION DES MIGRANTS DUREE-DE-VIE SELON LA REGION ECONOMIQUE (REGION DE RESIDENCE AU RECENSEMENT) ET LE SEXE	18
ANNEXE 3 : ORIGINE DES MIGRANTS DUREE-DE-VIE SELON LA REGION ECONOMIQUE (REGION DE NAISSANCE) ET LE SEXE ..	19
ANNEXE 4 : DESTINATION DES MIGRANTS ANCIENS SELON LA REGION DE PLANIFICATION (RESIDENCE AU RECENSEMENT) ET LE SEXE	20
ANNEXE 5 : ORIGINE DES MIGRANTS ANCIENS SELON LA REGION DE PLANIFICATION (REGION DE NAISSANCE) ET LE SEXE ...	21
ANNEXE 6 : MIGRANTS RECENTS SELON LE GROUPE D'AGE ET LE SEXE	22
ANNEXE 7 : DESTINATION DES MIGRANTS RECENTS SELON LA REGION DE PLANIFICATION (REGION DE RESIDENCE AU RECENSEMENT) ET LE SEXE	23
ANNEXE 8 : ORIGINE DES MIGRANTS RECENTS SELON LA REGION DE PLANIFICATION (REGION DE RESIDENCE EN 1995) ET LE SEXE	24
ANNEXE 9 : DESTINATION DES MIGRANTS INTERNES DE RETOUR SELON LA REGION DE PLANIFICATION	25
ANNEXE 10 : MIGRANTS INTERNES DE RETOUR SELON LA REGION D'ORIGINE (REGION DE RESIDENCE EN 1995) ET LE SEXE	26
ANNEXE 11 : ORIGINE DES MIGRANTS INTERNES RECENTS SELON LA PROVINCE (PROVINCE DE NAISSANCE) ET LE SEXE	27

LISTE DES TABLEAUX

Pages

CHAPITRE 9 : NUPTIALITE

Tableau 1 : Répartition de la population RESIDENTE DE 12 ANS ET PLUS selon la situation matrimoniale et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2 : Rapport de masculinité par situation matrimoniale selon le milieu de résidence ...	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3 : Évolution de l'état matrimonial de 1975 à 1996.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5 : Age moyen (en années) des hommes mariés selon le milieu de résidence et le type de mariage	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6 : Évolution de quelques caractéristiques de la polygamie de 1975 à 1996 au Burkina.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 7 : Tables de nuptialité, pour chacun des deux sexes.	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 8 : Célibat définitif des hommes et des femmes.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 9 : Âges moyens et médians au premier mariage des hommes et des femmes selon le milieu de résidence.	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10 : Evolution de l'âge moyen et du célibat définitif des hommes et les femmes de 1975 à 1996.	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 11 : Age moyen au premier mariage et célibat définitif des hommes selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 12 : Age moyen au premier mariage et célibat définitif des femmes selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 13 : Âge moyen au premier mariage et célibat définitif des hommes et des femmes selon l'occupation principale	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 14 : Âge moyen et célibat définitif des hommes et des femmes selon le statut d'occupation	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 15 : Âges moyens et célibat définitif selon la religion.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 16 : Âge moyen et célibat définitif des hommes et des femmes par région économique	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A1 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l' état matrimonial et le sexe par milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A2 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge	Erreur ! Signet non défini.
et l' état matrimonial par sexe. Ensemble Burkina	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A3 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l' état matrimonial en milieu urbain par sexe.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A4 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l' état matrimonial en milieu rural par sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A5 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l' état matrimonial par sexe. Ville de Ouagadougou	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A6 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l' état matrimonial par sexe. Ville de Bobo-Dioulasso	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A7 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon l'âge et l' état matrimonial par sexe. Ensemble Autres villes du Burkina	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A8 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la région de planification et l'état matrimonial par sexe.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A9 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et le statut d'occupation par sexe.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A10 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et la situation dans l'occupation par sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A11 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et le niveau d'instruction par sexe.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A12 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et le niveau d'instruction par sexe.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A13 : Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale et la religion par sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A14 : Nombre de mariés polygames et taux de polygamie selon le milieu de résidence et le sexe	Erreur ! Signet non défini.

Tableau A15 : Principaux indices de polygamie à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et les autres villes	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A16 : Population masculine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses. Ensemble Burkina Faso	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A17: Population féminine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses du mari.	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A18 : Population féminine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses du mari	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A19 : Population masculine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses par milieu de résidence..	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A20 : Population féminine mariée selon l'âge et le nombre d'épouses du mari par milieu de résidence ...	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A21 : Proportion (%) des personnes vivant en régime de polygamie parmi les mariées selon la province et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau I : Table de Nuptialité des hommes en 1996, ensemble du pays	Erreur ! Signet non défini.
Tableau II : Table de nuptialité des femmes en 1996 ensemble du pays	Erreur ! Signet non défini.
Tableau III : Table de Nuptialité des hommes en zone urbaine et zone rurale en 1996	Erreur ! Signet non défini.
Tableau IV : Table de nuptialité des femmes en zone urbaine et rurale en 1996	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V : Table de nuptialité des hommes actifs en 1996 Burkina Faso.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau VI : Table de nuptialité des femmes actives 1996 Burkina Faso.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau VII : Table de nuptialité des hommes actifs en zone urbaine et rurale 1996.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau VIII : Table de nuptialité des femmes actives en zone urbaine et rurale en 1996	Erreur ! Signet non défini.
Tableau IX : Table de nuptialité des hommes à Ouagadougou Bobo-Dioulasso et autres villes en 1996 ...	Erreur ! Signet non défini.
Tableau X : Table de nuptialité des femmes à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et autres villes	Erreur ! Signet non défini.
Tableau XI : Table de nuptialité des hommes selon le niveau d'instruction en 1996 Ensemble du Pays	Erreur ! Signet non défini.
Tableau XII : Table de nuptialité des femmes selon le niveau d'instruction en 1996 Ensemble du pays.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau XIII : Table de nuptialité des hommes selon la situation dans l'occupation principale en 1996 Ensemble du pays	Erreur ! Signet non défini.
Tableau XIV : Table de nuptialité des femmes selon la situation dans l'occupation principale en 1996 - Ensemble du pays	Erreur ! Signet non défini.
Table XV : Table de nuptialité des hommes selon le statut d'occupation en 1996 Ensemble du pays.	Erreur ! Signet non défini.
Tableau XVI : Table de nuptialité des femmes selon le statut d'occupation en 1996 Ensemble du pays	Erreur ! Signet non défini.

CHAPITRE 10 : FECONDITE

Tableau 1: Niveau de natalité selon le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2 : Taux bruts de natalité observé et standardisé des provinces du Burkina	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3 : Indices de fécondité des provinces	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4 : Niveau et structure de la fécondité en milieu urbain.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5: Evolution de quelques indices de fécondité au Burkina	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6: Tendance de la fécondité selon le milieu de résidence.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 7: Indices de fécondité de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso en 1985 et 1996	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 8: Indices de fécondité des provinces en 1985 et 1996	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 9: Evolution des taux (‰) de fécondité de 1960 à 1996.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10 : Parité moyenne selon l'âge et la région de planification	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 11: Taux de fécondité (‰) selon la situation matrimoniale des femmes	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 12: Taux de fécondité (‰) selon le niveau d'instruction.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 13 : Taux de fécondité (‰) selon le statut d'occupation.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 14 : Indice synthétique de fécondité selon le statut d'occupation et le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 15: Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges selon le groupe professionnel des femmes.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 16: Taux de fécondité (‰) selon la religion des femmes	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 17: Taux de fécondité selon la religion et le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.

Tableau 18: Proportion (%) de femmes infécondes selon le groupe d'âges et le milieu de résidence .	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A.2: Taux de fécondité (‰) selon le groupe d'âges par région de planification	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A.4: Evolution des taux de fécondité à Ouaga et Bobo	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A.5: Taux de fécondité (‰) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction en milieu urbain	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A.6: Taux de fécondité (‰) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction en milieu rural..	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A.7: Taux de fécondité (‰) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction à Ouagadougou	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A.8: Taux de fécondité (‰) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction à Bobo-Dioulasso ...	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A.9: Taux de fécondité (‰) selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction dans l'ensemble des autres villes	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A.10: Taux de fécondité (‰) selon le groupe d'âges et le groupe professionnel en milieu urbain .	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A.11: Taux de fécondité (‰) selon le groupe d'âges et le groupe professionnel en milieu rural....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau A.12 : proportion (%) de femmes âgées de 45-49 ans infécondes par province	Erreur ! Signet non défini.

CHAPITRE 11 : MORTALITE

Tableau 1 : Taux bruts de mortalité (‰) selon le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2 : Taux bruts de mortalité (‰) par Région économique.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3 : Taux comparatifs de mortalité (‰) par région économique	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4 : Taux Comparatifs de Mortalité (‰) par province	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5 : Espérances de vie à la naissance (en années) par milieu de résidence.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6 : Taux et quotients de mortalité infantile (en ‰).....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 7 : Quotients de mortalité infantile (‰) au niveau des villes.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 8 : Quotients de mortalité infantile (‰) selon la région	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 9 : Quotients de mortalité infantile par province (en ‰)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10 : Quotients de mortalité juvénile (4q1 en ‰)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 11 : Quotients de mortalité juvénile par région économique (‰)	Erreur ! Signet non défini.
.Tableau 13 : Quotients de mortalité infanto-juvénile (5q0 en ‰)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 14 : Quotients de mortalité infanto-juvénile selon les régions	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 15 : Quotients de mortalité infanto-juvénile par province (en ‰)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 16 : Evolution du taux brut de mortalité (Ensemble du pays)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 17 : Evolution du niveau de mortalité selon le milieu de résidence (Urbain / rural)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 18 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance de 1960 à 1996.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 19 : Evolution de l'espérance de vie selon le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 20 : Evolution du niveau de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 21: Indices de mortalité infantile selon le niveau d'instruction de la mère	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 22 : Indices de mortalité infantile selon le statut d'occupation de la mère ...	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 23 : Indices de mortalité infantile selon l'état matrimonial de la mère	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 24 : Indices de mortalité infantile selon le mode d'approvisionnement en eau de boisson	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 25 : Indices de mortalité infantile selon le mode d'évacuation des eaux usées	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 23 : Indices de mortalité infantile selon le type d'aisance.....	Erreur ! Signet non défini.
TABLE DE MORTALITE DU BURKINA EN 1996 (HOMMES +FEMMES)	Erreur ! Signet non défini.
TABLE DE MORTALITE DES FEMMES AU BURKINA EN 1996.....	Erreur ! Signet non défini.
TABLE DE MORTALITE MASCULINE AU BURKINA EN 1996.....	Erreur ! Signet non défini.
TABLE DE MORTALITE DU MILIEU RURAL EN 1996 (HOMMES+FEMMES)	Erreur ! Signet non défini.
TABLE DE MORTALITE FEMININE DU MILIEU RURAL EN 1996	Erreur ! Signet non défini.
TABLE DE MORTALITE MASCULINE DU MILIEU RURAL EN 1996	Erreur ! Signet non défini.
TABLE DE MORTALITE DU MILIEU URBAIN DU BURKINA EN 1996 (HOMMES+FEMMES)	Erreur ! Signet non défini.
TABLE DE MORTALITE FEMININE DU MILIEU URBAIN EN 1996.....	Erreur ! Signet non défini.
TABLE DE MORTALITE MASCULINE DU MILIEU URBAIN EN 1996.....	Erreur ! Signet non défini.

CHAPITRE 12 : MIGRATION

Tableau 1: Statut migratoire de la population âgée de 1 an et plus par sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2 : Migrants internes durée-de-vie selon le sexe et l'âge	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3 : Migrants internes durée-de-vie selon le milieu de destination	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4 : Migrants internes durée-de-vie de 1 an et plus selon la région de destination (région de résidence au recensement) et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5 : Destination des migrants durée-de-vie selon la province.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6 : Migrants internes durée-de-vie de un an et plus selon la destination urbaine.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 7 : Migrants durée-de-vie selon l'origine (région de naissance) et le sexe.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 8 : Migrants durée-de-vie de un an et plus selon l'origine (province de naissance) et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 9 : Migrants anciens selon la destination urbain/rural	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10 : Migrants anciens selon la destination (région de recensement) et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 11 : Migrants anciens de 1 an et plus selon la province de destination en 1995 et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 12 : Migrants anciens de 1 an et plus selon l'origine (région de naissance) et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 13 : Migrants anciens de un an et plus selon l'origine (province de naissance) et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 14 : Migrants internes récents de 1 an et plus selon l'âge et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 15 : Migrants internes récents de un an et plus selon la région de destination (lieu de recensement) et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 16 : Migrants internes récents de 1 an et plus selon la province de destination (lieu de recensement) et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 17 : Migrants internes récents de un an et plus selon la destination urbaine (résidence au recensement) et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 18 : Migrants internes récents selon l'origine (région de naissance) et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 19 : Migrants internes récents selon l'origine (province de naissance) et le sexe.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 20 : Migrants internes de retour de 1 an et plus selon la région de destination (région de recensement) et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 21 : Migrants internes de retour de 1 an et plus selon la province de destination (province de résidence au recensement) et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 22 : Migrants internes de retour âgés de 1 an et plus selon la région d'origine (région de résidence en 1995) et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 23 : Migrants internes de retour âgés de 1 an et plus selon l'origine (province de résidence en 1995) et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 24 : Entrants et sortants durée-de-vie de 1 an et plus et soldes selon la région de planification...	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 25 : Entrants et sortants durée-de-vie de 1 an et plus et soldes selon la province	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 26 : Migrants internes récents entrants et sortants de 1 an et plus selon la région de planification.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 27 : Migrants internes récents entrants et sortants de 1 an et plus selon la province	1
Tableau 28 : Migrants et non migrants de 6 ans et plus par région selon l'occupation et le sexe (en %)	2
Tableau 29 : Migrants internationaux durée-de-vie par groupe d'âges quinquennaux et sexe	3
Tableau 30 : Immigrés durée-de-vie âgés de plus d'un an selon le pays de naissance et le sexe	4
Tableau 31 : Destination des immigrants durée-de-vie de un an et plus selon le sexe	4
Tableau 32 : Emigrés durée-de-vie selon le milieu de résidence, la province et le sexe	6
Tableau 33 : Immigrations anciennes selon la province de destination	7
Tableau 34 : immigrations anciennes selon la provenance et le sexe	8
Tableau 35 : Répartition des migrants internationaux récents (12 derniers mois) d'un an et plus par groupe d'âges quinquennaux et sexe	9
Tableau 36 : Origine des immigrants internationaux.....	10
Tableau 37 : Destinations des immigrants internationaux.....	10
Tableau 38 : Origine des émigrés	10
Tableau 39 : Immigrés de 5 ans et plus selon la nationalité et le statut d'occupation	12
Tableau 40 : Répartition de la population vivant au Burkina par nationalité et sexe	13

Tableau 41 : Evolution de l'émigration internationale de 1985 à 1996.....	14
<u>Tableau 1.1</u> : Migrants durée-de-vie selon le sexe et l'âge - BURKINA FASO – URBAIN.....	17
<u>Tableau 1.2</u> : Migrants durée-de-vie selon le sexe et l'âge - BURKINA FASO - RURAL.....	17
<u>Tableau 2.1</u> : Migrants durée-de-vie de 1 an et plus selon la région de destination (région de résidence au recensement) et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN.....	18
<u>Tableau 2.2</u> : Migrants durée-de-vie de 1 an et plus selon la région de destination (région de résidence au recensement) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL	18
<u>Tableau 3.1</u> : Migrants durée-de-vie selon l'origine (région de naissance) et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN	19
<u>Tableau 3.2</u> : Migrants durée-de-vie selon l'origine (région de naissance) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL.....	19
<u>Tableau 4.1</u> : Migrants anciens selon la destination (région de recensement) et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN..	20
<u>Tableau 4.2</u> : Migrants anciens selon la destination (région de recensement) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL ...	20
Tableau 5.1 : Migrants anciens de 1 an et plus selon l'origine (région de naissance) et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN	21
Tableau 5.2 : Migrants anciens de 1 an et plus selon l'origine (région de naissance) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL	21
Tableau 6.1 : Migrants internes récents de 1 an et plus selon l'âge et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN.....	22
Tableau 6.2 : Migrants internes récents de 1 an et plus selon l'âge et le sexe - BURKINA FASO – RURAL	22
Tableau 7.1 : Migrants internes récents de un an et plus selon la région de destination (lieu de recensement) et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN	23
Tableau 7.2 : Migrants internes récents de un an et plus selon la région de destination (lieu de recensement) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL.....	23
Tableau 8.1 : Migrants internes récents selon l'origine (région de naissance) et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN..	24
Tableau 8.2 : Migrants internes récents selon l'origine (région de naissance) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL ...	24
Tableau 9.1 : Migrants internes de retour de 1 an et plus selon la région de destination (région de recensement) et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN.....	25
Tableau 9.2 : Migrants internes de retour de 1 an et plus selon la région de destination (région de recensement) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL	25
Tableau 10.1 : Migrants internes de retour âgés de 1 an et plus selon la région d'origine (région de résidence en 1995) et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN.....	26
Tableau 10.2 : Migrants internes de retour âgés de 1 an et plus selon la région d'origine (région de résidence en 1995) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL	26
Tableau 11.1 : Migrants internes récents selon l'origine (province de naissance) et le sexe - BURKINA FASO – URBAIN	27
Tableau 11.2 : Migrants internes récents selon l'origine (province de naissance) et le sexe - BURKINA FASO – RURAL	28
Tableau 12.1 : Bilan des échanges migratoires entre les provinces et l'étranger	29

LISTE DES GRAPHIQUES

Pages

CHAPITRE 9 : NUPTIALITE

Graphique 1 : Situation matrimoniale de la population	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 2 : Situation matrimoniale par sexe selon le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 3 : Situation matrimoniale par sexe à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans les autres villes	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 5 : Population féminine selon la situation matrimoniale par région	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 7 : Population mariée selon l'âge et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 6 : Population résidente de chaque sexe selon l'âge, la situation matrimoniale et le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 8 : Population résidente de chaque sexe selon l'âge et la situation matrimoniale à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et autres villes	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 9 : Population masculine selon le statut d'occupation et la situation matrimoniale	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 10 : Population féminine selon le statut d'occupation et la situation matrimoniale	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 11 : Population masculine selon la situation dans l'occupation principale et la situation matrimoniale	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 12 : Population féminine selon la situation dans l'occupation principale et la situation matrimoniale	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 13 : Population masculine selon le niveau d'instruction et la situation matrimoniale	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 14 : Population féminine selon le niveau d'instruction et la situation matrimoniale	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 15 : Population masculine selon l'état matrimonial et la religion	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 16 : Population féminine selon l'état matrimonial et la religion	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 17 : Incidence et intensité de la polygamie à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans les autres villes	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 18 : Taux de polygamie selon le groupe d'âges par milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.

CHAPITRE 10 : FECONDITE

Graphique 1 : Taux fécondité (‰) par âge selon le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 2 : parités moyennes par âge selon le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 3: Taux de fécondité (‰) dans le milieu urbain	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 4: Evolution des taux de fécondité (‰) de 1960 à 1996	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 5: Taux de fécondité (‰) du milieu urbain en 1985 et en 1996	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 6: Taux de fécondité (‰) de Ouagadougou en 1985 et 1996	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 7: Taux de fécondité (‰) de Bobo-Dioulasso en 1985 et 1996	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 8: Taux de fécondité (‰) du milieu rural en 1985 et en 1996	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 9: Parité moyenne des adolescentes de quelques régions	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 10: Indice de progression des parités	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 11: taux de fécondité des adolescentes de 1960 à 1996	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 12: Indice synthétique de fécondité selon l'état matrimonial	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 13: Taux de fécondité (‰) selon le niveau d'instruction des femmes	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 14: Taux de fécondité selon le niveau d'instruction des femmes en milieu urbain	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 15: Taux de fécondité selon le niveau d'instruction des femmes en milieu rural	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 16: Taux de fécondité selon le groupe professionnel des femmes	Erreur ! Signet non défini.

Graphique 17: Taux de fécondité (‰) selon le groupe professionnel en milieu urbain **Erreur ! Signet non défini.**

Graphique 18: Taux de fécondité selon le groupe professionnel en milieu rural **Erreur ! Signet non défini.**

Graphique 19 : Taux de fécondité selon la religion **Erreur ! Signet non défini.**

Graphique 20 : Proportion (%) de femmes infécondes selon le groupe d'âges et le milieu de résidence **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau A.1: Taux de fécondité (‰) et parité moyenne selon le groupe d'âges par milieu de résidence **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau A.3: Evolution des taux de fécondité (‰) en milieu urbain **Erreur ! Signet non défini.**

CHAPITRE 11 : MORTALITE

Graphique 1 : Taux de mortalité par âge et par sexe (Echelle logarithmique)..... **Erreur ! Signet non défini.**

Graphique 2 : Taux de mortalité par âge selon le milieu de résidence (Echelle logarithmique) ... **Erreur ! Signet non défini.**

Graphique 3 : Rapports de masculinité **Erreur ! Signet non défini.**

Graphique 4 : Evolution du quotient de mortalité infanto-juvénile (échelle Log.) **Erreur ! Signet non défini.**

Graphique 5 : Indices de mortalité infantile selon le niveau d'instruction de la mère. **Erreur ! Signet non défini.**

Graphique 6 : Indices de mortalité infantile selon l'état matrimonial de la mère **Erreur ! Signet non défini.**